

SYNDICALISME



institution ou
mouvement ?



n° 19
2018

Nouveaux Cahiers du socialisme

Collectif d'analyse politique

n° 19
hiver 2018

Les *Nouveaux Cahiers du socialisme* sont publiés deux fois par année par le Collectif d'analyse politique (CAP). Les orientations du CAP sont accessibles à <www.cahiersdusocialisme.org/>.

Comité de rédaction : Flavie Achard, Pierre Beaudet, Philippe Boudreau, Stéphane Chalifour, Benoît Lacoursière, Jacques Pelletier, Judith Trudeau et André Vincent

Coordination du dossier : Philippe Boudreau, René Charest, Hubert Forcier et Fanny Theurillat-Cloutier

Couverture : Brigitte Beaudet

Photographie de la couverture : Marc Daneau, gréviste du Syndicat des Employés-ées du Vieux-Port de Montréal lors de la grève de l'été 2016.

Mise en pages : Cynthia Kamel

Révision linguistique : Flavie Achard, Chantal Beaudry, Philippe Boudreau, Béatrice Chiasson, Normand Filteau, Marie-Christine Paret et Jacques Pelletier

Administration et abonnements :

Collectif d'analyse politique

CP 35062 Fleury

Montréal (Québec) H2C 3K4

Adresse électronique : cap@cahiersdusocialisme.org

Site Internet : www.cahiersdusocialisme.org

Diffusion :

Disticor Direct Retail Services

695 Westney Road South, Suite 14

Ajax (Ontario) L1S 6M9

Les *Nouveaux Cahiers du socialisme* sont disponibles sur Érudit depuis le no 14, 2015.

Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés; toute reproduction d'un extrait quelconque de la revue par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Les *Nouveaux Cahiers du socialisme* sont membres de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP).

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

© Collectif d'analyse politique

ISSN : 1918 4662 (version imprimée)

ISSN : 1918 4670 (version en ligne)

ISBN : 978-2-924554-07-4 (version numérique, format PDF)

ISBN : 978-2-924554-08-1 (version imprimée)

Imprimé au Canada en janvier 2018

Nouveaux Cahiers du socialisme

n° 19, hiver 2018

DOSSIER

Syndicalisme : institution ou mouvement ?

INTRODUCTION AU DOSSIER

PHILIPPE BOUDREAU, RENÉ CHAREST, HUBERT FORCIER
ET FANNY THEURILLAT-CLOUTIER

8

DÉFIS DU SYNDICALISME CONTEMPORAIN

- À la recherche du deuxième front !
RENÉ CHAREST 19
- Limites et obligations de l'intervention syndicale dans le domaine
de la finance
IAN MACDONALD ET MATHIEU DUPUIS 29
- Prendre en compte les femmes à bas salaires et racisées
CAROLE YEROCHESKI 41
- Nouvelle gestion publique: au-delà des conventions collectives
GÉRALDINE BUREAU 53

LE SYNDICALISME DANS LES AMÉRIQUES

- Syndicalisme en Amérique latine: la difficile recherche de voies alternatives
PIERRE MOUTERDE 62
- Allier pouvoir et démocratie: pistes américaines pour renouveler
le syndicalisme
ALAIN SAVARD 74
- *Labor Notes*, ou les mémoires d'une base ouvrière
KIM MOODY 84
- Crise de légitimité du mouvement syndical à l'ère de Trump
BARRY EIDLIN 98

MÉMOIRE DE LUTTES

- La grève comme force créatrice et rassembleuse. Témoignage
CATALINA VILLEGAS 109
- Patience, persévérance et courage. L'histoire de la grève des travailleuses
et travailleurs du Vieux-Port de Montréal
KONRAD LAMOUR 112

- Dépanneurs Couche-Tard: les défis de la syndicalisation d'un secteur non traditionnel
LOUIS RIVET-PRÉFONTAINE 118
- Militer en Outaouais. L'expérience de Michel Quijada, président du Conseil central de la CSN
SERGE DENIS 126

AVENUES À EXPLORER

- Démocratie et syndicalisme
GHISLAINE RAYMOND 135
- Syndicalisme et mouvements sociaux: vers une recomposition des solidarités ?
CLAUDELLE CYR 144
- Les initiatives parasyndicales : pour ou contre le syndicalisme ?
PHILIPPE BOUDREAU ET RACHEL SARRASIN 153
- Pour un syndicalisme écosocialiste
YVES-MARIE ABRAHAM 167
- Le numérique et ses appropriations syndicales
PHILIPPE DE GROBOIS 176

PARCOURS MILITANT

- Entrevue avec Alain Proulx, militant syndical à l'Alcan d'Arvida
SUZANNE-G. CHARTRAND 187

PERSPECTIVES

- Les défis du féminisme autochtone. Entretien avec Widia Larivière
RYOA CHUNG 200
- Syndicats et mouvements sociaux d'Amérique du Nord.
Coalisés contre l'ALENA !
JACQUES B. GÉLINAS 203
- Entre retour et rupture : penser les révolutions...
BENOÎT COUTU 207
- La leçon de Lénine
ÁLVARO GARCÍA LINERA 210
- Se souvenir du Che
JAMES D. COCKCROFT 214

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DES NCS 2017 216

AXE 1 - LE CANADA, D'HIER À AUJOURD'HUI : CAPITALISME, PATRIARCAT ET COLONIALISME

- L'économie politique du capitalisme canadien. Avec Mathieu Perron-Dufour, Audrey Laurin-Lamothe et Ariane Gobeil
SYNTHÈSE DE PHILIPPE HURTEAU 217
- Colonialisme et apartheid. Avec Julien Vadeboncoeur, Shannon Chief, Myriam Thirnish et Pierre Trudel
SYNTHÈSE DE GENEVIÈVE BEAUDET 219
- Le nouveau projet républicain. Avec Ronald Cameron, Nora Loreto, Emiliano Arpin-Simonetti, Jean-Marie Van der Maren, André Frappier et Niki Ashton
SYNTHÈSE DE BERNARD RIOUX 221
- Canada-Québec : comment penser la convergence des gauches ?
Avec Andrea Levy, Richard Fidler, Corvin Russel et André Frappier
SYNTHÈSE PAR SERGE DENIS 223
- Le projet socialiste, 100 ans plus tard. Avec Colette St-Hilaire, Jonathan Durand-Folco, Emanuel Guay et Fanny Theurillat-Cloutier
SYNTHÈSE PAR SERGE DENIS 225

AXE 2 — LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET LES ENJEUX POUR LES 99 %

- En attendant la révolution numérique pour les 99 %
DOMINIQUE DAIGNEAULT 228
- L'intelligence artificielle : entre promesses et périls
MARIE-CLAUDE GOULET 230
- Intelligence artificielle: faut-il craindre le pire ? Avec Yoshua Bengio
SYNTHÈSE DE JEAN TRUDELLE 233
- L'effet Web. Avec Christophe Aguiton et Josée Lamoureux
SYNTHÈSE DE DAVID PATENAUDE 235
- Médias et communication de masse sur la brèche.
Avec Normand Landry et Pierre Roger
SYNTHÈSE DE BENOIT GAULIN 236
- Le monde du travail devant les grandes mutations. Avec Christian Cyr
SYNTHÈSE D'ARIANE BILODEAU 237
- Les impacts de la révolution numérique dans l'éducation.
Avec Florence Piron et Yannick Delbecque
SYNTHÈSE D'ANNE-MARIE LE SAUX 238
- Derrière l'ubérisation. Avec Philippe de Grosbois et Laurence Audette-Lagueux
SYNTHÈSE DE BENOÎT LACOURSIÈRE 240

NOTES DE LECTURE

- Ludovic Lamant, *Squatter le pouvoir. Les mairies rebelles d'Espagne*
JONATHAN DURAND-FOLCO 243
- Arnaud Theurillat-Cloutier, *Printemps de force. Une histoire engagée du mouvement étudiant au Québec (1958-2013)*
BENOÎT LACOURSIÈRE 247
- François Morin, *L'économie politique du XXI^e siècle. De la valeur-capital à la valeur-travail*
PIERRE LEDUC 250
- Franck Fischbach, *Qu'est-ce qu'un gouvernement socialiste ?*
FANNY THEURILLAT-CLOUTIER 253
- Victor Serge, *Essai critique sur Nietzsche*
EMMANUEL CHAPUT 257
- Bernard Émond, *Camarade, ferme ton poste*
JUDITH TRUDEAU 259
- Didier Fassin, *Punir. Une passion contemporaine*
EMANUEL GUAY 261
- Élisabeth Kaine, Jean Tanguay et Jacques Kurtness (dir.),
Voix, visages, paysages. Les Premiers Peuples et le XXI^e siècle
SUZANNE-G. CHARTRAND 264
- LES AUTEUR-E-S 266

RECTIFICATION

Nous avons publié dans le dernier numéro des NCS (no 18) un article de M. Jean Morisset sous le titre *Québec, Baie-James et Premières Nations ou la décolonisation assujettie*. Or le titre soumis par l'auteur, ainsi que l'ensemble du texte, parlait de *Nations premières* et non de *Premières Nations*, un anglicisme qui participe à un colonialisme de la langue selon M. Morisset.

Nous présentons toutes nos excuses à l'auteur pour avoir modifié son texte sans son accord.

Flavie Achard, pour les *Nouveaux Cahiers du socialisme*

Dossier

Syndicalisme :
institution ou mouvement ?



Syndicalisme : institution ou mouvement ?

PHILIPPE BOUDREAU, RENÉ CHAREST, HUBERT FORCIER
ET FANNY THEURILLAT-CLOUTIER

De tous les mouvements sociaux des temps modernes, le syndicalisme est celui qui a favorisé l'organisation du plus grand nombre de personnes et, ne serait-ce que pour cette raison, il figure parmi les mouvements sociaux les plus puissants de notre époque. Pourtant, aucun dossier des *Nouveaux Cahiers du socialisme* (NCS) ne lui avait encore été consacré, bien que le syndicalisme et les luttes ouvrières – d'ici et d'ailleurs – aient fait l'objet de plusieurs textes dans nos pages, à chaque numéro ou presque.

Plus de deux siècles d'histoire

Durant le premier quart du XIX^e siècle, au grand dam des riches et des puissants, le mouvement ouvrier émerge en Grande-Bretagne, en France et aux États-Unis, à travers des grèves en cascades et la création des premiers syndicats. La répression, quoique féroce, ne peut venir à bout de ce mouvement naissant, dans des pays marqués par l'essor industriel, l'urbanisation et des avancées politiques significatives. Dès ses balbutiements, le mouvement syndical doit composer avec certaines tensions, notamment entre les ouvriers qualifiés et les non qualifiés ou encore entre sa frange plus combative et une autre plus corporatiste. Cela ne l'empêche toutefois pas de remporter des victoires décisives au terme de plusieurs luttes courageuses menées dans de multiples milieux du monde du travail qui consolident son essor et favorisent son expansion.

Tisserands, ouvrières d'allumettières, charpentiers, fileurs et bobineuses de coton, ouvriers du bâtiment ou des chantiers navals, tailleurs, mineurs des houillères et tant d'autres s'impliquent dans des combats vigoureux pour améliorer leurs salaires, réduire le nombre d'heures de la journée de travail et diminuer la cadence. Parfois, au risque de leur vie, ils arrêtent la production et écrivent dans leurs actions l'histoire du mouvement ouvrier : à Manchester, Liverpool, Lancaster, Lyon, Paris, Rouen, Clermont-Ferrand, Boston, Philadelphie, New York, Pawtucket, Dover...

La révolution industrielle, implacable, étale sans gêne son visage hideux : l'exploitation des enfants, les salaires considérablement moindres pour les femmes que pour les hommes, les conditions de vie et de travail insalubres sont la triste norme. Peu à peu vont surgir des projets visant le remplacement du capitalisme inhumain par une société plus juste, fondée sur l'épanouissement des individus, leur coopération, leur bien-être et leur liberté.

Dès les années 1820, les expériences d'Owen, de St-Simon et de Fourier notamment¹, ainsi que les idées sur lesquelles elles se fondent, jouissent d'une notoriété incontestée. La pensée féministe se développe elle aussi durant cette période, de même que les organisations reposant sur l'engagement sociopolitique des femmes. Un premier syndicat regroupant des ouvrières est créé aux États-Unis, la *United Tailoresses Society*, qui déclenche la première grève de femmes dans ce pays en 1825.



PHOTO : UNITED STATES LIBRARY OF CONGRESS

Les spécialistes des sciences humaines et plusieurs intellectuels se sont penchés sur l'émergence au XIX^e siècle de cette nouvelle classe de travailleurs et de travailleuses, formant ce qu'on appelle le prolétariat, et ont voulu reconstituer les circonstances de cette apparition – sujet qui fait d'ailleurs toujours l'objet de débats entre les chercheurs et les chercheuses. Une interprétation courante veut que cette classe soit le fruit d'un processus de construction active de la part des salariés-e-s, qui progressivement cherchent à s'organiser, prenant conscience qu'ensemble ils et elles forment une seule et même classe.

Cette classe ouvrière n'est pas un produit mécanique de la structure économique propre à la révolution industrielle; elle n'existe pas spontanément du seul fait des rapports sociaux capitalistes, qui induisent la création de

1 Premiers socialistes européens du début du XIX^e siècle, qui ont précédé Marx et Engels. Ils sont souvent qualifiés de socialistes utopiques, parce qu'ils ont développé des modèles très complets d'organisation sociale idéale, que plusieurs groupes à leur époque ont tenté de faire advenir.

regroupements, de catégories – liées aux métiers par exemple – recouvrant des conditions d'existence bien réelles. La classe ouvrière apparaît plutôt comme le résultat d'une longue (et souvent contradictoire) série de choix des salariés-e-s, choix qui participent d'un travail identitaire, accompli à l'échelle de très vastes groupes d'êtres humains.

Plusieurs auteur-e-s en sciences sociales reconnaissent par exemple le rôle joué dans la formation de la classe ouvrière par les ouvriers qualifiés, qui mettent sur pied les syndicats les plus robustes et les plus combatifs, créant ainsi non seulement un modèle de regroupement et de défense collective des droits dans la sphère économique, mais surtout une base matérielle à partir de laquelle effectuer des percées beaucoup plus larges, autant en termes organisationnels que politiques.

Dans ce processus de formation de la classe ouvrière, aussi bien en Europe de l'Ouest qu'en Amérique du Nord, bien que des manifestations de repli sur des intérêts particuliers existent dès les débuts du syndicalisme, les ouvriers qualifiés ont largement tendance à promouvoir l'organisation des secteurs salariés dans une force très large et, ultimement, très puissante : le syndicalisme de masse.

La classe sociale est pour ainsi dire d'abord un horizon. Cet horizon très ambitieux, qui implique un profond changement social, exige de longues décennies de lutte pour pouvoir être atteint. Durant cette longue marche, les secteurs ouvriers lient, dans leurs combats, des demandes à caractère économique à des ambitions de nature politique. L'éventail de leurs aspirations est donc très large et fait constamment l'objet de débats. Dans ce cadre, l'initiative des acteurs est déterminante : la construction active de la classe ouvrière procède d'un travail patient, presque quotidien, supposant réflexion, sens tactique, déploiement d'un registre discursif et aptitude à la mobilisation.

Plusieurs études sur le syndicalisme du XIX^e siècle soulignent l'importance, voire l'intelligence, des choix tactiques et identitaires faits par les ouvriers à cette époque. À travers leurs revendications, leurs slogans et les symboles qu'ils mobilisent, ceux-ci intériorisent l'idée que la masse des salarié-e-s, par-delà les clivages locaux ou régionaux, par-delà le secteur industriel ou économique, partage pour une large part les mêmes intérêts dans sa résistance au capitalisme, à tout le moins suffisamment pour constituer peu à peu une classe.

L'imaginaire politique et les références culturelles contribuent de manière significative à ce processus. Dans le cadre de leurs grèves, de leurs assemblées publiques et de leurs efforts pour faire partager leurs revendications, les salarié-e-s puisent tantôt à l'imaginaire révolutionnaire (français ou américain), tantôt au radicalisme anglais, tantôt encore au registre moral chrétien ; ils choisissent puis combinent ces éléments dans l'espoir de convaincre d'autres secteurs, de conquérir les esprits, puis de gagner leurs luttes.

Déploiement politique

La classe ouvrière, à la fois sujet et force politique, est enfin reconnue comme une réalité sociale incontestable vers la fin du XIX^e siècle. Au cœur de ses mobilisations, l'on retrouve une prétention à vouloir changer profondément la société, ce qui implique de prendre le pouvoir. Partout en Occident la lutte pour le suffrage universel devient prioritaire aux yeux du mouvement ouvrier, qui en fait le pivot de son intervention politique pendant de très nombreuses années. Le suffrage universel s'avère être ainsi une des plus grandes conquêtes ouvrières, péniblement arrachée à la bourgeoisie ; cela est chose faite pour les hommes dans quasiment tous les États occidentaux dès la fin de la Première Guerre mondiale. Le mouvement féministe obtiendra l'équivalent pour les femmes dans les décennies suivantes, avec l'appui des éléments les plus progressistes de la société.

La prise du pouvoir politique apparaît comme un puissant levier de transformation des conditions d'existence de la majorité, dans la sphère économique notamment. Cette perspective s'inscrit dans le cadre d'un projet sociopolitique stimulant et généreux, le socialisme, dont l'attrait est si fort qu'il contribue à la puissance de la classe ouvrière et de ses organisations. D'importantes réformes sociales, issues des revendications socialistes, sont souvent adoptées dans les États occidentaux avant même l'élection des partis issus de ce courant.

Les partis ouvriers deviennent si populaires en Europe que la classe qu'ils représentent semble aux portes du pouvoir. Au XX^e siècle, une partie de l'intelligentsia voit en ce mouvement de classe l'acteur privilégié, l'élu qui présidera à l'entrée des sociétés dans une ère nouvelle. Le siècle dont nous sortons a été témoin en effet d'expériences nombreuses, variées, de prise du pouvoir par des partis ouvriers. Certains gouvernements en place, inquiets devant la montée en force du mouvement socialiste, réprimeront parfois très violemment ces tentatives (en Allemagne dans les années 1930 ou au Chili dans les années 1970).

Les 60 années suivant la Seconde Guerre mondiale auront été particulièrement propices à la venue de partis issus de la tradition ouvrière à la tête des appareils d'État, en particulier en Europe et en Amérique. Dans l'Occident capitaliste, ces partis ont toutefois souvent opté, une fois au pouvoir, pour une approche réformiste et modérée. La victoire électorale est devenue peu à peu (notamment sous l'influence des médias, des maisons de sondage et des spécialistes de l'image) une espèce de « science », dont les experts et les technocrates se sont hissés dans les états-majors de tous les grands partis, incluant ceux se réclamant du courant socialiste.

Partout où ils gouvernent, ces partis font le choix de composer avec le capitalisme qui se déploie, dans les années 1980, 1990 et 2000, à travers les politiques néolibérales. Ils pilotent des politiques régressives pour satisfaire, dans une large mesure, les intérêts supérieurs des marchés. Partout où ce type de gouvernement est au pouvoir, la résistance est vive et les politiques régressives sont combattues dans la rue, parfois âprement et avec un relatif succès.

Les mouvements sociaux et populaires, comme plusieurs auteur-e-s en sciences sociales, ont eu amplement l'occasion au cours des dernières années de dresser le bilan de la gestion de ces partis réformistes, issus de la social-démocratie. Bien qu'encore capables de rallier, dans quelques pays, des segments significatifs de l'électorat, ils se sont discrédités aux yeux de leur base historique.

Les dernières décennies d'offensive néolibérale ont permis en outre de mettre en lumière, de façon éloquente, un processus de disjonction entre la gestion sociale-démocrate et les dynamiques revendicatives se déployant dans la rue. Travaillistes britanniques, sociaux-démocrates allemands, socialistes français ou espagnols, pour nous en tenir à ces exemples, ont eu à affronter à répétition, et parfois brutalement, la colère des secteurs frappés de plein fouet par leurs politiques favorables aux marchés.

Après un long processus de recomposition électoraliste de leurs assises, le caractère ouvrier et populaire de ces partis s'est tari et leur programme a épousé peu à peu le credo des sociétés libérales. Tant et si bien que la social-démocratie se retrouve aujourd'hui dans une impasse et que le mouvement qui l'a mise au monde est devenu orphelin, dépouillé de son projet historique.

Institutions *versus* mouvements

Autant le socialisme a pu, pendant une centaine d'années, accompagner la montée et le rayonnement de la classe ouvrière, autant la liquidation gouvernementale de ce projet par les partis sociaux-démocrates affaiblit les mouvements sociaux aujourd'hui. On peut déplorer non seulement que le mouvement ouvrier ait été détourné dans sa tentative historique de prendre le pouvoir pour transformer la société, mais on doit également reconnaître que le syndicalisme est aujourd'hui en panne d'un projet politique.

Cette absence d'un horizon de transformation sociale porté par le mouvement syndical contribue à son affaiblissement. Dans un pareil contexte, les organisations ont tendance à opter pour des perspectives stratégiques plus modestes, perspectives qualifiées parfois d'attentistes et de défensives. L'idée même que les secteurs salariés et populaires puissent prendre le pouvoir un jour tend à disparaître du programme syndical, dans une période où par ailleurs le capitalisme apparaît indélogeable et où, progressivement, le libéralisme politique – conférant à l'individu l'entière responsabilité de l'intervention politique – tient lieu de cadre de référence en matière de déploiement sur le terrain partisan.

Dans la plupart des pays capitalistes riches et développés, les organisations syndicales ont cependant mieux survécu à l'offensive néolibérale que les partis sociaux-démocrates. À long terme, il ne faudrait surtout pas que l'institution syndicale connaisse un destin semblable à celui affligeant les partis sociaux-démocrates, à savoir une disjonction définitive avec les dynamiques revendicatives s'exprimant dans la rue. Les organisations syndicales se retrouvent à la croisée des chemins et plusieurs appellent à leur renouvellement.

Dans ce contexte de reflux, nous avons voulu, à travers ce dossier des NCS, explorer quelques défis et pistes qui s'offrent à ces organisations. Parmi ces défis, il faut signaler notamment l'écart grandissant entre le taux de syndicalisation du secteur public et celui du secteur privé, de même que le récent redécoupage de la carte syndicale dans le secteur de la santé et des services sociaux. On peut en dire autant de la distanciation importante qui se creuse entre les membres et les élu-e-s syndicaux et du cadre légal qui restreint progressivement l'action syndicale. Ce qui ressort des nombreux défis auxquels doit faire face le mouvement syndical, c'est son incapacité globale de plus en plus grande à obtenir des gains qui améliorent considérablement le quotidien des travailleuses et des travailleurs.

Nous avons fait ici le pari que le syndicalisme ne se réduisait pas aux organisations syndicales nationales, dont la culture institutionnelle est forte et l'ordre du jour minutieusement encadré, notamment par les lois et plusieurs dispositifs d'ordre réglementaire ou administratif. La perspective privilégiée dans ce numéro des NCS découle d'une compréhension davantage « mouvementiste » du syndicalisme, en droite filiation avec ce que nous avons décrit plus haut sur le rôle déterminant des salarié-e-s dans le processus de constitution de la classe ouvrière.

Rappelons ici ce raisonnement : l'identité de classe ne relève pas mécaniquement d'une condition salariale précise ou d'un rapport spécifique aux moyens de production, mais elle est sculptée dans et par l'action politique collective qui forge une conscience collective de partager des conditions socioéconomiques semblables ou une même volonté de transformation sociale. La naissance de la classe ouvrière fut un très long processus, au cours duquel les acteurs et les actrices ont eu à débattre, à exercer subjectivement leur jugement et à effectuer un grand nombre de choix, qui n'allaient pas de soi.

Les transformations du marché du travail de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e ont pu certes gommer certains des traits historiques de l'identité de classe, rendant quelque peu exotique aujourd'hui la notion même de classe ouvrière. Et la diversification des statuts dans la sphère économique soulève de grands défis pour les dynamiques unificatrices ayant traditionnellement conféré sa force au mouvement ouvrier, davantage encore dans un contexte où la ramification des différents titres d'emploi est elle-même en vogue dans le syndicalisme contemporain.

Cette diversification implique que le rôle du travail d'organisation des secteurs salariés et populaires devient à la fois plus complexe et plus déterminant. En outre, le travail d'organisation syndicale est confronté à des options délicates, dont l'issue aura un rôle déterminant sur la suite des choses. Reconstituer un mouvement syndical massif et puissant suppose dès lors une aptitude à reconfigurer une identité de classe commune et ample, capable de réunir différents groupes vulnérables, mais tous soumis aux assauts du néolibéralisme.

Le mouvement syndical a ainsi pour tâche de voir bien au-delà de la défense des salariés-e-s qu'il représente traditionnellement, s'il espère recréer une

identité rassembleuse, non pas de manière arbitraire ou hégémonique, mais en s'appuyant sur les collectivités agissantes et les luttes très contemporaines, situées souvent en périphérie du travail salarié régulier (qui se fait lui-même de plus en plus rare). Puisque ces collectivités et ces luttes s'inscrivent dans la résistance à l'exploitation capitaliste et aux mesures austéritaires, elles devraient d'emblée être considérées comme prioritaires dans l'optique de la recomposition du mouvement de classe.

L'histoire ouvrière du XIX^e siècle nous enseigne à quel point l'identité de classe est une réalité construite, patiemment forgée par les acteurs sociaux, puisant à même leur condition matérielle bien sûr, mais mobilisant aussi des référents culturels, des symboles, des sensibilités politiques, des représentations de divers ordres, ainsi qu'un sens tactique indéniable. Puisqu'il est à la croisée des chemins, n'est-il pas temps pour le mouvement syndical de renouer avec ce riche bagage propre aux résistances et initiatives contemporaines, dans toute leur diversité?

Contenu du dossier

Nous avons distribué le dossier en quatre sections qui permettent, d'une part, de dresser certains constats sur le syndicalisme et de présenter, d'autre part, des pistes de renouvellement pour l'avenir.

Défis du syndicalisme contemporain

Les articles de cette section s'intéressent à certains des défis importants du mouvement syndical contemporain et permettent de placer des jalons de réflexion sur l'avenir du syndicalisme. Plongeant dans l'histoire du deuxième front, René Charest analyse les différentes périodes historiques du syndicalisme québécois depuis la lutte du Front commun de 1972 jusqu'à nos jours, en décrivant les points de tension et en faisant ressortir la ligne politique dominante de chacune



d'entre elles. Il propose de renouer avec une analyse de classe contemporaine si on entend constituer un nouveau deuxième front.

Dans leur article, Ian MacDonald et Mathieu Dupuis s'intéressent à la problématique du rôle des syndicats dans le domaine de la finance, sur les marchés des capitaux et sur la gouvernance des entreprises. La recherche des auteurs permet de mieux comprendre les limites de l'action syndicale dans ces domaines, cette action ne parvenant pas la plupart du temps à augmenter le pouvoir des travailleuses et des travailleurs dans les milieux de travail pourtant soutenus par les syndicats.

Le texte de Carole Yerochewski, qui porte sur la question des femmes et du syndicalisme, soulève pour sa part l'enjeu de la recomposition de l'identité ouvrière, en s'interrogeant sur l'objet même de l'intervention syndicale et la nécessité pour celle-ci de se déployer auprès des catégories parmi les plus précaires et exploitées de la société.

Étudiant l'impact de la nouvelle gestion publique sur le travail et la vie des intervenantes sociales, Géraldine Bureau propose un panorama des transformations actuelles du monde du travail. À partir des interventions du Regroupement, échanges, concertations des intervenantes et des formatrices en social (RÉCIFS), elle rappelle les méthodes développées par ces travailleuses et travailleurs pour faire face à la perte de sens au travail. L'auteure invite les organisations syndicales à créer des espaces pour le développement de pratiques autonomes visant à défendre l'autonomie et la qualité de vie au travail.

Le syndicalisme dans les Amériques

Quatre articles évoquent l'évolution du syndicalisme dans les Amériques, des États-Unis à l'Amérique latine. Pierre Mouterde dresse le portrait des transformations des organisations syndicales dans plusieurs pays de l'Amérique du Sud. Cet article est particulièrement intéressant pour mieux comprendre les défis que rencontrent ces syndicats alors qu'ils perdent progressivement leur place centrale dans les luttes progressistes. Si les syndicalistes veulent reprendre la voie de l'offensive, ils doivent d'abord comprendre comment ils se sont retrouvés sur la défensive, ici comme ailleurs.

Aux États-Unis, des syndicats repartent à l'offensive dans un contexte particulièrement difficile. Alain Savard s'intéresse au renouveau des pratiques syndicales en rappelant des actions menées aux États-Unis, généralement assez peu connues au Québec. L'auteur nous expose les thèses de la syndicaliste Jane McAlevey, en nous présentant notamment la méthode de l'analyse des structures de pouvoir (ASP) qui vise à permettre aux syndiqué-e-s de prendre conscience de leur propre pouvoir. Cet article suggère de s'inspirer de luttes récentes et éclairantes pour dégager les voies d'un syndicalisme plus combatif et plus démocratique.

La traduction d'un article de Kim Moody permet de mieux comprendre l'expérience de la revue étatsunienne *Labor Notes* (ainsi que les activités qu'elle

organise) en rappelant l'importance pour la gauche syndicale de travailler à développer une base militante et indépendante. Cette revue s'adressant aux militantes et aux militants syndicaux de gauche a donné depuis plusieurs années une vitrine aux idées socialistes dans les milieux syndicaux. Cet article évoque des exemples concrets d'activités pour réformer le syndicalisme, notamment par des sessions de formation organisées à partir de la notion d'équipes de travail.

La traduction d'un texte de Barry Eidlin publié dans la revue étatsunienne *Jacobin* permet de prendre acte de certaines pistes d'action pour que le mouvement syndical se reconstruise sous l'administration de Donald Trump, dans une période où la faiblesse d'un projet politique porté par la gauche a ouvert la porte à la droite populiste. Cette contribution met en lumière les impasses dans lesquelles les organisations syndicales se retrouvent aux États-Unis et insiste sur l'importance pour elles de reconstituer une identité collective forte, tout en remettant de l'avant le recours à la grève et l'organisation des milieux de travail.

Mémoire de luttes

Les articles de cette section réunissent des témoignages sur certaines luttes syndicales marquantes des dernières années. Les textes de Catalina Villegas et de Konrad Lamour nous replongent ainsi dans la grève du syndicat du Vieux-Port, une lutte qui s'inscrit au cœur de la revendication pour une augmentation du salaire minimum à 15 dollars de l'heure. Alors que le premier article dresse le parcours d'une nouvelle militante syndicale, le second revient sur les grands moments qui ont marqué cette lutte syndicale importante.

Louis Rivet-Préfontaine rappelle pour sa part une lutte pour la syndicalisation des travailleuses et des travailleurs dans le secteur privé québécois où le taux de syndicalisation a chuté dans les dernières décennies. Cet article s'intéresse aux stratégies développées dans la campagne de syndicalisation des dépanneurs Couche-Tard pour faire face aux attaques antisyndicales de l'employeur.

Serge Denis nous propose une entrevue avec le syndicaliste Michel Quijada, ex-président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (CCSNO-CSN). En retraçant son parcours syndical, ce texte nous replonge dans l'histoire du syndicalisme québécois tout en exposant les défis des organisations syndicales pour les années à venir. Parmi les pistes d'action, Quijada nous invite à reprendre conscience de la force potentielle du mouvement syndical.

Avenues à explorer

Le syndicalisme fait face à plusieurs défis majeurs ; il doit notamment parvenir à se renouveler et à réinventer son fonctionnement pour pouvoir reprendre un jour l'initiative, tant au plan socioéconomique que politique. Ghislaine Raymond, rappelant que la démocratie est un outil indispensable de la lutte syndicale, souligne que les structures syndicales possèdent des potentialités démocratiques à réinvestir, mais qu'elles peuvent aussi constituer

des freins à la reprise en main de leurs conditions de travail par les travailleuses et les travailleurs, dans un contexte rendu difficile par le néolibéralisme ambiant.

Replongeant dans l'histoire récente des relations nombreuses et parfois tumultueuses entre les mouvements sociaux et le mouvement syndical québécois, Claudelle Cyr met l'accent sur certaines luttes porteuses pour renouveler l'action syndicale et œuvrer à la recomposition des solidarités. Elle appelle à multiplier les espaces de rencontre entre les différents mouvements pour constituer une force en mesure de faire avancer les idées progressistes.

Si les luttes menées par certains syndicats nous autorisent à imaginer de nouvelles pratiques permettant de bâtir un syndicalisme plus combatif, Philippe Boudreau et Rachel Sarasin tentent de comprendre l'émergence de groupes et de réseaux parasyndicaux au Québec et d'éclairer le potentiel de transformation du syndicalisme qu'ils contiennent. Pour ces auteur-e-s, l'action des groupes parasyndicaux revitalise l'action collective. La relation dialectique que ces groupes entretiennent avec les organisations syndicales officielles permet d'étudier des exemples concrets de renouveau syndical. Les pratiques démocratiques et combatives adoptées par ces groupes offrent des pistes d'intérêt pour construire un syndicalisme de transformation sociale.

Yves-Marie Abraham s'intéresse à la crise écologique et à la réponse syndicale face à celle-ci. S'il note que les organisations syndicales se penchent de plus en plus sur cette crise, il s'inquiète néanmoins de voir que l'intérêt syndical ne semble porter que sur la question des changements climatiques et très peu sur la crise écologique globale que nous traversons. Pour l'auteur, l'attachement du syndicalisme à un keynésianisme à saveur écologique a pour conséquence de secondariser la remise en question du système capitaliste. Selon Abraham, « continuer à défendre la nécessité de la croissance, en espérant sauver à la fois l'emploi et la planète, constitue un piège funeste pour le mouvement syndical ».

Finalement, Philippe de Grosbois invite le mouvement syndical à se préoccuper des enjeux politiques autour du numérique, mais surtout à investir les espaces les plus « démocratiques » du réseau Internet. Cet article considère l'appropriation démocratique des communications numériques comme un enjeu stratégique de la lutte plus large pour une reprise de contrôle par les membres de leurs propres structures syndicales.

En conclusion

Comment ramener à l'avant-plan du travail syndical cet horizon indispensable qu'est la constitution d'un mouvement de classe ? Sans prétendre avoir de réponses précises, notre dossier ouvre la voie à l'exploration de cette question. L'analyse des défis contemporains, l'étude comparative du syndicalisme des Amériques, le rappel de luttes inspirantes sont autant de passages obligés pour qui veut réfléchir aux avenues pour sortir le syndicalisme de son marasme et reprendre la voie de l'offensive.

Defis du syndicalisme contemporain



À la recherche du deuxième front !

RENÉ CHAREST¹

Lorsque le résultat des votes d'allégeance syndicale a été dévoilé dans le réseau de la santé et des services sociaux québécois au printemps 2017, moment où on a appris la perte de 22 000 membres du côté de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), plusieurs militantes et militants de cette centrale ont affirmé qu'il s'agissait d'un abandon ou d'un désaveu de la part de la nouvelle génération de syndiqué-e-s à l'égard du deuxième front. Ce qui revient à dire que les jeunes employé-e-s du secteur public ne seraient intéressés qu'à un syndicalisme traditionnel, confiné à la négociation dans le cadre juridique déterminé par les règles en vigueur dans le droit du travail.

La nouvelle génération, dans cette perspective, ne serait plus désireuse de se battre sur les questions liées aux programmes sociaux, au logement ou à l'environnement par exemple. Cette hypothèse tient-elle la route ? Pour en prendre une juste mesure, il faut l'envisager en tenant compte de l'horizon historique et politique sur lequel émerge le deuxième front.

Qu'en est-il en effet de ce deuxième front syndical ? Comment s'est-il développé avec les années ? C'est une question comportant plusieurs déclinaisons à laquelle je chercherai à répondre ici. Le deuxième front, dans ses fondements et sa pratique, est une création spécifique de la CSN qui la distingue des autres centrales et organisations syndicales. Dans l'état actuel des choses et des difficultés énormes qui sont vécues dans cette confédération, plusieurs se demandent si les conditions sont toujours favorables au maintien du deuxième front syndical au Québec. Devrait-on plutôt réfléchir au redéploiement possible de ce deuxième front à partir d'une analyse de classe contemporaine s'inscrivant dans la réalité sociale du Québec d'aujourd'hui ?

Pour répondre correctement à cette question stratégique majeure, je me propose d'analyser les différentes périodes historiques du syndicalisme québécois depuis la lutte du Front commun de 1972 jusqu'à nos jours en tentant de cerner les points de tension de chacune de ces périodes et de dégager la ligne politique dominante. Je distingue ici trois périodes historiques :

- De la grève du Front commun de 1972 aux décrets du Parti québécois en 1983;
- De l'offensive péquiste de 1983 jusqu'au Sommet socioéconomique de 1996;
- De 1996 à nos jours.

1 Organisateur communautaire, militant et chercheur.

La naissance du deuxième front

Dans l'histoire du syndicalisme au Québec, le deuxième front a été un levier important permettant au mouvement syndical de confronter l'État québécois et la classe dominante. La négociation du secteur public en 1972 en est le meilleur exemple. Après une série de défaites importantes, notamment à Thetford Mines et à Murdochville, on préconise du côté de la CSN une radicalisation de la lutte syndicale. Cette radicalisation a été balisée par la politique du deuxième front proposée par Pierre Vadeboncoeur et Marcel Pepin en 1968.

Cette politique repose sur la conviction que le syndicat ne doit pas défendre le travailleur ou la travailleuse uniquement dans le cadre juridique déterminé par les lois du travail. Le syndicat doit tenir compte de tout le milieu de vie de celles et ceux qu'il veut représenter : le logement, le transport en commun, l'école, etc. Cette conception du syndicalisme se conjugue à une orientation politique qui emprunte la voie du socialisme. Le deuxième front s'insère ainsi dans un véritable projet politique d'émancipation sociale.

Suite à l'adoption de cette conception d'ensemble, les conseils centraux, dont celui de Montréal dirigé par Michel Chartrand, ont mis en application les propositions de Marcel Pepin et Pierre Vadeboncoeur, en appuyant la mise en place de comités sur le logement, sur le chômage, etc., ce qui mènera plus tard à la constitution de comités d'action politique (CAP) réunissant, sur une base régionale, des militantes et des militants des trois centrales syndicales québécoises². Plusieurs militants considéraient comme possible et souhaitable la transformation des luttes syndicales en luttes sociales, ce qui se réalisa effectivement en 1972. Mais par-dessus tout, une des raisons importantes expliquant le succès de la lutte dans le cadre de ces négociations est la volonté constante d'unifier les forces syndicales dans le combat. Cette volonté a d'abord été exprimée par les travailleurs et les travailleuses de la base. L'unité syndicale initiée par Marcel Pepin devenait une réalité concrète grâce au travail de masse qui avait été effectué au préalable par les militants et les militantes de gauche. Conjuguant les droits des travailleurs et des travailleuses à l'ensemble des droits sociaux, une autre vertu du deuxième front aura été de favoriser l'unité des travailleurs et des travailleuses à la base en cherchant à transcender les frontières corporatistes.

L'événement du Front commun de 1972

Rappelons les faits : le 11 avril 1972, les employé-e-s du secteur public et parapublic déclenchent une grève générale. La revendication principale est d'obtenir 100 dollars par semaine pour tous les syndiqué-e-s de ces secteurs. Le 20 avril, le gouvernement québécois suspend leur droit de grève et impose un décret. On commence alors à sentir une certaine accalmie. Plusieurs travailleurs

2 La CSN, la FTQ (Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec) et la CEQ (Centrale de l'enseignement du Québec, devenue la Centrale des syndicats du Québec en 2000).

et travailleuses retournent au travail à compter du 22 avril. Le 28 avril, 55 % des syndiqué-e-s approuvent l'initiative d'un mouvement de désobéissance au décret. La majorité est assez mince. Les présidents décident alors de recommander un retour au travail. Mais l'annonce de l'emprisonnement des trois présidents de centrale, Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau, suscite la colère. Ces derniers sont condamnés à un an de prison pour avoir encouragé leurs membres à ne pas respecter les injonctions de la cour. C'est après l'emprisonnement des trois dirigeants syndicaux que la grève des syndiqué-e-s de l'État s'étend partiellement au secteur privé, avec l'occupation de certaines villes, dont Sept-Îles. Cette grève s'est donc transformée, d'une certaine façon, en grève sociale. Le 25 mai, les chefs syndicaux sont libérés et reviennent à la table centrale de négociation. Les syndiqué-e-s obtiennent un salaire de 100 dollars dans un délai de trois ans³.

La création du deuxième front aura été salubre pour le premier front, celui de la négociation des conventions collectives dans un cadre juridique spécifique, puisque la bataille du Front commun de 1972 a été une des plus belles luttes syndicales dans l'histoire du Québec. C'est un événement déterminant dans la transformation



LOUIS LABERGE, MARCEL PEPIN ET YVON CHARBONNEAU

de la classe ouvrière et dans le déplacement d'une partie importante de cette classe vers ce qu'on a appelé par la suite la classe moyenne. Non seulement les travailleurs et les travailleuses du secteur public obtiennent 100 dollars par semaine, mais ils obtiennent aussi la sécurité d'emploi et une indexation des salaires au coût de la vie, laquelle se révélera payante en raison de l'inflation galopante des années suivantes. Cette négociation a aussi été une opération de valorisation professionnelle dans le secteur de la santé, de l'éducation et des services publics dans la mesure où on a permis à ces services publics d'occuper une place plus importante dans la société québécoise.

Bien sûr, cette radicalisation de la lutte au sein de la CSN et cette transformation sur le plan organisationnel et politique ne sont pas faites sans heurts. Le 8 juin 1972, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) est formée à la suite d'une scission au sein de la CSN. Celle-ci perd 30 000 membres, soit près du tiers de son effectif. L'orientation de gauche proposée par Marcel Pepin et les conseils centraux ne plaît pas à plusieurs membres de l'exécutif de la CSN et à certains secteurs de la centrale, notamment ceux des mines et de la construction. J'ai eu l'occasion d'entendre un jour un vieux membre de la CSD qui me confiait :

3 On pourra consulter les sites suivants pour plus d'informations :
www.lignedutemps.org/#evenement/31/1972_front_commun_intersyndical et
<http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/2457.html>.

« Dans les années 60, on nous disait que l'ennemi principal, c'était John Mansville, et quelques années après, on disait que c'était le gouvernement québécois et qu'il fallait faire le socialisme. On ne comprenait plus rien ». En dépit de la grogne, la CSN a réussi à maintenir le cap sur une pratique de syndicalisme de combat en conjuguant le premier et le deuxième front pendant plusieurs années.

On peut parler de cette période comme d'un âge d'or dans la tradition du syndicalisme de combat au Québec. Il s'agit d'une séquence historique durant laquelle les lignes politiques, sociales et syndicales, autant du côté de la direction des centrales, que du côté de leurs bases, ont convergé et se sont rencontrées dans une mobilisation qui est passée à l'histoire. Ce sont des moments exceptionnels dans l'histoire de la lutte des classes. Mais il ne faut pas penser que le pouvoir politique et économique allait pour autant succomber à une autre défaite de cette importance. L'histoire connaît en effet une bifurcation peu après. Le pouvoir politique et économique comprend qu'il ne peut laisser se consolider davantage une telle mobilisation politique, sociale et syndicale.

Années 1980 : l'autonomie du deuxième front

Les capitalistes devaient donc trouver une manière de détourner le mouvement ouvrier de ses aspirations légitimes. Dans le secteur public, les décrets de 1983, la création des services essentiels, l'adoption de lois spéciales, les sommets socioéconomiques, etc., ont considérablement affaibli le mouvement syndical. Dans le secteur privé, les délocalisations, la sous-traitance, la multiplication du travail atypique, les clauses de disparité de traitement (dites clauses orphelines), la participation des travailleurs à la gestion, etc., ont de même miné l'ardeur des travailleuses et des travailleurs.

Les thèmes des grandes manifestations syndicales du début des années 1980 signalent le caractère défensif des luttes menées dans un contexte de crise économique très sévère. On s'attaque à plusieurs problèmes liés aux politiques fédérales et provinciales qui délaissent les programmes de soutien aux travailleurs et aux travailleuses et qui commencent à sabrer la santé et l'éducation. Le sommet de cette contre-offensive est atteint par le gouvernement du Parti québécois, en 1983. Un an avant l'échéance des conventions collectives, celui-ci fixe par décrets les conditions de travail des travailleurs et des travailleuses du secteur public et parapublic pour les trois prochaines années. Le gouvernement péquiste impose également des diminutions salariales de 20 % pour trois mois, une augmentation de la tâche dans le secteur de l'éducation et de la santé, des modifications aux régimes de retraite et la suppression du droit de grève.

Dans le contexte d'une telle offensive patronale, on aurait pu s'attendre à une volonté du mouvement syndical de rassembler les forces syndicales et populaires, mais c'est tout le contraire qui se déroule. Une sorte d'éloignement entre le premier front, celui de la négociation, et le second front, celui des conditions de vie, se manifeste sur le plan pratique et théorique. Le deuxième front devient en quelque sorte relativement autonome dans ses liens avec le mouvement syndical.

Pensons ici au secteur des sans-emploi, à l'éducation populaire et à la défense des locataires. Une distance se crée, plusieurs luttes populaires se détachent des luttes ouvrières proprement dites. Il faut aussi comprendre que le mouvement populaire et communautaire cherche à se détacher de la conception habituelle de la lutte de classes. Les luttes sociales sont davantage prises en charge par différents groupes sectoriels qui ne se reconnaissent plus vraiment dans la perspective globale et totalisante du projet socialiste. Dans sa thèse de doctorat, Philippe Boudreau explique que le mouvement populaire est marqué par une forme de recentrage des organismes sur leur mission spécifique, qu'il cherche à stabiliser ses assises et à les ancrer dans l'avenir. Alors que le mouvement syndical connaît des difficultés, le mouvement populaire et communautaire s'en tire mieux puisque le développement des organismes qui le constituent est encouragé par les pouvoirs publics. Par ailleurs, note-t-il : « Dans le contexte, et toutes proportions gardées, la puissance du rayonnement du mouvement des femmes – incluant l'impact idéologique du féminisme sur la société québécoise – ne cesse d'étonner⁴ ».

Philippe Boudreau a raison de souligner l'effervescence du mouvement féministe dans les années 1980. Trop souvent on a qualifié ces années de période de transition, de traversée du désert, d'années d'hiver. Certes, sur le plan des luttes économiques, le mouvement syndical a connu des reculs, mais l'émergence du mouvement féministe a permis de transformer la société québécoise sur des bases plus égalitaires et a influencé positivement le mouvement syndical tout autant.

Dans certains secteurs, on note bien entendu une vitalité sur le plan de la mobilisation. Mais de manière générale, on assiste à une stratégie de stabilisation des mouvements. Autrement dit, on s'inscrit dans une logique de reproduction et de conservation des mouvements, souvent adoptée lorsque le capitalisme est à l'offensive. Le nombre des luttes syndicales et l'intensité de ces luttes diminuent d'une manière importante.

Dans le mouvement populaire, les luttes spécifiques se présentent de plus en plus comme des luttes intersectorielles. On ne parle plus d'affrontement global dans une perspective de lutte de classes, mais d'alliance de classes entre les différentes composantes qui la composent. Face à l'État, un nouveau compromis se dessine qui implique une partie des mouvements sociaux et syndicaux.

Années 1990 : l'institutionnalisation du deuxième front ?

Au cours des années 1990, de nombreux débats et des points de tension importants vont surgir dans le mouvement syndical en général et à la CSN en particulier. Un de ces enjeux concerne la proposition d'intégrer l'économie

4 Philippe Boudreau, *La politisation comme composante active de l'évolution de la culture mouvementiste : étude du rapport à l'action politique de trois mouvements sociaux québécois, 1980-2009*, thèse de doctorat, École d'études politiques, Université d'Ottawa, 2015.

sociale dans le projet politique pour la société québécoise conçu et porté par l'appareil de la CSN, c'est-à-dire ses dirigeants et les intellectuels organiques de la centrale à cette époque.

L'affaiblissement de la société salariale et les défis que cela implique en ce qui concerne la protection sociale des travailleurs et des travailleuses du Québec sont énormes. La classe moyenne qui s'était considérablement élargie durant les années 1970 risque de s'affaiblir d'une manière importante. On favorise donc du côté de la CSN de nouveaux modes d'intervention de l'État québécois. On parle d'établir un partenariat avec l'État dans lequel les groupes sociaux et syndicaux apporteraient une contribution originale sur les questions relatives à l'emploi, aux problèmes d'insertion et de recomposition des liens sociaux⁵. Des sociologues comme Jean-Louis Laville⁶ évoquent même l'hypothèse d'un nouveau contrat social.

Ce débat sur l'économie sociale a traversé tous les groupes sociaux et syndicaux du Québec au milieu des années 1990. À la CSN, ce débat s'est déroulé d'une manière houleuse puisque ses dirigeants et intellectuels organiques l'ont mené d'une manière assez souvent dogmatique dans la mesure où les opposants au projet d'économie sociale étaient amalgamés aux nostalgiques des années 1970. Comme si les opposants et les opposantes n'avaient pas compris les transformations sociales en cours et qu'on ne pouvait plus compter sur l'État comme avant. Comme le disait François Lamarche en 2001, « il nous semble qu'il ne faut pas s'accrocher à l'intervention étatique, qui, au Québec, a fait les beaux jours de la Révolution tranquille⁷ ».

Il faudrait donc tenir pour acquis l'affaiblissement de l'État social quitte à combler certains vides provoqués par cet affaiblissement. Le projet d'économie sociale constitue, dans cette optique, une piste de solution à la crise du syndicalisme qui cherche une voie pour répondre à l'affaiblissement de la société salariale et de l'État social. Le syndicalisme peut, selon l'économie sociale, apporter un support à une infrastructure sociale défaillante (à travers les garderies, le soutien à domicile, la formation à l'emploi) et gérer différents modes d'intervention sociale en partenariat avec l'État québécois.

La CSN avait raison de tenter de se mettre à jour en ce qui concerne la conjoncture économique et l'affaiblissement de la société salariale. Mais le débat aurait pu s'effectuer autrement. Par exemple, au lieu de vouloir combler les vides laissés par le retrait de l'État social, on aurait pu mener une lutte contre cet affaiblissement en exigeant un redressement de la situation. Au lieu de vouloir à tout prix revaloriser le travail, on aurait pu mettre en place un chantier de

5 François Lamarche, « À propos du modèle québécois d'économie sociale », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, n° 2, 1997.

6 Bernard Eme, Jean-Louis Laville, Daniel Mothé, Bernard Perret et Guy Roustang, *Vers un nouveau contrat social*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996.

7 Lamarche, *op. cit.*

réflexion sur le revenu minimum garanti et le distinguer du travail comme le préconisait Michel Chartrand à l'époque.

Si on considère la manière précipitée avec laquelle on a tenté de résoudre le débat sur la question du revenu minimum garanti, on réalise que les positions qui auraient pu être antagoniques avec celles de l'État québécois ont été évincées d'emblée. Lors du congrès de 1995, un rapport sur le revenu minimum garanti explique que l'évaluation de celui-ci devra porter sur le réalisme du projet en regard des obstacles d'ordre politique, financier et culturel et prendre aussi en compte les conséquences sociales et économiques qui découleraient de son implantation. En somme, on ne peut abandonner la valeur travail et on ne peut pas se mesurer à l'État comme on l'avait fait auparavant puisque le mouvement syndical risquerait son avenir.

Sommet socioéconomique de 1996 : un front de concertation

On aura peut-être remarqué dans la lecture historique effectuée ici que la pratique syndicale de la CSN s'est transformée d'une manière importante. La conjoncture politique marquée par une offensive capitaliste contre les classes populaires et la classe moyenne force le mouvement syndical à élargir ses horizons afin de se maintenir dans la mêlée. La stratégie globale du mouvement syndical, et en particulier de la CSN, a été de favoriser une conciliation avec l'État, contrairement à la position adoptée au cours des années 1970. Le Sommet socioéconomique aura été le théâtre de cette négociation sur le plan économique et politique. Le risque de négocier sans véritable rapport de force était énorme et, on le verra, les résultats du Sommet ont été plutôt négatifs. Ici encore, rappelons les faits : à la demande de la CSN, au lendemain du référendum, en 1996, le premier ministre Bouchard annonce la tenue d'un sommet socioéconomique. Celui-ci s'amorce par la tenue de la Conférence sur le devenir social et économique du Québec les 18, 19 et 20 mars 1996. Elle sera suivie par la mise en place de deux chantiers : l'un sur l'économie et l'emploi, l'autre sur les grandes réformes gouvernementales. Le tout se terminera par le Sommet d'octobre 1996. La militante Ghislaine Raymond, qui a écrit un livre sur le sujet, propose une conclusion négative sur ce sommet :

Plutôt que d'exercer les mandats de grève qui leur sont confiés, les centrales prennent le chemin des concessions unilatérales et du « partenariat social ». Elles développent donc une contreproposition qui sera la base du règlement final de mars 1997. De ce fait, elles permettent une coupe sans remplacement de 15 000 postes en santé, en éducation et dans la fonction publique. Elles favorisent le départ à la retraite de quelque 13 000 salariéEs de l'État [...] Cette négociation se fait sur la base d'une obligation de résultats et sous la menace d'une loi spéciale⁸.

8 Ghislaine Raymond, *Le « partenariat social ». Sommet socio-économique de 1996, syndicats et groupes populaires*, Ville Mont-Royal, M éditeur, 2013, p. 144-145.

En ce qui concerne le groupe de travail sur l'économie sociale, la direction de la CSN ainsi que plusieurs intellectuels de la centrale ou de certaines universités ont poursuivi leur réflexion sur le plan théorique et organisationnel afin d'en faire un enjeu politique prioritaire au Québec. On a favorisé la mise en place d'outils collectifs comme Fondation pour entreprendre des projets d'innovation et d'insertion sociale. Cette pratique s'est d'ailleurs insérée dans la stratégie du deuxième front puisqu'une bonne partie des militantes et militants des conseils centraux, à Montréal et en région, ont mis la main à la pâte pour encourager le chantier d'économie sociale. Les officières et officiers des conseils centraux ont, de leur côté, siégé pendant longtemps sur des postes des conseils régionaux de développement ainsi que dans les conseils locaux coordonnés par des instances de l'État québécois.

L'émergence de l'alternative politique de gauche

Dans les officines de ces mêmes conseils centraux et surtout dans la région de Montréal, une pratique différente s'est toutefois développée, qu'on appelait alors l'alternative de gauche. Dans un premier temps, le Conseil central de Montréal, devenu le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), renouant avec sa propre histoire, décide de jouer un rôle d'intercesseur entre les différentes factions de la gauche au Québec et de travailler à son unification. Ce qui a été réussi en bonne partie grâce à la création de l'Union des forces progressistes. Le CCMM joue un rôle important dans la campagne électorale de Paul Cliche et au cours des campagnes successives d'Amir Khadir jusqu'à son élection pour la première fois en décembre 2008. Par ailleurs, il a joué un rôle majeur dans la création d'un nouveau parti politique de gauche en 2006, Québec solidaire. Ce parti est le résultat de la fusion de l'Union des forces progressistes et d'Option citoyenne. Par la suite, bien que le Conseil central de Montréal ait maintenu une position en faveur de Québec solidaire, il n'a pas investi davantage le terrain politique de gauche. Pourquoi ? On peut penser qu'il existe une certaine pudeur dans les organisations syndicales, de même que dans plusieurs mouvements sociaux au Québec, sur le fait d'investir le champ politique sur une base partisane. Cette réalité a fait en sorte que le deuxième front est devenu autonome en raison d'une sorte de louvoiement à la fois des organisations syndicales sympathiques à l'action politique, mais aussi de Québec solidaire qui a toujours hésité à s'allier d'une manière organique avec ces organisations.

Conclusion

Le deuxième front aujourd'hui

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Sur la base du rappel historique proposé dans cet article, on peut dégager les conclusions suivantes.

- Depuis vingt ans, le deuxième front n'a pas su insuffler un degré de combativité suffisant au premier front pour qu'il puisse faire des gains appréciables. Si l'on se réfère à la négociation du secteur public, un des socles sur lequel repose la

pratique de la CSN, on ne peut qu'observer une succession de défaites depuis le Sommet socioéconomique de 1996. La situation est similaire en ce qui concerne la bataille contre l'austérité. Une entente rapide est ainsi conclue dans la négociation du secteur public pour faire place à l'équité salariale en 2003. En 2004, la direction de la centrale, après avoir mobilisé les membres et la population contre le projet de réingénierie, renonce à la grève sociale prétextant que la FTQ ne voulait pas la faire. En 2005, les travailleurs et les travailleuses subissent un décret honteux dans le cadre de la négociation du secteur public et le mouvement syndical est incapable d'y répondre. En 2010, on s'entend sur une négociation à rabais sous prétexte que nous avons récupéré le droit de négociation. Mieux valait une entente faible que pas d'entente du tout semble-t-il. En 2012, les directions des centrales, dont la CSN, cherchent à jouer les médiateurs lors de la grève étudiante et promettent la paix sociale. Les étudiants et les étudiantes rejettent cette proposition d'entente à plate couture. Et la dernière entente dans le secteur public conclue en 2015 a causé un tumulte important au sein de la centrale puisque la Fédération de la santé et des services sociaux ne l'a pas appuyée.

- Le travail intersyndical inhérent au deuxième front qui avait été un levier important de la mobilisation de 1972 s'est affaibli considérablement avec les années. On a pu le voir lors de la mobilisation générale contre le projet d'austérité du gouvernement libéral. Par ailleurs, il s'est complètement disloqué au moment de la campagne de maraudage de 2017 dans le réseau de la santé et des services sociaux.
- Le projet d'économie sociale n'a pas su tenir ses promesses d'il y a 20 ans. Bien que les chantiers d'économie sociale aient généré des milliers d'emplois et de nombreux projets en insertion sociale, on peut dire aujourd'hui que l'économie sociale n'a pas rempli ses promesses sur le plan idéologique et politique, comme option au secteur privé et comme paradigme pour un nouveau contrat social. Et les compressions budgétaires du gouvernement libéral dans toutes les structures régionales comme les conférences régionales des élus sont peut-être en train d'achever ces chantiers.
- Somme toute, ce qui a été souvent méprisé et décrié dans les appareils syndicaux demeure aujourd'hui ce qui reste de plus vivant et prometteur : l'alternative politique de gauche. Comme je l'ai mentionné plus haut, le champ politique de gauche avec Québec solidaire s'est consolidé depuis ses débuts. Mais il n'y a pas eu de véritable dialogue stratégique entre ce parti et les différentes composantes du mouvement syndical qui lui est sympathique. Est-il possible d'envisager une possibilité de rapprochement ?

Un nouveau deuxième front ?

Problème conjoncturel ou problème structurel ? La CSN n'a pas réussi à proposer un véritable projet de transformation sociale qui aurait pu inspirer les jeunes travailleurs et travailleuses comme ceux et celles qui interviennent dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Cette frange de jeunes disposant d'un capital symbolique fort, mais d'un capital économique plutôt faible, étant souvent surendettée, a peut-être une idée différente de ce que pourrait être la pratique syndicale aujourd'hui.

Il serait pertinent de comprendre leur conception du travail. Car on travaille pour les autres et aussi avec les autres. En ce sens, le syndicalisme d'aujourd'hui doit prendre en compte la recomposition de l'organisation du travail. Il est temps d'en finir avec le vieux contrat syndical-patronal qui stipule que le droit de gérance appartient aux patrons et que les syndicats doivent défendre leurs membres dans le cadre restreint des conditions économiques et sociales. La souffrance au travail causée par l'incapacité des travailleurs et des travailleuses de s'émanciper sur le plan professionnel doit être une préoccupation importante des organisations syndicales. Celles-ci doivent aussi favoriser l'émancipation des citoyens et des citoyennes auxquels on accorde un support social. On ne peut abandonner ces tâches aux gestionnaires néolibéraux. L'organisation du travail doit devenir un enjeu démocratique dans les organisations syndicales dans une perspective d'appropriation démocratique des services publics.

Contribuer à faire émerger cet agir commun politique dans le travail salarié exploité et aliéné reste un axe de la lutte contre le nouveau management modernisé, qui détruit encore plus intimement la dimension morale et collective du travail en transformant les subjectivités de l'intérieur⁹.

Transformer le travail dans une perspective démocratique. C'est là, il me semble, un enjeu important du renouvellement syndical. C'est sûrement à partir d'un enjeu de la sorte que nous pouvons proposer un projet de syndicalisme à la mesure des attentes des nouveaux travailleurs et travailleuses.

9 Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014.

Limites et obligations de l'intervention syndicale dans le domaine de la finance

IAN MACDONALD ET MATHIEU DUPUIS¹

La problématique du rôle des syndicats dans le domaine de la finance, sur les marchés des capitaux et sur la gouvernance des entreprises est au programme des mouvements syndicaux nord-américains depuis les années 1970, quand des syndicats ont commencé à participer de façon plus importante aux décisions des conseils d'administration paritaires des fonds de pension collectifs². Le présent article examine de façon critique la tentative, peut-être la plus ambitieuse de la part d'un mouvement syndical, de modeler les relations entre les entreprises et la finance à l'avantage des travailleurs et des travailleuses : le Fonds de solidarité de la FTQ (FSFTQ)³. Nous cherchons à comprendre les tensions et les contradictions qui traversent une institution à la frontière de la finance et du syndicalisme.

Créé au début des années 1980 comme une réponse aux fermetures d'usines et aux mises à pied massives, le FSFTQ est un fonds commun de placement contrôlé par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Il détient 12 milliards d'actifs dont 40 % sont investis dans les marchés financiers et 60 % sous la forme de prêts ou d'investissements minoritaires dans de petites et moyennes entreprises (PME) à capital privé situées au Québec. Alors que la souscription au Fonds est ouverte au public, des membres actionnaires issus de syndicats locaux possèdent la majorité des actions. Les décisions d'investissement du Fonds sont prises par un conseil d'administration composé majoritairement de représentants et représentantes

1 Respectivement professeur en relations du travail à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal et professeur en relations du travail à la TÉLUQ. Les auteurs sont affiliés au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT).

2 Joseph Blasi et Douglas Kruse, *The New Owners. The Mass Emergence of Employee Ownership in Public Companies and What It Means for American Business*, New York, Harper Business, 1991; Richard Minns, « The social ownership of capital », *New Left Review*, vol. 219, n° 42, 1996; Isla Carmichael, *Pension Power. Unions, Pension Funds, and Social Investment in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2005; Tessa Hebb et Larry Beeferman, « Can private pension funds be socially responsible ? The US experience », *Journal of Comparative Social Welfare*, vol. 25, n° 2, 1996, p. 109-117; Michael McCarthy, *Dismantling Solidarity. Capitalist Politics and American Pensions since the New Deal*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 2017.

3 Cet article se fonde sur une analyse historique et sur des sources qualitatives (entretiens semi-dirigés, documents de sources secondaires, statistiques).

des syndicats; les autres membres sont des indépendants élus par les actionnaires. Le Fonds a été mis sur pied par la plus grande centrale syndicale du Québec, la FTQ, et reste toujours sous son contrôle. La loi qui a créé le Fonds lui confie une mission autant financière que sociale. Ses investissements doivent favoriser la protection et la création de l'emploi au Québec, soutenir le développement économique de régions dites défavorisées, encourager l'épargne-retraite et la littératie financière auprès des travailleuses et des travailleurs. Ces objectifs sont associés à la recherche de rendements et de profits raisonnables. Le Fonds jouit d'une importante marge de manœuvre quant aux moyens pour atteindre ses buts et concilier ses mandats financiers et sociaux.

Dans cet article, nous cherchons à comprendre comment le FSFTQ concilie ses mandats et à évaluer la contribution d'un fonds syndical au pouvoir syndical. Nous avons l'intention de cerner les limites et les obligations relatives à ce type de projet. Plutôt qu'un prolongement du pouvoir syndical dans le domaine de la finance, nous considérons le FSFTQ comme un projet de classe contradictoire dans le sens où il fait siens des logiques et des intérêts économiques opposés, mais reste une institution officiellement liée à des syndiqué-e-s et à des directions syndicales. Notre recherche démontre que des intérêts conflictuels s'affrontent au sein du Fonds, entre le Fonds et les syndicats locaux, entre le Fonds et ses affiliés. Organisation qui cherche à la fois à réaliser des profits « raisonnables » et à atteindre des objectifs sociaux plus larges, le FSFTQ voit sa structure de gouvernance et ses pratiques institutionnelles qui tentent de préserver sa dimension syndicale traversées par ces contradictions.

Dans le monde anglophone, l'analyse du Fonds le présente comme une innovation qui privilégie la dimension « sociale » au détriment de logiques capitalistes⁴. Cette analyse reproduit le discours québécois dominant et exclut les lectures radicales que l'on retrouve dans la littérature francophone et qui soulignent les contradictions inhérentes à un fonds syndical, contradictions liées à la logique de la rentabilité, aux impératifs du maintien de l'emploi et aux limites du partenariat⁵. Notre étude remet en cause la représentation dominante et fait une évaluation critique des pratiques du Fonds et des relations qu'il entretient avec les milieux de travail syndiqués. Intervenir sur le terrain du capital au nom des travailleurs et des travailleuses soulève d'importantes questions sur la nature des contraintes et des forces à l'œuvre. Ces forces sont associées à la nature du capital qui se structure implicitement comme une relation de pouvoir de classe socialement déterminée. Comme capital, le Fonds doit prendre en compte des processus de production, des échelles salariales et des relations de travail

4 Erik Olin Wright, *Envisioning Real Utopias*, Londres, Verso, 2010; McCarthy, *op. cit.*

5 Louis Gill, « Partenariat social et actionnariat ouvrier. Du rachat d'entreprises au "fonds de solidarité" », *Interventions économiques pour une alternative sociale*, n° 14-15, 1985, p. 261-272; Jean-Marc Pottier, *Du combat au partenariat: interventions critiques sur le syndicalisme québécois*, Québec, Nota bene, 1998.

qui soutiennent un profit et un rendement suffisants pour assurer sa viabilité dans un environnement économique nord-américain mondialisé, financiarisé et largement non syndiqué. Ces contraintes ne peuvent être assouplies qu'en favorisant le pouvoir des travailleurs et travailleuses, en abaissant les taux de profit et en effectuant un investissement suffisant pour soutenir l'emploi. Nous voulons savoir si l'introduction de stratégies syndicales dans le domaine de la finance peut permettre l'intrusion de logiques capitalistes dans les pouvoirs et les pratiques des syndicats. Comment un investisseur syndical peut-il à la fois représenter des travailleurs et des travailleuses et être un partenaire de l'entreprise privée ? Comment arrive-t-il à concilier ces différents intérêts ?

Cet article retrace d'abord les origines historiques du Fonds et explique sa structure interne unique et ses pratiques institutionnelles à partir de la vision de ses fondateurs et du contexte économique-politique de sa formation. Il examine ensuite les innovations sociales formelles et informelles créées pour assurer un contrôle syndical sur l'investissement et pour que celui-ci favorise les travailleurs. La troisième partie présente quelques réflexions sur la manière dont l'aventure du Fonds peut éclairer les débats nord-américains sur les organisations syndicales qui cherchent à contrôler davantage l'épargne des travailleuses et des travailleurs et ainsi faire progresser leurs propres intérêts.

Gérer la crise capitaliste : la FTQ et la quête du plein emploi

L'idée de créer le Fonds de solidarité a vu le jour à la suite de l'importante crise qui a touché le Québec et le Canada au début des années 1980. Lorsque la Banque centrale du Canada a relevé ses taux d'intérêt pour les adapter à ceux de la Réserve fédérale américaine en 1979, le gouvernement québécois a répondu par des mesures d'austérité brutales (une réduction de 20 % de la rémunération des employé-e-s de l'État en 1981-1982), même si le taux chômage oscillait autour de 14 %⁶. Des taux d'intérêt de plus de 16 % ont ralenti la construction résidentielle. La crise a rapidement touché deux secteurs très syndiqués – le manufacturier et la construction – où la FTQ était bien représentée.

Le Fonds de solidarité fut conçu comme une réponse à cette crise, alors que s'opérait une réorientation politique du mouvement syndical. Au cours des années 1970, les syndicats affiliés à la FTQ dans l'industrie lourde et manufacturière avaient alerté la centrale et demandé qu'elle agisse contre les fermetures d'usines et les mises à pied massives. Le service de la recherche intervenait alors à la pièce, mais avait peu de moyens à sa disposition et peu d'influence sur la politique gouvernementale. En 1976, l'élection du Parti québécois (PQ), d'orientation sociale-démocrate, a favorisé une approche plus corporatiste, et une série de sommets « socioéconomiques » a réuni gouvernement, entreprises et syndicats, ces deux derniers à titre de « partenaires

6 Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, nouvelle édition augmentée, Montréal, Boréal, 1989.

socioéconomiques ». Durant le sommet de 1982, le gouvernement, à l'initiative de la FTQ, a mis sur pied une société de développement immobilier tripartite (Corvée Habitation) dans le but de stimuler le secteur de l'immobilier par un financement provenant de différents niveaux de gouvernement (par des crédits de taxes), des banques et des travailleurs de la construction eux-mêmes. C'est ce modèle que la centrale a voulu développer et appliquer au secteur industriel : une gouvernance tripartite pour faire baisser le coût du capital dans des secteurs précis au moyen d'avantages fiscaux liés à l'épargne retraite et ainsi soutenir l'investissement privé et la croissance de l'emploi.

Certains des plus grands syndicats de la FTQ étaient alors affiliés à des syndicats internationaux américains. Les membres qui assistaient à des congrès syndicaux internationaux étaient très au fait de la crise touchant la *Rust Belt* américaine⁷ et des solutions proposées par leurs consœurs et confrères des États-Unis. Par exemple, on a examiné le modèle du *Employee Share Ownership Plan* (ESOP – Plan d'acquisition d'actions par les employé-e-s), de plus en plus populaire dans les secteurs syndiqués et non syndiqués aux États-Unis. On l'a rejeté pour éviter que les travailleuses et les travailleurs n'investissent leur épargne retraite dans leur propre emploi dans une période de rapide restructuration industrielle. Une expérience traumatisante de propriété et de gestion ouvrières d'une usine de textile (Tricofil) a convaincu la direction de la FTQ de ne pas remplacer la propriété privée par des coopératives de travail. Farouchement acquis à la social-démocratie, le mouvement syndical québécois s'est naturellement tourné vers la Suède pour s'inspirer de ses innovations politiques. Au début des années 1980, une délégation de la FTQ est allée étudier les fonds de travailleuses et travailleurs suédois, une stratégie syndicale beaucoup plus ambitieuse de socialisation de la propriété du capital. Finalement, les représentantes et représentants patronaux se sont opposés à la création d'un fonds tripartite de ré-industrialisation. La FTQ aurait donné son accord aux réductions salariales de 20 % des employé-e-s de l'État si l'épargne publique était dirigée vers un tel fonds. Finalement, la FTQ a mis sur pied son propre fonds financé par des travailleurs qui auraient droit à des crédits d'impôt supplémentaires s'ils souscrivaient à un régime enregistré d'épargne retraite (REER) du FSFTQ. À l'origine, la centrale voulait que les contributions soient déduites à la source des revenus des travailleurs et travailleuses, comme les cotisations syndicales, mais cette proposition a été abandonnée à la dernière minute en raison de l'opposition du Parti libéral. Pour écrire la loi qui allait créer le Fonds, les avocats et avocates du gouvernement ont demandé à la centrale si elle connaissait une loi de ce type dont ils pourraient s'inspirer. Il n'y en avait pas.

7 NdR : La *Rust Belt* (la « ceinture de la rouille ») est le surnom d'une région des États-Unis caractérisée par l'industrie lourde; elle s'étend de Chicago jusqu'aux côtes atlantiques, longe les Grands Lacs et couvre une partie du nord-est du pays (Wikipedia).

Pour cet exercice « d'innovation pure⁸ », le mouvement syndical a pu s'inspirer d'une forte culture d'entrepreneuriat social et de finance coopérative enracinée dans la communauté francophone de la petite entreprise. La FTQ a trouvé dans ce secteur l'expertise nécessaire au démarrage du Fonds, dont l'aide d'une agence gouvernementale responsable de la promotion de l'économie coopérative (la Société de développement des coopératives). Le soutien du PQ au Fonds relevait autant de sa volonté de détacher l'économie québécoise de la finance anglo-saxonne que du besoin de rallier une partie du mouvement syndical dans un contexte d'austérité et de conflits de classe majeurs. Pour la direction syndicale, le Fonds constituait un outil dans la lutte pour le plein emploi à partir duquel le mouvement syndical serait en mesure de mettre de l'avant son objectif de démocratisation de l'économie. En d'autres termes, le Fonds n'était pas un outil de démocratisation des milieux de travail. On cherchait plutôt à assumer une responsabilité collective face aux problèmes de l'emploi, à répondre aux demandes pressantes de syndicats affiliés, à « sauver les meubles » et à restaurer le rapport de force avec les employeurs : « Si les capitalistes [...] ne veulent pas marcher, nous autres on peut se substituer à eux [...] S'ils veulent fermer les *shops*, on est capable d'en ouvrir, donc de créer un rapport de force. C'était quand même dans un schéma de rapport de force que ça été conçu⁹ ». La proposition de lancer le Fonds a été adoptée au congrès de 1983, avec, en parallèle, des demandes à l'État d'assurer le plein emploi, de faire la promotion de l'équité salariale et de la réduction du temps de travail sans perte salariale.

La décision de créer le Fonds a été contestée à l'intérieur de la FTQ et condamnée par la centrale rivale, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), bien que cette dernière ait créé son propre fonds, Fondaction, en 1996. Le soutien le plus fort au sein de la FTQ a été celui des Métallos et des syndicats de la construction, des affiliés puissants et durement touchés par les fermetures d'usines et le chômage. La section québécoise des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) a accepté le projet après un débat houleux de sept heures¹⁰. L'opposition est venue des syndiqué-e-s du secteur public, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), et de la gauche, bien représentée au sein des employé-e-s de la centrale et fortement en désaccord avec l'idée du Fonds. La distinction politique entre la gauche et la droite ne se fondait pas sur l'idée du plein emploi comme un but à atteindre, mais bien sur la question de savoir si la responsabilité du plein emploi incombait à l'État ou aux partenaires « socioéconomiques ». La décision de la FTQ de créer son propre fonds a été perçue comme une défaite de la gauche puisqu'elle exprimait un revirement de position de la centrale et l'acceptation d'une nouvelle approche

8 Entrevue n° 3.

9 Entrevue n° 4.

10 Louis Fournier, *SOLIDARITÉ INC. Un nouveau syndicalisme créateur d'emploi*, Montréal, Québec Amérique, 1991, p. 61.

de « partenariat », tant sur le plan politique que dans les milieux de travail. Le maintien de l'emploi supplantait maintenant l'amélioration des salaires et des conditions de travail. La centrale syndicale avait adopté 10 ans auparavant un programme qui dénonçait l'aide de l'État aux entreprises. Elle y voyait alors une solution factice aux problèmes du chômage et avait demandé à l'État la collectivisation de l'épargne et le contrôle public des ressources de la province. Cette centrale demandait maintenant à devenir un partenaire de l'entreprise privée grâce à un capital recueilli auprès de la population québécoise.

Obligations et contradictions d'un fonds syndical

Les caractéristiques les plus innovantes du FSFTQ ont émergé d'un processus d'apprentissage alors que ses fondateurs se sont retrouvés aux prises avec différentes obligations et contradictions. Trois innovations retiennent l'attention : le réseau des responsables locaux (RL), le bilan social et la formation économique. Le Fonds est tenaillé entre des intérêts financiers et son identité proprement syndicale. Comme nous le montrons dans cette section, ces trois éléments ont permis, avec plus ou moins de succès, de faire face à ces contradictions internes.

Le réseau des responsables locaux

Pour maintenir son caractère syndical, le Fonds a un réseau de « représentants et représentantes » bénévoles. En effet, le réseau des RL se compose de volontaires sur les lieux de travail syndiqués à raison d'une ou un représentant pour 50 travailleuses et travailleurs. La tâche principale des RL, en l'absence d'un prélèvement automatique à la source, consiste à convaincre les travailleuses et travailleurs syndiqués d'investir dans le Fonds. En conséquence, les RL sont devenus les principaux agents par lesquels les membres syndiqués et les syndicats peuvent influencer et structurer les décisions d'investissement du Fonds. Ils constituent l'ossature du Fonds, garantissent le succès de l'institution et font en sorte que cet outil qui autrement plongerait dans une logique purement financière demeure sous contrôle syndical. Ils endossent les valeurs syndicales et sont, en quelque sorte, des « actionnaires militants ». L'utilisation du Fonds comme levier



syndical les intéresse plus que les rendements et la maximisation stricte du profit. Leur influence sur le Fonds s'exerce de manière formelle et informelle.

Environ 60 % des actions du Fonds sont détenues par des syndiqué-e-s. Malgré les procurations, les RL mobilisent moins de 10 % des actionnaires à chaque réunion annuelle¹¹. Pour exercer une influence syndicale sur le FSFTQ – et pour s'assurer qu'une majorité des sièges du conseil d'administration soit détenue par des syndicalistes –, la FTQ doit entretenir et mobiliser ce réseau. Puisque la participation des actionnaires aux décisions de gouvernance du Fonds est particulièrement faible, la mobilisation des RL suffit à préserver le contrôle syndical sur l'institution. Les RL se réunissent plusieurs fois par année et reçoivent des libérations syndicales. Ces réunions régionales et locales sont organisées par des employé-e-s du Fonds secondés par des syndicats affiliés (Unifor, les syndicats de la construction et le SCFP étant les mieux structurés). Ainsi, on maintient un lien entre les priorités et les intérêts des affiliés et les actionnaires du Fonds. Pendant ces réunions, on soulève les contradictions entre les décisions d'investissement et les intérêts syndicaux, et on exerce des pressions sur les dirigeants du Fonds pour qu'ils interviennent auprès d'employeurs où il y a des conflits de travail. Cela se fait de façon informelle : « S'il y avait des décisions qui allaient à l'encontre des travailleurs, qui ne font pas notre affaire, ça sauterait rapidement, très rapidement, comme ça¹² ». Comme les RL permettent au Fonds de recueillir beaucoup de cotisations, ils contrôlent « la champlure » de l'argent; c'est pour cette raison que le FSFTQ doit préserver sa réputation auprès des syndicalistes.

Le bilan social

On appelle bilan social les rapports produits après chaque visite d'un lieu de travail. Le bilan social accompagne le bilan financier que reçoit l'exécutif du Fonds avant tout investissement. Il s'agit d'un élément capital pour concilier les obligations financières du Fonds et son profil « social ». Long d'au plus 15 pages, ce bilan est confidentiel. Il peut arriver que le Fonds exerce certaines pressions sur le syndicat local et la direction pour que ces derniers règlent des conflits, en particulier les griefs. Le Fonds peut aussi préparer une liste de recommandations et donner à la direction 2 à 4 semaines pour améliorer ses pratiques et ses standards avant toute décision d'investissement. Les arguments en faveur de l'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail ainsi que de la communication avec les salarié-e-s sont généralement liés à des enjeux de productivité et de performances économiques. Les représentants et les représentantes du FSFTQ mènent ces discussions de façon prudente car ils savent très bien qu'une entreprise pourrait se tourner vers une source de financement moins exigeante. Dans certains cas, le bilan

11 Entrevue n° 7.

12 *Ibid.*

social peut constituer une référence (*benchmark*) au moment d'une visite après un investissement. Si la moyenne salariale de l'industrie est de 25 \$ l'heure, le Fonds n'investira pas dans une entreprise payant ses employé-e-s 12 \$ l'heure. Au-delà des enjeux relatifs au milieu de travail, le bilan social se demande si l'investissement dans une entreprise non syndiquée pouvait désavantager une entreprise syndiquée : « Si j'habille Paul, est-ce que je déshabille Luc ?¹³ ». Cependant, le Fonds n'a pas de politique explicite qui favoriserait une entreprise syndiquée ou un lieu de travail affilié à la FTQ. Le FSFTQ n'investit pas dans les industries de l'armement, du tabac ou du sexe.

Le bilan social a été pensé après la création du Fonds pour empêcher ce dernier d'être pris entre le marteau et l'enclume et qu'un mauvais investissement ne ternisse sa réputation auprès des travailleurs et travailleuses ainsi qu'auprès des propriétaires d'entreprise. Il y a aussi des risques lorsqu'on bloque ou on sélectionne des firmes pour des raisons « sociales », en particulier si les relations de travail sont mauvaises. Le bilan social représente une tentative de réponse aux contradictions qui sont au cœur du projet : comment un investisseur peut-il être à la fois un partenaire de l'entreprise privée et un représentant du mouvement syndical ? Cette contradiction est apparue très tôt, à l'occasion d'un investissement chez un fournisseur de Texaco dont les employé-e-s venaient tout juste de se syndiquer au grand dam du propriétaire. Celui-ci croyait que le Fonds allait intervenir en sa faveur, réduire les tensions et « discipliner » le syndicat local. De son côté, le syndicat s'attendait à ce que « son » Fonds soutienne ses revendications salariales, raison pour laquelle il avait demandé un investissement. Cependant, pour le Fonds, les travailleurs et les travailleuses ne voulaient pas préserver leur emploi et devenir partenaires de l'entreprise. Un bilan social aurait repéré cette problématique et empêché le Fonds d'effectuer un mauvais investissement au regard de la réputation qu'il voulait alors se forger, n'être ni un outil de gestion ni un cheval de Troie syndical¹⁴.

La formation économique

Malgré ses origines syndicales, le Fonds a pour règle de ne pas intervenir dans les relations de travail. Aucun des acteurs – l'employeur, les employé-e-s, le syndicat local, le Fonds – ne le souhaite. Lorsqu'un représentant du Fonds autre qu'un RL visite un milieu de travail, il est perçu comme un représentant des intérêts des actionnaires. Le syndicat local ne veut pas que le FSFTQ intervienne dans ses champs de compétences de crainte que cela mine son autorité; de son côté, le Fonds ne veut pas se retrouver coincé entre les intérêts du syndicat et ceux de ses partenaires d'affaires. Font exception à cette règle les sessions de formation économique.

Le Fonds emploie une dizaine de formatrices et formateurs qui donnent aux travailleuses et travailleurs des connaissances de base en comptabilité de façon

13 Entrevue n° 5.

14 Entrevue n° 4.

qu'ils puissent comprendre les données financières de l'entreprise. Les données et bilans ont été audités par le Fonds et des comptables assistent à ces sessions de formation pour vérifier la véracité de l'information. De plus, les employé-e-s du Fonds forment des groupes de travailleurs et travailleuses pour discuter de l'organisation du travail et donner leur avis sur la façon dont on pourrait améliorer l'efficacité des processus de travail. Le propriétaire de l'entreprise est invité à présenter son plan d'affaires à la fin de ces rencontres. Ces sessions de formation n'ont jamais été obligatoires. Elles sont parfois organisées à la demande du directeur des ressources humaines et, plus rarement, à celle du syndicat local. Elles durent normalement deux jours, et se déroulent à la fois sur les lieux de travail et à l'extérieur de l'entreprise. Depuis 1989, des dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs québécois ont participé à ces sessions.

Ces sessions de formation ont été instituées par la loi à l'origine du Fonds dans le but de lui donner un profil plus « social », au-delà de son rôle de créateur d'emploi, et de faciliter son acceptation au sein des rangs de la FTQ. Cela relevait de l'obligation de donner une littératie financière de base aux RL pour faciliter leur rôle institutionnel. Tout comme le bilan social, les sessions de formation dans les milieux de travail sont issues du besoin de gérer les obligations du Fonds inhérentes à sa position paradoxale entre les syndicats locaux et les actionnaires, bien que les fondateurs aient été inspirés par la possibilité « d'élever le niveau de conscience » et de transmettre l'information aux travailleurs et travailleuses pour augmenter leur pouvoir.

Le Fonds, en tant qu'actionnaire minoritaire, a accès aux résultats financiers et aux plans d'affaires des entreprises. À l'occasion d'un des premiers investissements, le président du syndicat local d'une entreprise a demandé une copie de ces documents pendant des négociations collectives – incidemment, cette requête devait révéler la vraie nature du Fonds. Partager une copie de ces documents avec le comité de négociation allait violer l'entente de confidentialité avec l'employeur et ainsi ruiner la réputation non encore établie du Fonds dans la communauté d'affaires. Le Fonds a réussi à convaincre les propriétaires de l'entreprise que le plan financier ne sortirait pas des bâtiments et qu'il allait désormais insérer une clause dans la convention d'actionnaires des futurs investissements pour donner aux travailleurs et travailleuses l'accès aux informations financières à certaines conditions. Ouvrir les livres aux employés est donc devenu une condition d'investissement. De leur côté, les travailleuses et les travailleurs devront recevoir une éducation financière de base.

Les sessions d'information se font un point d'honneur d'éviter les enjeux liés aux relations de travail. Cependant, l'accès aux informations financières influe certainement sur le processus de négociation : « Une fois que la véracité (sic) était établie, là, tu avais une séance pour cautionner les demandes syndicales. La première chose que les gens faisaient, les gens formés, c'était [de calculer] l'impact des demandes sur la rentabilité brute

de l'entreprise¹⁵ ». Cela demande beaucoup d'équilibre et de sens politique – et de temps –, ce que les syndicats locaux n'ont pas apprécié. En effet, la résistance à l'institutionnalisation des formations et à l'ouverture des bilans financiers est venue du côté syndical et non de la partie patronale. En effet, dans le secteur des PME exportatrices où la compétition est féroce, l'ouverture des livres ne peut qu'avoir un effet modérateur sur les demandes salariales.

L'accès aux bilans financiers soulève des discussions sur l'organisation du travail. Les travailleurs voient le prix des matériaux et de l'énergie, ce qui les incite à réduire leurs demandes salariales. Cette démarche peut avoir un effet salubre, du point de vue de la direction, sur les profits et sur la culture de l'entreprise. Ces conséquences inattendues de la formation sur les profits et le développement d'une culture de travail « partenariale » expliquent peut-être le grand succès de ces sessions de formation dans le monde des affaires.

La dimension « sociale » du Fonds ne s'oppose pas à la dimension financière. Le bilan social écarte les milieux de travail les plus conflictuels et encourage la résolution de conflits, comme le font les sessions de formation, ce qui atténue les différends au moment des négociations collectives. Ces deux intérêts – l'aspect financier et la gestion des obligations – sont parfaitement conciliables. Le Fonds de solidarité assure l'équilibre entre les propriétaires d'entreprises et les employé-e-s et contribue à la diminution des conflits de travail, diminution qui a pour but d'augmenter la productivité, le rendement du capital investi et la sécurité d'emploi. C'est un élément central du syndicalisme de partenariat.

Conclusion

Le Fonds de solidarité est un cas particulier de ce que l'on peut appeler la « gestion du capital des travailleuses et des travailleurs ». Nous ne connaissons aucun autre exemple où les syndicats ont détenu un aussi grand contrôle sur l'investissement de l'épargne des travailleurs et travailleuses et exercé une telle influence sur la gouvernance des entreprises et sur les relations de travail. On observe que les stratégies d'investissement du Fonds connaissent peu de limites législatives ou judiciaires, mais le Fonds jouit d'un appui public considérable et semble concilier ses intérêts syndicaux et financiers. Nous pouvons le qualifier de « cause la plus probable » d'un raffermissement de la stabilité de l'emploi, de l'amélioration des conditions de travail ou de l'augmentation du pouvoir syndical et de celui des travailleurs et travailleuses. Si une présence accrue sur le marché des capitaux et dans les relations entreprises-finances permettait de mettre de l'avant ces objectifs, nous pourrions nous attendre à ce que le FSFTQ réussisse dans cette voie.

À cet égard, nos résultats sont contrastés, mais surtout négatifs. Le contrôle de l'investissement ne surpasse pas les contradictions inhérentes au fait d'utiliser des leviers financiers dans le but d'augmenter le pouvoir des

15 Entrevue n° 4.

travailleurs dans les entreprises. Malgré un contexte très favorable en raison de généreux avantages fiscaux et à une législation permissive, ces contradictions découlent de la nature du capitalisme et, en particulier, de la compétition sur les marchés des capitaux et des produits. Le Fonds peut améliorer les conditions de travail dans certains cas, mais il ne renforce pas nécessairement le pouvoir des syndicats locaux. En effet, dans la mesure où il intervient pour résoudre des conflits par-delà la sphère de la relation d'emploi, il peut saper la militance et les directions syndicales locales. Il est intéressant de noter que s'ils souhaitent qu'un investissement évite la faillite d'une entreprise, les syndicats locaux ne veulent pas que le Fonds intervienne dans les relations de travail. Les fondateurs du FSFTQ ont rapidement eu la même opinion : si le Fonds protégeait ses investissements au détriment de l'autonomie syndicale, cela nuirait aux intérêts des travailleurs et travailleuses de l'entreprise.

À partir de ce cas, nous croyons peu probable qu'un plus grand contrôle sur le capital des travailleurs puisse mener à des résultats positifs. Pénétrer dans le monde de la finance est parfois perçu comme un élargissement du répertoire stratégique des syndicats¹⁶. Cependant, cette perspective n'aborde pas la question de la nature contradictoire des relations sociales sous le capitalisme financiarisé. Devenir acteur à titre d'investisseur élargit le répertoire institutionnel syndical au détriment de la conscience d'une contradiction entre deux logiques : la lutte des travailleurs contre la rationalisation de leur travail, la réduction de ses coûts et l'augmentation de son intensité. Cette pression est imposée par le marché et la nature du crédit et, en ce sens, le Fonds est un projet de classe contradictoire. Les fondateurs du FSFTQ avaient perçu ces contradictions et ont dû douloureusement introduire des pratiques et des règles pour les gérer. Leurs outils servent à réduire les conflits dans les milieux de travail et à augmenter la productivité dans l'intérêt de stabiliser l'emploi, non à faire progresser le pouvoir syndical.

Le Fonds de solidarité est une institution particulière. On a parlé de lui comme d'un « mastodonte » ou d'un « mariage entre les syndicats et la finance ». Des employés du Fonds disent devoir penser avec les « deux côtés du cerveau », le côté syndical et le côté financier. Les actionnaires du Fonds sont représentés par des militants et des militantes de syndicats locaux alors que le personnel financier provient de plus en plus des écoles de commerce et considère que les trois dernières lettres du FSFTQ constituent son seul problème. Plus récemment, le Fonds a testé les limites de ses principes syndicaux en investissant dans des projets à logique de maximisation de la rentabilité comme les partenariats public-privé (PPP) pour la construction d'écoles ou le controversé modèle Pangea d'achat et d'exploitation de terres agricoles. Ces projets ont créé des remous chez les affiliés de la FTQ, en particulier au SCFP en ce qui concerne la construction

16 Urwana Coiquaud et Lucie Morissette, « Penser le renouveau syndical par la sphère financière », *Relations industrielles/Industrial Relations*, vol. 65, n° 2, 2010, p. 196-214.

d'écoles, et ainsi révélé des tensions entre les logiques d'investissement du Fonds et les intérêts syndicaux et sociaux qu'il est censé incarner.

Le Fonds ne devrait pas être perçu comme un projet proactif de création d'emplois mais bien comme un recul par rapport aux approches plus interventionnistes, sociales-démocrates ou socialistes mises de l'avant par les syndicats, sans succès, au début des années 1980. La création du Fonds reflète le changement stratégique du syndicalisme vers le partenariat. Comme plusieurs compromis de l'époque – les comités de santé-sécurité, par exemple –, il demeure orphelin. Ombre de l'outil imaginé dans le combat pour le plein emploi, le Fonds peut néanmoins être positivement perçu comme une source de capital patient qui protège les PME québécoises des effets les plus terribles de la financiarisation. Le FSFTQ doit aussi être évalué, de façon moins positive, en regard de son alternative réprimée de l'époque : une politique industrielle cohérente menée par l'État, la socialisation de la finance et la réduction du temps de travail. Le Fonds ne devrait pas être perçu comme un but à atteindre ou un modèle. Il devrait être analysé dans son contexte historique, c'est-à-dire comme une position de retrait qui, plutôt que de pointer vers un avenir de plein emploi, de transformation de l'économie et de démocratisation des milieux de travail, mène à des pactes de productivité à l'échelle de l'entreprise et à la négociation collective orientée vers la compétitivité.

Prendre en compte les femmes à bas salaires et racisées

CAROLE YEROCHESKI¹

Il fut une époque où rassembler les termes « femmes » et « syndicalisme » constituait tout un programme de luttes... Mais si les femmes sont à présent aussi nombreuses que les hommes sur le marché du travail et dans les syndicats, les structures de domination sont restées et les inégalités entre femmes se sont accrues. Les femmes sans diplôme et les femmes racisées sont les grandes perdantes de la non-prise en compte du caractère intersectionnel des dominations.

Introduction²

Quelle place ont les femmes dans les syndicats ? Quel impact la question du genre et de la division sexuée du travail a-t-elle sur les stratégies syndicales, sur la façon d'organiser les travailleuses et les travailleurs, sur les revendications et la négociation collective ? Plutôt que de mesurer des progrès seulement en termes d'égalité – ce qui pourrait laisser croire que la prise en compte de ces enjeux se réduit à obtenir une place pour les femmes dans les structures existantes, comme si celles-ci ne reposaient pas sur l'institutionnalisation des rapports sociaux d'exploitation et de domination (voir l'encadré) –, cet article s'intéresse à ce qui a changé ou s'est maintenu dans les conceptions ou façons d'analyser ces enjeux et dans les stratégies syndicales. Et disons-le tout de suite, sous cet angle, les progrès sont faibles : les mouvements de femmes n'ont pas encore réussi à transformer notre compréhension du travail, de la façon de s'organiser, des luttes à mener.

Au Canada – où les avancées syndicales en la matière sont les plus importantes³ – et dans les autres pays, on continue de percevoir la question des femmes comme le fait d'ajouter des intérêts qui leur seraient spécifiques à un intérêt collectif émanant du rapport capital-travail, qui serait, lui, neutre/général, alors qu'il est façonné par la domination masculine blanche (européenne et nord-américaine). Autrement dit, sauf dans le débat universitaire, et encore de façon limitée aux sociologies des rapports sociaux

1 Sociologue, chercheuse associée au Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale, syndicaliste et administratrice à Au bas de l'échelle.

2 L'auteure remercie une camarade syndicaliste, Annik Patriarca, pour sa relecture attentive et ses suggestions. Les choix restent bien sûr sous sa seule responsabilité.

3 Charlotte A.B. Yates, « Organizing women in the spaces between home, work and community », *Relations Industrielles/Industrial Relations*, vol. 66, n° 4, 2011, p. 585-603.

ou du *Black Feminism*⁴, nos représentations du monde du travail continuent de s'inscrire dans une lecture orthodoxe de Marx qui a soutenu que le rapport capital-travail était devenu le moteur de la lutte des classes, si bien que les modes de production antérieurs, le féodalisme, le servage et l'esclavage, et les anciennes classes sociales, telle la paysannerie, allaient tomber en désuétude ou en tout cas ne plus jouer qu'un rôle secondaire ou marginal.

Les limites de la société salariale

Cette vision évolutionniste de l'histoire ne s'est pas vérifiée, mais elle a fait beaucoup de dégâts, notamment en nous rendant aveugles, ou en tout cas très myopes quant aux façons dont se réactualisent des formes de travail contraint, par exemple avec les programmes de travailleurs étrangers temporaires⁵, mais aussi sur la nature du compromis qui a présidé à l'essor du contrat fordiste ou « société salariale ». Ce modèle, où ce sont principalement les travailleurs masculins blancs occupant des emplois à temps plein qui ont pu bénéficier d'emplois permanents et de droits sociaux pour eux et « leur » famille, a fait rêver et se déplacer de nombreuses populations vers les grands centres urbains industrialisés. Il est aujourd'hui en crise. Mais cette société salariale n'a jamais eu pour vocation de couvrir tous les segments de travailleuses et de travailleurs : la minoration ou l'exclusion de groupes de population pour des raisons d'âge, de nationalité, de citoyenneté, de genre, de race... en était en effet partie

4 Le *Black Feminism* est ici cité aussi pour rappeler que c'est une féministe noire des États-Unis – Kimberle Crenshaw – qui a formulé ce concept d'intersectionnalité, et qu'à l'heure de son « blanchiment », c'est-à-dire de la neutralisation de « la pensée critique raciale de l'appareillage actuel de l'intersectionnalité » et de la marginalisation des « personnes racialisées comme productrices des savoirs intersectionnels des débats et des espaces universitaires contemporains » (Bilge, p. 9), il est important de souligner que la construction de cette réflexion provient des « activistes et [des] universitaires du Sud » et a été « façonnée par leurs luttes – des féministes zapatistes aux féministes afro-cubaines et afro-brésiliennes » (Bilge, p. 14). Sirma Bilge, « Le blanchiment de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, vol. 28, n° 2, 2015, p. 9-32.

5 Sur le programme des aides familiaux résidents et les « différentes formes de privation et de coercition [organisant] l'exploitation spécifique des travailleuses résidentes et la relation de domesticité », voir Elsa Galerland, Martin Gallié et Jeanne Ollivier Gobeil, *Travail domestique et exploitation : le cas des travailleuses domestiques philippines au Canada*, Rapport de recherche, Montréal, Service aux collectivités de l'UQAM et PINAY, <<https://sac.uqam.ca/component/content/article/18-projets-et-publications/publications/communautaire/311-travail-domestique-et-exploitation-le-cas-des-travailleuses-domestiques-philippines-au-canada-pafr.html>>.

prenante⁶. Et ceci résulte non seulement des contradictions du capitalisme, qui a besoin de se légitimer aux yeux des sociétés civiles et des États, mais qui ne peut intégrer tous les groupes de population sans se confronter à des crises de rentabilité⁷ ; c'est aussi le produit des rapports de pouvoir entre travailleuses et travailleurs eux-mêmes (et bien sûr entre États), comme ces auteurs d'horizon divers⁸ le soulignent dorénavant dans leurs constructions théoriques, en s'appuyant sur des faits longtemps laissés dans l'ombre ou jugés « insignifiants » ou naturels à l'époque, comme l'exclusion des femmes des premiers syndicats.

Le signe le plus manifeste de la mise à l'écart des femmes du compromis de la société salariale et de leur marginalisation sur le marché du travail est qu'elles sont traitées comme si elles représentaient un groupe minoritaire de travailleurs. Or, une telle représentation ne peut se perpétuer que si l'on tient pour acquises les séparations instituées entre le travail dit productif, c'est-à-dire marchandisé dans le cadre du rapport capital-travail, et le travail dit reproductif (c'est-à-dire qui ne produirait pas de richesses⁹) et comprenant de larges pans de travail effectué gratuitement ou bénévolement ou par la contrainte. En suivant cette séparation, qui structure les rapports de pouvoir et contribue à leur reproduction, les hommes sont effectivement majoritaires sur le marché du travail et les femmes sont présentes seulement dans quelques secteurs et professions, dans lesquels elles sont confinées et qui sont souvent dévalorisés comme l'est le « care¹⁰ ».

Les femmes au travail, une majorité invisible

Mais les femmes constituent en réalité la majorité des travailleurs dans le monde, et en tout cas le groupe qui fournit le plus d'heures de travail, si on ne restreint pas cette notion aux découpages issus d'un marxisme orthodoxe et à la façon dont le syndicalisme et la négociation collective ont été institutionnalisés – ce qui a réduit encore plus la sphère du travail dit productif; on a éliminé ainsi du champ le travail informel et le travail précaire (sous forme de salariat ou de travail indépendant, souvent à domicile), dans lesquels les femmes, et les populations racisées, sont largement majoritaires. « L'exploitation de la force de travail féminine se réalise aujourd'hui principalement en dehors du rapport

6 Voir notamment Beverly J. Silver, *Forces of Labor. Workers Movements and Globalization since 1870*, New York, Cambridge University Press, 2003, et Christian Dufour et Adelheid Hege, « Emplois précaires, emploi normal et syndicalisme », *Chronique internationale de l'IRE*, n° 97, 2005, p. 5-22.

7 Silver, *ibid.*

8 Voir aussi Giovanni Arrighi, « Marxist century, american century: the making and remaking of the world labour movement », *New Left Review*, vol. 1, n° 79, p. 29-64.

9 Pour la déconstruction de la croyance que le travail dit reproductif ne produit pas de valeur ou de « richesse », voir Christine Delphy, *L'ennemi principal, tome 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 2013, p. 31-56.

10 L'usage du terme *care* en anglais englobe les activités qui consiste à « prendre soin de » et désigne plutôt l'assistance et l'aide aux handicapés ou aux aînés, ou la garde des enfants.

salarial et de l'échange marchand » souligne Elsa Galerand¹¹ qui, rassemblant différentes études, indique qu'en 1999, « 70 % des tâches qui sont effectuées dans le monde le sont sans rémunération¹² » et que « 65 % du temps des femmes serait consacré à ces travaux non rémunérés, contre 30 % du temps des hommes ».

Les femmes constituent aussi désormais la majorité des travailleurs immigrants dans le monde pour des raisons économiques ; on parle ainsi de féminisation des stratégies de survie¹³. Mais cet enjeu est subsumé par celui de la migration, comme l'a été la présence de femmes noires parmi les leaders du mouvement pour les droits civiques aux États-Unis. C'est l'éternel problème de l'invisibilisation des femmes et des questions de genre dans l'analyse des phénomènes sociaux, ou dans les actions et revendications des mouvements sociaux « mixtes »¹⁴.

Si l'on s'en tient à des sujets restreints au marché du travail – où les femmes ont toujours été présentes¹⁵ – et qui font aujourd'hui l'actualité du débat public en Amérique du Nord, soit la lutte pour un salaire minimum décent ou pour les 15 dollars (\$) de l'heure, là encore les femmes constituent la majorité des personnes concernées aux États-Unis et dans toutes les provinces du Canada. Au Québec, où près de la moitié des personnes concernées ont plus de 30 ans, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dénombre 482 700 femmes sur 830 000 personnes concernées (soit 58 % de femmes) en 2017. La situation est similaire si l'on s'intéresse au phénomène global des travailleurs pauvres (résultant de la précarité des contrats et de l'insuffisance d'heures de travail dans l'année¹⁶).

11 Elsa Galerand, « Classes de sexe ou contradictions entre femmes : un faux dilemme », *Cahiers de l'IREF*, n° 19, 2009, p. 107-124.

12 L'OCDE ne comptabilise dans la population active que les personnes tirant un revenu de leur activité salariée ou indépendante.

13 Voir Saskia Sassen, « Vers une analyse alternative de la mondialisation : les circuits de survie et leurs acteurs », *Cahiers du Genre*, vol. 1, n° 40, 2006, p. 67-89.

14 Voir Xavier Dunezat, « Le traitement du genre dans l'analyse des mouvements sociaux : France/États-Unis », *Cahiers du Genre*, n° 3, 2006 (HS n° 1), p. 117-141. On trouvera aussi dans cette revue un numéro thématique (n° 51, 2011) consacré à la mobilisation des femmes migrantes, qui s'interroge sur cette invisibilité de leur action collective, pourtant effective depuis plus de 40 ans, et sur le pourquoi de la visibilisation récente de leur participation aux mobilisations et révoltes des immigrants et des sans-papiers, tant dans les structures associatives que les syndicats.

15 Effet de la participation grandissante des femmes au marché du travail – qui permet d'obtenir un revenu et donc une certaine autonomie –, depuis 2009, au Québec, les femmes sont à parts égales avec les hommes. La reprise depuis 2008 a toutefois profité plus aux hommes : en 2016, ils sont 1 811 400 et les femmes 1 766 600. En 1976, les hommes étaient 625 000 de plus que les femmes (source : ISQ).

16 Voir Carole Yerochewski, *Quand travailler enferme dans la pauvreté et la précarité. Travailleuses et travailleurs pauvres au Québec et dans le monde*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014.

Cette situation questionne la pertinence des stratégies syndicales sur le marché du travail et vis-à-vis des travailleuses et des travailleurs en général. Elle interpelle en fait aussi le(s) mouvement(s) de femmes quant à leur façon de formuler et prendre en charge le caractère intersectionnel des oppressions et dominations. Car cela a un impact sur les organisations de travailleuses et travailleurs, et en particulier sur les syndicats.

L'accroissement des inégalités entre travailleuses

En 2006, trois sociologues, dont l'une spécialiste du mouvement syndical et l'autre de l'intersectionnalité, remarquent qu'au Québec notamment, « la lutte des femmes dans les syndicats ou pour la syndicalisation y apparaît comme de l'histoire ancienne, une bataille menée et remportée¹⁷ ». Il est vrai que le taux de syndicalisation des femmes a rejoint celui des hommes et que de nombreux points ont été marqués avec la création des comités de la condition féminine au sein des syndicats, la mise en lumière des enjeux de santé et sécurité au travail¹⁸ et l'adoption de la loi sur l'équité salariale.

Mais les données moyennes cachent de grandes disparités, notamment parce que l'horizon des femmes reste le secteur privé : 1 207 000 femmes y travaillent en 2016 contre 558 000 dans le secteur public (respectivement 1 479 200 et 332 200 pour les hommes), avec un taux de syndicalisation qui s'effondre en passant de 86,13 % dans le public à 17,64 % dans le privé (respectivement 80,34 % et 28,39 % chez les hommes). Et quand on regarde spécifiquement les emplois à moins de 15 \$ l'heure, où les femmes sont majoritaires, c'est plus de 80 % des emplois qui ne sont pas syndiqués. Parallèlement, la mixité des emplois de cols bleus reste une illusion et les plans d'accès à l'égalité n'ont pas réussi, pour de multiples raisons, à contrebalancer cette situation¹⁹. Quant à l'équité salariale, son bilan est éloquent : si, en moyenne, le salaire des femmes se rapproche de celui des hommes depuis vingt ans, dans la catégorie des emplois à bas salaire, les écarts entre hommes et femmes n'ont pratiquement pas évolué ! En outre, les femmes occupent globalement des emplois de moins bonne qualité que les hommes.

En réalité, on assiste (au Québec comme au Canada) aux mêmes tendances

17 Mona-Josée Gagnon, Sirma Bilge et Joëlle Quérin, « Des syndicats, du travail et des femmes. Questions pour les féministes », *Recherches féministes*, vol. 19, n° 1, 2006, p. 6.

18 Voir Karen Messing, *Les souffrances invisibles*, Montréal, Écosociété, 2016.

19 Voir Marie-Josée Legault, « Qui donc parlait de “contradiction secondaire” déjà ? Femmes, programmes d'accès à l'égalité et syndicats », *Recherches féministes*, vol. 19, n° 1, 2006, p. 97-128 ; Marie-Thérèse Chicha et Éric Charest, *Analyse critique de l'évolution des programmes d'accès à l'égalité depuis 1985*, Montréal, Centre d'études ethniques des universités montréalaises, 2013.

lourdes que celles décrites pour les États-Unis²⁰ : le rattrapage des femmes par rapport aux hommes s'est produit pour quelques professions les plus qualifiées sur fond d'accroissement des inégalités globales, et en particulier des inégalités entre femmes. Mais tout se passe comme si la réussite de certaines – qui sont devenues majoritaires par rapport aux hommes dans les emplois de la classe moyenne grâce au secteur public – relégitimait un discours libéral sur le thème que les autres femmes n'ont qu'à suivre cette voie et fournir les efforts nécessaires pour occuper les bons emplois. Les femmes ne sont-elles pas dorénavant plus diplômées que les hommes sur le marché du travail ? Le problème se réduirait à une question de stratégie individuelle, en somme. Exit le caractère systémique de la domination. En 2006, les trois sociologues Mona-Josée Gagnon, Sirma Bilge et Joëlle Querin remarquaient de leur côté que « l'adversaire, tout au moins au Québec, ne semble plus s'identifier aux structures et aux traditions syndicales masculinisées, sinon à quelques délinquants que les personnes au pouvoir dans les structures s'empresseront de rappeler à l'ordre²¹ ».

Discriminations systémiques et assignation au *care*

Or, si certaines femmes qualifiées ont pu profiter du développement des services publics et de l'application en leur sein de l'équité salariale, ce ne sont pas seulement les femmes moins qualifiées qui font les frais de la précarisation des emplois – ces dernières se retrouvent en réalité majoritairement exclues du marché du travail²². On parle aussi de femmes qualifiées mais racisées, des membres des minorités visibles, noires en particulier, et des immigrantes, récentes ou non, qui n'ont pas réussi à faire reconnaître soit leur expérience professionnelle – contrairement à des populations non racisées –, soit leurs diplômes, et qui ont accepté des emplois à bas salaires (notamment pour permettre au mari de reprendre des études) et s'y retrouvent dès lors enfermées. Ces femmes sont, comme les immigrants en général et les Haïtiens en particulier, surreprésentées dans les agences de placement²³. Tous ces phénomènes dépeignent ce que l'on appelle une situation de discrimination systémique au sens de la Charte québécoise des droits et libertés, soit « une situation d'inégalité cumulative et dynamique résultant de l'interaction,

20 Hélène Périevier, « Les femmes sur le marché du travail aux États-Unis. Évolutions mises en perspective avec celles de la France et de la Suède », *Revue de l'OFCE*, vol. 1, n° 108, 2009, p. 49-84.

21 Gagnon, Bilge et Querin, *op. cit.*, p. 15.

22 Voir les données de l'ISQ et le récent rapport du Conseil du statut de la femme (2016) sur les femmes sans diplôme « oubliées du féminisme ». Robert Dutrisac, « Les femmes sans diplômes, les "oubliées du féminisme" », *Le Devoir*, 6 mai 2016.

23 Commission des normes du travail, *Agences de placement de personnel : profil de leurs salariés les plus à risque d'infractions à la Loi sur les normes du travail*, Québec, 2013, <www.cnt.gouv.qc.ca/fileadmin/pdf/enquetes-et-recherches/2013/Rapport_CNT29_octobre_2013_LB.pdf>.

sur le marché du travail, de pratiques, de décisions ou de comportements, individuels ou institutionnels, ayant des effets préjudiciables, voulus ou non, sur les membres de groupes visés par l'article 10 de la Charte²⁴ ».

Ces discriminations systémiques, ce cumul de non-reconnaissance de l'expérience et des qualifications, de rejets de candidatures par des services de gestion des ressources humaines qui recrutent sur leurs « bons » emplois des personnes qui correspondent au groupe « majoritaire » de salarié-e-s déjà présents, sans réaliser que c'est de la discrimination directe ou indirecte²⁵, l'irresponsabilité d'Emploi-Québec qui affiche sur Internet des annonces d'agences de placement comme s'il s'agissait d'une offre d'emploi permanent (dupant ainsi les nouveaux arrivants), le confinement de ces personnes dans des emplois précaires, tout cela contribue à assigner des places aux femmes peu diplômées ou racisées; ces places qu'elles n'ont pas nécessairement choisies et qui sont dévalorisées ou déqualifiées, tournent autour du *care*, ce qui a été et qui reste un enjeu majeur dans nos sociétés, y compris au nord. Parce qu'une partie des femmes qualifiées et des couples (homosexuels ou hétérosexuels) y voient un moyen de se délester de cette tâche à bon compte, c'est-à-dire sans conflit relationnel et sans sacrifier leur carrière²⁶, parce que l'État et la société ne font pas le choix de se doter de services universellement accessibles et, enfin, parce que le poids du *care* augmente avec le vieillissement de la population. En témoigne l'épuisement qui frappe les femmes de plus de 45 ans (le plus souvent) confrontées à la nécessité de devenir une « proche aidante », c'est-à-dire de s'occuper de parents ou beaux-parents âgés, compte tenu de la faiblesse des structures collectives à ce sujet²⁷.

24 Marie-Thérèse Chicha-Pontbriand, *Discrimination systémique. Fondement et méthodologie des programmes d'accès à l'égalité*. Montréal, Éditions Yvon Blais, 1989.

25 Chicha et Charest, *op. cit.*

26 Voir Saskia Sassen, *op. cit.*

27 Ainsi, au Québec, selon l'étude de Kempeneers *et al.*, en 2007, les données disponibles indiquent que « 728 000 aidants âgés de plus de 45 ans offrent des soins à des personnes âgées de 65 ans et plus », à raison de 10,1 heure en moyenne (soit 382 millions d'heures par an). L'intervention d'un CLSC n'est prévue que si la famille (les proches) ne peut suffire. Les femmes sont « au cœur de cette aide informelle » : elles fournissent 11,7 heures en moyenne, contre 7,6 pour les hommes, et leur engagement est beaucoup plus exigeant, car il leur revient d'assurer la continuité de l'aide, tandis que les hommes sont mobilisés pour des tâches ponctuelles et qui se déroulent plutôt à l'extérieur de la maison (comme transporter quelqu'un). En 2001, le Vérificateur général aurait estimé « à plus de 4 milliards de dollars la valeur pécuniaire des services offerts par les proches aidants » – une estimation qui se réfère sans doute à la valeur du salaire minimum à cette époque. Marianne Kempeneers, Alex Bettaglini et Isabelle Van Perenage, « Chiffrer les solidarités familiales », *InterActions Carnet synthèse*, n° 4, mars 2015, <www.centreinteractions.ca/fileadmin/csss_bcs/Menu_du_haut/Publications/Centre_de_recherche_InterActions/Publications/carnets_synthese_4_final.pdf>.

En assignant aux activités du *care* les femmes non qualifiées, et désormais les femmes racisées – comme le montre ce qu'on appelle la mondialisation du *care* – on ne se contente pas de les « surexploiter » par rapport aux hommes. L'enjeu du *care*, de cette division sexuée et racisée du travail, est non seulement d'arriver à obtenir le plus de travail non rémunéré possible, par le consentement (au nom de l'amour ou de la conformation à un rôle social) ou par la contrainte; il est aussi, dans le même mouvement, d'exploiter, de tirer parti de ce que ces femmes peuvent fournir avec leur corps et leurs émotions. Quand on interroge les femmes concernées (comme l'a fait le BCGEU dans le cadre d'une campagne syndicale²⁸), qu'elles soient employées par le service public, qu'elles gardent des enfants à domicile ou qu'en tant qu'immigrantes temporaires, elles travaillent et vivent chez les particuliers²⁹, elles disent subir une pression pour effectuer des tâches non prévues, pour rassurer, cajoler, conforter, en s'oubliant elles-mêmes.

Des stratégies syndicales dirigées contre une contradiction dite principale

Rares sont les syndicats qui comprennent qu'on ne peut lutter contre les dominations et exploitations des femmes qu'en prenant en charge conjointement ce qui se passe « au travail » et ce qui se passe « en dehors », à la maison et dans la communauté, car les femmes sont confrontées à un « brouillage des frontières³⁰ ». En général, les stratégies déployées par les syndicats canadiens, qui se concentrent « sur l'égalité des femmes au travail et les barrières à leur participation dues à leurs plus grandes responsabilités dans les soins domestiques³¹ », restent orientées par l'idée qu'il y a une contradiction principale sur le marché du travail, celle entre capital et travail, les autres dominations lui étant secondaires, c'est-à-dire que l'exploitation subie par les femmes ou par les personnes racisées découlerait de ce rapport principal, et non d'autres formes sociales de division du travail avec lesquels il y aurait une interdépendance.

Ces stratégies sont inadaptées pour contrecarrer les discriminations systémiques, qui représentent le contrepoint de la réorganisation des rapports sociaux de classes, de sexes et de races. Quelques chercheuses ont souligné cette question³². Marie-Josée Legault montre que c'est l'une des principales raisons de la difficile mise en œuvre des plans d'action pour l'égalité et du maintien de la non-mixité des emplois de cols bleus, car au-delà des discours des centrales, les

28 BCGEU : British Columbia Government and Service Employee's Union. Voir Charlotte Yates, *op. cit.*

29 Et particulièrement dans ce cas ; voir Elsa Galerand, Martin Gallié et Jeanne Ollivier Gobeil, *op. cit.*

30 Yates, *op. cit.*

31 Yates, *op. cit.*, p. 585

32 Marie-Josée Legault, *op. cit.* et Marie-Thérèse Chicha, « Discrimination systémique et intersectionnalité : la déqualification des immigrantes à Montréal », *Revue Femmes et Droit /Canadian Journal of Women and the Law*, vol. 24, n° 1, 2012, p. 82-113.

syndicats locaux continuent de percevoir les mesures de redressement destinées à contrer les discriminations systémiques subies par les femmes comme des sortes de privilège (c.-à-d. comme le soutien à des revendications spécifiques et non d'intérêt collectif, ce que seraient en revanche les matières prévues dans les conventions collectives décidées « majoritairement »... par des hommes).

Un exemple peut illustrer à quel point la stratégie syndicale dominante, conduite par l'idée que la priorité est la relation syndicat-employeur et la négociation collective, va à l'encontre d'une prise en compte intersectionnelle des dominations : il s'agit d'une lutte, au Québec, de femmes en majorité haïtiennes employées pendant des années par deux agences de placement au profit d'un unique organisme parapublic accueillant des patients présentant des troubles du comportement³³. Ces femmes se sont mobilisées contre les discriminations systémiques (elles étaient notamment beaucoup moins payées que des femmes non racisées employées directement par ce type d'organisme). Mais le syndicat qui les a soutenues n'a pas relayé leur lutte contre les discriminations systémiques. Elles ont même dû renoncer à leurs plaintes individuelles (160 plaintes remises au total à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse) pour bénéficier de l'entente arrachée (après trois années de mobilisation) à l'organisme parapublic pour les réintégrer comme salariées. La clause de renonciation aux plaintes n'a pas choqué les interlocuteurs syndicaux qui étaient surtout fiers d'avoir stoppé cette sous-traitance et qui ne voyaient pas de racisme (c'est-à-dire qu'ils ne voyaient pas d'intention raciste) dans cette affaire : « Le phénomène majeur [sur le marché du travail], c'est l'intermédiation [...] Et peu importe que ce soit pour un groupe [pour lequel] on peut invoquer la discrimination, le phénomène est le même. Il y aurait pu y avoir des hommes blancs dans cette agence, cela aurait été tout aussi vrai³⁴ ». Or, non seulement, non, on ne trouve pas de contingent d'hommes blancs dans cette situation, mais si victoire il y a eu concernant la réintégration de ces femmes, parallèlement, le recours aux agences de placement a continué, mais avec des agences différentes. Et c'était toujours en majorité des femmes noires, des Haïtiennes, qui étaient ainsi précairement placées. Parallèlement, la marche à la privatisation a été invisibilisée par le transfert de plus en plus important de cas dits « lourds » de patients à des familles d'accueil (ils coûtent ainsi moins cher, puisqu'il s'agit de faire appel à la relation familiale); on y retrouve de plus en plus de familles haïtiennes. Mais en se focalisant sur le rapport capital-travail estimé être « l'ennemi principal », la stratégie syndicale n'a pas permis de mettre en lumière les transformations à l'œuvre sur le marché du travail, qui vont bien

33 Il s'agit de données primaires, provenant d'une recherche effectuée par l'auteure pour le Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS).

34 Entrevue dans le cadre de la recherche citée à la note 33.

au-delà d'un problème de sous-traitance et d'intermédiation (ou relation tripartite), puisque l'on voit même redéfini, à contre-courant des luttes des femmes des années 1970, ce qui relève de la sphère publique ou privée.

En guise de conclusion

Cet exemple montre les impasses dans lesquelles conduisent les stratégies égalitaristes, c'est-à-dire le fait de réclamer une égalité sans remettre en cause les structures de domination, qui sont aussi des structures masculinistes et racistes et pas seulement capitalistes³⁵. En 1985, Louise Vandelac soulignait déjà les contradictions entre « l'urgence de dénoncer la discrimination du travail salarié et domestique des femmes, ce qui implique des stratégies réformistes et syndicales en partie intégrées à la logique économique dominante » et la compréhension que de telles stratégies « en y participant [au système économique masculiniste], le renforcent », parce qu'elles s'appuient sur « la domination et l'occultation de la sphère domestique³⁶ ».

On peut remarquer la façon dont les mouvements des femmes, en particulier au Nord, formulent l'intersectionnalité des dominations ne favorise pas non plus le dépassement de stratégies égalitaristes. Pour en rester au Québec et le dire de façon un peu schématique dans l'espace imparti à cet article, les luttes de femmes ont tendance à laisser de côté, de facto, comment les différentes formes sociales de division du travail se confortent, comme si l'oppression des femmes relevait d'une domination idéologique tandis que leur exploitation économique ou matérielle (c'est-à-dire incluant la production d'êtres humains) ne résulterait que du néolibéralisme. Une telle vision, qui pose les femmes comme un groupe homogène vis-à-vis du capitalisme, revient à ne pas tenir compte des contradictions ou rapports sociaux de races et de classes qui les traversent simultanément, et qui ont pour conséquence cet accroissement des inégalités entre elles³⁷.

Pour mener une lutte articulant les différents fronts du travail dit productif et reproductif, de la sphère publique et privée, les syndicats et les mouvements de femmes peuvent-ils continuer à se diviser les tâches, les premiers s'occupant des sujets prévus aux conventions collectives – comme si celles-ci n'instituaient pas des formes sociales de domination entre sexes et races –, les seconds s'occupant de ce qui relève de l'idéologie patriarcale – comme si la classe des femmes n'était pas modelée par les divisions de classes sociales et racisées du travail ?

35 Pour une analyse du racisme institutionnalisé, voir Keeanga-Yamahtta Taylor, *From #BlackLivesMatter to Black Liberation*, Chicago, Haymarket Books, 2017.

36 Louise Vandelac (dir.), *Du travail et de l'amour : les dessous de la production domestique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1985, p. 62.

37 C'est Elsa Galerand (*op. cit.*) qui développe cette analyse au sujet du répertoire revendicatif de la Marche mondiale des femmes.

L'histoire nous montre toutefois que les contradictions cessent de paraître insurmontables lorsque les premières et les premiers concernés se mobilisent ou, plutôt, lorsque leurs mobilisations sont enfin reconnues et soutenues dans l'espace public. Car :

Comme toujours, la déconstruction de ces pratiques, et des idéologies et des organisations dans lesquelles elles ont été institutionnalisées, peuvent seulement être le résultat des combats menés par celles et ceux qui sont opprimé-e-s par ces structures [...] Dans la mesure où ces luttes réussiront, elles formeront le décor pour une transformation socialiste du monde³⁸.

Rapports sociaux et féminisme matérialiste

Par le terme de *rapport social*, on entend dans cet article ce rapport antagonique entre deux classes, qui vise l'appropriation du travail d'une des classes par l'autre, en l'occurrence, l'appropriation par les hommes du travail des femmes, par la division sexuée des tâches, par le contrôle de leur sexualité et de leur fonction reproductive³⁹, et ce, y compris de façon violente, par l'appropriation du corps⁴⁰. Le concept de rapport social implique ainsi une vision matérialiste des rapports entre hommes et femmes, que l'on associe au paradigme du féminisme matérialiste.

Qu'a de commun ce paradigme avec celui de l'intersectionnalité ? Il s'agit tout autant de souligner l'imbrication de différentes dominations, mais à la différence de certains usages de l'intersectionnalité, le féminisme matérialiste refuse de renvoyer l'oppression des femmes dans une sphère idéelle, dans un patriarcat qui ne serait qu'idéologique, alors que se perpétue et se réorganise partout dans le monde ce qui constitue l'enjeu du rapport social entre sexes, soit l'appropriation du travail des femmes. Le féminisme matérialiste défend que cette exploitation-oppression-domination des femmes ne découle pas seulement de nos représentations sociales, d'une mentalité archaïque et d'une vision dépassée de rôles sociaux qui se seraient construits « naturellement » au départ; il pose au contraire

38 Arrighi, *op. cit.*, p. 63.

39 Danielle Juteau, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2015 ; Danièle Kergoat, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans Elsa Dorlin, *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, p. 111-125.

40 Voir la série télévisée *La servante écarlate* (2017), d'après un roman (1985) de Margaret Atwood, qui rend visible cette forme de travail contraint consistant à s'approprier par la violence la capacité reproductive des femmes.

que la division genrée du travail est première – l'identification sexuée des personnes venant ensuite, comme la marque de ce rapport social genré⁴¹.

Historiquement construits, ces rapports sociaux sont donc contestables :

Si les féministes matérialistes proposent d'étendre le champ d'application du concept de classe pour l'analyse de l'oppression des femmes, des racisé-e-s, des colonisé-e-s et de l'étayer alors même qu'il est disqualifié, c'est que ce concept est particulièrement subversif. Il contient en effet tout à la fois une théorie de l'oppression et une théorie de l'émancipation qui suppose la suppression des groupes qu'il sert à désigner et qui rend cette suppression pensable⁴².

Dire que le rapport social a un fondement matériel ne signifie pas cependant qu'il détermine la conscience des femmes, notamment du fait du caractère intersectionnel des dominations : en réalité, toute classe est le produit de ces multiples rapports sociaux (de sexes, de races et de classes au sens du rapport capital-travail) qui ont à la fois leur propre dynamique, tout en étant mutuellement dépendants les uns des autres, et se recomposant réciproquement. On ne peut donc faire de raccourcis en considérant qu'un rapport social est déterminant par rapport aux autres, ou décliner l'intersectionnalité comme une mathématique des dominations : les femmes seraient doublement ou triplement exploitées quand elles sont aussi noires, jeunes, âgées, lesbiennes, ouvrières. Mais sur le marché du travail ou dans leur vie quotidienne, les femmes ne sont pas « plus » exploitées que les hommes; elles le sont différemment. Kimberlé Crenshaw, l'auteure du terme intersectionnalité, soulignait ainsi comment les femmes noires et pauvres passaient à travers les mailles du filet de l'action publique, parce que les politiques sont conçues soit pour les femmes de la classe moyenne (c.-à-d. non pauvres, non victimes de racisme systémique) soit pour les Noirs (c.-à-d. non victimes des violences et contraintes subies par les femmes).

Ce qu'il est donc important d'analyser, c'est, d'une part, la façon dont s'articulent (se co-construisent) ces différents rapports sociaux dans le temps et selon les contextes, et, d'autre part, la façon dont les mouvements sociaux prennent en compte les contradictions qui les traversent, et qui traversent en particulier la classe des femmes, notamment dans son rapport au syndicalisme.

41 Voir Colette Guillaumin, « Race et nature : systèmes de marques, idées de groupe naturel et rapports sociaux », *Pluriel*, n° 11, 1977, p. 39-55.

42 Galerland, *op. cit.*, p. 111.

La nouvelle gestion publique : au-delà des conventions collectives...

GÉRALDINE BUREAU¹

« Cette nouvelle gestion publique, c'est la copie parfaite de ce qui se passe dans le pire de l'entreprise privée. Des mesures de contrôle tatillonnes, des statistiques à n'en plus finir comme si nous devenions des comptables justifiant chacune des minutes de notre présence au travail. [...] Ce système doit être dénoncé. Nous devons être solidaires entre nous intervenantes et cesser de vivre cette situation comme normale et acceptable. Nous devons cesser de nous isoler et de vivre seule, chacune dans notre petit bureau, une situation qui est anormale et inacceptable. [...] Il est temps de briser le silence qui entoure l'organisation du travail que nos patrons ont décidé de mettre en place. Il est temps de revendiquer de nouvelles approches dans l'intervention sociale avec des charges de travail raisonnables et une organisation du travail à échelle humaine, loin des principes des écoles de gestionnaires². »

Le Regroupement, échanges, concertation des intervenantes et des formatrices en social, le RÉCIFS, a été créé en réponse aux constats de représentantes syndicales³ de certains centres de santé et de services sociaux (CSSS) de Montréal, quelques années après les fusions des établissements de santé et de services sociaux en CSSS en 2005. Perte de sens au niveau de la pratique en travail social, individualisation des rapports professionnels et pression significative ressentie par les intervenantes ne semblent alors pas relever de situations isolées, mais bien issues des nouvelles formes de gestion axées sur la performance au travail. C'est ainsi que les initiatrices du regroupement convient les intervenantes sociales à se rassembler autour de leurs préoccupations communes en vue d'une (ré)appropriation de leurs conditions de pratique, en dehors de leur ordre professionnel ou de leurs allégeances syndicales. Depuis, le regroupement rejoint des intervenantes sociales du Québec qui œuvrent dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans les organismes communautaires et dans les milieux de la formation et de la recherche en travail social, qu'elles portent le titre de travailleuse sociale (TS) ou non, qu'elles soient travailleuses actives, étudiantes ou retraitées. L'objectif étant qu'elles (re)trouvent un sens à leur travail en se regroupant, en réfléchissant, en agissant et en s'affirmant. Depuis sa création, l'association réalise une diversité d'activités concernant ces objectifs, allant de la concertation à la revendication.

1 Finissante à la maîtrise en travail social à l'Université de Montréal et artiste.

2 RÉCIFS, *Manifeste du RÉCIFS*, 2011, <<http://lerecifs.org/wp-content/uploads/2017/03/Manifeste-du-R%C3%89CIFS.pdf>>.

3 La majorité des personnes œuvrant en intervention sociale au Québec étant des femmes, nous avons féminisé cet article.

Dans le cadre de cet article, il sera question du projet de stage de maîtrise en travail social que j'ai réalisé au sein du regroupement en collaboration avec des intervenantes sociales, entre l'automne 2016 et le printemps 2017, soit la production d'un *Manuel de survie à l'usage des intervenantes et des intervenants sociaux québécois*⁴. Mais d'abord, la problématique ayant mené à la mise sur pied de ce projet sera brièvement présentée, soit le pouvoir des intervenantes sociales en regard de leurs conditions de pratique, dans un contexte marqué par la nouvelle gestion publique (NGP). En espérant que cette expérience d'intervention communautaire qui se rapproche d'une optique de syndicalisme de mobilisation sociale⁵ puisse enrichir la réflexion sur le rôle du syndicalisme face aux dérives de la NGP, pour les travailleuses, les citoyennes auprès de qui elles œuvrent, et plus largement, pour la vie démocratique.

NGP, intervention sociale et démocratie

Le terme NGP peut être utilisé pour parler d'un ensemble de nouvelles idées touchant au rôle des gouvernements et à la modernisation de l'administration publique ou pour nommer un type de réformes et d'innovations dans les services publics⁶. Il fait donc à la fois référence à une certaine vision de la gouvernance publique et à une tendance dans la manière d'organiser les politiques et les services qui en découlent. Alors qu'il prend diverses formes, d'une région et d'une période à une autre depuis les années 1980, de manière générale, cet ensemble d'idées vient questionner les valeurs traditionnelles de l'administration publique et y introduire des modèles de l'entreprise privée comme la concurrence, au nom de l'efficacité, de la créativité et de la prise de risque. Ces réformes, en mettant l'accent sur les résultats et en cherchant à séparer les dimensions opérationnelle et politique, entretiendraient une certaine « managérialisation du politique » ainsi qu'une certaine « politisation de l'administratif », et engendreraient l'inconvénient de créer une confusion au niveau des rôles de gouvernance⁷.

La NGP et les stratégies managériales qui en découlent, comme l'approche *lean* (*lean management*, approche en gestion qui vise à éliminer les

4 Géraldine Bureau, *Manuel de survie à l'intention des intervenantes et des intervenants sociaux québécois*, Montréal, Le RÉCIFS, 2017. Ce manuel est disponible gratuitement sur le site Internet du RÉCIFS, en format PDF pour lecture à l'écran ou pour impression en format livret, <www.lerecifs.org>.

5 Les concepts utilisés dans cet article pour parler de typologie du syndicalisme sont en partie issus d'une conférence intitulée *Histoire critique du syndicalisme* et donnée par Xavier Lafrance, professeur de science politique à l'UQAM. La conférence fut présentée en janvier 2017 au Camp de formation de Lutte commune à l'UQAM. On peut consulter la section du *Manuel de survie* (note 4) sur le syndicalisme, p. 25 à 28 pour plus de détails.

6 Benoît Lévesque, « La nouvelle valeur publique, une alternative à la nouvelle gestion publique? », *Vie économique*, vol. 4, n° 2, 2012. p. 42-51.

7 *Ibid.*, p. 7

gaspillages qui nuisent à l'efficacité et à la performance d'une organisation), peuvent être considérées comme des produits dérivés du néolibéralisme. Dans une perspective anthropologique, le *lean* peut être envisagé comme un produit culturel du capitalisme construit pour répondre à ses propres contradictions, et qui contribue au renforcement de celui-ci⁸. En récupérant la critique artiste du capitalisme⁹, plus près de la collaboration et de l'émancipation, ce type de management, qui inciterait les travailleuses et les travailleurs à incarner le *lean*, aurait l'inconvénient de masquer le caractère *top down* des pratiques sociales qu'il tend à entretenir et faciliterait la reproduction de rapports inégalitaires en occultant les dynamiques de pouvoir conflictuelles engendrées par le nouvel esprit du capitalisme¹⁰.

Le libre marché étant un des points centraux du néolibéralisme et reposant sur l'idée qu'une main invisible, articulée par le mécanisme de la concurrence, viendrait s'assurer de l'efficacité de l'allocation des ressources pour un maximum de bénéfices, donc d'une création optimale de richesses, la NGP suggère que le marché offre de meilleurs services que les gouvernements, et ce, à moindres coûts. Dans une telle optique, les gouvernements ne sont donc plus des fournisseurs de services, mais des acheteurs de services pour la population et la compétition entre les fournisseurs devrait maintenir les coûts faibles. La NGP peut ainsi se caractériser par une priorisation des principes d'efficacité économique et de flexibilité au niveau des forces de travail et des services offerts ainsi que par un souci de mesurer la performance. L'individualisation et la responsabilisation à saveur néolibérale qui en découlent entraînent d'importantes conséquences chez les intervenantes sociales, pour les populations auprès desquelles elles travaillent, mais aussi sur la vie démocratique.

Si plusieurs auteures¹¹ ont démontré comment les transformations de l'État depuis les années 1980, à travers la NGP, ont affecté les pratiques d'intervention au sein du réseau sociosanitaire québécois, elles ont aussi fait remarquer qu'elles s'inscrivent dans une optique de rationalisation budgétaire inhérente à une remise en cause des dépenses publiques ainsi que dans une logique de privatisation de la santé et des services sociaux. Alors que cette approche est présentée par les gouvernements comme un simple exercice

8 Myriam Tardif, *Devenir Lean au temps de l'amélioration continue. Récit de la transformation culturelle du système public de santé et de services sociaux au Québec*, mémoire de maîtrise, Université Concordia, Montréal, 2016.

9 Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 35-65.

10 Tardif, *op. cit.*

11 À cet effet, consulter Myriam Tardif, *op. cit.*, ainsi que Josée Grenier, Mélanie Bourque et Nathalie St-Amour, *L'évolution des services sociaux du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. La NGP ou le démantèlement progressif des services sociaux*, Université du Québec en Outaouais, Campus St-Jérôme, 2014, <https://www.cocqsida.com/assets/files/MSSS_Dementelement_Progressif.pdf>.

administratif, voire comme une technique d'amélioration des façons de faire pour répondre à des impératifs économiques, elle aurait, sous son apparence de progrès dans le discours de ses représentants, des impacts significatifs sur les processus démocratiques. À ce titre, les logiques managériales axées sur la compétition et l'efficacité n'affectent pas seulement les institutions publiques, mais sont aussi de plus en plus présentes au sein des milieux communautaires qui doivent trop souvent se plier à une logique clientéliste ainsi qu'à des exigences comme la reddition de comptes auprès des bailleurs de fonds¹². Or, si le principal enjeu du renouvellement démocratique au sein des pratiques communautaires se situe dans leur pouvoir d'impliquer collectivement les citoyennes et les citoyens dans la définition de leurs problèmes, de leurs besoins et de la manière dont ils aimeraient développer des projets, les structures politico-administratives de l'attribution des subventions ainsi que les nouvelles modalités de régulation politique de nature *top down* institueraient une forme particulière « d'individualisme corporatiste » en substitution à l'acte citoyen¹³. Finalement, la NGP, dans sa conception générique de l'administration, nierait toute la spécificité du secteur public et esquiverait des questions importantes relatives à l'institutionnalisation des valeurs, à l'intérêt public et au bien commun. Elle constituerait donc un enjeu de taille pour l'imputabilité, la légitimité démocratique et pour l'équité sociale, en plus d'atomiser les rapports citoyens avec l'État, de fragmenter le collectif et de créer des inégalités¹⁴.

Certains vont jusqu'à qualifier l'approche du gouvernement québécois d'autoritaire¹⁵ dans l'orientation de ses politiques sociales qui privilégieraient une approche positiviste de résolution des problèmes. Les services sociaux en tendant à s'orienter vers des savoirs experts s'inspirant des sciences naturelles, donneraient lieu à une conception médicale et individualisante des problèmes vécus. Celle-ci négligerait ainsi des dimensions importantes, qui seraient plus près de l'imaginaire, des valeurs, du symbolique, de l'affect et de l'autorité. De plus, cette vision apolitique de la NGP, sous l'apparence de neutralité, donnerait lieu à une approche clientéliste des services sociaux qui, fondée sur une normalisation des comportements, risquerait de s'inscrire au service d'intérêts privés¹⁶. Finalement, cette

12 RQ-ACA, *Les organismes d'action communautaire autonome: entre engagement et épuisement*, Rapport en suivi de la Commission populaire pour l'action communautaire autonome (ACA), octobre 2016.

13 Michel Parazelli, « Le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, n° 1, 2004.

14 Isabelle Fortier, « La modernisation de l'État québécois. La gouvernance démocratique à l'épreuve des enjeux du managérialisme », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 22, n° 2, 2010.

15 À cet effet voir Michel Parazelli, « L'autorité du "marché" de la santé et des services sociaux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 22, n° 2, 2010.

16 *Ibid.*

managérialisation des services sociaux constituerait une menace réelle pour l'autonomie et l'exercice du jugement professionnel des intervenantes¹⁷.

Des intervenantes sociales fragilisées

Alors que la popularité de ces approches managériales à rationalité instrumentale, axées sur l'efficacité et le contrôle, soulève plusieurs questionnements pour les intervenantes sociales, mais aussi pour les sociétés dans lesquelles elles inscrivent leurs pratiques¹⁸, un malaise de plus en plus marqué se fait sentir auprès de ces intervenantes. Surcharge de travail, processus de reddition de comptes fastidieux, priorisation des données quantitatives dans l'orientation des missions des organisations ou non-reconnaissance de l'autonomie professionnelle représentent quelques-unes des conséquences concrètes de la NGP, telle que menée au Québec durant les dernières années. Celles-ci n'étant pas sans affecter l'appréciation des intervenantes au regard de leur pratique.

La pression des logiques gestionnaires destinées à améliorer la productivité peut arriver à produire de l'exclusion au sein des travailleuses¹⁹. L'individu, y étant considéré comme une ressource au service de l'organisation, deviendrait, en quelque sorte, un genre de sujet neutralisé par une vision instrumentale et positiviste de l'humain. Nous assisterions plus largement à une « dégradation subjective des conditions de travail²⁰ » et la diversité de manifestations symptomatiques des travailleuses serait l'expression d'une colère refoulée contre un « système globalitaire²¹ ». À cela s'ajoute une difficulté pour elles à s'inscrire dans un horizon de sens qui permettrait de dépasser la position paradoxale dans laquelle elles se trouvent. Alors qu'elles se verraient devenir des « expertes en soulagement de la souffrance » dans un monde régi par des impératifs de bonheur, elles auraient du mal à trouver leur place dans le modèle productiviste prôné par leurs établissements, au sein desquels il serait de plus en plus difficile d'entretenir les idéaux éthiques propres au travail de solidarité humaine²².

17 Stéphane Richard, « L'autonomie et l'exercice du jugement professionnel chez les travailleuses sociales : substrat d'un corpus bibliographique », *Reflets*, vol. 19, n° 2, 2013.

18 Céline Bellot, Maryse Bresson et Christian Jetté (dir.), *Le travail social et la nouvelle gestion publique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013.

19 Vincent de Gaulejac, « La NGP. Nouvelle gestion paradoxante », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 22, n° 2, 2010.

20 Vincent de Gaulejac, *Travail, les raisons de la colère*, Paris, Seuil, 2011, p. 207.

21 *Ibid.*, p. 317.

22 Lucie Biron, « La souffrance des intervenants : perte d'idéal collectif et confusion sur le plan des valeurs », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n° 36, 2006, p. 209-224.

Or, la montée de l'individualisme et de l'idéologie de la réalisation de soi propre au néolibéralisme ayant fragilisé le lien social²³, combinée au déplacement des conflits sociaux vers le domaine du psychique²⁴, ne seraient pas sans affecter la subjectivité des intervenantes sociales qui seraient de plus en plus appelées à assimiler une vision interventionniste et psychologisante de leur pratique et à chercher des réponses du côté de soi, et ce, au détriment d'une remise en question de l'ordre établi²⁵. Sur le plan de l'épuisement professionnel, ce déplacement conflictuel, issu d'une certaine colonisation des hypothèses économiques et managériales des théories psychologiques de la souffrance au travail, amènerait les savoirs scientifiques et les instruments de mesure qui en découlent à véhiculer une conception instrumentale et normalisatrice du travail et influencerait la subjectivité des individus par rapport à eux-mêmes. Cette construction du sujet souffrant, articulée autour d'une logique de productivité, amènerait les individus à s'adapter plutôt qu'à questionner les rapports de domination qu'elle sert à occulter²⁶.

Le travail se présentant comme un espace d'accomplissement de soi²⁷, l'individu y éprouverait beaucoup de satisfaction et d'angoisse et vivrait une dépendance psychique à son égard dans une spirale similaire au lien amoureux²⁸. Il deviendrait alors d'autant plus vulnérable aux risques psychosociaux induits par les nouvelles formes de gestion managériale, où les conflits se posent de moins en moins du côté des organisations, mais davantage au niveau psychologique, en termes d'insécurité, de souffrance psychique ou d'épuisement professionnel.

Le Manuel de survie

Si nous retenons l'idée que les intervenantes sociales québécoises sont vulnérables, à des degrés divers, face aux risques psychosociaux induits par la NGP et qu'elles sont appelées à assimiler et à reproduire (individuellement et collectivement) l'idéologie néolibérale dans le cadre de leurs pratiques, et ce, au détriment de leur appréciation subjective de celles-ci et du respect des fondements axiologiques de nature plus collective en travail social, que faire pour (re)trouver un sens à ces pratiques ? Comme intervenantes

23 Vincent de Gaulejac, *La lutte des places*, Perpignan, Artège, 2015.

24 de Gaulejac, *Travail, les raisons de la colère*, *op. cit.*

25 Isabelle Chouinard et Yves Couturier, « Identité professionnelle et souci de soi en travail social », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, n° 1, 2006, p. 176-182. ; Parazelli, « L'autorité du "marché" de la santé et des services sociaux », *op. cit.*

26 Florence Allard-Poesi et Sandrine Hollet-Haudebert, « La construction du sujet souffrant au travail au travers des instruments scientifiques de mesure », *@GRH*, vol. 4, n° 5, 2012, p. 45-74.

27 Laurie Kirouac, *L'individu face au travail-sans-fin. Sociologie de l'épuisement professionnel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015.

28 Vincent de Gaulejac, « Pour une sociologie clinique du travail », *La Nouvelle Revue du travail*, n° 4, 2014.

sociales, pourquoi et comment avoir plus de pouvoir sur les conditions qui déterminent nos pratiques ? C'est essentiellement à partir de cette dernière question que nous avons créé le *Manuel de survie*, l'idée étant de proposer un outil pratique, réflexif et critique, visant à nous accompagner dans une démarche de réflexion, et peut-être d'action, sur les conditions qui influencent nos pratiques, afin de nous encourager à (re)trouver davantage de pouvoir, pour nous-mêmes, pour les personnes et les communautés auprès de qui nous œuvrons, et ultimement, pour un monde plus juste.

Ce petit manuel, en passant par une réflexion sur les besoins des intervenantes au travail, par des repères pour comprendre l'action syndicale, l'épuisement professionnel ou encore les discours dominants comme la NGP ou le discours médical, propose ainsi de déboulonner certains mythes tenaces entourant l'intervention sociale, que ce soit dans son caractère « vocationnel » ou « professionnel spécialiste ». Qu'il s'agisse de stress élevé au travail, de perte de sens, de manque de reconnaissance, d'un sentiment de désenchantement et d'impuissance, pouvant aller jusqu'à l'épuisement professionnel, un des objectifs principaux du manuel aura été de sensibiliser ou de rappeler à nos collègues intervenantes que ces problématiques ne relèvent majoritairement pas de situations isolées, mais qu'elles sont trop souvent liées à des conditions de pratiques inadéquates et au contexte sociopolitique actuel. Il a été conçu en collaboration avec des intervenantes de divers sphères et milieux d'intervention au Québec, de manière à ce qu'il rejoigne leurs préoccupations, qu'il soit simple à lire et à partager dans un contexte où nous sommes quotidiennement bombardées d'informations, pour qu'il puisse servir de prétexte pour briser le silence dans certaines organisations et échanger avec ses collègues ou d'autres intervenantes sociales au sujet de ces préoccupations.

Bien que nous ne soyons pas encore en mesure de bien évaluer l'ensemble des retombées de ce manuel de survie, nous savons qu'il a été consulté par plus de mille personnes sur le site Internet du RÉCIFS et que plusieurs d'entre elles ont salué son contenu et manifesté l'intérêt de le partager dans leur milieu de travail. Il convient d'ajouter qu'une attention particulière a été portée afin que le contenu du manuel puisse susciter un certain espoir de changements souhaitables, en proposant des pistes de réflexions et de solutions concrètes sur les plans individuel, organisationnel et social, sur le court, moyen et long terme. Par exemple, comment faire l'examen de ses motivations personnelles en intervention, mieux comprendre les enjeux organisationnels qui affectent sa pratique pour interpeller les dirigeants à ce sujet ou encore prendre le temps d'échanger avec les personnes auprès de qui l'on intervient sur l'influence des politiques sociales sur leur situation. Nous croyons que ces différents niveaux d'action sont potentiellement complémentaires et qu'ils méritent d'être considérés, même si parfois ils peuvent d'emblée nous paraître conflictuels, voire contradictoires, dans la nature des convictions auxquelles ils renvoient. Par exemple, dans un contexte où les

conditions de travail sont inadéquates, est-ce que le fait qu'une travailleuse adopte des pratiques dites « silencieuses » contribuerait nécessairement à légitimer les pratiques de gestion inappropriées de son organisation ?

À ce titre, puisque ce dossier s'intéresse au syndicalisme, ce type de tension n'est pas sans rappeler une contradiction fondamentale du syndicalisme. Si ses origines reposent sur la résistance des travailleuses face aux rapports de domination issus du capitalisme, une question essentielle demeure : est-ce que l'action syndicale conteste ce système ou n'est-elle pas plutôt une méthode d'intégration des travailleuses dans ce système fondé sur l'exploitation²⁹ ?

Au-delà des conventions collectives

Que le RÉCIFS ait été créé en dehors des instances syndicales pour dénoncer les effets néfastes de la NGP n'est probablement pas sans coïncidence avec la prédominance du modèle du syndicalisme d'affaires au Québec. Bien qu'il existe rarement des modèles syndicaux appliqués à l'état pur sur le terrain, le syndicalisme d'affaires se caractérise, entre autres, par la défense d'intérêts de secteurs d'emploi particuliers, par une approche *coût-bénéfices* axée sur de meilleures conditions salariales et la sécurité d'emploi ainsi que par des membres plutôt passifs, une hiérarchie décisionnelle *top down* et l'expertise de ses représentantes.

Dans un tel contexte de bureaucratisation de l'appareil syndical, où le respect et la négociation de la convention collective demeurent une priorité, sinon l'unique champ de bataille de certains représentants syndicaux, il reste malheureusement trop peu d'espace pour les combats d'ordre plus structurel auxquels s'intéresse le syndicalisme de mobilisation sociale. Sans vouloir idéaliser ce dernier type de syndicalisme ou minimiser la pertinence du modèle d'affaires, il reste néanmoins que les enjeux inhérents à la NGP débordent du cadre des conventions collectives et qu'ils méritent d'être pris au sérieux par les syndicats. Or, pourquoi et comment agir dans un contexte où la reconnaissance légale des syndicats passe par le droit de gérance de l'employeur qui limite les négociations et le droit de grève au cadre de la convention collective et où les syndicats ont la responsabilité de faire respecter ce cadre légal à leurs membres ? Se pourrait-il que les acteurs syndicaux se trouvent dans la même posture paradoxale que les intervenantes sociales ? La création d'un manuel de survie à l'usage des acteurs syndicaux serait-elle une bonne idée pour l'avenir du syndicalisme québécois ?

²⁹ Lafrance, *op. cit.*

Le syndicalisme
dans les Amériques



Syndicalisme en Amérique latine : la difficile recherche de voies alternatives

PIERRE MOUTERDE¹

Comme partout ailleurs dans le monde, le syndicalisme en Amérique latine a connu ces dernières décennies de profondes transformations. Le déploiement néolibéral initié dans certains pays dès les années 1970 ainsi que les dictatures de sécurité nationale (dans le cône Sud) ou encore les guerres de basse intensité (en Amérique centrale) qui ont secoué tout le sous-continent jusqu'au milieu des années 1990, ont eu un impact considérable sur son devenir et ses dynamiques actuelles. Ne serait-ce que par la répression qui s'est massivement abattue sur ses dirigeants, dirigeantes, militants et militantes les plus en vue. Et le retour à la démocratie représentative dans les années 1990, loin de lui redonner son élan d'antan, l'a confronté à de nouveaux et difficiles défis, notamment parce que le contexte dans lequel il opérait avait changé du tout au tout. À tel point qu'il semble aujourd'hui en crise, et qu'il fait pâle figure en termes de dynamisme par rapport à ces nouveaux mouvements sociaux que sont, par exemple, le mouvement indigène, ou encore les mouvements écologiste et féministe. Comme si presque partout en Amérique latine le mouvement ouvrier – au-delà d'une présence pourtant encore bien réelle – avait perdu la place centrale qu'il avait pu occuper dans le passé et qu'il peinait aujourd'hui à trouver un second souffle.

Il est vrai que quand on parle de syndicalisme, il paraît à première vue bien difficile d'évoquer l'Amérique latine comme un tout, tant la situation peut diverger d'un pays à l'autre et tant les dynamiques sociales peuvent prendre des formes particulières ou encore être, ici ou là, fortement désynchronisées dans le temps. Il n'en demeure pas moins que si on s'arrête plus spécialement à quelques pays clefs comme le Chili, le Brésil, l'Argentine, le Mexique et le Venezuela, on peut facilement mettre en lumière certaines tendances de fond qui sont particulièrement éclairantes, et qui pourront peut-être nous aider à mieux apprécier les changements en cours en Amérique latine, mais aussi – par les contrastes qu'ils mettent en évidence – les ressemblances comme les différences avec la réalité québécoise proprement dite.

Il faut néanmoins prendre garde à un certain « européocentrisme » ou « occidentalocentrisme » qui chercherait à déchiffrer la réalité latino-américaine à l'aune de celle de l'Europe ou de l'Amérique du Nord. Et qui le ferait sans se soucier de ce que cette réalité recèle de particulier, sans s'arrêter au fait qu'en Amérique latine le syndicalisme a rapidement pris un chemin original, jouant un rôle autant social – en défendant les travailleuses et les travailleurs sur leur lieu de travail – que clairement politique – en faisant directement pression sur l'État

1 Sociologue et essayiste.

à travers des partis politiques avec lesquels il avait privilégié des liens étroits². D'où, en général, la grande politisation du syndicalisme latino-américain, en comparaison tout au moins avec ce qu'on connaît par exemple au Québec; politisation qui néanmoins apporte son lot de défis particuliers, notamment dans un contexte où le cadre institutionnel et politique à travers lequel le syndicalisme latino-américain avait acquis une certaine force au cours du XX^e siècle a changé du tout au tout. Aujourd'hui, ce cadre semble être, sinon en voie de disparition rapide, du moins passablement grugé et refaçonné à la baisse par les logiques néolibérales, n'offrant plus au mouvement syndical la possibilité de faire des gains importants, même s'il peut rester encore un partenaire social et institutionnel reconnu.

De quoi faire remonter à la surface une série de questions de fond. Car c'est là l'enjeu auquel n'a cessé de se heurter le mouvement syndical latino-américain : s'il veut continuer à être synonyme d'avancées sociales et économiques, comment doit-il garder son indépendance et son autonomie en tant que mouvement ouvrier organisé représentant les intérêts des travailleuses et des travailleurs, tout en se donnant aussi les moyens d'agir sur les grandes orientations politiques de la société dans laquelle il se trouve³? Et comment le faire sans sombrer dans le clientélisme ou encore la subordination étroite à un gouvernement donné?

Un changement du tout au tout

Or justement, c'est cet ambitieux objectif – celui d'un contrôle plus démocratique à la fois sur les processus productifs et les orientations clés de l'État – qui a commencé à être mis à mal à partir des années 1970-1980 et qui depuis n'a cessé de décliner. Jusqu'alors, le syndicalisme latino-américain avait pu connaître – en particulier à partir des années 1920-1930 et selon des

2 Le sociologue Alain Touraine note à ce propos que mouvements sociaux et partis politiques ont ainsi été étroitement liés les uns aux autres, suite notamment à l'importance décisive du rôle de l'État dans le développement national de sociétés fortement marquées par la dépendance vis-à-vis des pays du Nord et de leurs centres économiques et financiers. D'où le développement en Amérique latine, à partir des années 1920 jusqu'au début des années 1970, « d'États de compromis » ou « d'États nationaux et populaires » sur lesquels le mouvement syndical pouvait, par le biais de partis auxquels il était étroitement lié, peser de tout son poids.

3 La question du rapport du syndicalisme à des partis politiques institutionnels a été celle du mouvement syndical latino-américain dès le premier tiers du XX^e siècle. En effet si le syndicalisme latino a pris essor, en particulier dans le cône Sud, à partir du milieu du XIX^e siècle grâce à la présence de militantes et militants anarchistes et socialistes venus d'Europe, ce n'est qu'à partir du premier tiers du XX^e siècle que la perspective socialiste devient – vis-à-vis de la perspective anarchiste – hégémonique, conduisant le gros du mouvement syndical à conjuguer plus étroitement luttes syndicales et luttes politiques institutionnelles.

rythmes propres à chaque pays – un lent mais notable essor⁴, notamment à la suite des politiques d'industrialisation par substitutions des importations, promues par des États nationaux aux volontés interventionnistes keynésiennes chaque fois plus marquées. Dans le sillage d'une classe ouvrière et salariée en pleine croissance, le syndicalisme s'était ainsi développé, non seulement dans les mines et les traditionnels secteurs extractivistes, mais aussi dans l'industrie manufacturière et l'administration publique. Et il avait peu à peu réussi à établir des standards de travail, à forcer la négociation de contrats collectifs de travail ainsi qu'à développer des canaux de participation politique s'élargissant peu à peu, et cela, jusqu'au début des années 1970. L'exemple du Chili des années 1920 à 1970 est à cet égard paradigmatique, lui qui à l'ombre d'un « État de compromis⁵ », a vu croître non seulement sa classe ouvrière de façon notable, mais encore un syndicalisme puissant devenu un acteur politique incontournable, participant à toutes les grandes luttes sociales et politiques. Ce mouvement d'expansion a permis d'ouvrir aux classes populaires des espaces démocratiques chaque fois plus larges, d'améliorer considérablement leurs conditions d'existence matérielles. À preuve, les épisodes des fronts populaires (1937-1941) ou encore l'existence de la Centrale unique des travailleurs fondée en 1953 et, bien sûr, l'Unité populaire de Salvador Allende entre 1970 et 1973.

Tous ces acquis d'ordre syndical – l'amélioration des salaires et des conditions de vie des travailleuses et des travailleurs, comme le renforcement des droits collectifs et de la puissance organisationnelle ouvrière –, tout cela, avec le contexte économique et social qui l'avait peu à peu rendu possible, va brutalement voler en éclats dans les années 1970-1980. Car, en Amérique latine, l'implantation du néolibéralisme est allée souvent de pair avec l'instauration de régimes autoritaires ou dictatoriaux et une impitoyable répression. Ce qui, dans bien des pays, en a exacerbé dramatiquement les modes d'implantation comme les effets sur les conditions de vie des couches populaires : ouverture des marchés, réduction du rôle de l'État et des dépenses en santé et éducation,

4 Par exemple au Chili, on est passé de 86 669 syndiqué-e-s en 1936 à 627 664 en 1970, et à près de 900 000 en 1973. De manière plus globale, l'augmentation de la production à la fin du XX^e siècle pour répondre aux besoins des puissances étrangères apporte des ressources pour le marché intérieur, stimulant l'expansion urbaine et la petite bourgeoisie rurale (cas du Chili, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Brésil). Elle aboutit aussi au boom de la classe ouvrière : 6 % de la population au Chili en 1900 contre 1,5 % pour l'ensemble de l'Amérique latine, 12,7 % en Argentine et 8 % en Uruguay. Comme points de comparaison, on sait qu'aux États-Unis, le taux de syndicalisation est passé de 30 % dans les années 1960 à 10 % dans les dernières années. Dans les pays scandinaves, il se maintient une proportion oscillant entre 50 et 80 % de syndiqués. Dans les pays d'Amérique latine, on a des taux d'environ 30 %, avec un déclin dernièrement.

5 L'État de compromis cherche à concilier les intérêts d'une bourgeoisie industrielle en plein essor et hégémonique avec ceux des couches moyennes et de certains secteurs de la classe ouvrière.

privatisation de grands pans de l'économie, dérèglementation et flexibilisation du marché du travail, accroissement explosif de l'économie informelle⁶. Partout, mais selon des rythmes différents et en fonction des spécificités de chaque État nation, ce sont les mêmes politiques qui finissent par s'appliquer, changeant ainsi radicalement la donne pour le mouvement syndical latino-américain. Car c'est un ensemble de facteurs qui a été radicalement modifié ou malmené : pas seulement les gains historiques en termes de salaires, de conditions de travail et de droits syndicaux, mais aussi et en même temps, le contexte économique, politique et institutionnel qui en avait rendu possible l'obtention.

Sommé de se réinventer

Ainsi, à partir des années 2000, le syndicalisme latino-américain ne peut plus compter sur les mêmes atouts pour penser sa croissance, jouer le même rôle que dans le passé, et surtout retrouver un second souffle pour faire face aux défis d'aujourd'hui. Le voilà sommé de s'inventer à nouveau et surtout de repenser ses rapports, non seulement avec le nouveau marché du travail né de ces transformations, mais aussi avec les partis politiques et les nouveaux mouvements sociaux.

Le voilà en effet qui se trouve – néolibéralisme oblige – à ne plus pouvoir compter, comme il le faisait auparavant, sur des orientations de développement de type keynésien ainsi que sur la protection d'un État-nation aspirant – ne serait-ce qu'en termes d'objectif à long terme – à une politique économique indépendante, ou tout au moins plus aut centrée; le déploiement néolibéral ayant littéralement « transnationalisé » le marché interne national et redonné la part belle à de puissants acteurs économiques étrangers avides de profits et de marchés nouveaux.

Le voilà aussi qui ne peut plus s'appuyer autant sur cette « structure occupationnelle » qui avait fait pourtant sa force dans le passé, structure qui s'était peu à peu cristallisée autour d'emplois permanents, non seulement dans les secteurs extractivistes, mais aussi dans les activités manufacturières, les services d'utilité publique et l'administration. Ce syndicalisme des années 2000 tend aujourd'hui à se déployer plutôt sur le mode de la sous-traitance, et dans les domaines des services ou encore de la finance, avec en plus une forte composante de main-d'œuvre féminine.

Le voilà enfin qui doit vivre de difficiles processus de transition politique, en passant de régimes autoritaires ou dictatoriaux à des régimes, certes de démocratie représentative, mais qui n'ont plus rien à voir avec ceux qui s'étaient constitués dans le sillage de luttes populaires des années 1950-1960. C'est que les liens

6 En Amérique latine, selon la Banque mondiale, l'économie informelle représente 56 % de l'économie, ce qui signifie que plus de la moitié de la population économiquement active se trouve dans le secteur informel. Et les niveaux sont encore plus importants pour les femmes.

politiques et les mécanismes institutionnels qui avaient permis au mouvement syndical de se faire entendre avec succès au niveau national se sont passablement distendus, voire n'existent plus, ou sur un mode très différent.

Résultats : globalement, on observe en Amérique latine dès la fin des années 1980 une forte réduction des taux de syndicalisation, accompagnée dans le grand public d'un discours négatif à l'égard du mouvement syndical (on le juge anachronique!), expression de sa fragilisation dans une majorité des pays latino-américains, ou, comme en Amérique centrale, de sa marginalisation presque complète en tant qu'acteur social reconnu. Et ce n'est pas simplement le syndicalisme de tradition corporatiste qui est le plus atteint (celui qui pouvait comme au Mexique se reconnaître d'abord dans des politiques nationales et populaires), mais aussi le syndicalisme d'orientation communiste (ou socialiste révolutionnaire), frappé dès la fin des années 1980 et le début des années 1990 par la chute du mur de Berlin, la dislocation de l'Union soviétique et la crise de crédibilité du socialisme réel; le tout conduisant, d'un côté, à une fragmentation grandissante des organisations syndicales (de nombreuses centrales avec peu d'affiliés⁷) et, de l'autre, à l'émergence de quelques nouvelles organisations syndicales plus combatives, ayant rompu avec certaines orientations du passé, mais trouvant avec peine des voies alternatives.

Ces grands constats qu'on retrouve en toile de fond un peu partout en Amérique latine, on peut néanmoins les illustrer tant avec le Brésil et le Venezuela qu'avec le Mexique et l'Argentine. Avec bien entendu des spécificités et rythmes différents pour chaque pays, et toute la richesse et originalité de la réalité concrète en devenir.

Le Brésil et la CUT de Lula

Il est vrai qu'avec le Brésil d'un côté et le Venezuela de l'autre, on pourrait avoir l'impression de prime abord que le bilan passablement critique qui a été fait jusqu'ici tombe un peu à plat. Et que l'arrivée au pouvoir de gouvernements progressistes dans les années 2000 a aidé, dans ces deux pays, le syndicalisme à résoudre les problèmes dont nous avons parlé précédemment : le fait qu'ils soient liés à l'implantation des logiques économiques néolibérales ou à la question de l'indépendance de classe et à la non-subordination vis-à-vis de partis politiques.

7 On doit nécessairement faire référence ici à la naissance de la Confédération syndicale internationale (CSI), le premier novembre 2006 à Vienne, avec 168 millions de travailleuses et travailleurs; résultat de la fusion entre la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Confédération mondiale du travail (CMT). Même s'il s'agit de regroupements institutionnels, et si le syndicalisme latino-américain eut une participation discrète dans cette naissance, cette dernière suscita d'amples débats en Amérique latine, notamment sur la conformation de sa filiale latino-américaine – la Confédération syndicale des Amériques (CSA) –, interrogeant en particulier l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT), affiliée à la CISL et la Centrale latino-américaine des travailleurs (CLAT), affiliée à la CMT.

En fait, les choses sont infiniment plus compliquées. Car si le Brésil a connu avant tous les autres pays latino-américains, dès l'année 1964, un régime militaire, ou mieux dit une dictature de sécurité nationale reprenant à son compte les mêmes obsessions néolibérales et répressives que dans le reste du cône Sud, il n'en a pas moins donné naissance à partir des années 1980 à un type de syndicalisme radicalement nouveau, notamment avec la formation en 1983 de la Centrale unique des travailleurs (CUT)⁸. Cette centrale brésilienne incarne une nouvelle manière de faire du syndicalisme, dans le sillage de la formation du Parti des travailleurs (PT) et de grèves de grande ampleur menées par un ouvrier au charisme certain, Lula da Silva. Un syndicalisme tout à la fois pluriel et diversifié, démocratique et combatif, avec au départ un positionnement de classe marqué, la volonté affichée d'indépendance par rapport aux partis et au gouvernement ainsi que l'objectif clairement revendiqué du socialisme.

Il reste que, quand 20 ans plus tard, en 2003, le même Lula à la tête du Parti des travailleurs arriva à la présidence du Brésil, le dynamisme et l'élan radical ou révolutionnaire originel n'étaient déjà plus là. Plus du tout même, un pragmatisme retors ayant fini par prendre toute la place ! Certes, au départ et dans le sillage de mobilisations sociales et syndicales importantes, le gouvernement de Lula, cette « république des syndicalistes⁹ », comme on l'appelait alors, a bien réussi à faire augmenter le salaire minimum ou encore à corriger certaines iniquités (par exemple quant au calcul annuel des taux d'impôt sur le revenu). Il n'en est pas moins vite revenu aux impératifs néolibéraux, ou plus justement à une politique « sociale-libérale », résultat de compromis de fond avec la droite et une oligarchie puissante, notamment en imposant une réforme des retraites dans le secteur public, nullement favorable aux salarié-e-s (augmentation de l'âge de la retraite, accroissement du temps de contribution, seuil maximal de rétribution, etc.). Ce gouvernement n'a pas été non plus capable de rompre clairement avec toutes les pesanteurs du vieux modèle syndical brésilien de type corporatiste auquel la CUT n'avait que partiellement échappé¹⁰ et qu'il ne réussit pas – malgré plusieurs tentatives – à réformer en profondeur. Ce qui fait qu'aujourd'hui, avec le retour en force de la droite au Brésil à la suite de la démission forcée de Dilma

8 La *Central Única dos Trabalhadores* (CUT), en 2001, était considérée comme la centrale syndicale la plus importante du Brésil, avec 2834 syndicats affiliés, ce qui équivaut à près de 65 % de tous les syndiqué-e-s affiliés du Brésil. À la CUT, il faut ajouter la *Confederação General dos Trabalhadores* (CGT), avec 600 entités syndicales, et *Força Sindical* (FS), avec 839 syndicats et 20 % des syndiqués affiliés. Il faut noter cependant que 62 % des syndicats existant au Brésil ne sont affiliés à aucune centrale.

9 Il y avait dans le premier gouvernement de Lula Da Silva 12 syndicalistes ou ex-syndicalistes.

10 Sa structure officielle a été définie à travers la Consolidation des lois du travail (CLT) de 1943. Cette dernière s'inspire du modèle corporatiste de Benito Mussolini et formalise une intervention directe de l'État dans les syndicats. Bien qu'elle ait subi des modifications depuis, des traits fondamentaux restent les mêmes : syndicat unique, contribution compulsive dénommée « impôt syndical », structure confédérale.

Roussef et de l'arrivée à la présidence de Michel Temer¹¹, on ne peut pas dire que le passage du Parti des travailleurs au gouvernement (pendant 13 ans) ait permis à la CUT et au mouvement syndical brésilien pris dans son ensemble, de faire des gains durables : ni en termes d'amélioration des conditions de travail, ni de mettre en pratique ses velléités d'indépendance vis-à-vis des partis politiques ou du gouvernement lui-même. À se retrouver finalement en 2017 – en dépit des formidables mobilisations et espoirs qu'il avait soulevés pendant quelques années – devant les mêmes défis que l'ensemble du mouvement syndical latino-américain.

Le Venezuela et les tentatives de renouvellement syndical d'Hugo Chavez

Dans le sillage de la révolution bolivarienne, on a assisté, quoique de manière décalée dans le temps, aux mêmes espérances de changement, mais aussi aux mêmes désillusions et impasses, avec cependant quelques avancées non négligeables qu'il faut souligner. Car au moment de l'arrivée d'Hugo Chavez à la présidence en 1999, la plus forte centrale syndicale vénézuélienne d'alors, la Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV), était fortement inféodée sur le mode clientéliste au parti politique Alliance démocratique, parti d'obédience sociale-démocrate, mais ayant opté pour des politiques néolibérales draconiennes à la fin des années 1980. Disposant d'un quasi-monopole syndical, la CTV s'était donc fortement opposée à la candidature de Chavez à la présidence.

C'est pourquoi le gouvernement Chavez décida de ne pas attaquer la CTV de front, mais de modifier dans un premier temps les règles d'élection des leaders syndicaux pour tenter de les rendre plus démocratiques, en plaçant celles-ci cependant sous le contrôle du Conseil national électoral¹². Mais, après le coup d'État manqué de 2002 dans lequel la CTV s'était activement impliquée, Chavez ira plus loin en favorisant le 5 avril 2003 la constitution d'une centrale rivale indépendante : l'Union nationale des travailleurs (UNT). Ayant pour maîtres mots la promotion du contrôle ouvrier ainsi que la lutte à la corruption et à l'absence de démocratie syndicale, celle-ci parviendra bien vite à égaler la CTV en nombre d'adhésions, avec 1,5 million de membres, tout en se dotant d'un programme passablement radical : nationalisation des banques, prise de contrôle par les salarié-e-s de toutes les entreprises ayant participé à la

11 La réforme du travail de Michel Temer vise fondamentalement à flexibiliser le travail et à amoindrir les droits des travailleuses et des travailleurs. Elle permet ainsi, entre autres choses, de précariser le travail, d'obliger les femmes enceintes ou allaitant à travailler dans des endroits insalubres, d'établir une rémunération selon la productivité, d'instaurer une journée de travail pouvant aller jusqu'à 12 heures, etc.

12 En agissant ainsi, Chavez, sachant que le CNE était loin d'être un pouvoir politique indépendant, installait les syndicats dans un nouveau type de subordination politique qui ne fera que prendre de l'ampleur par la suite.

désorganisation de l'économie en 2002-2003, réforme de la Loi organique du travail (LOT), réduction du temps de travail, etc.

Il reste que ces volontés syndicales de changement surgies de la base vont non seulement être amoindries par des divisions internes, mais aussi se heurter aux réticences ou frilosités du gouvernement lui-même, dans la mesure où chaque fois qu'il a été question de demandes de contrôle ouvrier ou de nationalisations exigées par la base, ce dernier a semblé se faire tirer l'oreille en n'acquiesçant à ces revendications qu'au terme de longues et tumultueuses luttes¹³. Ce qui fait qu'au sein de l'UNT (rebaptisée entre temps UNETE) se sont multipliées les critiques virulentes vis-à-vis de politiques gouvernementales jugées trop timorées, et que de nombreux syndicalistes d'obédience chaviste qui s'y trouvaient préféreront la quitter et se lancer en 2011 dans la fondation d'une centrale chaviste rivale : la Centrale socialiste bolivarienne des travailleurs de la ville, de la terre et de la mer (la CSBT). Celle-ci, bénéficiant *de facto* de tout l'appui gouvernemental, va rapidement s'imposer et centrer ses efforts, fouettée en cela par les enjeux des élections de 2012, sur une réforme en profondeur du Code du travail, réforme demandée depuis près de 10 ans par la gauche du mouvement syndical. Mais si cette loi va dessiner d'importantes avancées dans le monde du travail vénézuélien (suppression de la sous-traitance, prime à la productivité pour les salaires, améliorations des prestations sociales, renforcement des mesures favorisant l'égalité hommes femmes au travail, etc.), cela n'aura été qu'au prix de monopoliser le débat et d'imposer depuis le haut une série de réformes à l'élaboration desquelles auront été exclus de larges secteurs du mouvement syndical vénézuélien, dont l'UNETE. De quoi mettre en lumière à nouveau comment au Venezuela, malgré d'indéniables acquis (aujourd'hui passablement grugés par la crise politique actuelle cependant), le mouvement syndical n'a résolu aucun des grands problèmes évoqués plus haut, ni celui de la subordination à des partis politiques gouvernementaux, ni même celui de l'indépendance de classe et de la lutte au néolibéralisme.

13 Citons le conflit, en 2004, à l'usine de fabrique de papier et de carton Venepal, mais surtout le conflit, en 2008, à la Sidor, entreprise sidérurgique au sein de laquelle les ouvriers se mirent en grève de façon extrêmement démocratique pour en exiger la nationalisation.

Le SNTE mexicain et la commune d'Oaxaca

Si le gros du mouvement syndical mexicain apparaît depuis les années 2000 en grande difficulté¹⁴, il faut dire cependant qu'ont surgi au Mexique, et plus particulièrement au sud du Mexique, quelques expériences extrêmement originales et prometteuses, issues de luttes totalement inédites, nées de la base. Et cela, loin de l'ancien modèle du « syndicalisme *charros*¹⁵ », autoritaire, corporatiste et corrompu sous l'égide du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel), modèle qui a caractérisé bien souvent le rapport que l'État mexicain entretient avec les grandes centrales syndicales. À l'encontre aussi de ces volontés gouvernementales récurrentes de flexibilisation du travail de type néolibéral dont le dernier épisode en date fut celui de la réforme du travail promulguée par l'ex-président Calderon en 2012.

En effet, on a vu depuis les années 2000 se développer certains syndicats qui – en rupture radicale avec le syndicalisme *charros* – sont en train de donner naissance à des processus de recomposition syndicale particulièrement originaux¹⁶. C'est notamment le cas dans l'État d'Oaxaca où le 22 mai 2006 débuta un conflit de travail qui, dans un sens, perdure jusqu'à aujourd'hui. Le syndicat local des enseignants et des enseignantes (la section 22 du Syndicat national des travailleurs de l'éducation [SNTE]) est entré en lutte frontale avec le gouverneur Ulises Ruiz, membre du PRI de l'État, sur des questions très élémentaires de protection du travail précaire enseignant et d'augmentations salariales liées au coût de la vie. Bien vite cependant la lutte syndicale suivit un tout autre cours et s'élargit à l'État d'Oaxaca tout entier. Forte de la solidarité active de près de 365 organisations sociales de la région (dont de nombreuses organisations indigènes) et s'étant fixé pour objectif immédiat le départ du gouverneur corrompu, la lutte va donner naissance à l'Assemblée populaire des peuples d'Oaxaca (APPO). Celle-ci, pendant plusieurs mois, fédérera les mécontentements et coordonnera – sur le mode de l'organisation autonome – la résistance collective, la paralysie des institutions locales ainsi que la protection des habitants (notamment au travers de la mise en place d'une police populaire, la POMO) vis-à-vis des menées répressives du gouverneur. Véritable

14 Le mouvement syndical mexicain reste très fragile. En 2005, seulement 10,17 % de la population économiquement active est organisée syndicalement. Depuis 25 ans, les syndicats mexicains ont perdu près de la moitié de leurs effectifs. Dans le secteur industriel, le pourcentage de travailleurs syndiqués est passé de 22 % en 1992 à 11,6 % en 2002. Selon plusieurs enquêtes, près de 70 % des citoyennes et citoyens mexicains n'ont pas confiance dans le mouvement syndical.

15 C'est-à-dire de syndicats jaunes : des syndicats et leurs dirigeants qui s'entendent plus ou moins secrètement avec les gouvernements – et en tirent bénéfices et privilèges – au détriment des travailleuses et travailleurs qu'ils prétendent pourtant représenter.

16 On pourrait faire référence aussi au Syndicat mexicain des électriciens, ou encore à la section 18 de la SNTE, dans l'État de Michoacan qui, elle aussi, travaille en étroite collaboration avec des organisations indigènes proches des orientations des zapatistes.



TIERRA Y LIBERTAD, DIEGO RIVERA, 1931

contre-pouvoir populaire en gestation, l'APPO multiplia barricades, *sit-in*, occupations de chaînes de radios et postes de télévision, etc., parvenant ainsi à rendre la ville ingouvernable jusqu'à l'arrivée de la police fédérale le 29 octobre 2006.

Si les enseignants et les enseignantes de la SNTE n'obtiendront qu'en partie gain de cause¹⁷ alors que le gouverneur ne quittera finalement son poste qu'à la faveur de l'élection suivante, la « commune d'Oaxaca » va cependant pouvoir devenir pendant quelques mois, ce nouveau « bras politique » qui a pu faire entendre à l'échelle d'un pays tout entier les aspirations des travailleurs et des travailleuses de l'enseignement en butte aux politiques néolibérales. Mais pas seulement : elle va être l'incarnation – alors que la gauche mexicaine n'en finit pas d'être sur la défensive au plan électoral – de nouvelles pratiques sociales et politiques, de nouveaux discours (liés à la défense du territoire et de la Terre-Mère), de nouvelles alliances (avec les peuples autochtones) qui, loin des vieux modèles du passé, ont cherché à faire face aux défis de la corruption et de la « mafieusisation » de la vie politique mexicaine. Cela s'est fait en inventant de nouveaux liens – plus démocratiques et participatifs – entre luttes syndicales et luttes sociopolitiques. Il n'en demeure pas moins que cette expérience exceptionnelle – aujourd'hui en veilleuse – n'a pas pu faire tache d'huile ailleurs, ne serait-ce qu'à une échelle moindre, faisant ainsi bien voir en même temps

17 Ce qui fait que la lutte dure encore.

toutes les contraintes qui pèsent sur un renouvellement en profondeur du syndicalisme mexicain.

Les défis de la CTA argentine

En Argentine aussi, dans les deux dernières décennies, le contexte social et politique général a été plutôt défavorable au mouvement syndical pris dans son ensemble, à l'exception d'une période de répit non négligeable caractérisée par la présence de Nestor et Cristina Kirchner à la présidence argentine (de 2003 à 2015). Mais globalement, dans le sillage des politiques néolibérales radicales de Carlos Menem (1989-1998) qui ont conduit l'État argentin à la banqueroute en 2001, et à partir de 2016 sous la houlette du nouveau et très à droite président Mauricio Macri¹⁸, on peut dire que le mouvement syndical argentin incarné par la CGT (Confédération générale du travail de la République argentine) s'est retrouvé plutôt sur la défensive, non seulement à cause de la destruction/restructuration de grands pans de l'économie argentine, mais aussi à cause de la reconfiguration politique qui l'a accompagnée et des nouveaux défis qui se sont dressés sur son chemin.

Il faut dire cependant que – contrairement au Chili par exemple – le mouvement syndical argentin n'a pas été aussi défait et marginalisé par les années de dictature et les politiques néolibérales. Une puissante bureaucratie syndicale a pu se maintenir en place ; à l'ombre de la tradition syndicale péroniste et de ses succès passés¹⁹, elle a su garder son rôle d'interlocuteur privilégié du monde du travail auprès de tous les gouvernements, civils comme militaires. Résultat : le syndicalisme argentin est un acteur institutionnel toujours puissant, mais il n'a pas craint de collaborer et de cautionner au passage bien des mesures néolibérales, notamment celle, si symbolique, de la privatisation des chemins de fer dans les années 1990 sous la première présidence de Menem.

C'est pourquoi se sont développés, en opposition aux politiques de la CGT, de très actifs mais minoritaires courants syndicaux contestataires²⁰ qui, entre autres choses, ont fini par donner naissance en 1991 à la Centrale des travailleurs d'Argentine (CTA). Il s'agit d'une organisation syndicale qui se

18 Harcèlement ou emprisonnement arbitraire de militants en vue (comme Milagro Sala, dans la province de Jujuy), perte de plus de 100 000 emplois dans la fonction publique, hausse des tarifs d'électricité, de l'eau et surtout du gaz (jusqu'à 700 % dans certains cas), etc.

19 C'est Perón qui, en 1943, alors qu'il est ministre du Travail, a donné sa force historique au mouvement syndical argentin, en permettant son unification et autorisant le monopole syndical. C'est lui aussi qui un peu plus tard comme président incarnera particulièrement bien cette voie si propre à certains pays de l'Amérique latine : celle du national-populisme.

20 Un des événements fondateurs de ce courant syndical alternatif fut celui du soulèvement ouvrier et populaire de Cordoba en 1969 (dit le « *Cordobazo* ») qui mit en échec le gouvernement militaire de l'époque et dont le porte-parole était un dirigeant syndical exceptionnel, Agustin Tosco.

voulait indépendante des partis politiques, dotée d'un projet de société alternatif, ouverte aux différents mouvements sociaux et aux travailleurs non syndiqués, et qui, même si elle était loin de pouvoir rivaliser avec la CGT, comptait, en 2008, déjà près d'un million et demi d'affiliés (dans l'éducation, la santé et l'administration).

Très active, mais force syndicale minoritaire, elle reste cependant le fer-de-lance²¹ de la lutte menée contre le train de mesures néolibérales imposé depuis 2016 par le président Macri et, en particulier, contre son actuel projet de réforme du Code du travail (très proche de la réforme promue par Michel Temer au Brésil). La CTA saura-t-elle néanmoins dépasser les divisions qui continuent de la hanter, et rallier dans la lutte les bases de la puissante CGT, en suscitant une unité d'action parmi tous ceux et celles qui, clairement campés à gauche ou situés dans le camp de Cristina Kirchner, cherchent à faire front contre ce retour en force du néolibéralisme en Argentine? C'est – symbole de cette recherche difficile d'alternatives – ce qui est loin d'être clair à l'heure actuelle.

En guise de conclusion provisoire...

On le voit, quels que soient les exemples choisis, quels que soient les gouvernements en cause (de gauche comme de droite), ils montrent comment le syndicalisme latino-américain se trouve confronté à des défis gigantesques, qui appellent à des transformations en profondeur tant au niveau des luttes et des pratiques syndicales proprement dites que des orientations politiques privilégiées sur le long terme. On voit aussi que l'exploration de voies alternatives – pourtant si nécessaire – reste encore le fait de syndicats très minoritaires, et se vit au travers d'expériences encore très parcellaires, se heurtant, qui plus est, à une fragmentation considérable des forces syndicales en présence. De quoi bien faire entrevoir que, lorsque l'on parle d'alternatives syndicales pour le XXI^e siècle en Amérique latine, il s'agit d'un chantier qui reste encore... très largement ouvert!

21 Voir à ce propos le succès de la grève générale du 7 avril 2017, dont elle a fait l'active promotion.

Allier pouvoir et démocratie : pistes américaines pour renouveler le syndicalisme

ALAIN SAVARD¹

Le débat sur le fameux « renouveau syndical » a cours depuis plusieurs années déjà. On s'est habitué à la ritournelle sur la crise du syndicalisme, sur le besoin de rejoindre la base, sur la nécessité de réformer les pratiques pour affronter la droite et les techniques antisyndicales du patronat. Or, même si le débat semble avoir atteint une certaine maturité, des écrits et des pratiques développées aux États-Unis semblent largement méconnus au Québec. Pourtant la crise du syndicalisme n'est pas circonscrite à notre province et il est essentiel d'apprendre des initiatives inspirantes qui ont cours ailleurs. D'autant plus que le cadre légal et l'univers syndical américain sont proches des nôtres.

Cet article traitera de quelques contributions essentielles en provenance de nos voisins du Sud. Il sera question des deux ouvrages de la syndicaliste Jane McAlevey, *Raising Expectations*² et *No Shortcuts*³. Elle y traite de ses expériences comme organisatrice syndicale au Nevada et propose un modèle basé sur le « *whole-worker organizing* » et l'utilisation d'une « *power structure analysis* ». Le livre *Democracy Is Power*⁴, écrit par des militants et des militantes de longue date du caucus Teamsters for a Democratic Union sera également mis à contribution. Il s'agit d'un guide pragmatique, ancré dans plus de 15 ans d'expérience et d'expérimentation, pour quiconque souhaite démocratiser ses structures syndicales. Des exemples seront également tirés du livre *How to Jump-Start Your Union. Lessons from the Chicago Teachers*⁵, publié par le réseau américain *Labor Notes* – qui travaille au renouvellement du syndicalisme sur des bases combatives et démocratiques depuis 1979⁶.

Il n'est pas question ici de faire une recension systématique de ces ouvrages, mais plutôt de présenter les thèmes transversaux et les innovations principales

1 Doctorant en science politique à l'Université York (Toronto).

2 Jane F. McAlevey, *Raising Expectations (and Raising Hell). My Decade Fighting for the Labor Movement*, Londres, Brooklyn (NY), Verso, 2014.

3 Jane F. McAlevey, *No Shortcuts. Organizing for Power in the New Guilded Age*, Oxford, Oxford University Press, 2016.

4 Mike Parker et Martha Gruelle, *Democracy Is Power. Rebuilding Unions from the Bottom Up*, Detroit, Labor Notes, 1999.

5 Mark Brenner, Jenny Brown, Jane Slaughter, Samantha Winslow et Alexandra Bradbury, *How to Jump-Start Your Union. Lessons from the Chicago Teachers*, Detroit, Labor Notes, 2014.

6 Voir le texte de Kim Moody dans ce numéro, « *Labor Notes*, ou les mémoires d'une base ouvrière ».

qui mériteraient d'être importées au Québec. La qualité de ces ouvrages se doit d'être soulignée, et le public québécois gagnerait à avoir accès à une traduction française de ceux-ci.

La centralité du pouvoir

Sur le plan théorique, il est fondamental de souligner l'importance que prend l'analyse du pouvoir pour ces syndicalistes. Le syndicalisme y est compris, fondamentalement, comme un instrument qui vise à construire le pouvoir collectif des travailleuses et des travailleurs pour affronter le pouvoir de l'élite et transformer la société. Analyser les structures de pouvoir a donc une double fonction : d'une part, comprendre les sources du pouvoir de nos adversaires et, d'autre part, révéler les moyens par lesquels les syndiqué-e-s peuvent bâtir leur propre pouvoir.

C'est spécifiquement à cet effet que Jane McAlevey a conçu un outil qu'elle nomme *l'analyse des structures de pouvoir (ASP)*. Il ne s'agit pas d'une approche théorique, mais bel et bien d'une méthode d'enquête qui vise à développer la stratégie syndicale et à permettre aux syndiqué-e-s de prendre conscience de leur propre pouvoir. L'ASP vise à colliger les informations statistiques sur les principaux lieux de pouvoir d'une région (économique, politique, religieux, médiatique, etc.) et à faire une enquête qualitative auprès des membres pour comprendre leurs préoccupations à la fois sur le lieu de travail et dans leur communauté. Sur le lieu de travail, l'ASP permet d'identifier les leaders organiques – les personnes qui ont de l'influence sur leurs collègues. Dans la communauté, cet outil permet d'identifier les lieux où les travailleuses et les travailleurs ont un ancrage. Il est alors possible d'utiliser cet ancrage pour bâtir des solidarités qui dépassent le lieu de travail⁷.

Cette approche comporte plusieurs avantages. D'une part, le processus d'enquête lui-même est ouvertement accessible pour les syndiqué-e-s. Lorsque l'on questionne les membres, le but est aussi de leur faire réaliser l'impact potentiel qu'elles et ils pourraient avoir par le biais de l'action collective tant sur le lieu de travail qu'à l'extérieur. Et, au fur et à mesure que l'enquête avance, les membres peuvent consulter le tableau qui en résulte et observer par eux-mêmes leur influence potentielle. D'autre part, l'enquête vise à discuter des préoccupations principales des syndiqué-e-s, même si celles-ci ne sont pas liées au travail. C'est ainsi qu'une ASP conduite à Stamford (Connecticut), a révélé que les travailleuses et les travailleurs étaient avant tout concernés par les hausses du prix des loyers. En cartographiant l'ancrage des membres, on a également appris qu'un grand nombre d'entre eux habitaient des logements sociaux que la municipalité prévoyait démolir sous peu. Sur cette base, les syndicats ont décidé d'entreprendre une large campagne visant à protéger et à bonifier l'offre de logements sociaux. Les ressources syndicales ont alors été investies

7 McAlevey, *Raising Expectations*, op. cit., p. 37-39; McAlevey, *No Shortcuts*, op. cit., p. 4.

pour organiser les habitants de ces immeubles d'habitation et la mobilisation collective menée par les syndicats a permis d'obtenir des gains importants⁸.

L'ASP permet aussi de révéler le pouvoir, souvent invisible, des grandes corporations. On y trouve les donateurs qui soutiennent les politiciens au pouvoir, on y identifie le pouvoir des associations patronales, l'influence des lobbys et le poids économique des entreprises dans une région. Le tout permet d'éduquer les syndiqué-e-s sur le réseau d'influence de l'élite et permet de rompre avec le schéma libéral du gouvernement comme arbitre « neutre » face à la société civile.

Sans emprunter explicitement le lexique marxiste, l'approche promue par McAlevey et les publications de *Labor Notes* imprime une dimension de classe à la lutte syndicale. On y reconnaît que le pouvoir est concentré entre les mains d'une élite économique, et que le but du mouvement syndical est de développer la puissance collective (*to empower*) des travailleuses et des travailleurs. Pour y arriver, trois thèmes principaux traversent leurs œuvres : la centralité de la démocratie syndicale, l'importance des moyens d'action combatifs qui impliquent les travailleuses et les travailleurs eux-mêmes, ainsi que le dépassement de l'opposition entre enjeux de travail et enjeux politiques par la création de liens de solidarité organique à l'extérieur du lieu de travail.

La démocratie comme pouvoir collectif

Cela peut paraître banal, mais l'ASP révèle presque toujours une vieille vérité, soit que « le 1 % possède un vaste arsenal de ressources économiques et de forces politiques spéciales, alors que les 99 % possèdent la force du nombre⁹ ». Bien que cette idée soit toujours présente dans la conscience populaire, notamment sous la forme de slogans, elle semble souvent oubliée par les directions syndicales.

Tant aux États-Unis qu'au Québec, on constate que les stratégies syndicales ne font qu'accessoirement appel à cette force. On tente plutôt d'influencer le patronat et l'État par des campagnes de communication, par l'accumulation de capital par le biais des fonds de solidarité, par du lobby auprès des politiciens et des ententes secrètes au sommet. C'est un *syndicalisme de représentation* (*advocacy model*¹⁰) où, certes, l'on tente d'améliorer le sort des membres et de faire progresser la justice sociale, mais on délègue cette tâche à un groupe d'experts qui planifient et exécutent la stratégie sans impliquer les travailleurs et les travailleuses. La récente campagne pour le 15 dollars (\$) de l'heure au Québec est un bon exemple de cette approche : au-delà d'une opération de

8 McAlevey, *Raising Expectations*, op. cit., p. 41-42.

9 McAlevey, *No Shortcuts*, op. cit., p. 9-10 (notre traduction).

10 En anglais, McAlevey utilise le terme *advocacy model*. Le terme équivalent n'existe pas en français. Le syndicalisme de concertation est probablement la variante la plus proche dans le jargon syndical québécois, mais comme McAlevey invente sa propre classification, il est préférable de ne pas utiliser un terme déjà en cours ici pour faire la distinction.

relations publiques, de séances de lobby auprès du gouvernement et d'une manifestation composée presque exclusivement de conseillères et conseillers syndicaux libérés pour l'occasion, le plan d'action des centrales ne comptait aucunement sur l'organisation concrète des employé-e-s concernés.

Tout comme les ONG qui utilisent ce genre de méthodes, cette forme de syndicalisme parvient à arracher certaines concessions. Mais de manière générale, la puissance collective qui est mobilisée par ces moyens est nettement inférieure à ce qui est possible dans le cadre d'un syndicalisme qui emploie la force du nombre comme principale ressource. Certains syndicats l'ont compris partiellement et emploient ce que McAlevey et David Camfield¹¹ appellent le *syndicalisme de mobilisation*. Ce type de syndicalisme reste limité, car il traite les membres du syndicat comme une ressource instrumentale dans l'éventail stratégique des directions syndicales. La mobilisation est commandée par le haut, ponctuellement et seulement lorsque nécessaire. La négociation du secteur public en 2015 est un cas type de ce genre d'approche. Certes, il y a eu de grandes manifestations et des grèves massives, mais les membres n'avaient pour rôle que d'approuver la stratégie réfléchie au sommet. Elles et ils étaient sollicités dans la mesure où leur participation était conforme au plan des directions de centrales.

Le syndicalisme de mobilisation, bien que meilleur que le modèle « *advocacy* », reste limité, car les travailleuses et les travailleurs ne sont pas de bêtes pions que l'on peut déplacer à sa guise. Tant McAlevey que Parker et Gruelle soutiennent que la démocratie syndicale est cruciale pour accroître le nombre de personnes impliquées et leur niveau d'implication dans l'action syndicale. Pour McAlevey, cette troisième approche se nomme l'*organizing model*¹². Dans la tradition de *Labor Notes*, il s'agit du syndicalisme de mouvements sociaux ou du *syndicalisme de transformation sociale*¹³. Dans chaque cas, il s'agit d'une approche du syndicalisme qui campe les travailleuses et les travailleurs comme les principaux moteurs de l'action syndicale. Ce sont elles et eux qui doivent décider et mettre en œuvre les plans d'action.

L'argument central de ces approches est que la démocratie n'est pas seulement une bonne chose en soi, c'est que la démocratie syndicale est plus efficace pour augmenter le rapport de force face au 1 %. Par « démocratie », il est ici question d'une culture et de pratiques démocratiques qui vont bien au-delà des règles habituelles de la démocratie représentative. *Democracy Is Power et Raising Expectations* offrent une pléthore d'exemples concrets pour démocratiser un syndicat dans le contexte nord-américain si difficile.

11 David Camfield, *La crise du syndicalisme au Québec et au Canada. Réinventer le mouvement ouvrier*, Ville Mont-Royal, M éditeur, 2014.

12 McAlevey, *No Shortcuts*, op. cit., p. 10-12.

13 Camfield, op. cit.

McAlevey, Parker et Gruelle s'entendent pour dire que la manière dont les négociations de convention collective se déroulent est un indicateur important de la santé démocratique d'un syndicat. À l'opposé des négociations qui se déroulent dans le secret avec une poignée d'élus, elles et il proposent un modèle de « négociations ouvertes » où toutes les séances sont ouvertes au public, où aucune rencontre n'a lieu en privé avec l'employeur, et où les enjeux sont communiqués au fur et à mesure aux membres par un bulletin d'information régulier. McAlevey a même expérimenté avec succès une méthode qui permet aux membres ordinaires d'intervenir directement dans le cours des négociations. Dans le cadre de celles du personnel des hôpitaux au Nevada, celui-ci participait en masse aux séances de négociation (de 30 à 70 membres présents) et la présentation des points de revendication était faite par les syndiqué-e-s eux-mêmes, accompagnée d'exemples concrets des problématiques vécues sur le lieu de travail¹⁴.

Ce genre de pratique a une double fonction. D'une part, le fait de tenir toutes les négociations publiques et de transmettre l'information rapidement empêche le patronat d'isoler l'équipe de négociation de sa base. Parker et Gruelle indiquent d'ailleurs que les négociations « fermées » ne sont en réalité secrètes que du côté syndical. Le patronat est toujours au courant de l'ensemble du déroulement à la table, seuls les membres sont tenus dans l'obscurité. En gardant les négociations ouvertes, on empêche les négociateurs de « cacher » les problèmes d'une entente pour n'en vendre que les points positifs¹⁵. Par exemple, les négociations durant la grève des chargé-e-s de cours et des tuteurs et tutrices à l'Université York de Toronto en 2015 se sont déroulées devant public. C'est ce qui a permis à la gauche du syndicat d'avoir les informations nécessaires pour s'organiser à l'avance lors du premier vote de ratification d'un contrat de travail qui était recommandé par le comité exécutif. Grâce à ce travail, l'assemblée a pu être informée des deux côtés de la médaille et a choisi de poursuivre la grève. Finalement, la prolongation de la grève a permis d'obtenir une offre bonifiée qui satisfaisait aux demandes des grévistes.

D'autre part, en permettant à des travailleuses et des travailleurs de la base de s'exprimer directement lors des négociations, on bâtit également la confiance en soi des membres et leur degré d'implication. McAlevey décrit les scènes où les infirmières du Nevada présentent enfin elles-mêmes leurs demandes à leur patron comme de véritables moments d'euphorie collective – la première fois où ces infirmières se sentent égales à leur patron et puissantes grâce à leur nombre et leur solidarité¹⁶.

14 McAlevey, *Raising Expectations*, op. cit., p. 119-124.

15 Parker et Gruelle, op. cit., p. 87.

16 McAlevey, *Raising Expectations*, op. cit., p. 119-124.

Parker et Gruelle défendent également l'importance d'accepter et d'encourager la création de caucus d'opposition et de bulletins d'information parallèles¹⁷. Bien qu'il ne s'agisse pas de quelque chose qui puisse être organisé par le syndicat lui-même, trop souvent les exécutifs syndicaux combattent activement de tels caucus. Or, ces caucus participent à la vitalité démocratique d'un syndicat en offrant une vision alternative qui permet aux membres d'avoir un réel choix entre différentes options. La culture syndicale québécoise voit malheureusement la compétition électorale comme un signe de division, comme de la « chicane ». Pourtant, le débat est une condition *sine qua non* d'une démocratie saine¹⁸.

Si la grève victorieuse des enseignantes et des enseignants de Chicago a été possible, c'est d'abord parce que le caucus d'opposition CORE (Caucus of Rank-and-File Educators) a été mis sur pied. À partir de ce réseau de la base, les militantes et les militants ont monté une campagne de mobilisation autonome du syndicat et ont mis de l'avant une vision alternative du syndicalisme. Après quelques années, elles et ils ont finalement été élus à l'exécutif du Chicago Teacher's Union et ont mené leur syndicat à une mobilisation sans précédent¹⁹.

Une autre caractéristique centrale des discussions sur la démocratie chez ces auteurs concerne le rôle des leaders dans une démocratie saine. Il n'est pas question de réduire le pouvoir des leaders, mais plutôt de développer le leadership des membres. Car ce qui définit le ou la leader, c'est souvent son expérience politique. Il ne s'agit donc pas de réduire sa capacité à utiliser cette expérience, mais plutôt d'augmenter l'expérience politique d'un maximum de membres pour que ceux-ci puissent développer leur propre leadership. Pour ce faire, Parker et Gruelle recommandent de multiplier les formations ouvertes aux membres, de faciliter l'accès aux postes de responsabilité et de réduire les avantages financiers liés à ces postes pour éviter que les élu-e-s ne s'y accrochent dans le seul but d'échapper aux difficiles conditions de travail de leur emploi d'origine²⁰.

Les modèles de prise de décision démocratique à la base qu'ils proposent n'impliquent pas nécessairement une assemblée générale unique regroupant tous les membres. Dans le milieu hospitalier, où un tel modèle n'est pas applicable, McAlevey présente plutôt un modèle fondé sur des délégué-e-s syndicaux provenant de chaque équipe de travail. L'idée est d'inclure les « leaders organiques » – c'est-à-dire les membres qui ont l'estime de leurs collègues – de chaque unité de travail, pour chaque quart de travail. Leur rôle est double : informer et mobiliser leurs collègues, mais aussi les consulter sur les questions syndicales. Ce va-et-vient est permanent. L'assemblée a donc

17 Parker et Gruelle, *op. cit.*, p. 42-43.

18 Sur ce thème, voir le livre de Christian Nadeau, *Agir ensemble. Penser la démocratie syndicale*, Montréal, Somme toute, 2017.

19 Brenner *et al.*, *op. cit.*

20 Parker et Gruelle, *op. cit.*, p. 53, 104, 118, 177-179.

lieu sur la base de l'équipe de travail et la personne déléguée est responsable de faire la liaison et d'assister aux rencontres du conseil de délégués. Parker et Gruelle notent que ce système est souvent présent, mais largement sous-utilisé. La plupart des syndicats ont des délégué-e-s syndicaux qui ne sont pas formés pour transmettre l'information et consulter leurs collègues. Ils agissent plutôt en leur nom personnel²¹.

Impliquer les membres directement pour bâtir la combativité

Le choix des moyens de lutte est également crucial. Bâtir le pouvoir collectif des travailleuses et des travailleurs requiert l'adoption de moyens utilisant la force du nombre, des moyens qui permettent au plus grand nombre d'apprendre en cours de route pour développer leurs habiletés futures.

Dans cette perspective, McAlevey, Parker et Gruelle notent d'un commun accord l'inefficacité des griefs comme moyen de gestion des conflits de travail. McAlevey compare cette tactique à « pelleter du sable avec une fourchette²² ». Les griefs prennent des années à être traités et dépossèdent les travailleurs de la résolution des conflits de travail. Le grief est plaidé par des avocats devant un tribunal où personne du milieu de travail concerné n'a jamais mis les pieds.

Il est plutôt suggéré d'utiliser le grief comme un recours de second ordre. Selon Parker et Gruelle, un syndicat en bonne santé devrait être capable de régler rapidement un problème en confrontant directement le patron. Des tactiques simples et efficaces peuvent être utilisées : faire circuler une pétition pour défendre un collègue, appeler le patron en groupe, traiter du cas dans les médias locaux, etc. Un syndicat qui a recours à ce genre de tactique fréquemment établira un rapport de force sur le lieu de travail qui obligera le patron à régler rapidement les problèmes lorsqu'ils lui sont mentionnés, par crainte des moyens de pression. Si un grief est nécessaire, ils suggèrent de former le ou la membre pour qu'elle fasse la démarche par elle-même. L'idée est de l'accompagner pour la former et « *l'empowerer* » contre le patron. Le travail n'est repris par un avocat que dans les toutes dernières étapes et sous supervision de la membre²³.

Avant d'utiliser des moyens de pression perturbateurs comme la grève, McAlevey suggère d'utiliser des moyens qui visent à « tester » la détermination des membres et à bâtir un sentiment de confiance collective entre collègues. C'est le rôle d'une « pétition majoritaire » par exemple, où on cherche à obtenir la signature de la quasi-totalité des membres. Ou encore, d'une journée où chacune et chacun portent un autocollant du syndicat. La réussite de tels événements permet aux syndiqué-e-s de réaliser qu'ils sont nombreux à vouloir faire front commun contre leur patron²⁴ (un peu comme la multiplication du

21 *Ibid.*, p. 96-97, 136-139.

22 McAlevey, *Raising Expectations*, *op. cit.*, p. 93.

23 Parker et Gruelle, *op. cit.*, p. 59; McAlevey, *Raising Expectations*, *op. cit.*, p. 93.

24 McAlevey, *No Shortcuts*, *op. cit.*, p. 37-39.

port du carré rouge dans un cégep développait le sentiment de confiance que la grève allait être votée en 2012).

Ultimement, c'est toutefois la grève qui permet d'établir le rapport de force. Il n'est pas nécessaire de mettre en application la grève, mais d'obtenir une menace de grève crédible. Et pour qu'une menace soit crédible, il faut que la grève survienne suffisamment souvent pour paraître probable à l'employeur. Parler de grève peut sembler banal en milieu syndical, mais McAlevey nous rappelle qu'une bonne partie des directions syndicales contemporaines ne croient tout simplement plus à cette tactique. Pour ces directions, les employeurs ont gagné la lutte des lois du travail et le terrain de bataille s'est déplacé vers l'opinion publique, les négociations politiques et la concertation avec les patrons. La grève serait une relique du siècle dernier²⁵. Le tournant vers la « concertation » de plusieurs syndicats au Québec est homologue. Pourtant, dans *No Shortcuts*, McAlevey fait une étude comparée entre plusieurs syndicats locaux et les résultats sont limpides : les syndicats qui font des grèves régulièrement obtiennent de meilleures conditions de travail²⁶.

Bâtir des solidarités concrètes avec la communauté

McAlevey admet toutefois que dans le secteur des services – surtout les services publics comme l'éducation et la santé –, la grève a moins d'impact sur l'employeur que dans les secteurs industriels. Or, ce problème est contrebalancé par la plus grande capacité des travailleuses et des travailleurs des services à rentrer en contact avec la communauté et obtenir son soutien²⁷. Cette dimension fondamentale porte McAlevey à croire que les services sont aujourd'hui le nouveau lieu que doivent privilégier les organisations syndicales, d'autant plus que ce sont des emplois plus difficiles à délocaliser.

Cette solidarité communautaire est toutefois loin d'être automatique. Si aucun travail préalable n'est fait, la rhétorique patronale des usagers « pris en otage » par les moyens de pression prévaudra. Il ne suffit pas non plus de faire une bonne campagne de relations publiques pour obtenir ce soutien. McAlevey constate que trop souvent, même les meilleurs syndicats ont tendance à appliquer un modèle d'organisation solide à l'interne, mais lorsqu'ils se tournent vers la communauté, ils utilisent des moyens de mobilisation superficiels, comme des campagnes de publicité par exemple²⁸.

La différence entre la mobilisation superficielle et le *deep organizing* (ou simplement, l'organisation) est que ce type de mobilisation repose sur une approche communicationnelle unidirectionnelle. Un groupe (le syndicat) interpelle la communauté et lui demande son soutien. L'organisation repose

25 McAlevey, *Raising Expectations*, op. cit., p. 137.

26 McAlevey, *No Shortcuts*, op. cit., p. 32-33.

27 *Ibid.*, p. 29.

28 *Ibid.*, p. 59.

sur l'inclusion des personnes concernées dans le processus de mobilisation en tant que tel. Ainsi, à l'interne d'un syndicat, le modèle *d'organisation* est plus démocratique et implique directement les travailleuses et les travailleurs dans le plan d'action, alors que les membres sont passifs dans le modèle de *mobilisation* et sont sollicités ponctuellement par le haut lorsque nécessaire. La même distinction prévaut à l'extérieur du syndicat : une approche d'organisation vise à impliquer la communauté dans la lutte elle-même²⁹.

Or, pour impliquer la communauté, il faut utiliser les liens organiques *déjà existants* entre les travailleuses, les travailleurs et leur milieu. C'est ce que McAlevey nomme le *whole-worker organizing*. Au lieu de penser le lieu de travail et le lieu de vie comme deux entités distinctes, il faut prendre le temps de retracer les liens qui unissent déjà ces deux lieux³⁰. D'ailleurs, McAlevey note que les leaders organiques en milieu de travail sont aussi souvent des leaders dans leur communauté. À cette fin, l'ASP permet de révéler ces liens.

Elle suggère notamment d'inclure les conjointes et les conjoints dans les activités syndicales (et d'offrir un service de garde pour faciliter cela), d'inclure les usagères et les usagers des services en utilisant la relation déjà existante sur le lieu de travail (parents d'élèves, patients, etc.) ou encore d'intervenir syndicalement dans les milieux où se concentrent les membres (logements, espaces culturels, etc.) comme on l'a vu dans l'exemple de la lutte pour les logements sociaux à Stamford.

Le meilleur exemple d'une telle approche est incarné par la grève du personnel enseignant de Chicago en 2012. Pour préparer cette grève, les enseignantes et les enseignants ont tissé des liens avec les parents plusieurs années à l'avance, les impliquant directement dans les événements qui visaient à combattre les fermetures d'école et les coupes en éducation. Pendant la grève elle-même, plusieurs grévistes étaient libérés des lignes de piquetage pour rejoindre un maximum de parents et les inviter à participer aux moyens de pression. La communauté autour des écoles s'est donc jointe au piquetage et aux manifestations quotidiennes, créant une solidarité tangible qui va bien au-delà de « l'opinion publique »³¹.

Conclusion

L'intérêt de ces propositions, c'est qu'elles ne sont pas abstraites ou déconnectées de la réalité syndicale. Elles ont été testées avec succès à plusieurs endroits aux États-Unis, dans des contextes similaires, voire plus hostiles que le nôtre, et la riche littérature qui les décrit nous permet d'apprendre dans le détail comment elles fonctionnent. McAlevey note d'ailleurs que la plupart de ces approches ne sont pas nouvelles : ce sont ultimement des méthodes qui

29 *Ibid.*, p. 58-59.

30 *Ibid.*, p. 27-70.

31 Brenner *et al.*, p. 157-158.

existaient au moment de l'émergence du syndicalisme américain au début du XX^e siècle. À l'époque, le syndicalisme industriel était basé sur l'action des membres eux-mêmes, sur l'ancrage dans la communauté (les grèves mobilisaient tout le voisinage), sur des pratiques profondément démocratiques et sur l'établissement d'un rapport de force direct avec l'employeur³². Renouveler le syndicalisme ne requiert pas de réinventer la roue, mais plutôt de s'inspirer de ces pratiques qui ont fait leurs preuves hier et aujourd'hui. À cet égard, *No Shortcut*, *Raising Expectations*, *Democracy Is Power* et *How to Jump Start your Union* sont des guides précieux, ponctués d'exemples et de conseils pour adapter cette approche au syndicalisme contemporain.



32 McAlevey, *No Shortcuts*, op. cit., p. 19, 30, 33.

Labor Notes, ou les mémoires d'une base ouvrière¹

KIM MOODY²

Traduction de l'anglais par Thomas Chiasson-LeBel

L'histoire de la revue Labor Notes illustre le fait que la force du mouvement ouvrier – et incidemment la pertinence des socialistes – repose sur une base militante et indépendante.

À tous points de vue, 1979 n'était pas le moment idéal pour lancer une publication de gauche destinée aux militantes et aux militants de base aux États-Unis.

Une loi scélérate visant à déréglementer les secteurs conventionnés du camionnage et des transports aériens franchissait alors les dernières étapes de son adoption par le Congrès. Chrysler suppliait le Congrès de la sauver de la faillite et soutirait d'importantes concessions au puissant syndicat des Travailleurs unis de l'automobile. On assistait à une multiplication de reculs syndicaux touchant les industries les unes après les autres.

Paul Volcker de la Réserve fédérale des États-Unis haussait les taux d'intérêt et provoquait ainsi une profonde récession qui a coûté deux millions et demi d'emplois manufacturiers, stoppé les mouvements de grève et sapé une décennie et demie de gains syndicaux, et ce, avant même que Reagan ne congédie les contrôleurs aériens en grève en 1981.

Au plus profond de la récession en 1982, les syndicats industriels, qui avaient été les principaux initiateurs de rébellions de la base, de la mise sur pied de caucus afro-américains, de grèves sauvages et des refus d'entériner les contrats négociés par les élites syndicales, perdaient près de deux millions de membres.

L'ère marquée par la combativité ouvrière et traversée par des mouvements sociaux de masse cédait la place à une nouvelle période, placée à l'enseigne du néolibéralisme, caractérisée par le recul syndical, « la fin de bien-être collectif

1 Traduction de l'article « The rank and file's paper of record » paru dans *Jacobin*, en août 2016, <www.jacobinmag.com/2016/08/labor-notes-rank-and-file-reform-unions-concessions-labor/>.

2 Kim Moody est cofondatrice de *Labor Notes* et auteure de plusieurs ouvrages sur le mouvement ouvrier américain.

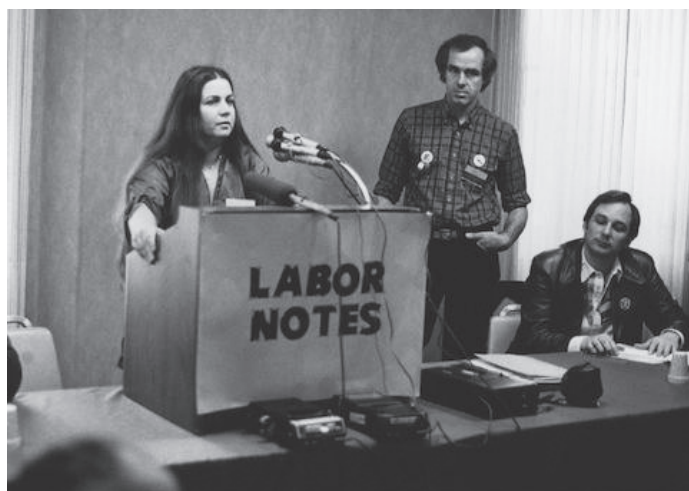
tel que nous l'avions connu » et la promotion de la production allégée (*lean production*), à moindre coût³.

Bien sûr, on ne savait pas tout cela au lancement de *Labor Notes*. « On », c'était trois membres du groupe International Socialist (IS), Jim West, moi-même et un peu plus tard Jane Slaughter, dont le but était de présenter un point de vue de classe sur les luttes du mouvement ouvrier. L'expérience nous avait appris que pour être crédibles, les idées socialistes devaient s'enraciner dans les combats du mouvement ouvrier. L'objectif de *Labor Notes* était de travailler collégialement à créer une telle mouvance.

Comment y sommes-nous parvenus? Bien sûr, nous nous référions à un corps théorique général sur la dynamique du capitalisme. Il y avait également une compréhension du mouvement ouvrier et syndical perçu comme une formation sociale stratifiée traversée de contradictions, non seulement entre la « bureaucratie » et la base, mais au sein même du milieu militant, entre les très impliqués et les plus tièdes, entre les groupes racisés et entre les genres.

Dès le départ, la revue s'est attachée à produire des analyses sur le rôle des femmes et des Afro-Américains dans les syndicats, à montrer comment la base luttait pour la démocratie syndicale et des directions imputables et pourquoi elle s'opposait à la tendance dominante qui était d'accepter des concessions.

Nous dénoncions la façon dont les directions syndicales propageaient des idées de collaboration et de concession, abandonnant les lieux de travail à



UNE CONFÉRENCE DE LABOR NOTES EN 1981 - PHOTO FLICKR

3 Note du traducteur. L'expression « production allégée » est une traduction de *lean production*, dans laquelle *lean* signifie amincie. Dans le cadre de la gestion du travail, cette expression en est venue à signifier une réduction des coûts de production (coupe dans la main-d'œuvre) qui, par le biais d'une intensification du travail, maintient ou accroît le volume produit.

l'arbitraire patronal; nous expliquions aussi pourquoi cette stratégie de survie d'une bureaucratie syndicale était ruineuse et vouée à l'échec.

La plus importante leçon à tirer de l'expérience de *Labor Notes* est qu'il faut s'engager directement dans le mouvement, avec les militantes et les militants, partager leurs préoccupations et leur faire sentir que d'autres comme eux y sont sensibles.

Selon Jim West, le rédacteur en chef à l'origine, « l'idée de départ était que partout dans les syndicats du pays, il y avait des groupes et des militants de base que nous avions pour tâche de mettre en réseau, de leur faire prendre conscience qu'ils faisaient partie d'un mouvement plus large ». *A posteriori*, on peut dire que cela a marché. Selon l'actuel directeur Mark Brenner, « *Labor Notes* a réussi à créer un espace important où les militants d'autres syndicats et des quatre coins du pays pouvaient constater qu'ils partageaient des expériences en commun, et pouvaient ainsi construire des ponts entre eux ».

Pour Will Johnson, membre de l'équipe de 2002 à 2007, la clé de la réussite du projet, c'est que nous avons compris que : « les lecteurs de *Labor Notes* étaient des leaders dans leurs lieux de travail. Ce qui m'a toujours frappé, note-t-il, autant en écrivant des articles qu'en organisant des conférences, c'est l'attention constante à l'impératif d'acquérir du pouvoir sur les lieux de travail ». Brenner souligne pour sa part : « Si vous voulez rejoindre et unir les membres, vous devez commencer par là où ils passent le plus clair de leur temps... au travail. Je pense même que notre insistance allait plus loin que cela : nous pensions que la force du mouvement reposait d'abord et avant tout sur son pouvoir dans les lieux de travail ».

Cela nécessitait donc une forte implication syndicale. Mike Parker, un ouvrier de l'automobile proche de *Labor Notes*, la décrit ainsi : « Je crois que le "focus sur la base" est important, mais la raison de notre succès, là où d'autres ont échoué, c'est que nous avons insisté sur la lutte de classe. Cela supposait de construire, d'impliquer, de mobiliser la base et de lui donner le contrôle, mais aussi de valoriser l'organisation et le pouvoir du mouvement ouvrier, si bien que nous luttons pour des réformes parfois menées par les dirigeants syndicaux qui y croyaient peu ou dont la conscience de classe était ambiguë, voire contradictoire ».

Mark Brenner ajoute : « Nous étions les seuls qui ne nous contentions pas de signaler que le déclin de la force syndicale résultait du caractère naturel de l'évolution des choses, des accords de commerce ou de la technologie, mais aussi que c'était le fruit du mouvement lui-même qui s'était mis dans le pétrin ».

Cette conception exigeait de travailler au sein des mouvements réformistes, tels les *Teamsters for a Democratic Union*. Mark Brenner précise que « promouvoir la réforme du mouvement syndical comme stratégie pour le revitaliser fut l'une de nos principales contributions, autant théoriquement – parce que cela introduit la dimension politique dans la discussion – que pratiquement, en aidant des générations de militants à penser stratégiquement, à se présenter aux postes de direction des organisations et de les gagner ».

Agir, éduquer et organiser! Au-delà des slogans, ce furent les moyens non seulement de construire un pouvoir de la base, mais aussi d'asseoir le succès de la revue. Jim West note : « Finie la langue de bois, il faut s'ouvrir à quiconque adopte le point de vue de la base et se concentre sur les questions syndicales ».

Le cours des choses nous a appris, cependant, que pour réunir les gens, comme le disait Jim West, pour « leur faire sentir qu'ils faisaient partie d'un mouvement plus large », nous devions créer un lieu concret où les gens impliqués pourraient apprendre les uns des autres. Les dix-huit conférences tenues entre 1981 et 2016 ont été ce lieu privilégié.

La première conférence nationale, tenue en avril 1981 à Détroit, nous a surpris en attirant 576 participants auxquels on doit ajouter les 100 militantes qui ont pris part à une assemblée spéciale pour les femmes. Crystal Lee Sutton, la militante dont la vie est racontée dans le film *Norma Rae*⁴, y a présenté un discours, tout comme Tony Mazzocchi, candidat à la présidence du Syndicat des travailleurs du pétrole, de la chimie et de l'industrie nucléaire (Oil, Chemical, and Atomic Workers) pointant du doigt la vieille garde politique. Il proposait rien de moins que de former un parti des travailleurs pour s'opposer au « cancer des deux vieux partis ».

Nous avons compris que les discours sur des sujets plus politiques – par exemple en faveur d'une politique autonome du mouvement, ou en opposition aux guerres – étaient plus efficaces lorsqu'ils étaient tenus par des leaders expérimentés et des activistes plutôt que sous la forme de sermons par les permanents syndicaux.

Dès le début, *Labor Notes* a accompli ce que personne ne faisait dans les milieux de gauche. Slaughter le rappelle ainsi : « Labor Notes a réussi lorsqu'il a pris à bras le corps des sujets que le mouvement dans son ensemble ne savait pas comment aborder, ou abordait de travers, et offrait à ses lecteurs et lectrices une analyse politique et une aide pratique pour y faire face ».

L'abandon de la lutte par des directions velléitaires a créé un espace qui a été occupé par des interventions sur des enjeux cruciaux, comme les concessions salariales, les avantages sociaux et les conditions de travail, l'intensification du travail due à l'introduction du travail en équipes et de la production *lean*, et l'absence de démocratie dans la majorité des syndicats.

S'attaquer aux concessions

En 1982, alors que se profilait le début d'une reprise économique, les demandes patronales de concessions ont paradoxalement augmenté et sont devenues pour nous un enjeu central pour les travailleuses et les travailleurs.

En 1983, Jane Slaughter⁵ analysait non seulement l'étendue et les causes sous-jacentes de ces concessions, mais évoquait également des exemples de refus

4 *Norma Rae*, film américain réalisé par Martin Ritt et sorti en 1979.

5 Jane Slaughter, *Concessions, and How to Beat them*, Détroit, Labor Notes, 1983.

et de résistances parfois victorieuses. Ce livre a connu un succès immédiat. Les militants et les militantes s'en sont servi, souvent contre leur direction. Ces luttes n'ont pas toutes été gagnées, mais elles ont encouragé d'autres militants à résister et à se battre aussi.

Slaughter démontrait qu'il y a eu au moins deux vagues de concessions, la première marquant des reculs dans de grands secteurs industriels et s'inscrivant dans les conventions collectives elles-mêmes. La seconde vague a été pire encore en portant non seulement sur les salaires mais sur l'ensemble des conditions de travail. C'est ce qu'avait prévu Slaughter en rappelant la déclaration de Roger Smith, le président de General Motors, qui disait en 1983 : « Il n'est pas question de répéter ce que nous venons de vivre depuis trois ans. Nous nous engageons tous à soutenir des entreprises allégées et efficientes (*lean and mean*⁶) ». Les concessions ont donc continué, et de nouveaux moyens ont été mis en œuvre pour les institutionnaliser et pour affaiblir de façon permanente les travailleurs et les travailleuses.

Les équipes et cercles de production

En mai 1981, la revue *Business Week* proclamait venue l'ère de « nouvelles relations de travail ». On élaborait d'abord des programmes de « qualité de vie au travail » (*Quality of Work Life*, QWL), qui devinrent plus tard des programmes de « qualité totale », ou de « participation des employés », mais qui reposaient tous sur la coopération entre les directions patronales et les organisations de travailleurs, bref sur la collaboration de classe. Mike Parker s'y était intéressé dès 1970 et publia en 1985 un guide syndical sur le sujet⁷, car il n'existait aucun document pour guider les syndicalistes voulant aborder ces phénomènes d'un point de vue syndical.

Face à ces diverses formes de participation ouvrière et de toyotisme, *Labor Notes* est demeuré vigilant. Mike Parker et Jane Slaughter ont ainsi produit deux nouveaux manuels dans cette perspective : *Choosing Sides: Unions and the Team Concept*⁸ en 1988 et *Working Smart: A Union Guide to Participation Programs and Reengineering*⁹ en 1994.

C'est dans ces ouvrages qu'ils proposèrent le terme de « gestion du stress » pour désigner de nouvelles méthodes de production *lean* qui impliquaient une intensification du travail, en réduisant la main-d'œuvre tout en maintenant ou en accroissant le volume de la production. Les équipes de travail ou cercles de

6 Note du traducteur : *lean and mean* est une expression qui qualifie un accroissement de la production combiné à une réduction de la main-d'œuvre. L'expression peut jouer sur le double sens du mot *mean* qui évoque autant l'austérité que la méchanceté.

7 Mike Parker, *Inside the Circle: A Union Guide to QWL*, Boston, South End Press, 1985.

8 Mike Parker et Jane Slaughter, *Choosing Sides: Unions and the Team Concept*, Boston, South End Press, 1988.

9 Mike Parker, Jane Slaughter et Larry Adams, *Working Smart: A Union Guide to Participation Programs and Reengineering*, Detroit, Labor Notes, 1994.

production y contribuaient aussi par le biais de la méthode *kaizen* (amélioration continue des processus). Le manuel *Choosing Sides* se concentrait sur l'industrie automobile où plusieurs de ces innovations ont d'abord été appliquées ; puis *Working Smart* étendit l'analyse à d'autres industries, en incluant les télécommunications, les hôpitaux, les services postaux, l'entretien domestique, les femmes au travail... Ces manuels se sont vendus par milliers.

Au milieu des années 1990, *Labor Notes* créait de nouveaux lieux d'apprentissage et d'échange pour les travailleuses et les travailleurs. Jane Slaughter les décrit ainsi : « Nous avons diffusé nos analyses de la gestion participative et de la production *lean* à Détroit, Atlanta et en Californie par le biais d'une douzaine de sessions de formation organisées à partir de la notion d'équipes de travail ». La production *lean*¹⁰, on le sait, continue de nos jours sous de nouvelles formes ; mais comme le remarquait Slaughter, « ces programmes de coopération entre le travail et la gestion n'ont plus la cote, car les employeurs n'ont plus besoin de faire semblant de chercher la collaboration des travailleurs ».

Impliquant le recours à l'intimidation et à la menace de perte d'emploi, les normes d'efficiences ont été de plus en plus mises en œuvre à travers la surveillance électronique et biométrique et l'utilisation de technologies comme le GPS, l'identification par radiofréquences et l'utilisation de codes barres.

Si les programmes d'efficiences comme la gestion de la « qualité totale » visaient la standardisation et l'intensification du travail, les nouveaux types de surveillance¹¹ ont dilué encore plus les compétences des travailleurs et ont éliminé ce qui restait de la créativité au travail.

L'émergence de chaînes de production contrôlées électroniquement et l'approvisionnement par flux tendu (*just-in-time*), associés aux « révolutions logistiques », ont de plus accru les pressions à la performance sur d'innombrables lieux de travail. Les pressions internes et externes traditionnelles contre les cols bleus se sont ainsi étendues aux emplois comme les soins infirmiers et l'enseignement.

Souvent hypnotisés par la prétendue inévitabilité de ces technologies, les leaders de plusieurs syndicats ont tout simplement ignoré le fait qu'appliquées au travail, elles étaient construites pour répondre aux objectifs patronaux. *Labor Notes* a donc cherché des moyens de résister aux tactiques et stratégies changeantes des employeurs.

Les manuels et les sessions de formation ont aidé *Labor Notes* à élargir sa base originelle dans les industries de l'automobile, les aciéries, le secteur du

10 Charlie Post et Jane Slaughter, « Lean production: why work is worse than ever, and what's the alternative ? », *Solidarity*, 2000, <www.solidarity-us.org/leanproduction>.

11 Jane Slaughter, « Harassment an issue in UPS bargaining, as big brown becomes big brother », *Labor Notes*, 25 mars 2013, <<http://labornotes.org/2013/03/harassment-issue-ups-bargaining-big-brown-becomes-big-brother>>.

camionnage et à rejoindre de nouveaux secteurs : les télécommunications, la santé, les transports, le secteur public et les services.

Alors que la classe ouvrière elle-même se modifiait, et que les patrons trouvaient de nouveaux moyens d'exploitation, nous avons tâtonné pour trouver une approche du conflit de classe sur les lieux de travail qui puisse faire face adéquatement aux formes accrues de désyndicalisation et d'intensification du travail. J'utilise le terme « tâtonner » parce qu'il serait exagéré de dire que nous avons tout de suite compris globalement les nouvelles approches des patrons comme la production *lean*, les nouvelles technologies, les tactiques sur les lieux de travail et les mouvements de réforme syndicale.

Par exemple, en 1995, nous avons tenté de proposer une semaine de travail réduite pour répondre aux pressions résultant de l'efficacité et du travail précaire. Nous avons produit à cet effet une brochure intitulée *Time Out!* Elle n'a pas rencontré d'écho et le projet a dû être abandonné. Mais nous en avons tiré une importante leçon : il ne sert à rien de lancer des campagnes par le haut si elles n'ont pas pris naissance chez les militantes et les militants à la base.

Nous avons aussi pris conscience, en analysant les méthodes des gestionnaires, que nous accumulions un vaste inventaire d'expériences concernant les lieux de travail et la résistance ouvrière, très utiles pour combattre le patronat sur de nombreuses questions.

En 1989, nous avons tenu une session de formation sur « l'organisation du travail » au cours de laquelle des militants sont venus raconter leurs expériences. Le contenu de cette rencontre a été mis en forme en 1991 par Dan La Botz dans une brochure, *A Troublemaker's Handbook. How to Fight Back Where you Work - and Win!*¹², rééditée en 2005 par Jane Slaughter¹³.

Ces « manuels de l'emmerdeur » reposaient sur le principe qu'on apprend plus d'une bonne histoire que d'une liste de bons conseils. Comme dans la rubrique du responsable syndical (*Steward's Corner*) tenue dans *Labor Notes*, les manuels signalaient pour chacune des situations évoquées comment un groupe de travailleurs s'y était pris, si bien que le lecteur ou la lectrice pouvait appliquer ces tactiques à sa propre situation.

Cette méthode avait l'avantage d'utiliser des exemples concrets de la vie réelle ; l'auteur ne récitait pas des idées abstraites, mais se référait à celles qui avaient été expérimentées et s'étaient montrées efficaces pour certains.

À la fin des années 1990, *Labor Notes* était devenu un extraordinaire centre de formation syndical, disposant d'un personnel important. Ces années virent aussi *Labor Notes* s'engager dans le travail international, principalement avec l'Europe, par l'intermédiaire du *Transnational Information Exchange* (TIE). Face

12 Dan La Botz, *A Troublemaker's Handbook. How to Fight Back Where you Work - and Win!*, 1^{ère} éd., Détroit, Labor Notes, 1991.

13 Jane Slaughter, *A Troublemaker's Handbook 2. How to Fight Back Where you Work and Win!*, Détroit, Labor Notes, 2005.

à l'ALÉNA, nous avons construit des liens avec les travailleuses et les travailleurs des trois pays concernés, principalement dans les secteurs de l'automobile et des télécommunications. Cela nous a amenés à travailler avec les Travailleurs canadiens de l'automobile (CAW), ceux de l'électricité (UE), le *Frente Auténtico del Trabajo* (FAT) et le *Centro de Información Laboral y Asesoría Sindical* (CILAS) à Mexico dans des activités traversant les frontières.

Ce fut un travail formidable et l'approche permettant à chaque travailleur de rencontrer un vis-à-vis d'un autre pays a suscité chez les participants de nouvelles prises de conscience. Les protocoles hiérarchiques de l'internationalisme ouvrier dans lesquels les leaders syndicaux s'enferment constituaient un obstacle pour les ouvriers de la base. Les petits groupes sous-financés comme TIE ou *Labor Notes*, avec le soutien des électriciens de l'UE, ont eu le mérite de contourner ces obstacles institutionnels. Manquant cependant de ressources, les activités transfrontalières de *Labor Notes* se sont finalement limitées à des conférences biennales.

Un plafonnement

À la fin des années 1990, *Labor Notes* a plafonné alors que le nombre de membres et les participantes et participants à ses conférences stagnait sous le millier. C'était probablement dû au fait que bien que nous continuions à publier de bons manuels, notamment celui de Mike Parker et Martha Gruelle sur la démocratie syndicale¹⁴, nous n'avions pas réussi à en faire des instruments de mobilisation, comme cela avait été le cas avec les sessions de formation par équipes.

Les activités syndicales et celles des autres mouvements sociaux dépendent aussi de ce qui se passe dans leur environnement. De 1985 à 1995, des batailles importantes contre les concessions ont marqué le mouvement, notamment celles du local P-9 à la compagnie Hormel, de même que celles des mineurs de Pittston, des télécoms à Verizon, la grève des journaux de Détroit, la lutte à UPS en 1997...

En 1996, Paul Levy effectuait le bilan suivant : « Nous notons un activisme très répandu à l'intérieur même de nombreux syndicats, qui est beaucoup plus important qu'auparavant ». En plus de l'importante victoire électorale de 1991 de Ron Carey chez les Teamsters, Levy citait des mouvements de rébellion traversant une douzaine de grands syndicats.

Plusieurs de ces mouvements utilisaient les documents de *Labor Notes* pour former leurs militants. Par exemple, dans les deux années précédant la grève de 1997 à UPS, le syndicat a utilisé notre *Working Smart* pour informer les membres des pièges de l'implantation des approches d'effectivité (*lean*) que la direction d'UPS tentait d'introduire pour affaiblir la capacité d'action du syndicat. Dans

14 Mike Parker et Martha Gruelle, *Democracy is Power. Rebuilding Unions from the Bottom Up*, Détroit, Labor Notes, 1999.

certaines endroits, des sympathisants de *Labor Notes* ont aidé à faire obstacle au programme de collaboration d'UPS. Ils furent aussi très actifs dans le *New Directions Caucus*¹⁵ des Travailleurs unis de l'automobile dès le milieu des années 1980, et dans l'appui aux grévistes de Hormel.

Nos sessions de formation sur la stratégie de l'action dans les milieux de travail attiraient des centaines de militants et de militantes et constituaient alors un apport non négligeable aux luttes contre les concessions syndicales et contre la production *lean*. À la fin des années 1990, les grandes grèves sont devenues rares. Plusieurs campagnes pour réformer les syndicats se sont affaiblies, et avec elles, une bonne part de notre audience naturelle s'est dissipée.

La débâcle de Ron Carey en 1997, après la grève à UPS, a eu un impact négatif sur tout le milieu dans lequel agissait *Labor Notes*. L'élection de Ron Carey avait été la première grande victoire du mouvement pour la réforme syndicale, mais la combine de financement illégal mise en place par les organisateurs embauchés pour sa campagne électorale renforça le préjugé selon lequel tous les leaders syndicaux étaient finalement assez semblables. Même s'il fut finalement établi que Carey n'avait pas été informé de ces combines douteuses, les dommages étaient faits.

Il est aussi possible que les promesses d'un changement progressiste qui ont accompagné l'élection de John Sweeney à la présidence de l'AFL-CIO¹⁶ aient détourné certains lecteurs potentiels de *Labor Notes*. Les efforts de réforme de John Sweeney et de l'équipe *New Voice* étaient vraiment verticaux et partaient du sommet.

La principale promesse de l'équipe *New Voice* était qu'elle allait arrêter le déclin des effectifs syndicaux par de nouveaux efforts d'organisation. Pendant que l'AFL-CIO agrandissait l'*Organizing Institute* pour former plus d'organiseurs syndicaux, il aurait aussi fallu que les syndicats affiliés consacrent plus d'énergie et de ressources à l'organisation. Les barrières institutionnelles à ce projet se sont avérées trop grandes, et c'est ce qui a conduit à la scission de 2005 avec la formation de *Change to Win*¹⁷ qui devait aussi par la suite se scinder.

Mettant l'accent sur une réforme par la base, *Labor Notes* était critique de cette orientation bureaucratique. Bien que cette position ne nous ait pas permis d'élargir notre base à l'époque, elle s'est avérée fructueuse dans les années suivantes alors que de plus en plus de militants ont commencé à organiser des mouvements de réforme au ras des pâquerettes.

15 Jane Slaughter, « Remembering Jerry Tucker », *Labor Notes*, 23 octobre 2012, <<http://labornotes.org/2012/10/remembering-jerry-tucker>>.

16 AFL-CIO: American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations.

17 Steve Early, « Whither change to win ? », *In These Times*, 10 octobre 2011, <http://inthesetimes.com/working/entry/12074/whither_change_to_win>.

Une nouvelle génération

À l'orée du siècle nouveau, une génération de militantes et de militants plus jeunes a pris les rênes de *Labor Notes*. S'appuyant sur le manuel *Troublemaker's 2* de 2005, cette nouvelle génération s'est appropriée l'esprit du manuel pour le mousser à travers plus d'une douzaine de sessions de formation d'une journée préparée avec des militants locaux. Ces sessions tenues à partir de 2012 ont offert aux militants et militantes un lieu d'échange tout en élargissant, ville après ville, l'auditoire de *Labor Notes*.



La relance de cette activité s'est appuyée sur un renouveau du mouvement pour la réforme syndicale apparu chez les Teamsters, dans les syndicats des télécommunications, des transports, des postiers, des infirmières et d'autres, dont le point culminant a été la victoire en 2010 du *Chicago Teachers Union's Caucus of Rank-and-File Educators* et leur grève de 2012, ainsi que le mouvement intervenu au Wisconsin en 2011.

Cette période a aussi été témoin de la croissance du mouvement des travailleurs migrants avec la marche pour la liberté (*Immigrant Workers' Freedom Ride*¹⁸) qui traversa le pays en 2003 et qui donna lieu le premier mai 2006 à la campagne « Une journée sans immigrants ».

Surfant sur cette nouvelle vague d'activisme, l'équipe a produit trois manuels : *The Steward's Toolbox. Skills and Strategies for Winning at Work* en 2012, reprenant surtout la rubrique *Steward's Corner* de *Labor Notes*, *How to Jump Start your Union. Lessons from the Chicago Teachers* en 2014, et *Secrets of a Successful Organizer* en 2016¹⁹.

Les conférences de 2014 et 2016 ont reflété cette situation, attirant plus de 2000 militants à Chicago, alors qu'elle se tenait pendant la grève des enseignantes et des enseignants, réaffirmant la viabilité d'une stratégie fondée sur la base militante.

18 Nancy Cleeland, « Immigrants set out on their own freedom ride », *Los Angeles Times*, 23 septembre 2003, <<http://articles.latimes.com/2003/sep/23/business/fi-ride23>>.

19 Mischa Gaus, *The Steward's Toolbox. Skills and Strategies for Winning at Work*, Détroit, Labor Notes, 2012; Alexandra Bradbury, Mark Brenner, Jenny Brown, Jane Slaughter et Samantha Winslow, *How to Jump-Start your Union. Lessons from the Chicago Teachers*, Détroit, Labor Notes, 2014; Alexandra Bradbury, Mark Brenner et Jane Slaughter, *Secrets of a Successful Organizer*, Détroit, Labor Notes, 2016.

Quelles sont les réussites de *Labor Notes* ?

L'intense travail des employés et collaborateurs, qui pendant des décennies ont fait de *Labor Notes* une institution au sein du mouvement ouvrier, n'a pas pu empêcher le déclin des effectifs syndicaux, ni la vague des concessions, ni l'évolution de la production *lean* et de la surveillance assistée par la haute technologie, ni le régime de la production à flux tendu, ni même l'ampleur atteinte par les inégalités pendant l'époque active de *Labor Notes*.

Mais alors, qu'avons-nous accompli ?

Pour y voir clair, il faut regarder au-delà de la façade syndicale, des grandes ententes qui font parfois la manchette des journaux d'affaires, et de ces leaders qui font la une, et prêter attention à ceux et celles qui demeurent souvent invisibles dans la société et parfois même à leurs propres yeux.

Ce sont ces militants invisibles de la lutte de classe dont les actions, l'engagement et la persévérance gardent les syndicats à flot et le mouvement ouvrier vivant. Ce sont ces militantes et ces militants qui forment des comités, agissent comme délégués, et parfois sont élus alors que les gratifications sont minimales. C'est la couche des militants syndicaux actifs.

Ces hommes et ces femmes doivent vivre avec l'idéologie de la bureaucratie qui caractérise le syndicalisme d'affaires et espèrent malgré tout que « le syndicat » fasse quelque chose pour la majorité, au-delà des canaux sclérosés de la négociation collective. Ils ne s'y résignent pas et s'engagent donc avec d'autres pour que les choses changent. C'est là que *Labor Notes* a trouvé son espace.

Les syndicalistes révolutionnaires et les nostalgiques du IWW (Industrial Workers of the World) qualifiaient cette couche de travailleurs de « minorité militante ». Or depuis des décennies, cette couche est désorganisée et dépolitisée. Même durant l'époque combative des années 1960 et 1970, les divers mouvements de la base et les grévistes de différents lieux de travail avaient peu de contacts entre eux; en général, ils étaient isolés et confinés à leur seule industrie, syndicat ou lieu de travail.

La plupart des changements, réformes et luttes au sommet dans le mouvement ouvrier des vingt dernières années ont eu peu d'impact sur cette situation. Ce qui manquait, ce sont ces militants radicaux qui jadis assuraient du leadership et de la cohérence à cette minorité militante, de la Première Guerre mondiale jusqu'aux années 1930-1940.

Les radicaux des années 1970 qui voulurent jouer ce rôle étaient trop peu nombreux, inexpérimentés, souvent sectaires et arrivaient trop tard pour réussir. C'est cette fragmentation du militantisme qui nous a convaincus qu'on avait besoin d'autre chose. L'idée de *Labor Notes* comme on l'a dit précédemment, était d'amener les activistes à agir ensemble, à leur fournir un lieu de rencontre et de formation et les moyens de voir qu'il y en avait d'autres comme eux, tout simplement.

Le slogan « Remettons du mouvement dans le mouvement ouvrier » brandi par *Labor Notes*, en 1981, constituait en quelque sorte un appel à ces militants et militantes de s'attaquer à la tâche de former une minorité active plus conséquente. L'essoufflement de la poussée des années 1970 signifiait qu'il fallait repartir à une échelle plus modeste pour rejoindre les poches de résistance à l'intensification de la guerre du capital contre les travailleuses et les travailleurs. Le passage d'une génération à l'autre a laissé plusieurs campagnes de réforme en plan, alors que se poursuivait la modification de la composition raciale et de genre de la main-d'œuvre. Ce ne fut pas un processus linéaire.

Un processus en profondeur nourrissait la croissance d'un nouveau courant militant et démocratique. Plus que dans les débuts de *Labor Notes*, ce courant émergent partage en effet une série de principes et d'objectifs qui lui donne une certaine cohérence programmatique et politique : la volonté d'assurer la démocratie syndicale et un leadership responsable, le rejet de la coopération avec les patrons, la mise sur pied d'organisations solides sur les lieux de travail avec de bons délégués, la mobilisation et l'action directe quand c'est possible ou opportun, l'inclusion et l'égalité raciale et de genre, la résistance aux programmes d'austérité tant dans la société qu'au travail, et la conscience que tout cela ne peut être réalisé et obtenu que par la base elle-même, bref, le rejet des pratiques du syndicalisme d'affaires bureaucratique.

On doit beaucoup à *Labor Notes* pour cette cohérence politique et sa diffusion parmi les divers réseaux de militants et militantes. La conférence de 2016 illustre le rôle de *Labor Notes* dans la construction de cette vision alternative du positionnement du mouvement ouvrier dans son ensemble. Alors que les thèmes du syndicalisme et du travail y demeuraient centraux, plus du tiers des 125 ateliers portait sur des sujets politiques, sociaux ou internationaux.

Bien sûr, il y en avait parmi nous qui étaient à l'origine plus ambitieux. La conception socialiste à la source du projet *Labor Notes* impliquait qu'il s'agissait d'un processus transitoire. En empruntant à Trotsky son analogie, cela signifiait qu'il fallait agir tel un « pont » entre d'une part, des luttes au quotidien, et d'autre part, un combat de classe, éventuellement socialiste, pour la transformation globale du monde.

Un pont a bien sûr deux extrémités. Théoriquement, la conscience de classe et les mouvements de lutte constituent des points d'arrivée de ce pont dont la structure est composée par les organisations socialistes. À titre de pont, ce n'était pas le rôle de *Labor Notes* de se définir et d'agir comme un centre de formation, d'organisation et de publication socialiste. Adopter ce rôle aurait drastiquement limité notre audience et l'efficacité de notre projet.

Les idées mises de l'avant par ce projet étaient transitionnelles; elles visaient à saper la conscience conservatrice produite autant par la bureaucratie syndicale d'affaires que par les autres forces de la société prônant la résignation, l'acceptation défaitiste des choses telles qu'elles sont.

Labor Notes a réussi dans une large mesure. Mettant l'accent sur la construction d'un pouvoir ouvrier sur les lieux de travail et dans les syndicats, *Labor Notes* s'est attaqué aussi dès le départ aux problèmes politiques, sociaux et économiques affectant la vie de la classe ouvrière.

On l'a vu aux conférences où son radicalisme politique le démarquait des gros bataillons du mouvement ouvrier américain, par exemple dans l'appui quasi unanime accordé par la conférence de 2016 à Bernie Sanders.

La dimension politique n'a jamais été vue comme la tâche principale et plusieurs se sont désolés qu'elle n'ait pas pris plus de place. Une action politique indépendante est toutefois transitionnelle — comme un pont — lorsque, sans adopter un programme franchement socialiste, elle implique tout de même une rupture avec les deux principaux partis et avec leur adhésion au capitalisme et à ses règles du jeu (incluant le modèle néolibéral).

Labor Notes a essayé d'intégrer cette perspective dans son message. Dès le départ, au moment du discours de Tony Mazocchi sur le parti ouvrier lors de la conférence de 1981, avec la couverture constante des initiatives et efforts politiques indépendants dans les années 1980 et la campagne de 2000 « travailleurs pour Nader », *Labor Notes* a toujours promu une action politique indépendante. Plusieurs intervenants aux conférences insistaient sur l'idée d'une action politique indépendante. Pensons à Bill Fletcher Jr qui plaida pour un parti des travailleurs, aux nombreux intervenants canadiens qui soulevèrent aussi cette question sans compter le marxiste français, Daniel Singer, qui prédisait que le nouveau millénaire serait sur le plan international celui de la gauche, sans oublier le socialiste indépendant Bernie Sanders bien avant qu'il ne devienne connu de toutes et tous. Or l'action politique indépendante n'est pas encore partie intégrante du programme ou du faisceau d'idées des courants et réseaux ouvriers de la base, qui forment pourtant la minorité militante potentielle.

Aurions-nous pu faire plus? Il faut se rappeler que tout ce que *Labor Notes* a fait était fondé sur des activités de base qui existaient déjà. C'est la leçon que nous avons apprise dès le début. À la fin de la première décennie du millénaire, alors que le Parti des travailleurs avait perdu de son élan et que se terminait la campagne de Nader, il n'y avait rien d'inspirant vers quoi se tourner, et le gouffre semblait trop large pour construire ce pont vers l'action politique indépendante.

Labor Notes aurait-il dû insister plus pour donner des formations sur ce sujet? Peut-être. Mais quand l'alternative se posait entre le choix de faire porter la formation sur les actions et stratégies pratiques d'une part, et celui d'insister sur l'éducation politique et même la propagande d'autre part, pour le meilleur ou pour le pire, nous avons toujours choisi l'action. Ce fut un choix judicieux qui explique que le projet a si bien marché.

Ce ne sont pas tous les collaborateurs de *Labor Notes* qui accepteront l'idée que l'absence d'une approche plus politique ou socialiste ait été un problème. Mais pour certains d'entre nous, favorisant la construction d'une conscience

politique plus poussée de la base, la tension entre les exigences de la lutte au quotidien et les perspectives d'avenir demeure un dilemme non résolu.

Il y a des signes de changement à ce sujet et il faut s'y intéresser.

Les changements d'ère rendent encore plus pertinentes les leçons de l'expérience *Labor Notes* pour la gauche aujourd'hui. Les socialistes plus intellectuels comme la plupart d'entre nous peuvent jouer un rôle dans le mouvement ouvrier. L'isolement des radicaux politiques de la classe ouvrière repose largement sur leur propre faute. Les idées, connaissances et savoirs que nous avons sont appréciés par ceux qui luttent pour le changement; il faut toutefois qu'on apprenne à les partager de l'intérieur et qu'on ne les impose pas depuis les estrades.

Le mouvement ouvrier d'aujourd'hui et de demain peut sembler plus restreint qu'il y a une génération ou deux, mais il est plus vaste dans ses préoccupations, sa composition ethnoraciale et de genre et son ouverture progressive au politique.

Si les socialistes n'assument pas leur rôle dans ce mouvement, les probabilités de résurgence diminueront de même que l'espoir de construire un mouvement socialiste réellement puissant.

Si l'entourage de *Labor Notes* ne constitue pas encore cette minorité de militants avec un solide foyer révolutionnaire que les Big Bill Haywood, Elizabeth Gurley Flynn ou Eugene Debs auraient célébré, c'est néanmoins un réseau contemporain dense et vivant de militantes et militants ouvriers. Rassemblé autour de la revue, des conférences et des colloques, des manuels, des journées de formation, d'un site Web, d'un blogue, d'une lettre hebdomadaire, des archives et d'une présence dans les médias sociaux, le réseau *Labor Notes* s'affirme comme un courant démocratique du XXI^e siècle à l'intérieur d'un mouvement ouvrier de type bureaucratique demeuré au XX^e siècle. Il reste à voir si ce réseau peut évoluer vers une minorité militante comme celle qui donna sa cohérence aux luttes ouvrières passées. Mais il est clair que sans *Labor Notes*, ce n'est même pas de l'ordre des possibles.

Crise de légitimité du mouvement syndical à l'ère de Trump¹

BARRY EIDLIN²

Traduction de l'anglais par Emanuel Guay

Les syndicats sont la cible d'une offensive sans précédent sous l'administration Trump, mais le mouvement syndical peut se reconstruire – à condition de vouloir le faire.

Le populisme xénophobe de droite se répand en Occident (*Global North*) et la social-démocratie ainsi que le libéralisme dit de la « troisième voie » sont épuisés, particulièrement aux États-Unis. En Europe, les partis populistes de droite se sont taillé une place importante dans l'électorat, comme le Front national en France ou le Parti pour la liberté aux Pays-Bas. Ils ont joué un rôle-clé dans des événements politiques ravageurs, comme le vote du Brexit sous l'influence du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (*UK Independence Party*). Cependant, il n'y a qu'aux États-Unis que la vague populiste de droite a réussi à se placer à la direction d'un parti politique majeur, le Parti républicain, et à prendre le pouvoir.

Les premiers mois de l'administration Trump ont été chaotiques, mais une chose est claire : malgré les prétentions rhétoriques de Trump à parler au nom des travailleuses et des travailleurs, ces derniers – ainsi que les syndicats qui les représentent – ont de bonnes raisons de s'inquiéter. Ses déclarations publiques sur le rapatriement des emplois dans les secteurs du charbon et des manufactures sont de purs sophismes, tandis que ses mesures pour démanteler la réglementation du travail et les droits des travailleurs sont moins publicisées mais elles heurtent de plein fouet leur cible. Bien que le déclin du mouvement syndical américain ait été amorcé il y a plusieurs décennies, l'ascension de Trump à la Maison-Blanche va donner encore plus de pouvoir aux ennemis des organisations syndicales, tout comme celle de Reagan l'a fait dans les années 1980.

Un cabinet ennemi des travailleuses et des travailleurs

Cette méfiance à l'endroit de Trump s'est rapidement confirmée alors que celui qui se présentait durant la campagne électorale comme le tribun de la classe ouvrière s'est constitué un cabinet de milliardaires et de chefs d'entreprises.

Les candidats de Trump aux départements du Travail et de l'Éducation concernent directement les travailleuses et les travailleurs. Des controverses

1 Traduction de l'article « Labor's legitimacy crisis under Trump » paru dans *Jacobin* en juillet 2017, <<https://jacobinmag.com/2017/07/labor-movement-unions-trump-strikes-working-class-identity>>.

2 Barry Eidlin est professeur de sociologie à l'Université McGill. Il a déjà été délégué syndical au Local 2865 des Travailleurs unis de l'automobile.

personnelles et des mobilisations populaires ont eu raison de son premier secrétaire au Travail, le PDG des restaurants CKE, Andy Puzder. Son remplaçant, R. Alexander Acosta, annonce des défis plus traditionnels mais tout aussi troublants pour le mouvement syndical. Son passage à la Commission nationale sur les relations de travail au début des années 2000 suggère une attitude pro-employeurs typique chez les républicains traditionnels. De son côté, sa secrétaire à l'Éducation, Betsy DeVos, la milliardaire d'Amway, s'est fait un nom en défendant la privatisation des écoles et en soutenant des offensives contre les syndicats d'enseignantes et d'enseignants dans l'État du Michigan et ailleurs aux États-Unis.

Trump a connu de nombreuses difficultés dans la mise en œuvre de son programme : l'échec de l'abrogation de l'*Obamacare* et les décisions de certains tribunaux relativement à son décret migratoire contre sept pays à majorité musulmane. Toutefois, lui-même et son équipe au Congrès ont pu facilement abolir un ensemble de protections des travailleurs et travailleuses proposées ou mises en place sous l'administration Obama. Ces mesures comprennent une hausse du seuil à partir duquel les heures supplémentaires ne sont pas payées, la divulgation par les employeurs fédéraux des clauses d'équité salariale et des violations de la sécurité au travail, les règlements sur la sécurité dans les mines et l'exposition au béryllium, ainsi que la collecte et l'archivage par les employeurs des données relatives aux blessures et maladies associées aux milieux de travail.

Sur le front juridique, Trump a désigné deux avocats antisyndicaux notoires, William Emanuel et Marvin Kaplan, aux postes vacants à la Commission nationale sur les relations de travail (*National Labor Relations Board*). Ils infirmeront vraisemblablement des décisions favorables aux travailleuses et travailleurs adoptées récemment, comme l'attribution de la responsabilité des pratiques de travail des filiales aux sociétés mères et le droit à la syndicalisation des étudiantes et des étudiants des universités privées.

Le décès du juge Antonin Scalia a empêché la Cour suprême de casser de nombreux précédents et permis l'application du « droit au travail » (*right to work*) dans le secteur public à partir de la cause *Friedrichs*. Une nouvelle cause, *Janus v. AFSCME*, présentée en Illinois permettra à une Cour suprême maintenant à majorité conservatrice avec l'arrivée du juge Neil Gorsuch de rouvrir le dossier.

La situation du mouvement syndical continue à empirer dans les États. En plus des revers syndicaux en Indiana, au Michigan et au Wisconsin, les premiers mois de 2017 ont vu le Kentucky et le Missouri devenir les vingt-sixième et vingt-septième États à appliquer les lois dites du droit au travail. En Iowa, les législateurs ont adopté le projet de loi 291 qui, à l'instar de la Loi 10 au Wisconsin, limite le droit de négocier aux clauses salariales, élimine le prélèvement des cotisations syndicales à la source et impose le renouvellement systématique des votes d'accréditation des syndicats.

Pour sa part, le mouvement syndical demeure coincé dans une routine politique et organisationnelle délétère. Le taux de syndicalisation moyen se situe à 10,7 %, et à 6,4 % dans le secteur privé. Ce sont les taux les plus faibles depuis la Crise de 1929, bien en dessous des niveaux atteints au milieu du vingtième

siècle, quand un tiers des travailleuses et travailleurs étaient syndiqués. Sur le plan économique, le déclin des syndicats est l'une des causes majeures de la montée des inégalités à des niveaux jamais atteints depuis les années 1930. Politiquement, ce déclin a sapé l'influence organisationnelle du mouvement syndical. Non seulement les nouvelles adhésions aux syndicats se font rares, mais les syndicats sont de moins en moins capables de former et de mobiliser leurs membres.

Durant les élections de 2016, malgré les millions de dollars dépensés et le déploiement d'importants programmes de mobilisation de l'électorat par les syndicats pour soutenir les démocrates, Trump a obtenu le vote de 43 % des ménages comprenant au moins une ou un syndiqué et 37 % du vote des syndiqué-e-s. Dans certains États clefs de la *Rust Belt*³, Trump a remporté la majorité des votes des ménages comprenant des personnes syndiquées.

Le portrait esquissé ici est sombre. Certains détails sont peut-être nouveaux, mais ils font partie d'une tendance beaucoup plus large et familière, celle du déclin des syndicats au cours des dernières décennies. L'ère Trump ne nous fait pas sortir des sentiers battus : nous connaissons bien cette situation.

Les impasses

Maintenant que nous comprenons la gravité de la situation, il faut déterminer comment y répondre. Il faut surtout exclure deux des tactiques les plus utilisées par les syndicats. Premièrement, il n'y aura pas de réforme des lois du travail, et des mesures antisyndicales comme une loi nationale dite de droit au travail sont presque certainement au programme. Deuxièmement, les démocrates sont actuellement bloqués au niveau fédéral alors que les républicains contrôlent soit le poste de gouverneur, soit la législature d'État dans 44 États, et contrôlent sans réserve 25 d'entre eux. Le mouvement des travailleuses et travailleurs ne peut pas compter sur les sympathisantes et sympathisants membres du Parti démocrate.

Indépendamment des crises profondes du Parti démocrate, ainsi que des mérites réels d'une alliance avec ce parti, cette « stratégie de l'intérieur » n'est tout simplement pas possible à l'heure actuelle. La stratégie d'une « collaboration prudente » avec les républicains, défendue par Richard Trumka, président de l'AFL-CIO⁴, et Randi Weingarten, présidente de la Fédération américaine des enseignants (*American Federation of Teachers*) est encore moins pertinente.

Toutefois, le mouvement syndical ne doit pas se replier sur lui-même. C'est malheureusement l'approche que certains syndicats semblent adopter. La réaction de l'Union internationale des employés de service (UIES) (*Service Employees International Union*, SEIU) à l'élection de Trump, soit l'adoption d'un budget avec des compressions de 30 %, relève de cette stratégie. Le

3 NdR : La *Rust Belt* (la « ceinture de la rouille ») est le surnom d'une région des États-Unis caractérisée par l'industrie lourde; elle s'étend de Chicago jusqu'aux côtes atlantiques, longe les Grands Lacs et couvre une partie du nord-est du pays (Wikipédia).

4 AFL-CIO: American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations.

mouvement des travailleuses et des travailleurs devrait plutôt suivre le conseil donné en 2015 par Mary Kay Henry, présidente de l'UIES, tandis que les syndicats craignaient une décision défavorable dans la cause *Friedrichs* : « Nous ne pouvons pas nous contenter de moins en ce moment. Nous devons exiger plus ».

Comprendre et nommer les menaces envers les travailleuses et les travailleurs que l'administration Trump profère constitue un défi. Il faut d'abord inscrire les obstacles auxquels le mouvement syndical étatsunien fait face dans le contexte plus large des mouvements de travailleurs en Occident au cours des dernières décennies. Il faut ensuite reconnaître, au-delà de l'ampleur de la perte d'effectifs et de l'érosion du pouvoir de négociation des syndicats, leur capacité de plus en plus limitée à former et à mobiliser les identités politiques des travailleurs et travailleuses.

Le contexte plus large

Sous bien des aspects, Trump et son administration sont uniques, voire sans précédent. Ses *tweets*, son dédain des notions de vérité ou de preuve et son absence de considération pour l'administration quotidienne des affaires gouvernementales, entre autres, ont stupéfié ses critiques tant à droite qu'à gauche.

Malgré tout cela, l'essentiel de son programme politique et de sa méthode de gouvernement relève d'une longue tradition aux États-Unis. Ses propositions budgétaires reprennent la combinaison de déductions fiscales pour les plus riches, d'augmentations majeures des dépenses militaires et de réductions massives des programmes d'assistance sociale, de la recherche scientifique et de la culture que Reagan et les présidents républicains après lui ont prônée à leur époque.

Trump reprend la tendance reaganienne à intégrer à son cabinet des personnes dont la qualité principale consiste à s'en être pris, avant leur nomination, à la mission de l'agence qu'elles vont diriger. Son nationalisme économique – « *America First* » – a aussi une longue histoire : il remonte à la période précédant la Deuxième Guerre mondiale et trouve des prolongements contemporains dans un ensemble de campagnes appelant à « acheter américain ».

Plusieurs facteurs reliés à la victoire de Trump sont également caractéristiques du contexte américain. Indépendamment des événements entourant l'élection elle-même, il faut prendre en compte des facteurs institutionnels comme le bipartisme très rigide et le pouvoir disproportionné du Collège électoral. Le bipartisme a obligé Trump à se tailler une place dans le Parti républicain, plutôt que de constituer un parti d'extrême droite distinct de la droite traditionnelle, comme cela se fait souvent en Europe. De son côté, le Collège électoral lui a permis de remporter la présidence bien qu'il ait perdu le vote populaire. L'alliance électorale de Trump et des chrétiens évangéliques est typiquement étatsunienne et complètement étrangère au sécularisme résolu ou au catholicisme revanchard de l'extrême droite européenne.

Le succès de Trump fait partie d'une tendance populiste de droite plus large, qui s'étend bien au-delà des États-Unis. Ces mouvements partagent un ensemble de caractéristiques : des leaders charismatiques, une méfiance profonde à l'endroit des experts et des élites, une mobilisation axée sur les divisions raciales

et ethnoreligieuses, et particulièrement contre l'islam. L'histoire nous apprend que de tels mouvements se développent dans le sillage de crises économiques majeures comme celle de 2008. Le mouvement des travailleurs et travailleuses doit reconnaître que le populisme de droite répond à un vide politique à gauche.

Une partie de ce vide résulte de la crise de la social-démocratie de « la troisième voie ». Les partis de gauche traditionnels ont adopté des politiques de dérégulation financière et d'austérité fiscale qui ont mené à des crises économiques ; ce faisant, ils ont abandonné, attaqué et aliéné leur base ouvrière traditionnelle. Le déclin du pouvoir des syndicats a donné aux employeurs un avantage stratégique majeur et laissé de plus en plus de travailleurs et travailleuses sans organisation collective. La désorientation de la gauche qui en a résulté a nourri la montée de la droite populiste. Plutôt que de s'opposer aux syndicats et à la gauche, cette droite cherche à les remplacer ; elle se présente comme l'orientation politique « naturelle » pour un segment (blanc et non immigrant) de la classe ouvrière.

Cette double crise de la représentation des travailleurs et des travailleuses a frappé très durement les États-Unis. La social-démocratie n'y a jamais été aussi largement enracinée qu'en Europe. Bien que le Parti démocrate n'ait pas été un équivalent fonctionnel des partis sociaux-démocrates européens, son tournant clintonien des années 1990 a fourni un modèle à « la troisième voie ». Socialement et économiquement, les syndicats sont très faibles : le taux de syndicalisation est l'un des plus bas en Occident. Tandis que les syndicats européens ont généralement adopté une position forte contre l'extrême droite, les syndicats étatsuniens ont réagi à la candidature et à l'élection de Trump de façon beaucoup plus éclatée, comme l'illustrent la politique de « collaboration prudente » prônée par Trumka et l'appui des syndicats de la construction à Trump.

Le piège des « intérêts particuliers »

Dans son ensemble, le mouvement syndical américain traverse une crise de légitimité. Malgré tous les problèmes auxquels les syndicats étatsuniens ont dû faire face à leur apogée, après la guerre, ils constituaient une force majeure dont il fallait tenir compte. Ils négociaient des conventions collectives dans les secteurs de l'automobile, de l'acier, des mines et du camionnage qui déterminaient les conditions de travail et de salaire d'importants secteurs industriels. Des leaders syndicaux tels que Walter Reuther, John L. Lewis et Sidney Hillman étaient connus et les médias et la presse diffusaient leur opinion.

Ce n'est plus le cas de nos jours ; peu de figures du mouvement syndical retiennent l'attention à l'extérieur d'un petit cercle d'universitaires et de militants. Bien loin de chercher à améliorer les conditions de travail et de salaire de leurs membres, ils invoqueront plus probablement la compétition non syndiquée pour les amener à accepter des concessions. Les préoccupations syndicales sont vues comme des « intérêts particuliers », étroits et parasitaires.

Cette situation résulte de décennies d'attaques antisyndicales qui ont ébranlé des bastions traditionnels du mouvement syndical tels le Michigan, la Virginie-

Occidentale et le Wisconsin. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Après tout, les travailleurs et travailleuses ont fait face à des attaques beaucoup plus violentes dans le passé, à des armées d'État, fédérales et mercenaires. Le mouvement syndical n'arrive pas à se défaire de l'étiquette d'« intérêts particuliers ». Même dans les cercles progressistes, les syndicats sont présentés comme un simple « groupe défendant des intérêts particuliers » parmi d'autres, bien qu'ils soient mieux financés et plus disposés à encourager le vote pour les démocrates que les autres groupes.

Cela explique la discrétion de certains syndicats, comme le UIES/SEIU et le TUAC/UFCW⁵, qui minimisent leur participation à des campagnes récentes, la lutte pour les 15 dollars de l'heure, les grèves dans la restauration rapide et la syndicalisation des Walmart, malgré des victoires remarquables de ces campagnes. Ils craignent sans doute que ces vastes campagnes soient discréditées si elles sont associées aux syndicats. Au bout du compte, comme l'a noté Jake Rosenfeld, même si le mouvement syndical obtient des gains considérables pour de nombreux travailleurs et travailleuses, on ne parle pas de leur rôle ni de leur contribution à ces victoires. Au contraire, on parle des syndicats pour les attaquer politiquement : les lois dites de « droit au travail » se résument à des arguments techniques sur les conditions de l'adhésion syndicale, ou des conflits de la plus haute importance pour les membres concernés, mais qui paraissent éloignés du bien-être général.

Identité et organisation

Fondamentalement, le mouvement syndical est aujourd'hui privé de son identité propre. N'importe quel leader syndical peut produire une liste des gains du mouvement et nommer les effets concrets de « l'avantage syndical ». Également, certains leaders syndicaux peuvent concevoir et mettre en œuvre des tactiques d'organisation et des campagnes stratégiques brillantes. Mais, comme n'importe quel organisateur expérimenté le sait, les mouvements ne se construisent pas sur des rapports coûts-bénéfices et des tactiques intelligentes, mais plutôt sur une vision du monde et des relations. Ces deux éléments créent des identités collectives fortes, un sentiment d'appartenance et de partage d'une destinée commune.

Les identités collectives sont cruciales parce qu'elles rassemblent des personnes qui ont peu de pouvoir et qu'elles changent la perception de l'endroit où ces personnes se situent, de ce qui est possible et de ce dont elles sont capables. Sans ce processus de changement des perceptions, les travailleurs et travailleuses pensent, de manière assez rationnelle, que la syndicalisation présente trop de risques et mène vraisemblablement à une défaite, ce qui limite leur engagement.

Le manque d'identité collective auto-assignée et forte donne aux opposants un espace d'où définir le mouvement. Dans le cas du mouvement syndical étatsunien, cet espace a permis à l'étiquette d'« intérêts particuliers » de s'imposer.

La situation n'a pas toujours été aussi difficile. Le syndicalisme étatsunien a une

5 UFCW : United Food and Commercial Workers. Au Québec : Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, TUAC Québec.

longue histoire de création d'identités collectives fortes. En remontant au XIX^e siècle, des syndicats comme les Chevaliers du Travail (*Knights of Labor*) s'organisaient autour d'idées puissantes, le « républicanisme du travail » et le « commonwealth coopératif », pour proposer une vision large de la démocratie industrielle. Ce faisant, ils ont mis en lumière la contradiction entre leur statut de citoyens officiellement libres dans la sphère politique et celui d'esclaves salariés dans leurs milieux de travail.

Au début du XX^e siècle, l'*Industrial Workers of the World* (IWW) a mobilisé des centaines de milliers de travailleurs et travailleuses grâce à sa vision du « grand syndicat unifié ». Dans les années 1930 et 1940, la vision du syndicalisme industriel, portée par le *Congress of Industrial Organizations* (CIO), et les grèves et occupations ont enthousiasmé des millions de personnes. La vision du CIO était contagieuse. Ainsi des dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs canadiens ont adopté leur bannière, bien qu'aucun membre de la direction du CIO n'ait été au courant et ne leur ait accordé un quelconque soutien matériel.

Dans les années 1960, une montée fulgurante de la syndicalisation dans le secteur public a accompagné le mouvement des droits civiques. La grève des éboueurs à Memphis a effectué la fusion de ces deux mouvements avec son slogan « *I Am A Man* » (« Je suis un être humain »). Plus récemment, le slogan « *Part-Time America Won't Work* » (« Le temps partiel ne marche pas ») a uni les routiers à temps plein et à temps partiel chez UPS et mené leur grève à la victoire en 1997. En 2012, le Syndicat des enseignantes et enseignants de Chicago (*Chicago Teachers Union*) a mené « un combat pour les écoles que nos enfants méritent⁶ » et a gagné.

Bien que ces exemples montrent le potentiel galvanisant des identités collectives, il est important de reconnaître qu'elles présentent un inconvénient : elles créent des lignes de division. Les identités collectives peuvent donc diviser aussi bien qu'elles peuvent unir les travailleurs et travailleuses. La triste histoire des divisions fondées sur la race, l'origine nationale, le genre ou le métier au sein du mouvement syndical illustre cette logique. De même, les efforts des syndicats pour établir des « partenariats » avec les employeurs, ou pour promouvoir des stratégies protectionnistes du genre « acheter américain », peuvent diviser les travailleurs et les travailleuses par compagnie ou par pays, et brouiller les divisions entre les travailleurs et les patrons. Les identités qui en résultent peuvent contribuer ou nuire aux capacités combatives du mouvement syndical.

Il faut reconnaître que les identités collectives durables, celles qui peuvent créer des changements sociaux profonds et durables, ne se limitent pas à des discours. Elles ne sont pas le produit d'une « formulation du message » appropriée ou d'une simple « mise en forme des enjeux ». Les identités collectives sont plutôt créées, maintenues et reconstruites à travers l'action collective organisée et soutenue. C'est cette combinaison d'idées enthousiasmantes et d'organisation durable et en profondeur qui manque au mouvement syndical d'aujourd'hui. Malgré des décennies de déclin, les syndicats disposent encore d'une infrastructure organisationnelle considérable,

6 « *Fighting for the schools our children deserve* ».

mais celle-ci n'est pas liée à une idée galvanisante ou à une identité collective.

Il y a eu des initiatives plutôt médiocres, les campagnes « *Union Yes!* » et « *Voice@Work* » de l'AFL-CIO, et des campagnes plus complexes, « *Justice for Janitors* » du UIES/SEIU, mais aucune n'a cherché à créer un sentiment d'identité collective chez les membres des syndicats. On cherchait plutôt à créer des « drames publics » et des affrontements planifiés pour discréditer les chefs d'entreprises et les amener à négocier avec les leaders syndicaux. Les travailleurs et travailleuses dans un tel modèle ne constituent pas la force collective qui mène la campagne, mais plutôt ce que Jane McAlevey appelle des « messagers authentiques » envoyés par les leaders syndicaux pour influencer la couverture médiatique et l'opinion publique.

Un ensemble d'idées galvanisantes se sont répandues ces dernières années : le *Fight for \$15*, le mouvement *Occupy* et la division entre les 99 % et le 1 %, Bernie Sanders et le message sur la justice et la solidarité de sa course à la nomination présidentielle au Parti démocrate. Ces idées manquaient toutefois de bases organisationnelles solides. Dans le cas du *Fight for \$15*, le lien organisationnel réel avec les syndicats a été délibérément dissimulé. Le mouvement *Occupy*, bien qu'il ait eu le mérite d'avoir remis à l'ordre du jour la lutte contre les inégalités économiques, a été incapable de construire une organisation durable et s'est effondré. En ce qui concerne Sanders, non seulement sa campagne a été entravée par la réticence de la plupart des syndicats à le soutenir, mais il ne reste que très peu d'infrastructure – au-delà des listes de courriels et de financement – pour organiser les millions de personnes qui y ont adhéré.



Les grèves, les lieux de travail et l'avenir de la démocratie

Historiquement, les syndicats ont eu recours à deux tactiques pour concrétiser leurs idées : les grèves et l'organisation des milieux de travail. La première a obtenu une attention considérable, fait la une des journaux et enrichi de nombreux livres d'histoire du travail. La seconde tactique, souvent négligée, est tout aussi importante, puisqu'elle constitue une étape de la première. Les universitaires spécialistes du mouvement syndical et les organisateurs expérimentés connaissent pertinemment la somme de travail quotidien et acharné qui précède une grève. Même les grèves spontanées sont portées par un travail d'organisation. Mais plus que la préparation des grèves, l'organisation des milieux de travail donne de la substance au slogan traditionnel « nous sommes le syndicat ». Non seulement cette organisation limite l'autorité des patrons, mais elle crée les conditions nécessaires aux interactions quotidiennes qui construisent la confiance, la solidarité, le leadership et l'assurance de pouvoir agir collectivement. La construction des syndicats, du dix-neuvième siècle jusqu'au CIO, s'est appuyée sur ces interactions quotidiennes et il continue d'en être ainsi dans certains syndicats.

Malheureusement, les grèves et l'organisation des milieux de travail appartiennent au passé. Non seulement le nombre de grèves est-il plus bas que jamais, mais celles-ci ne sont plus aussi efficaces qu'autrefois. La consolidation, la financiarisation et la restructuration des entreprises signifient que le pouvoir et l'autorité ne sont pas simplement déplacés vers les plus hautes sphères de l'organigramme de chaque entreprise, mais qu'ils se sont dissipés dans un amalgame confus de fonds de pension et de placements, de compagnies n'existant que sur papier et de mégacorporations fusionnées.

Plusieurs soutiennent que ce nouvel environnement limite les effets de l'organisation des milieux de travail. L'influence des syndicats doit s'exercer ailleurs, soit en politique, soit sur les marchés de capitaux. Cela signifie que les activités principales des syndicats devraient s'effectuer par le travail de leur personnel salarié, dans les services de recherche stratégique et par des interventions politiques, et non dans les milieux de travail. Les syndicats qui adhèrent à cette analyse, en particulier le UIES/SEIU, se sont transformés de manière à rendre leur présence sur les milieux de travail plus discrète.

Il faut reconnaître que ces changements sont réels et qu'il faut adopter des stratégies globales qui s'étendent au-delà des milieux de travail pour affronter un capitalisme de plus en plus mondialisé. Cependant, l'abandon de l'organisation des milieux de travail a des conséquences troublantes pour le mouvement syndical, la politique et la démocratie en général. Si le mouvement syndical ne peut lier les stratégies d'influence globale à l'organisation des milieux de travail, il devient difficile de savoir comment les accords obtenus entre les entreprises, les gouvernements et les syndicats peuvent améliorer la vie quotidienne des travailleurs et des travailleuses. Des ententes ne signifient pas grand-chose si elles ne s'accompagnent pas de mesures qui encadrent leur application. L'organisation des milieux de travail s'avère nécessaire non seulement pour que les entreprises respectent les ententes, mais aussi pour limiter l'autorité des patrons. Le travail de Janice Fine sur la « coproduction de la mise en application » présente quelques idées sur la façon dont tout cela pourrait se dérouler. Il reste que le mouvement syndical doit donner la priorité à l'organisation des milieux de travail pour que ces idées puissent être mises en œuvre.

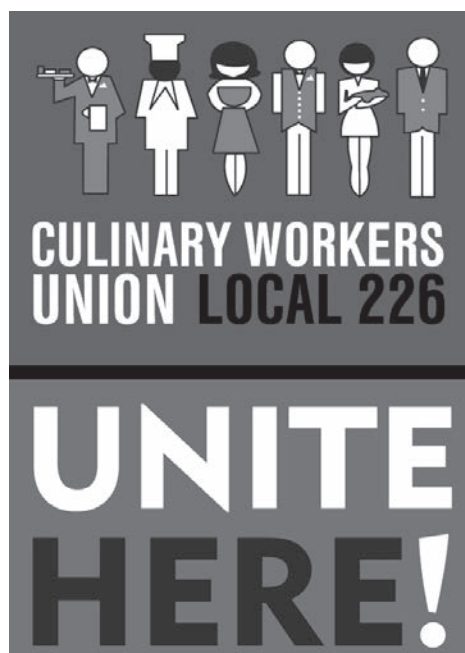
Si le mouvement syndical abandonne les milieux de travail, les travailleuses et les travailleurs n'ont plus aucun espoir de façonner leur destinée ; ils resteront à la merci de forces qui les dépassent et dépendants de ceux qui agiront en leur nom. Si le mouvement syndical adopte ce modèle d'organisation et de changement social, l'avenir apparaît effectivement sombre. Si les syndicats ne sont plus capables d'organiser collectivement les travailleuses et les travailleurs de façon à ce que ces derniers fassent entendre leur voix, ils les laissent vulnérables au discours des démagogues comme Trump qui déclarent parler pour eux et elles.

Heureusement, il y a d'autres possibilités. Les grèves massives des enseignantes et enseignants de Chicago contre le maire Rahm Emanuel en 2012 et en 2016 l'ont montré. Les grévistes du *Communications Workers of America* (Syndicat des communications d'Amérique) ont tenu tête à Verizon durant 45 jours l'année

dernière pour repousser les concessions demandées par l'entreprise et obtenir l'augmentation des fonds de retraite ainsi que des mesures contre la sous-traitance. Sur le plan politique, le Syndicat culinaire de Las Vegas (*Culinary Workers Union, UNITE HERE Local 226*) est parvenu à convaincre les travailleuses et les travailleurs blancs de voter contre Trump en novembre dernier malgré les lois dites de droit au travail de l'État. Le Syndicat des enseignants et enseignantes du Massachusetts s'est organisé contre les deux grands partis politiques pour battre un référendum qui aurait augmenté dramatiquement le nombre d'écoles à charte (*charter schools*) dans cet État.

Ce sont des exemples isolés, insuffisants pour répondre aux défis qui attendent le mouvement syndical, mais qui montrent qu'il est encore possible de faire grève et de gagner. L'organisation ainsi que la construction d'une culture syndicale dans les milieux de travail ont été au cœur des démarches de ces syndicats. Ce modèle pourrait fournir des outils au mouvement syndical et le faire avancer.

Dans un message récent aux personnes qui l'ont appuyé, Bernie Sanders soutenait que « la grande crise que nous connaissons en tant que nation ne se résume pas aux problèmes objectifs que nous devons résoudre... Les limites de notre imagination nourrissent une crise plus importante ». Pour dépasser ces limites, le syndicat doit rassembler les travailleuses et les travailleurs et changer leur perception quant à ce qui est possible, à ce dont ils sont capables. Ce travail est plus nécessaire que jamais, pour survivre à Trump.



Mémoire de luttes



La grève comme force créatrice et rassembleuse

Témoignage

CATALINA VILLEGAS¹

Le choc des premières minutes de la grève

Comment quelqu'un comme moi, qui ne militais pas dans le mouvement syndical avant la grève, qui ne s'imaginait pas pouvoir s'impliquer, a-t-elle vécu (pas survécu, mais vraiment eu une vie active) une grève de cinq mois et demi ? Je parlerai d'abord de mon expérience personnelle. Au moment du déclenchement de la grève, le 27 mai 2016, je n'avais pas idée de l'ampleur que notre mobilisation allait avoir. Je voyais la situation à travers une fente tout étroite. Je me posais des questions telles que : est-ce que la grève signifie tout simplement venir marcher avec des pancartes tous les jours ? Combien de temps pourrions-nous supporter cela ? C'est quoi le piquetage ? Est-ce que la grève est un mouvement agressif ? Est-ce qu'on va se faire tabasser et arrêter par les policiers ? Est-ce que mes collègues non syndiqués vont traverser la ligne de piquetage pour aller travailler et me jeteront des regards de honte ? Est-ce que j'aurai le support de ma famille ? À toutes ces questions-là, ma réponse pendant les premières minutes de la grève fut : j'ai peur. C'est la peur envers tout ce qui est inconnu. Je ne voyais pas ma place dans le mouvement. Moi, qui me considérais comme possédant un esprit tranquille, pacifique, conciliateur... pourquoi faire une grève ? Pourquoi et comment était-il possible que les négociations entre l'employeur et le syndicat aboutissent à un cul-de-sac ? Je réalisais que j'avais vécu dans une bulle de gomme balloune rose. Dans ma tête, tout dans mon milieu de travail était normal. Des négociations de routine... Et pourtant, j'ai voté en faveur de la grève avec conviction.

Sortir de sa zone de confort

Au revoir nos bureaux et nos espaces de travail : le 27 mai, nous avons déclenché une grève illimitée et sommes partis prendre la rue. Je me suis placée complètement à l'écart, derrière la foule, dans la dernière rangée. Je voulais que la grève se termine tôt et que mon passage soit le plus discret qui soit. J'ai réfléchi quelques instants en me disant que je devais assumer mon vote et prendre ma part de responsabilité dans le mouvement. Je suis donc partie vers l'avant et j'ai pris un bout de la bannière principale, car ça faisait plus qu'une heure que les mêmes jeunes hommes tenaient la bannière, les bras levés, sous un soleil accablant. La conviction de tous et toutes mes camarades a eu un effet

1 Employée syndiquée de la Société du Vieux-Port de Montréal qui a milité durant la grève de son syndicat en 2016.

contagieux immédiat et j'ai mis ma timidité de côté. J'ai écouté avec attention les discours des gens qui sont venus appuyer notre mouvement, et cela aussi a contribué à me rendre rassurée et stimulée enfin. Le fait de voir plein d'autres collègues féminines motivées et mobilisées m'a inspiré plein de confiance et d'espoir. J'ai découvert que nous avions notre place dans le mouvement et, en plus, que c'était une place importante.

Enrichir le mouvement avec la créativité de ses membres

Dès les premiers jours, la créativité au sein de la grève s'est épanouie. Le piquetage ne se limitait pas à tenir des pancartes pour demander un rattrapage salarial. Des comités se sont formés. La philosophie qui nous guidait était très coopérative : d'abord un comité exécutif, un comité de recherche sur les salaires pour pouvoir démontrer avec des arguments que nos salaires présentaient un gros écart par rapport au reste des institutions semblables, un comité de communications qui se chargeait de publier des communiqués dans les médias, un comité socioculturel pour mener à bien des activités artistiques de sensibilisation à notre cause, un comité de cuisine communautaire pour aider nos membres dans le besoin, un comité de ramassage des signatures pour la pétition pour un salaire minimum à 15 dollars de l'heure, une délégation qui participait à des activités auprès des politiciens et des politiciennes, un comité de mobilisation pour décider des actions qui mettraient de la pression sur l'employeur de façon efficace et créative, etc. On n'a jamais été à court de créativité: même pas une injonction, qui nous a été injustement imposée, ne nous a empêchés de déployer des moyens de pression comme les activités de sensibilisation auprès des commerçants et des touristes du Vieux-Port et le détournement de la clientèle du stationnement pour qu'elle aille stationner ailleurs.

Une place pour les femmes

Nous, les femmes, nous nous sommes trouvée une place dans la grève et nous nous la sommes appropriée sans faire de compromis majeurs sur notre vie familiale. Il faut dire que notre mouvement s'est toujours déroulé dans un esprit pacifique et festif. Des employées enceintes ont participé activement à la grève, les conjointes d'un grand nombre de nos membres (certaines enceintes aussi) se sont jointes à plusieurs de nos activités. On accommodait aussi nos membres qui avaient des problèmes de santé à marcher longtemps: ils aidaient dans le local syndical. On invitait les familles à venir faire du piquetage avec nous les weekends, on a marché en famille au défilé de la Saint-Jean, à la fête du Canada, à la Journée de la Fierté, à la marche des employé-e-s syndiqués des postes, à la manif pour le salaire minimum à 15 \$ de l'heure, etc. On a fait des « bals en rouge » qui consistaient en une espèce de défilé complètement festivalier, le soir, pour pouvoir accommoder aussi nos confrères et consœurs qui ne pouvaient pas faire de piquetage le jour. J'ai moi-même emmené mon fils de deux ans

à plusieurs des activités de piquetage. Il s'est trouvé une place pour jouer du tambour, du *gazou* ou des tambourins dans les marches et défilés.

Mobiliser un gros groupe hétérogène vers un but commun

Les activités que je viens d'exposer montrent à peine certaines des multiples façons dont on peut maintenir une grève dans un milieu de travail aussi varié que le nôtre, car le Vieux-Port de Montréal est une institution récréotouristique, mais aussi éducative et muséale. On y retrouve des employé-e-s syndiqués cols bleus et cols blancs; nous avons réussi à nous mobiliser toutes et tous ensemble harmonieusement. Ce sont justement ces différentes forces et talents de chaque membre qui ont enrichi et soudé notre groupe.

Nous pouvons faire valoir notre voix et nos droits dans le cadre d'un conflit de travail, d'une mobilisation ou d'une campagne pour une cause sociale de multiples façons sans diminuer la qualité de vie ni la dignité de nos membres. Et quelle meilleure cause que celle de la lutte pour un salaire juste et des conditions de travail décentes pour tout le monde !



PHOTO : MARC DANEAU

Patience, persévérance et courage L'histoire de la grève des travailleuses et travailleurs du Vieux-Port de Montréal

KONRAD LAMOUR¹

La stratégie de la grève était basée sur les points suivants : patience, persévérance et courage. La patience nous permettait de ne pas perdre la face devant les gestionnaires en leur faisant savoir qu'on serait prêts à résister à toutes les barrières qu'ils mettaient devant nous, même si on devait piquer l'hiver. La persévérance accentuait cette idée qu'on pouvait être constants dans l'exécution de nos actions, avec une résilience hors pair. Ce sont ces éléments qui ont fourni du carburant à notre courage, afin de se battre convenablement pour les demandes que nous avons mises de l'avant lors de notre grève :

- Que le salaire minimum soit augmenté à 15 dollars de l'heure (15 \$/h), puisque 40 % des travailleurs et travailleuses du Vieux-Port de Montréal (VP) et du Centre des sciences de Montréal (CSM) recevaient un salaire inférieur alors que l'Institut de recherche et d'information socioéconomiques (IRIS) considère que 15 \$/h est un salaire décent². Le salaire minimum inscrit dans nos conventions collectives à ce moment était de 10,67 \$/h, un taux inférieur au salaire minimum du Québec qui était de 10,75 \$/h.
- Que le taux d'indexation de nos salaires, conventionné à 1 % par année, soit supérieur à l'inflation qui était de 1,5 % à l'été 2016 au Canada.
- Que tous les travailleurs et travailleuses obtiennent des congés de maladie. Les deux tiers de nos membres, soit tous ceux et celles qui n'étaient pas permanents, n'en avaient aucun. Ceci peut facilement compliquer les choses pour les personnes monoparentales.

Lors de la grève, le comité de stratégie de notre section locale, composé du comité de négociation et du comité exécutif, avait adopté l'approche suivante avec nos membres : être toujours à l'écoute, transparents et ouverts à toutes et tous dans nos interactions quotidiennes. Ceci était important pour moi, car je voulais créer un environnement basé sur l'entraide et le partage. Ceci a

1 Président, de 2012 à 2017, du Syndicat des Employés-ées du Vieux-Port de Montréal section locale 10333 AFPC. Il fut coordonnateur et organisateur lors de la grève de 2016.

2 Stéphanie Marin, « L'IRIS recommande un salaire minimum de 15 \$ de l'heure », *La Presse*, 27 avril 2016; Philippe Hurteau et Minh Nguy, *Les conditions d'un salaire viable au Québec en 2016 ?* Note socioéconomique, IRIS, avril 2016, <http://iris-recherche.s3.amazonaws.com/uploads/publication/file/Salaire_viable_WEB_05.pdf>.

contribué à renforcer notre persévérance tout au long des presque six mois que nous avons passés dans les rues de Montréal. La force de notre équipe était sa capacité de rester unis et calmes dans l'adversité, sa capacité de toujours arriver à un consensus lors des prises de décisions difficiles et surtout, sa créativité. À notre sens, ceci nous a permis de toujours rester deux pas en avant ou de pouvoir nous adapter, au besoin, sans problème.

L'importance d'une bonne préparation

Le succès de notre mouvement a commencé avec une bonne préparation, même un an avant le début des négociations avec notre employeur. Nous avons tout d'abord repris le bilan des négociations de 2014, ce qui est devenu le point de référence afin de ne pas répéter les erreurs du passé. Ce document est devenu notre « plan de match ». Nous avons par la suite créé notre journal, *Le Syndicaliste*, utilisé pour informer et éduquer nos membres. Dans ce journal, nous avons inclus les recherches qui ont été effectuées à l'interne, par notre comité de recherche, qui faisait les comparaisons salariales entre les travailleurs du VP et du CSM et ceux d'autres milieux de travail comparables. De plus, nous avons ajouté l'étude effectuée par l'IRIS sur le salaire viable. Nous avons effectué un sondage auprès de nos membres afin d'avoir une idée claire de leurs priorités lors des négociations. Le résultat du sondage ainsi que d'autres éléments ont été présentés lors de plusieurs assemblées générales : les recherches effectuées concernant nos salaires en comparaison au marché, l'étude de l'IRIS, la présentation du bilan de 2014 et la stratégie, en partie, que nous allions adopter. Nous avons aussi commencé à sensibiliser les membres sur le mouvement qui se passait aux États-Unis pour augmenter le salaire minimum à 15 \$ de l'heure. L'éducation et le partage d'information avec nos membres étaient à la base de notre préparation afin de créer quelque chose qui serait beaucoup plus qu'une simple négociation de contrat de travail. La base du mouvement était établie.

La grève

Les négociations qui ont débuté en janvier 2016 ne mènent à rien. Les gestionnaires du Vieux-Port ne font aucun effort pour négocier; ils ne bougent sur aucun point, en présentant trois fois la même offre. De notre côté, notre créativité nous avait permis de présenter plusieurs scénarios différents dans le but de nous rapprocher d'une entente. La dernière offre de l'employeur sur laquelle les membres allaient devoir voter est présentée aux travailleurs syndiqués du Vieux-Port le 23 mai 2016. Les leaders de la section locale demandent aussi un vote pour un mandat de grève. L'offre de l'employeur est rejetée à 76 %, tandis que le mandat de grève est adopté à 80 %. En ne voyant aucune ouverture à un changement de position de la part des gestionnaires, qui disaient vouloir reprendre les pourparlers à un moment ultérieur, soit plusieurs semaines plus tard, nous annonçons la grève pour le 27 mai 2016.

À 11 h 30 ce jour-là, les 300 travailleurs et travailleuses du Vieux-Port de Montréal et du Centre des sciences sortent de leurs lieux de travail et se dirigent vers la place Jacques-Cartier pour une conférence de presse. Nous étions touchés et excités de voir que tous nos allié-e-s étaient à nos côtés pour cette conférence de presse. Il y avait plein de journalistes venant de partout. L'équipe de Québec solidaire, le Centre des Travailleurs et travailleuses immigrants (CTI) ainsi que tous leurs réseaux communautaires, Alternative Socialiste, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), la Ligue communiste et plusieurs syndicats étaient présents ! Ces alliances se sont renforcées et multipliées durant toute la durée de la grève.

Des embuches lors de ces cinq mois et demi, il y en a eu plusieurs. Nous avons fait du piquetage sur le site du Vieux-Port lors des trois premiers jours de la grève (vendredi, samedi, dimanche, 27-28-29 mai). Nous avons aussi réalisé des perturbations d'activités, le ralentissement et le contrôle de la circulation, du squattage à volonté et j'en passe. C'est lors de ces premiers jours que débutent nos confrontations nombreuses avec les briseurs de grève. Le lundi qui a suivi cette fin de semaine, nous avons reçu une injonction disant que nous n'étions plus autorisés à faire du piquetage sur le site du Vieux-Port. À partir de ce moment, le Vieux-Montréal et toute la ville de Montréal sont devenus notre champ de bataille, incluant aussi les nombreuses heures qu'on avait passées sur la rue de la Commune et aux intersections devant le Vieux-Port, le Centre des sciences ainsi que devant le 333 de la Commune, bureau administratif des gestionnaires de la Société du Vieux-Port.

Lors des premières semaines, nous étions souvent dans les rues en faisant beaucoup de bruit, un bruit très agressant avec nos gros klaxons, nos grosses trompettes, une panoplie de casseroles et de sifflets. Lors de nos marches, nos membres devaient même mettre des bouchons ! Cette tendance, après plusieurs semaines, ne pouvait pas continuer. Nous avons constaté qu'il est impossible d'être bruyants 24 heures sur 24, 6 jours sur 7. Il fallait aussi faire attention à nos voisins. Nous avons également réalisé qu'après quatre semaines, il fallait se préparer à une lutte qui prendrait la forme d'un marathon. L'arrivée de notre groupe de percussion (« Les Répercussionnistes ») et l'acquisition de deux haut-parleurs de 3000 watts chacun, placés sur un diable et alimentés par une batterie, ont constitué une présence imposante et ont changé la dynamique de nos marches et de nos lignes de piquetage. Nous avons de la musique qui ajoutait de l'ambiance partout où on allait, que ce soit devant nos gestionnaires à Montréal, à Toronto, à Ottawa, ou lors des rallyes impromptus. Avec un micro ajouté à cela, nous étions alors capables de sensibiliser le public de ce qu'on faisait et pourquoi on le faisait, le pouvoir des mots complétait le pouvoir de nos actions ! Cette créativité nous a permis d'être plus conciliants avec nos voisins, moins agressifs qu'avec nos trompettes, sifflets et klaxons assourdissants de

bateau, en utilisation continue, et plus festifs avec notre musique et nos paroles, ce qui permettait d'expliquer par le fait même notre réalité.

À ce moment de la grève, des actions « agressives » ne servaient plus à rien, il fallait évoluer dans notre façon de prendre la rue. Nous avons décidé de développer notre stratégie mobilisatrice sur deux fronts : le front politique et la table de négociation. L'utilisation des médias est devenue un élément essentiel et le travail déjà établi avec nos allié-e-s s'est multiplié, ce qui nous a permis d'augmenter la qualité d'exécution de nos actions.

Actions directes

Nous avons effectué plusieurs actions directes dont voici quelques exemples :

- marche pour le 15 \$ de l'heure le 15 de chaque mois;
- participation « forcée » à la fin du défilé de la Saint-Jean-Baptiste, où des invités comme le maire de Montréal Denis Coderre et le chef du Parti québécois Jean-François Lisée se sont joints à la partie de la marche où nous étions;
- défilé lors de la fête du Canada le 1^{er} juillet (rencontre avec de nombreux députés);
- implication lors du Forum social mondial (sur l'équipe d'organisation de la marche);
- participation active lors de la Journée de la Fierté où nous avons aussi marché dans le défilé et où nous avons interrompu le discours du premier ministre Justin Trudeau;
- organisation de la marche pour une loi anti-briseurs de grève au fédéral;
- occupation et camping urbain devant le 333 de la Commune et plus tard dans l'été devant le Quai de l'Horloge.
- La Grande Marche du 15 octobre 2016 où nous avons fait partie du comité organisateur.

Nous avons organisé du piquetage et des manifestations le soir. Ce qui a aussi causé quelques moments « de forte intensité » avec les autorités policières, même si elles ont souvent collaboré avec nous et ont été empathiques à notre cause.

Nous avons aussi effectué plusieurs *sit-in* : au bureau de la haute gestion, à la Société immobilière du Canada à Toronto et à Ottawa, et ce, à maintes reprises, ainsi qu'au bureau des commanditaires du Vieux-Port et du Centre des sciences (Telus, Coca-cola, Hydro-Québec, Sleeman). Également, dans le bureau du ministre des Finances du Québec, Carlos Leita, après qu'il ait fait son commentaire comme quoi « le salaire minimum établi par le gouvernement [10,75 \$ de l'heure] était suffisant pour vivre ».

Nous avons fait du piquetage devant une conférence de presse au quartier général de la Société de transport de Montréal où étaient présents le maire Denis Coderre, les premiers ministres Philippe Couillard et Justin Trudeau ainsi que leurs ministres et conseillers. Ils ont tous dû passer devant nous, ils nous ont

donc bien vus. Les libéraux ont envoyé leur attaché de presse pour venir nous parler et entendre ce qu'on avait à dire.

Actions politiques

Plusieurs de nos actions ont touché des personnalités politiques. Mentionnons :

- une rencontre fortuite de M. Coderre dans le Quartier des spectacles, lors d'une de nos marches;
- une conférence de presse avec Québec solidaire à l'Assemblée nationale avec Julien Daigneault d'Alternative Socialiste ainsi que nos allié-e-s des stationnements Indigo, pour présenter la pétition pour l'augmentation du salaire minimum;
- une conférence de presse au Parlement à Ottawa avec le Nouveau Parti démocratique (NPD) sur la loi anti-briseurs de grève. Lors de la période de questions, le NPD a fait référence au conflit de travail du Vieux-Port, en nous citant comme exemple, afin de montrer l'impact qu'une loi anti-*scabs* pourrait avoir sur des travailleurs en grève;
- l'accueil des député-e-s du Bloc québécois dans leur bureau. Le Bloc a aussi défendu en notre nom, à la Chambre des communes face au gouvernement libéral de Trudeau, notre position sur la loi anti-*scabs*, et demandé que les dirigeants, de Toronto, maintiennent ouverte cette institution « récréoéducative » qu'est le Centre des sciences.
- l'appui du parti Projet Montréal;
- le piquetage devant les bureaux de plusieurs député-e-s. Nous avons passé beaucoup de temps dans l'arrondissement de Justin Trudeau : plusieurs journées de piquetage devant son bureau à faire signer des pétitions, ainsi que la distribution de 15 000 dépliant pour sensibiliser les habitants de sa circonscription à notre cause, mais surtout à ses promesses non respectées concernant la classe moyenne. Nous avons aussi visité les ministres Marc Garneau (Westmount) et Mélanie Joly (Ahuntsic-Cartierville), et nous avons eu des entretiens avec les députés Anju Dillon (Dorval-Lachine-Lasalle), Nicolas Di Iorio (Saint-Léonard-Saint-Michel) et Marc Miller (Ville-Marie) qui nous ont reçus dans leur bureau.

Actions de soutien

Nous avons aussi passé beaucoup de temps à venir en aide aux autres causes militantes contre un système qui ne favorise pas les travailleurs et les travailleuses : les employé-e-s des postes (STTP-FTQ) (participation à leur marche), le Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-298 FTQ), les employés des stationnements Indigo Parc Canada (TUAC-501 FTQ), les employées de l'Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis (CSN) et de l'Hôtel Bonaventure (CSN), le Centre de travailleurs et travailleuses immigrants ainsi que la coalition « 15 \$ maintenant ».

La pièce de résistance

Selon nous, l'employeur a reçu une claque dans la face quand il a appris que nous avons commencé à mettre sur pied un projet-école. Les éducateurs et les éducatrices du Centre des sciences de Montréal avaient commencé à préparer un projet où ils allaient offrir des programmes éducatifs dans les écoles mêmes. Nous avons contacté et visité plus de 100 écoles sur l'île de Montréal pour leur offrir ce projet. Nous avons déjà eu 40 confirmations avant même d'avoir commencé le projet. Nous étions sur le point de faire une conférence de presse le 27 septembre 2016, lorsque les gestionnaires nous ont soumis une offre qui incluait les conditions que nous avons demandées.

Conclusion : le retour au travail et ses résultats

Après cette grève, nous pouvons dire que notre syndicat est plus fort, alors que le nombre de délégué-e-s passe de 19 à 27, que l'implication des membres augmente dans les nombreux comités et qu'un comité des affaires extérieures est créé pour soutenir et contribuer aux différentes actions dans la région de Montréal.

Nous avons donc plus de membres impliqués et engagés, ce qui a permis d'établir une relève forte et durable. Une fierté règne dans notre section locale à cause du niveau d'exécution de notre travail durant la grève, une fierté des membres envers eux-mêmes.

Et le respect de nos gestionnaires envers nous a catégoriquement changé. Mais le combat continue sur deux fronts : avec notre comité paritaire et avec nos allié-e-s dans notre communauté.

Il est important de dire non à toute forme d'injustice. Être payé 5 \$ de l'heure de moins en moyenne qu'une autre personne qui effectue le même travail était inacceptable pour les travailleuses et les travailleurs du Vieux-Port qui sont restés debout pour dire : « Non, c'est assez! ». Nous avons fait tout le nécessaire pour que le premier ministre tant au fédéral qu'au provincial, le maire de Montréal et nos gestionnaires comprennent que nous étions prêts à nous battre jusqu'au bout, afin d'obtenir ce qui est juste dans ce pays : un salaire qui paye les travailleurs et les travailleuses à leur juste valeur, leur permettant de vivre de façon décente et avec dignité.

Dépanneurs Couche-Tard: les défis de la syndicalisation d'un secteur non traditionnel¹

LOUIS RIVET-PRÉFONTAINE²

Introduction

Au Québec, la dernière décennie a été marquée par une disparité salariale significative défavorable aux employé-e-s du secteur du commerce du détail, dans lequel on peut inclure l'industrie du dépanneur. Une telle tendance n'est d'ailleurs pas étrangère au fait que le commerce de détail est le secteur comportant la plus grande proportion d'employé-e-s travaillant au salaire minimum³. Le taux de couverture syndicale y est également significativement plus faible que le taux québécois moyen⁴. Cette situation est notamment imputable à un taux de roulement élevé, lié aux emplois de courte durée⁵. Le fait que les établissements employant moins d'une vingtaine d'employé-e-s aient un taux de couverture

1 Ce texte est une version écourtée d'un rapport de recherche produit pour le Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la précarité et la protection sociale (GIREPS) : Louis Rivet-Préfontaine, « Syndicalisme dans le secteur du commerce de détail et des dépanneurs : Étude exploratoire sur la syndicalisation des dépanneurs Couche-Tard au Québec », *Cahiers de recherche du GIREPS*, n° 9, 2017, <www.gireps.org/publications/syndicalisme-dans-le-secteur-du-commerce-de-detail-et-des-depanneurs-etude-exploratoire-sur-la-syndicalisation-des-depanneurs-couche-tard-au-quebec/>.

2 Étudiant au doctorat en sociologie à l'Université de Montréal.

3 Détail Québec, *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de détail au Québec 2016-2019*, Montréal, Comité sectoriel de main d'œuvre du commerce de détail, 2016, p. 37. Malheureusement, le rapport de Détail Québec ne couvre pas le sous-secteur des magasins d'alimentation.

4 Luc Cloutier-Villeneuve et Marc-André Demers, *Regard statistique sur la couverture syndicale au Québec, ailleurs au Canada et dans les pays de l'OCDE*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2014, p. 22.

5 Ce fait serait en partie causé par la présence des jeunes et des étudiantes et étudiants. Ils constituent une portion importante de la main-d'œuvre du secteur et sont identifiés par plusieurs employeurs comme la cause principale du taux élevé de roulement du personnel dans leurs établissements. La catégorie « jeunes » comprend les individus âgés de 15 à 24 ans. Détail Québec, *op. cit.*

syndicale plus faible permet également de confirmer l'inscription de l'industrie du dépanneur plus spécifiquement dans cette catégorie d'entreprises⁶.

Les transformations contemporaines du marché du travail sont particulièrement visibles dans le secteur du commerce du détail, ce qui pose une série de défis pour le maintien de la protection sociale, mais aussi pour le maintien des formes de représentation collective des droits des travailleuses et des travailleurs. C'est cette situation qui fait d'une campagne de syndicalisation, comme celle menée par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) auprès des employé-e-s de dépanneurs Couche-Tard au Québec, un cas riche en enseignements sur les formes d'adaptation des organisations syndicales aux nouvelles réalités du monde du travail.

Dans ce texte, je me propose d'aborder les difficultés rencontrées par ce syndicat et les stratégies développées pour y faire face depuis le début de la campagne de syndicalisation entamée en 2011 jusqu'à la plus récente campagne de syndicalisation et de renouvellement de convention collective en 2016. Pour ce faire, je m'appuie principalement sur des articles de journaux ainsi que sur des informations recueillies lors d'entretiens que j'ai eu la chance de réaliser avec quatre employé-e-s de la confédération et de la Fédération du commerce (FC), chacun d'eux travaillant ou ayant travaillé sur ce géant québécois de l'industrie des dépanneurs, de même qu'avec une employée de l'un des six établissements Couche-Tard ayant obtenu une accréditation syndicale.

Stratégies et innovations face aux pratiques antisyndicales

C'est le 11 janvier 2011 que survient un premier dépôt de requête en accréditation syndicale, provenant d'une succursale montréalaise⁷. Dès ce premier dépôt, la CSN entame une campagne à grande échelle visant à syndiquer les employé-e-s d'autres dépanneurs québécois de l'entreprise, campagne au cours de laquelle la confédération sera confrontée à une très forte résistance patronale se manifestant autant devant les tribunaux que dans les succursales. Après plus de deux ans de négociations ardues, de contestations et d'appels en cour, de menaces et de fermetures, une première convention collective

6 Sachant qu'en 2014, sur un total de 2367 dépanneurs recensés, le Québec comptait 1399 dépanneurs employant entre 1 et 4 employé-e-s, soit 59 %, on peut supposer que ces établissements seront enclins à s'inscrire dans cette tendance à la faible couverture syndicale. Gouvernement du Canada, *Statistiques relatives à l'industrie canadienne*, décembre 2014, <<https://www.ic.gc.ca/app/scr/sbms/sbb/cis/etablissements.html?code=44512&lang=fra#est2>>; Cloutier-Villeneuve et Demers, *op. cit.*, p. 20.

7 Pour la chronologie des événements de la première campagne, voir notamment : Sylvie Joly, « Couche-Tard, une bataille inspirante », *Vie économique*, vol. 4, n° 4, juin 2013; André Dubuc, « Syndicalisation des Couche-Tard: des employés se vident le coeur », *La Presse*, 29 avril 2011; Philippe Buist, « Syndicalisation de Couche-Tard : voyage au bout de la nuit », *Les Affaires*, 31 janvier 2013; Sylvie Joly, « Percée syndicale chez Couche-Tard », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 12, automne 2014.

pratiquement identique est signée dans les six dépanneurs syndiqués en octobre 2013⁸, améliorant de manière importante les conditions de travail des salarié-e-s de l'entreprise. Plusieurs de ces gains ont par la suite été étendus par l'employeur aux salarié-e-s de l'ensemble de ses succursales québécoises⁹.

La première bataille livrée par la CSN dans le cadre de la campagne de syndicalisation menée chez Couche-Tard a rapidement été fortement judiciaire. Ces joutes juridiques constituent probablement l'aspect le plus conventionnel du conflit. Mais étant donné la nature du type de commerce auquel elle s'attaquait, l'équipe de la CSN fut également très tôt convaincue de la nécessité d'établir un rapport de force non traditionnel. Les secteurs du commerce de détail et plus spécifiquement celui du dépanneur – sans présence syndicale préalable et couvrant de nombreuses succursales employant chacune un nombre restreint de personnes sur un grand nombre de quarts de travail – rendaient en effet impensables la grève ou encore les boycottages comme seuls moyens de pression¹⁰.

La visibilité, tant auprès de l'opinion publique que des employé-e-s des établissements de l'entreprise, a ainsi été identifiée comme un enjeu stratégique dans le plan d'action de la CSN. Dès le début de l'opération, un site Web d'information, une ligne téléphonique et une page Facebook furent mis sur pied pour faire connaître la campagne¹¹. Des événements publics impliquant des représentants de Couche-Tard ont aussi reçu la visite de membres du syndicat. L'objectif était de profiter de la visibilité médiatique des événements et d'attirer l'attention du public sur la question¹². Pour rejoindre un maximum d'établissements de l'entreprise au Québec, des militantes et des militants de la CSN se sont déployés partout en province dès le début de la campagne en janvier 2011 pour distribuer des « cartes d'affaires » incitant les employé-e-s à se syndiquer¹³. Une campagne d'« adoption » de succursales fut également entamée, campagne au cours de laquelle quelque 500 membres de la CSN se sont engagés à aller régulièrement porter des tracts aux employé-e-s d'établissements de leurs choix¹⁴. Les actions débordèrent également tant le cadre de l'arène médiatique

8 Pierre Saint-Arnaud, « Couche-Tard: une convention collective pour 6 dépanneurs », *La Presse*, 28 octobre 2013; François Desjardins, « Négociation d'une première convention collective dans deux dépanneurs - Couche-Tard et la CSN en arbitrage », *Le Devoir*, 7 avril 2012.

9 Les avantages concédés à l'ensemble des employé-e-s de l'entreprise au Québec sont entre autres répertoriés à l'adresse suivante : <<https://www.cesnous.ca/engagements/>>.

10 Joly, « Couche-Tard, une bataille inspirante », *op. cit.*, p. 8-9.

11 *Ibid.*, p. 6.

12 *Ibid.*, p. 9; Martin Jolicoeur, « La direction de Couche-Tard rabrouée », *Les Affaires*, 5 octobre 2012.

13 Joly, *ibid.*, p. 6.

14 Michel Rioux, « Victoire chez Couche-Tard », *Relations*, n° 770, janvier 2014.

que l'enceinte des magasins de l'entreprise : le voisinage des succursales syndiquées a été sensibilisé par diverses activités, dont la distribution de dépliants d'information et la publication d'articles dans les journaux de quartier; on a aussi organisé des tournées d'information et d'appel au soutien dans des associations étudiantes. Avec pour objectif de convenir d'un plan d'action commun de lutte pour l'amélioration des conditions de travail des employé-e-s de la multinationale, des liens ont même été tissés avec le syndicat d'une compagnie norvégienne dont Couche-Tard faisait l'acquisition au moment où la campagne battait son plein en juillet 2012¹⁵. Des impressions partagées par certains officiers syndicaux interviewés confirment par ailleurs l'importance qu'ont ultimement pu avoir ces stratégies sur la façon dont l'entente est intervenue entre les deux parties. Le risque d'éclaboussure médiatique et d'atteinte à l'image de marque qu'elles ont pu provoquer, sans compter les jugements défavorables anticipés à la Commission des relations de travail (CRT) par Couche-Tard, aurait été déterminant dans l'initiative de l'entreprise de changer d'attitude dans le processus de négociation avec la CSN. Selon eux, ce facteur aurait même eu plus d'importance que le rapport de force obtenu par l'accréditation de huit succursales et par la négociation d'une convention pour six d'entre elles.

Or, si les gains syndicaux acquis ont en principe « rayonné » sur l'ensemble des établissements au Québec, la mise en application effective de certains articles des conventions collectives signées n'est pas assurée. La petite taille des milieux de travail et la proximité relationnelle qu'elle engendre entre les gérants et les employé-e-s est un premier facteur contextuel à souligner pour expliquer les difficultés rencontrées par le syndicat dans les établissements de l'entreprise. Cette donnée structurelle s'impose aussi bien lorsqu'il s'agit de faire respecter les dispositions de la convention collective que lors des deux campagnes de syndicalisation en 2011 et 2016. La peur des représailles et la proximité des représentants de la position patronale ont ainsi souvent préséance sur le respect des conditions d'emploi négociées. Par des tentatives de cooptation, en proférant des menaces ou encore en ayant recours à des méthodes punitives, il est également facile dans une telle situation d'inciter les employé-e-s à ne pas prendre de décisions allant à l'encontre des intérêts de l'entreprise, du gérant ou de la gérante. Il peut paraître risqué pour les employé-e-s, par exemple, de donner leur signature pour les démarches d'accréditation syndicale de leur succursale dans ce contexte. Plus largement, la campagne de peur et de désinformation menée à l'échelle de l'entreprise en entier au Québec a également contribué à freiner la mobilisation syndicale tout au long du conflit¹⁶.

15 André Dubuc, « Couche-Tard: offensive de la CSN en Norvège », *La Presse*, 17 avril 2013.

16 Bianca Bigras, *Les impacts des stratégies patronales antisyndicales sur l'organisation des travailleurs*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2015, p. 91-93; Joly, « Couche-Tard, une bataille inspirante », *op. cit.*, p. 7.

En plus de cette campagne de peur, Couche-Tard a aussi mis en œuvre une variété de stratégies visant à ralentir le développement des activités syndicales. Si le taux de roulement semble être une source de problèmes évoquée tant par les syndicats que par les entreprises dans le secteur du commerce du détail¹⁷, le cas ici étudié montre que l'entreprise peut également y recourir délibérément en tant qu'élément d'une stratégie antisyndicale. Ajouté à un étirement maximal des procédures de syndicalisation et de négociation, le roulement de personnel devient un motif de taille invoqué pour s'opposer à la création et au maintien d'une culture syndicale dans un établissement¹⁸. Durant le premier conflit, de 2011 à 2013, certaines succursales ont ainsi procédé au renvoi de plusieurs employé-e-s alors qu'ils étaient encore en période d'essai, à quoi s'ajouteront les démissions imputables au découragement provoqué par la surveillance et le resserrement disciplinaire visant le « noyau syndical » identifié dans les établissements en voie d'accréditation¹⁹. Ces stratégies contribuant à l'accroissement du taux de roulement de personnel ont ultimement porté des fruits en minant la capacité de création et de maintien d'unités accréditées. Du point de vue de l'employeur, la prolongation du processus de syndicalisation et de négociation a aussi l'avantage de provoquer un certain découragement parmi les employé-e-s mobilisés et une perte de confiance envers le syndicat²⁰.

En réponse à ce problème, une fois le syndicat implanté dans les premières succursales Couche-Tard, la CSN a opté pour l'implantation d'une structure organisationnelle particulière déjà éprouvée dans d'autres fédérations. Pour assurer un militantisme syndical soutenu dans les différentes succursales, il faut démultiplier les efforts afin de trouver de nouvelles personnes, parmi les membres des unités locales, pour pourvoir les postes syndicaux laissés vacants et pour assurer les formations. La solution trouvée fut la mise sur pied de syndicats régionaux regroupant plusieurs établissements sur un territoire donné. Elle fut alors pensée comme une réponse au problème de la petite taille des unités accréditées et au défi de pérennité de la vie syndicale qu'il implique. Or, si elle a ainsi pu assurer une certaine stabilité, cette formule exigeait une communication accrue entre les différentes unités d'un syndicat régional pour être efficace, ce qui représentait un autre défi. Des structures syndicales comme celles utilisées par la CSN constituent donc une lame à double tranchant, surtout en contexte atypique comme celui de Couche-Tard. D'une part, la décentralisation témoigne d'une volonté de donner une autonomie décisionnelle aux travailleuses et aux travailleurs des établissements, mais d'autre part, elle soulève d'importants problèmes quant à la pérennité des unités locales. Leur force dépendra en effet

17 Détail Québec, *op. cit.*, p. 84; Joly, *ibid.*, p. 5.

18 Bigras, *op. cit.*, p. 121.

19 *Ibid.*, p. 125-126.

20 *Ibid.*, p. 129.

dans une large mesure de la proactivité des délégué-e-s des autres unités en termes d'entraide et de soutien

Or, en plus des difficultés de communication éprouvées au sein des syndicats régionaux, il semble que des difficultés de communication se sont aussi manifestées entre les unités syndicales locales et les services de la CSN. Au lendemain de l'établissement des accréditations syndicales et de la signature de la première convention collective en 2013, le travail du personnel syndical consistait surtout à répondre aux appels des unités locales. Mais il semble qu'une bonne part des écueils rencontrés aurait pu être évitée grâce à une plus grande présence auprès des membres des unités accréditées du personnel de la CSN. Pourtant, ceux et celles ayant travaillé sur le cas Couche-Tard semblaient conscients de la spécificité des nouveaux établissements syndiqués et du risque de dégradation rapide de la situation à laquelle ils étaient confrontés. Ce risque était d'éventuellement perdre le soutien des employé-e-s des établissements syndiqués, entre autres en raison de l'important taux de roulement, comme ce fut le cas au Walmart de Saint-Hyacinthe entre 2009 et 2011²¹. Au courant de l'automne 2016, des demandes de révocation d'accréditation ont été déposées au Tribunal administratif du travail (anciennement la CRT), et ce, pour toutes les succursales Couche-Tard syndiquées. Les révocations ont toutes été acceptées, à l'exception d'une seule succursale, grâce à la présence active d'une militante locale qui a pu convaincre à temps une majorité de ses collègues d'abandonner la requête. Cette situation confirme que la vigilance et la présence auprès des collègues de travail sont un élément clé pour le maintien des accréditations. Elle confirme également que la petite taille des lieux de travail et la proximité entre gérants, gérantes et salarié-e-s, combinées au haut taux de roulement du personnel, font de la pérennisation des activités syndicales de cette industrie un défi particulièrement ardu.

La deuxième campagne de syndicalisation fournit l'occasion de mettre sur pied une structure d'accueil parallèle des employé-e-s des dépanneurs Couche-Tard, se proposant comme une alternative à l'accréditation syndicale d'établissements. Baptisée *Couche-Tard c'est nous*²², cette initiative était calquée sur un modèle déjà expérimenté aux États-Unis dans l'entreprise Walmart par les *United Food and Commerce Workers* (UFCW) et par leur équivalent canadien des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), sous la forme des sites Web *OUR Walmart/NOTREWalmart*²³. Elle atteste par ailleurs d'une certaine réflexivité dont sont capables divers acteurs de la confédération par rapport aux pratiques syndicales et d'une certaine lucidité au sujet des difficultés

21 La Presse canadienne, « La CRT révoque l'accréditation syndicale du Walmart de Saint-Hyacinthe », *La Presse*, 10 mars 2011; Alain Dubuc, « Walmart de Saint-Hyacinthe: dehors, le syndicat ! », *La Presse*, 18 février 2011.

22 <<http://cestnous.ca/>> et <<https://www.facebook.com/couchetardcestnous/>>.

23 Voir les sites Web <<http://notrewalmart.ca/>> et <<https://www.united4respect.org/splash?splash=1>>.

rencontrées dans un monde du travail en transformation. Ce nouveau format associatif est une façon pour la CSN – et pour les autres organisations syndicales l’ayant mis en pratique – d’assurer aux travailleuses et travailleurs des milieux visés un soutien sous la forme de services-conseils, à de très faibles coûts pour les membres. Une telle association n’a pas de pouvoir de représentation dans le cadre des négociations avec l’employeur; cependant *Couche-Tard, c’est nous*, tout comme *NOTRE Walmart*, se présente comme un regroupement revendiquant le respect de la dignité des employé-e-s et d’une plus grande reconnaissance de l’apport indispensable de ces derniers au succès de l’entreprise. Ultimement, il s’agit également d’utiliser ces nouvelles structures en tant qu’outils visant à gagner leur confiance et à convaincre les salarié-e-s de s’engager éventuellement dans des démarches de syndicalisation. Agissant à l’extérieur des cadres conventionnels du fonctionnement syndical, les militants de la CSN ayant développé les bases du projet *Couche-Tard, c’est nous* ont également dû anticiper les arguments que pourraient formuler les membres réticents face à son implantation. Les risques encourus lors de la présentation du projet ne provenaient pas uniquement du sentiment d’injustice que pourrait susciter une telle mesure chez les membres en raison de taux de cotisation très inégaux, mais aussi d’une crainte que le projet pourrait favoriser une désagrégation ou une désolidarisation de certaines unités syndicales au sein de la centrale pour des motifs financiers. Au moment de la réalisation de cette recherche, les premiers résultats de l’implantation de cette structure d’accueil étaient encore attendus, le site *Couche-Tard, c’est nous* n’ayant pas encore été officiellement publicisé.

Conclusion

Cette modeste étude a permis de répertorier un ensemble d’écueils rencontrés par la CSN au cours des campagnes de syndicalisation, puis de renouvellement de convention collective, qu’elle a menées auprès des employé-e-s des dépanneurs Couche-Tard. Au nombre des difficultés propres à ce milieu de travail, on peut retenir l’importance du taux de roulement de personnel, la petite taille des succursales et la proximité relationnelle avec le gérant qu’elle permet, mais aussi le profil socioéconomique d’une importante proportion des personnes salariées y travaillant. Ces facteurs s’ajoutent aux stratégies antisyndicales mobilisées par la partie patronale : l’étirement intentionnel des procédures, les campagnes de peur, de désinformation et de cooptation, de même que l’embauche de personnel antisyndical pour entamer des procédures de révocation d’accréditation. Ces campagnes de syndicalisation furent également l’occasion d’expérimenter des stratégies syndicales innovantes telles que l’« adoption » de succursales, la publicisation du conflit par une présence aux assemblées d’actionnaires, l’établissement de partenariats avec des syndicats d’autres pays où est établie l’entreprise et, plus récemment, la mise en place de la structure d’accueil parasyndicale *Couche-Tard c’est nous*.

L'amélioration des conditions d'emploi des personnes salariées travaillant « au bas de l'échelle » n'est évidemment pas un enjeu exclusif à l'industrie du dépanneur québécoise ou canadienne. Une couche importante de la population active de nombreux pays peine de plus en plus à subsister avec un pouvoir d'achat en baisse constante et des conditions de travail précarisées. Dans ce contexte, de nouvelles revendications salariales ont d'abord été portées par des organismes communautaires aux États-Unis, puis furent reprises par différents syndicats, et prennent maintenant la forme d'un mouvement dépassant les frontières américaines : le *Fight for \$15*, revendiquant un salaire minimum de 15 dollars de l'heure²⁴. Au Québec, des acteurs de la société civile et des organisations syndicales dont la CSN se joignent maintenant au mouvement. Si de nombreuses études économiques sont effectuées depuis quelque temps pour évaluer l'impact des politiques de hausse du salaire minimum sur le marché de l'emploi²⁵, la recherche sur les mouvements sociaux et les relations de coopération sous-tendant les revendications de telles mesures demande encore à être approfondie et promet d'être riche en enseignements. Le fait que le *Fight for \$15*, dont les revendications rejoignent la mission traditionnelle du syndicalisme, ait d'abord été initié par des regroupements issus de la société civile avant d'être soutenu par des organisations syndicales constitue un exemple des nouveaux rapports entre ces deux univers et de la contribution de ces regroupements à la syndicalisation de manière générale. La transformation du marché du travail, qui se manifeste entre autres par un clivage croissant entre un noyau d'emploi stable et une démultiplication des statuts d'emploi précaires, entraîne inévitablement des conséquences sur la capacité du syndicalisme à promouvoir les droits des travailleuses et des travailleurs²⁶. Elle appelle à des pratiques innovantes auxquelles le cas de la syndicalisation des dépanneurs Couche-Tard pourra, espérons-le, apporter des éléments de réflexion constructifs.

24 Sylvain Martin, « 15 \$ / l'heure : Un combat qui engage toute la classe ouvrière », *L'aut' journal*, 20 mai 2016; La Presse canadienne, « 15 \$ l'heure. La CSN obtient le feu vert pour lancer une campagne », *Le Devoir*, 6 juin 2016; Steven Greenhouse et Jana Kasperkevic, « Fight for \$15 swells into largest protest by low-wage workers in US history », *The Guardian*, 15 avril 2015.

25 Darwin, *Les effets de la hausse du salaire minimum à Seattle*, blogue Jeanne Émard, 10 août 2016, <<https://jeanneemard.wordpress.com/2016/08/10/les-effets-de-la-hausse-du-salaire-minimum-a-seattle/>>; The Seattle Minimum Wage Study Team, *Report on the Impact of Seattle's Minimum Wage Ordinance on Wages, Workers, Jobs, and Establishments through 2015*, Seattle, University de Washington, 2016.

26 Pierre Laliberté, « Croissance de l'emploi précaire : constats et perspectives », *Vie économique*, vol. 4, n° 4, juin 2013.

Militer en Outaouais L'expérience de Michel Quijada, président du Conseil central de la CSN

SERGE DENIS¹

À l'occasion de la publication de ce dossier des Nouveaux Cahiers du socialisme sur le syndicalisme, nous avons jugé important de discuter avec M. Michel Quijada, président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (CCSNO-CSN) depuis 17 ans, de son expérience syndicale et des perspectives d'avenir qu'il entrevoit aujourd'hui pour le mouvement ouvrier. M. Quijada quittera ses fonctions de président à la fin de son présent mandat. L'entrevue a été réalisée par Serge Denis.

S.D. – Bonjour Michel, et merci d'avoir accepté de partager avec les lecteurs et les lectrices des *Nouveaux Cahiers du socialisme* tes réflexions sur ton engagement syndical et sur l'avenir que tu entrevois pour le mouvement ouvrier.

En premier lieu, pourrais-tu nous expliquer comment tu en es venu à l'action syndicale et de quel milieu de travail tu es ?

M. Q. – Mon travail est celui de préposé aux bénéficiaires. Je viens donc du secteur de la santé et des services sociaux, à l'origine du Syndicat des employé-es du Pavillon du Parc (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle), qui était affilié à la FAS-CSN, la Fédération des Affaires sociales, aujourd'hui la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN). Je me suis engagé assez vite dans mon syndicat local, où j'ai été élu à l'exécutif en 1989. Par la suite, je me suis impliqué au Conseil central de l'Outaouais, en 1992, d'abord comme vice-président à la mobilisation, et en 2001, à la présidence.

Pour moi, l'engagement dans mon milieu de travail et dans mon syndicat était assez naturel. Je me suis impliqué avec quelques camarades dans l'association étudiante au Cégep de l'Outaouais avec pour objectif de dynamiser la vie syndicale étudiante. Comme notre association n'était pas membre de l'Association nationale des étudiantes et des étudiants du Québec (ANEEQ), nous voulions y adhérer. Nous trouvions inconcevable de ne pas faire partie de la plus grande association étudiante du Québec. De plus, au même moment, nous étions en contact avec des camarades qui cherchaient à construire une association internationale d'étudiantes et d'étudiants. Pendant un certain temps, nous avons entretenu une correspondance avec des militants étudiants de plusieurs pays.

1 Professeur émérite en études politiques à l'Université d'Ottawa.

Toutefois, nous n'avons pu mener à terme ce projet. Pourtant, je suis convaincu qu'une telle association aurait été bénéfique pour l'ensemble du monde étudiant québécois. Il me semble qu'aujourd'hui de telles initiatives devraient revenir à l'avant-scène.

Avant mon implication dans le monde étudiant, avec les mêmes camarades, j'ai été membre du Parti québécois (PQ). Nous voulions à l'époque créer une association de jeunes. Nous avons toutefois quitté le parti quand on s'est rendu compte qu'il n'avait visiblement aucun intérêt pour la création d'une organisation autonome de jeunes. L'un de nous prit alors l'initiative de fonder l'Union des jeunes indépendantistes de l'Outaouais (UJIO). C'est dans ce contexte qu'on s'est d'abord connus. La politique nous intéressait, on penchait incontestablement à gauche. L'UJIO nous a permis de nous poser des questions et de rencontrer d'autres militantes et militants, tout en contribuant à raffiner notre pensée quant à la question nationale et les questions sociales, et les liens entre ces deux concepts. Ma participation au mouvement étudiant m'a donné l'occasion d'apprendre à travailler en équipe et de réaliser que dans l'action commune, on pouvait aller bien plus loin que dans l'action individuelle.

S.D. – Tu as grandi dans l'Outaouais et tu viens d'une famille de travailleurs. Quelles sont les caractéristiques qui définissent le mieux la région ?

M. Q. – La région de l'Outaouais est d'abord fortement influencée par sa position géographique. La proximité de l'Ontario et de la capitale canadienne a un effet direct sur le portrait social et économique de la région. Plus de 30 000 personnes travaillent à la fonction publique fédérale. Les salaires y sont généralement assez élevés et les conditions de travail assez bonnes.

Après la fonction publique fédérale, le plus gros employeur est le gouvernement du Québec. Les systèmes de santé et d'éducation, ainsi que les différents services publics (municipalités, organismes gouvernementaux) occupent bon nombre de travailleuses et travailleurs. Ainsi, on arrive à près de la moitié de la population active qui travaille pour une fonction publique ou une autre. Toutes et tous sont syndiqués.

Une autre partie importante des emplois se retrouve dans les secteurs du commerce et des services. Ces travailleuses et travailleurs sont moins syndiqués et sont payés bien souvent au salaire minimum.

On peut ainsi dire que la région est coupée en deux. L'aisance et la richesse côtoient des poches importantes de pauvreté dans les secteurs urbains, mais aussi dans les milieux ruraux de la région. Pour mieux illustrer mon propos : nous avons en Outaouais la municipalité régionale de comté la plus riche du Québec (MRC des Collines) et la MRC la plus pauvre (MRC du Pontiac). L'industrie forestière qui à l'époque structurait une bonne partie de notre économie est maintenant en perte de vitesse et de nombreux emplois généralement bien rémunérés ont disparu.

Dans les années 1960 et 1970, la région a subi de nombreuses transformations, notamment avec le développement de la fonction publique fédérale du côté québécois. À cette époque, plus de 1000 logements ont été démolis dans le centre de Hull (aujourd'hui Gatineau) affectant près de 4000 personnes, ce qui donna lieu à des luttes sociales importantes. Des comités de citoyennes et de citoyens ont été constitués contre ces déplacements de population. Ces comités ont continué à être actifs au terme de cette mobilisation et ont structuré dans une large mesure les mouvements sociaux de la région. Celle-ci doit donc en grande partie son développement social aux luttes menées par ces citoyens. Souvenons-nous par exemple des grandes mobilisations syndicales et populaires en faveur de la construction d'un nouvel hôpital dans les années 1970.

Les dernières coupes du gouvernement Couillard dans l'aide financière à l'action communautaire font en ce sens terriblement mal. Au fil des années, les gouvernements se sont délestés de plusieurs responsabilités dans le domaine des services sociaux en s'appuyant sur les organismes communautaires pour prendre le relais. Les coupes qu'on leur inflige aujourd'hui vont entraîner la disparition de toute une frange de services devenus essentiels. Ces services ne seront plus assumés, ce qui est un scandale qui va entraîner une déstructuration importante. Les groupements d'aide et d'entraide perdront leur capacité d'agir. Bref, les groupes sociaux sont attaqués et risquent fort de ne plus arriver à jouer leur rôle de défense des citoyens et des plus démunis.

En plus de ce saccage, les gouvernements s'attaquent de front au mouvement syndical, notamment en entravant leur capacité de négociation par l'imposition de lois spéciales. Dans le secteur municipal québécois, l'État pourra dorénavant imposer une convention collective après un très court délai de négociation. Dans le secteur de la construction, le gouvernement a imposé les conditions de travail par décret. Dans le secteur de la santé et des services sociaux, la fusion des établissements sur une base régionale a littéralement déconstruit les syndicats. En forçant tout d'abord ces derniers à se marauder. Ils en sont maintenant à tenter de se réorganiser pour offrir des services sur un territoire souvent immense. Cette opération de fusion d'établissements avait été enclenchée par le gouvernement Charest. Couillard l'a menée à terme. La capacité des syndicats à s'organiser, à combattre et à se mobiliser contre la privatisation du réseau en sera grandement affectée.

S.D. – Parlons directement alors de la situation actuelle. Comment s'est déroulée en 2015 la négociation et la lutte des employé-e-s des secteurs public et parapublic ici en Outaouais ?

M. Q. – Pendant la dernière ronde de négociation, la mobilisation était importante. Malgré l'enthousiasme sur les lignes de piquetage à l'occasion des journées de grève du Front commun, chacun savait bien qu'il serait difficile d'arracher les augmentations de salaire espérées. Malgré tout, les travailleuses

et les travailleurs voulaient signifier à ce gouvernement libéral leur colère face au mépris de ce dernier envers eux. Par ailleurs, les compressions imposées aux différents réseaux (santé, éducation) ont nécessairement eu un impact sur la galvanisation des troupes.

La solidarité entre les travailleuses et les travailleurs des différents milieux étaient palpables au quotidien. Les grévistes du milieu de l'éducation venant renforcer les lignes de piquetage devant les centres hospitaliers soumis à la loi sur les services essentiels ont contribué à accentuer la détermination des militantes et des militants.

Mais la mobilisation autour des journées de grève avait été bâtie bien avant. Depuis l'automne 2014, les nombreuses manifestations dénonçant le projet de loi 10² ont permis de rassembler des milliers de personnes à la manifestation du 1^{er} mai 2015 à Gatineau. Cette manifestation était probablement la plus importante que la région ait connue.

Cette atmosphère de combativité s'est estompée après l'entente de principe intervenue entre le Front commun et le gouvernement en décembre 2015. Les syndicats et les travailleuses et les travailleurs affiliés à la FSSS-CSN ayant rejeté l'entente de principe sont particulièrement restés sur leur faim.

S.D. – Tu as mentionné déjà que les gens ont été déçus des résultats de la négociation. Peux-tu expliquer rapidement ce que tu entendais ainsi ?

M. Q. – Essentiellement, ce sont les travailleuses et les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux qui ont exprimé leur déception. Le retard salarial accumulé au fil des décrets, les compressions majeures dans le réseau depuis près de 20 ans, l'accélération de la privatisation de certains services, les surcharges de travail, la pénurie de main-d'œuvre dans certains titres d'emploi exaspèrent particulièrement ces salarié-e-s.

En plus de tout ceci, la réorganisation perpétuelle de ce réseau était une grande source de mobilisation des travailleuses et des travailleurs de la santé et des services sociaux.

Les restrictions importantes au droit de grève dans les services de santé à cause de la loi sur les services essentiels, et la menace constante de décret des conditions de travail rendent difficile la poursuite de la lutte sans le support de l'ensemble des composantes du Front commun.

S.D. – Approfondissons quelque peu. La bataille généralisée des accréditations qui a amené la dissolution de l'unité militante du Front commun était-elle nécessaire ? Bien sûr, c'est le gouvernement qui en a créé toutes les conditions, mais pourquoi les centrales s'y sont-elles laissées

2 Loi parrainée par le ministre Gaétan Barrette, adoptée sous le bâillon en 2015, et qui a réformé de façon majeure le réseau de la santé et des services sociaux.

entraîner si facilement ? On peut avoir l'impression qu'elles ont foncé tête baissée, sans essayer de considérer les choses de plus haut, en ne se demandant pas d'abord ce qui pouvait correspondre à l'intérêt supérieur des employé-e-s du public et du parapublic; par routine en quelque sorte. Puisque le gouvernement ouvrait une période de ré-accréditation et de maraudage généralisée, on y allait à fond de train. Mais les grandes centrales n'auraient-elles pas pu se préparer différemment (on savait depuis des années que ça s'en venait) ? Par exemple, annoncer que d'un commun accord chaque syndicat allait garder le même nombre de membres, qu'on « gelait » en quelque sorte les effectifs syndiqués par centrale et qu'on allait ensemble voir comment opérer les réorganisations. N'aurait-il pas été nécessaire qu'on annonce publiquement à nouveau qu'il n'était pas légitime que dans des milieux à l'identité et à l'histoire si fortes, le gouvernement s'arroge le droit de bousculer tout le monde et de définir par lui-même les « frontières » de l'organisation en syndicats ? Je sais que les choses sont plus compliquées, parce que les organisations doivent voir à leur propre survie et que le gouvernement leur a asséné tout cela sur la tête. Mais il me semble, en tout cas vu de l'extérieur, qu'il y a peut-être eu un manque de réflexion ou d'élaboration, et que la routine a en quelque sorte défini l'orientation.

M. Q. – Tout d'abord, le projet de loi 10 visait la reconfiguration de l'ensemble des établissements par la fusion des centres par région administrative. Pour l'Outaouais, c'était la fusion de dix centres. Cette loi a conféré également un immense pouvoir au ministre de la Santé, notamment celui de nommer les administrateurs des établissements et celui de pouvoir privatiser les services, pour ne nommer que ceux-ci. La mobilisation contre ce projet de loi a été à la fois citoyenne et syndicale. La CSN a placé à l'avant-plan la lutte pour la préservation des services publics de santé en faisant passer les intérêts citoyens en premier.

L'automne 2014 et l'hiver 2015 ont été marqués par de nombreuses dénonciations du gouvernement et des manifestations. Dans la région de l'Outaouais, en l'espace de quelques mois, c'est tout près d'une centaine de manifestations qui ont été menées par les militantes et les militants de la CSN. Malheureusement, nous étions la plupart du temps la seule organisation syndicale prête à se battre. Certains syndicats dits professionnels voyaient en ce projet de loi une opportunité d'accroissement de leurs effectifs, compte tenu de la division en catégories d'emplois du réseau. La fusion des établissements réactivait la loi 30 (utilisée dans les premières vagues de fusion en 2004-2005) et imposait un maximum de quatre syndicats par établissement de santé. Le niveau initial de représentation des membres CSN dans les catégories d'emplois des techniciennes, techniciens et professionnels-les du réseau ne nous a pas permis de les gagner.

Évidemment, le gouvernement Couillard savait très bien que cette restructuration des syndicats aurait un impact direct et immédiat sur notre capacité à mener des luttes. Ce phénomène avait été observé lors de la vague de fusions en 2004-2005. Les fusions du printemps dernier ont parfois créé des syndicats de plus de 5000 membres répartis dans une centaine de points de service sur des territoires immenses. Toutefois, nous croyons qu'en révisant notre façon de voir la vie syndicale, nous serons en mesure de surmonter les effets négatifs de cette fusion en bâtissant une structure de proximité.

S.D. – Et par rapport à l'idée d'une entente qui aurait « gelé » les effectifs de chaque syndicat-centrale, avec des négociations entre eux pour voir comment fonctionner ? Parce qu'il semble bien que toute l'initiative ait été laissée au gouvernement, que le syndicalisme ait été placé en mode réactif...

M. Q. – Peut-être que cela aurait pu être envisagé. Une réflexion aurait pu nous porter plus loin. Malheureusement, les événements se sont précipités à travers un agenda que nous ne contrôlions pas. Le gouvernement, en imposant les échéances, a fait en sorte que nous avons dû lutter sur plusieurs fronts à la fois. Par ailleurs, comme mentionné précédemment, certaines organisations syndicales indépendantes représentant exclusivement des professionnels-les n'auraient pas voulu d'un tel pacte sur le gel des accréditations et des effectifs. Ces organisations voyaient une opportunité de gonfler le nombre de leurs membres au détriment des syndicats industriels tels ceux de la CSN et de la FTQ.

S.D. – Quels sont les défis actuels auxquels vous faites face ?

M. Q. – Plusieurs syndicats, mais aussi d'autres types d'organisation de la société civile, éprouvent des difficultés à susciter la participation de leurs membres. Je ne saurais vraiment dire pourquoi. Cependant, je trouve un peu courte l'analyse ou l'idée que cela serait dû à la montée de l'individualisme et au repli vers la vie privée. Certes, il y a un peu de ça. Mais souvenons-nous de ce que plusieurs disaient des étudiantes et des étudiants : ils auraient été individualistes et peu enclins à participer à des mouvements collectifs. Tout cela a volé en éclats le jour où ils ont compris le pouvoir qu'ils avaient en s'organisant pour réclamer le gel des frais de scolarité et la gratuité scolaire.

Je crois que toutes les organisations sociales, que ce soit les syndicats, les associations ou bien un parti politique, n'arrivent à dynamiser la participation qu'à la condition que ceux qui s'y investissent aient le sentiment de contrôler leur mouvement. Sinon peine perdue. Le mouvement syndical doit prendre acte de ce fait.

Par ailleurs, les organisations qui réussissent à entraîner leurs membres dans l'action sont celles qui arrivent à circonscrire leurs luttes. D'une certaine

manière, la CSN a le défaut de ses qualités. Elle mène plusieurs combats à la fois, ce qui a pour effet de désorienter plusieurs de nos membres.

Également, malgré tous les efforts à intégrer les différentes communautés culturelles dans nos actions, plusieurs syndicats CSN éprouvent des difficultés à intégrer ces dernières dans leurs rangs. Ceci a un impact direct sur notre capacité à mobiliser l'ensemble de nos membres dans nos luttes.

Il est aussi important de se pencher sur les processus de la syndicalisation. Ainsi, les efforts importants pour syndiquer les travailleuses et les travailleurs des dépanneurs Couche-Tard n'ont pas donné les résultats escomptés. Notre mouvement doit revoir les façons et les opportunités de syndicalisation afin de s'adapter aux changements constants du marché du travail. L'avenir du mouvement syndical en dépend.

S.D. – Tu t'es activement impliqué comme président du CCSNO dans la lutte des étudiants de 2012. Pourquoi cette implication ? Lors des élections, que faites-vous généralement, êtes-vous engagés politiquement ?

M. Q. – Nous trouvions au conseil central que les étudiantes et les étudiants voyaient juste dans leur opposition à la hausse des frais de scolarité et dans leurs revendications en faveur d'une éducation gratuite. Leur mouvement remettait en question les politiques néolibérales qui nous tombent dessus depuis maintenant trois décennies. Ils exprimaient et concentraient toutes les luttes sociales. Nous ne pouvions rester à l'écart. Nous avons discuté des revendications étudiantes avec nos membres, et avons, avec des professeur-e-s du cégep et de l'université, organisé une discussion en assemblée générale du conseil central.

Quant à ta question sur notre engagement lors d'élections, le CCSNO s'implique toujours. À chacune des élections, nous travaillons avec d'autres groupes afin d'organiser des débats entre les différents candidats et candidates. Cela est toujours très apprécié de nos membres. Nous cherchons à faire ressortir les propositions des différents partis politiques et à les évaluer. Nous travaillons actuellement avec une coalition syndicale et populaire pour dénoncer la privatisation de nos grands réseaux publics de santé et d'éducation.

Les cinq députés provinciaux représentant la région sont tous libéraux. Il serait donc légitime de penser que la région soit au centre des priorités gouvernementales. Or, c'est exactement le contraire qui se produit. Lorsqu'on se compare à des régions semblables à la nôtre, on s'aperçoit que nous sommes sous-financés, tant en santé qu'en éducation.

Je crois que les syndicats doivent profiter des élections pour intervenir et faire valoir ce qui est important pour leurs membres. Les élections provinciales approchent rapidement. Je crains de voir le Parti libéral reprendre le pouvoir. Ce serait une catastrophe pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens. S'il forme un gouvernement encore majoritaire pour quatre ans, nos services publics risquent d'être l'objet d'un démantèlement majeur.

S.D. – Présentement et pour l'avenir, comment vois-tu le rôle de la classe ouvrière dans un projet de transformation en profondeur de la société ? Y crois-tu toujours ?

M. Q. – Les salarié-e-s ne pourront réellement faire de gains que s'ils prennent conscience de leurs forces et de leurs capacités à transformer la société. Pour que cette prise de conscience s'effectue, ils ont besoin de s'organiser. La solidarité n'est pas naturelle et spontanée, elle doit être structurée et réfléchie. Les organisations syndicales ont un rôle important à jouer dans l'organisation de la conscience ouvrière.

Je crois que le mouvement syndical doit aujourd'hui évaluer les difficultés qui se trouvent devant lui. Depuis bon nombre d'années, le mouvement cherche à se redéfinir. La CSN cherche à le faire depuis plusieurs années, mais me semble-t-il plus sérieusement depuis le congrès de juin dernier. Elle a dû prendre acte des désaffections subies au cours de la campagne de maraudage dans le secteur de la santé au cours de l'hiver dernier. La CSN a été profondément perturbée par cette campagne, où trop de membres ont préféré aller du côté de syndicats indépendants, non affiliés et uniquement tournés vers la défense de la convention collective. La défense de la convention n'est évidemment pas un défaut, mais le mouvement syndical ne peut en rester là.

Au sortir des résultats du dernier maraudage, j'ai eu peur que la CSN se replie sur elle-même, mais au contraire elle cherche de nouvelles façons de faire, tout en préservant ce qui la caractérise, à savoir ses interventions sur les aspects politiques et sociaux de notre société.

La CSN, avec ses fédérations qui représentent à peu près l'ensemble des secteurs économiques, et ses conseils centraux qui sont répartis sur l'ensemble du territoire du Québec, a la capacité d'aider l'ensemble des mouvements sociaux à se structurer pour engager des luttes. Peut-être qu'au fil du temps, la CSN a elle-même perdu la conscience de sa propre force, et a douté de ses capacités. Peut-être que les victoires décisives ont été peu nombreuses dans les dernières années, et que l'enthousiasme a fait place au découragement.

Je pense néanmoins que le mouvement des travailleuses et des travailleurs n'a pas dit son dernier mot. Les luttes et les stratégies vont se transformer, mais je suis convaincu qu'elles passent par l'organisation de coalitions les plus larges possible.

Avenues à explorer



Démocratie et syndicalisme

GHISLAINE RAYMOND¹

Démocratie et syndicalisme sont deux termes qui vont de pair pour les uns alors que pour d'autres, leur association ne va pas de soi. Je ne saurais prétendre résoudre la tension qui existe entre ces deux pôles. Déjà plusieurs écrits récents ont abordé cette question. C'est à la lumière de ma pratique syndicale ainsi que des questionnements soulevés en regard de la démocratie syndicale que je tenterai de circonscrire les causes menant à l'affaiblissement de la démocratie syndicale. Les deux composantes de cette problématique ici étudiées concernent l'institutionnalisation du syndicalisme et ses orientations politiques. Quelques pistes de réflexion compléteront mon propos.

L'institutionnalisation du syndicalisme

Les syndicats fonctionnent dans un cadre institutionnel déterminé par des lois et des règlements. La reconnaissance des syndicats, leur droit de négocier et de faire la grève n'allaient pas de soi. Ce sont des droits obtenus de haute lutte au Québec et hors Québec à compter du début du XX^e siècle. Ces droits politiques ont toutefois été encadrés et codifiés à compter des années 1940. Ainsi, le gouvernement et le patronat acceptaient une reconnaissance limitée du droit des salarié-e-s de se syndiquer en contrepartie d'un engagement du syndicat à ce que ses membres respectent le contrat de travail négocié et inscrit dans une convention collective. Toute grève et tout moyen de pression devait être écarté entre les périodes de négociation et des griefs déposés si le patron ne respectait pas sa signature en cours de route.

Avec les années, le droit à la négociation, qui est une prérogative associée au droit d'association, peine de plus en plus à pleinement s'exercer. Ce droit est amoindri, voire réduit à sa plus simple expression, par les gouvernements tant québécois que canadien qui prennent parti pour les employeurs au détriment des salarié-e-s et de leurs syndicats. Au Québec comme au Canada², plusieurs lois spéciales ont été adoptées lors des négociations des salarié-e-s de l'État³,

1 Politicologue et militante syndicale retraitée du secteur de l'enseignement de la région de Laval.

2 Le gouvernement Harper soumet le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) à une loi spéciale forçant leur retour au travail en juin 2011. Il fait de même en 2012 avec les syndicats d'Air Canada et du Canadien National.

3 Le gouvernement du Québec force, entre autres, le retour au travail des syndicats du Front commun en 1972, 1983, 1993 et 2005.

certaines l'ont été sous le bâillon⁴, sans compter les injonctions accordées aux patrons et les lockout de ceux-ci – ils en font un usage fréquent dans le secteur privé –, réduisant d'autant la portée des moyens de pression (grèves ou autres) exercés par les syndiqué-e-s. L'État amoindrit de ce fait la capacité des syndicats à exercer un réel rapport de force avec le patronat ou l'État.

La convention collective

Une fois accrédité, le syndicat négocie une convention collective avec le patron. Elle comporte des clauses obligeant ce dernier à restreindre son droit de gérance, ce qui permet aux membres représentés par le syndicat de voir des clauses telles que les salaires, l'attribution de poste, la durée de la journée de travail et les vacances, être précisées et garanties pour la durée de la convention collective.

Certaines des clauses négociées sont porteuses de droits nouveaux pour les salarié-e-s, par exemple, les clauses sur les droits parentaux, la santé et sécurité au travail ou, plus récemment, le salaire de base à 15 \$ de l'heure. D'autres avantagent les syndicats eux-mêmes telle la formule Rand⁵ qui assure leur stabilité financière.

Toutefois, toutes les clauses des conventions collectives ne sont pas progressistes. Elles résultent du rapport de force établi en négociation, et là où l'arbitraire patronal n'est pas contenu, elles peuvent alors porter atteinte à l'égalité de droit. Ces clauses sont dites « clauses de disparité de traitement » et l'on en retrouve dans bon nombre d'ententes collectives. Le salaire ou l'accès à la retraite sont ainsi modulés différemment au désavantage des personnes nouvellement en emploi alors que celles qui étaient déjà en poste ne sont pas visés par ces restrictions. Les syndicats qui souscrivent à de telles clauses suscitent une grogne justifiée en leurs rangs et fragilisent la solidarité entre leurs membres. Il en est de même pour les clauses qui comportent des exigences spécifiques à un poste de sorte que seule une personne donnée qui est à l'emploi peut y accéder au détriment de l'ensemble des salarié-e-s de l'entreprise.

Avec le temps, les conventions collectives se sont complexifiées, ce qui est particulièrement le cas dans le secteur public. L'historique des clauses que l'on retrouve dans les conventions collectives n'est connu que de quelques militantes,

4 En 2003, le projet de loi 31 modifie l'article 45 du Code du travail à la faveur de la sous-traitance. Dans le secteur de la santé, les projets de loi 7, 25 et 30 empêchent la syndicalisation de certains travailleurs, fusionnent les établissements de santé et imposent de nouvelles unités d'accréditation. Les projets de loi 8 et 32 ciblent le réseau des garderies, portent atteinte au droit à la syndicalisation et haussent les tarifs de 5 \$ à 7 \$.

5 La formule Rand qui permet la retenue à la source des cotisations syndicales est introduite dans le Code du travail du Québec en 1977 à la suite de la grève de 20 mois des travailleurs de la United Aircraft (aujourd'hui Pratt & Whitney). La CSQ, *Formule Rand : foire aux questions*, <www.lacsq.org/fileadmin/user_upload/csq/documents/documentation/enjeux_sociaux/formule_rand/FAQ_formule_Rand__questions_.pdf>.

militants, permanentes et permanents aguerris. C'est un savoir méconnu qu'il y aurait avantage à valoriser et à rendre transmissible.

Le pouvoir décisionnel dans un syndicat

Les syndicats sont régis par des statuts et des règlements qui déterminent les responsabilités des divers paliers de décision (assemblée générale, assemblée de délégué-e-s, conseil exécutif, etc.), leurs responsabilités respectives et le mode électif de chacune de ces instances. Le processus électoral dans les organisations syndicales est formel et bien balisé. Malgré cela, il est rare que des élections syndicales soient contestées, et il est d'usage dans maints syndicats que les dirigeants préparent ensemble le remplacement des départs annoncés.

Les instances syndicales sont à n'en pas douter des lieux de pouvoir. Ce pouvoir est partagé entre les membres, les délégué-e-s, les élu-e-s et les permanentes et permanents. Là où les élu-e-s ont une conscience de classe, où la direction syndicale fait primer les intérêts de toutes et tous avant les siens, il est possible que le pouvoir exercé soit celui de l'assemblée délibérative qui mandate ses représentantes et représentants pour qu'ils mènent à bien les mandats qui leur sont confiés.

Cependant, on retrouve aussi dans ces instances syndicales des élu-e-s plus soucieux de leur avancement personnel que des intérêts de leurs membres. Ils peuvent même migrer du côté patronal en cours ou en fin de mandat. Des permanentes et permanents syndicaux pourront aussi se substituer aux élu-e-s locaux à la direction d'un syndicat, là où l'exécutif syndical manque de formation politique, là où les militantes et les militants syndicaux se font rares.

Plusieurs membres de syndicats dénoncent le contrôle exercé par le bureau syndical en leur nom, faisant d'eux des spectateurs dans les débats qui expressément les concernent. « Dans quelques syndicats, les dirigeants et les permanents ne se contentent pas de supprimer les divergences en envoyant des signaux sur les avantages de la fidélité aux dirigeant-e-s en place et sur les coûts de la dissidence; ces personnes vont plus loin. On malmène les gens, on les humilie en public, les gens ne veulent plus jamais parler. C'est de la brutalité⁶. »

Cette situation, décriée entre autres chez les TCA⁷, se retrouve dans des syndicats de base ou dans les instances des centrales syndicales. Ainsi, au Syndicat de Champlain (CSQ⁸), il y a quelques années, des enseignantes ayant défié les représentants syndicaux en poste lors d'une élection ont subi une mise à l'écart, plus personne ne leur adressant la parole. Le caucus de gauche de la CSQ, composé principalement de syndicats de l'enseignement très actifs dans

6 David Camfield, *La crise du syndicalisme au Canada et au Québec*, Montréal, M éditeur, 2014, p. 83.

7 TCA : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatial, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada.

8 CSQ : Centrale des syndicats du Québec.

les années 1990, a été ostracisé lui aussi, ce qui a jeté les bases du départ de la centrale de bon nombre d'entre eux menant à la création de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

Enfin, plus on s'éloigne du syndicat local, plus il est difficile pour les membres d'avoir du pouvoir sur les décisions qui les concernent. Ainsi, malgré toute la bonne volonté du monde, un syndicat pourra difficilement faire entendre sa voix au sein de sa fédération ou de sa centrale syndicale s'il défend un point de vue dissident de celui de la direction de ces instances.

Un projet de société évanescent

La démocratie syndicale s'inscrit non seulement dans un cadre formel, mais aussi dans une conjoncture politique déterminée. Le patronat a autorisé certaines avancées syndicales devant la combattivité des salarié-e-s jusque dans les années 1960. Depuis, l'appétit patronal pour amenuiser les conditions salariales et de travail de leurs employé-e-s n'a eu de cesse. Alors qu'ils ne comptaient auparavant que sur l'appui des divers paliers de gouvernement, les patrons ont maintenant de nouveaux outils entre leurs mains pour domestiquer davantage les syndicats.

L'idéologie néolibérale impose aux syndicats et aux gouvernements les règles du marché, le nouveau maître à honorer. Celui-ci fait table rase de tout ce qui entrave les profits des capitalistes : normes minimales de travail, salaire minimum décent, programmes sociaux de soutien aux chômeuses et aux chômeurs, aux immigrantes et immigrants, aux accidenté-e-s du travail, aux entreprises d'État, aux règles environnementales contraignantes pour les entreprises, aux services publics de santé qui défavorisent l'entreprise privée, aux études non marchandes tels les arts, la philosophie, les lettres ou les sciences sociales.

Les syndicats ont combattu vaillamment les premières salves de ces attaques. De la fin des années 1980 jusqu'en 1995, les organisations syndicales, aux côtés des organisations populaires, communautaires, féministes, étudiantes et de solidarité regroupées au sein de Solidarité populaire Québec (SPQ)⁹, ont tout d'abord tracé le dossier noir des attaques gouvernementales à l'encontre des services publics et des programmes sociaux en place (1987-1989) pour élaborer collectivement un projet de société émancipateur de la mainmise des multinationales et du patronat (1992-1994).

Au cours de cette période de virage néolibéral, les secousses les plus sévères ont été ressenties dans le secteur privé. Les entreprises, petites, moyennes et grandes, faisaient face à une concurrence internationale accrue, et pour garantir leurs profits, voire assurer leur survie, elles ont amené les syndicats à conclure des ententes dites de contrat social. Une négociation « raisonnée » appelle à

9 Solidarité populaire Québec (SPQ) était une coalition en lutte contre le désengagement de l'État de 1987 à 2001 et qui regroupait plus de 100 organismes nationaux, régionaux et locaux. Voir <<https://blogocram.wordpress.com/2014/02/01/la-charte-dun-quebec-populaire-1994/>>.

aplanir les antagonismes entre syndicats et employeurs au profit de la survie de l'entreprise. Cette approche s'est généralisée et a atteint le secteur public. Les centrales syndicales qui participaient à maintes tables où syndicats, patronat et gouvernement se concertaient en sont venues progressivement à délaisser le front social entre syndiqué-e-s et non-syndiqué-e-s au sein du SPQ au profit de l'acceptation des enjeux patronaux soulevés par l'économie néolibérale.

Ce « partenariat social », qui sous-tend une nécessaire adaptation de chacune des composantes de la société à l'économie néolibérale en mutation, s'est avéré une stratégie syndicale perdante. Cette orientation promue par les centrales syndicales laissait croire que le patronat et les syndicats avaient des intérêts convergents. C'est ainsi que le mouvement syndical a été amené à entériner en 1996¹⁰ la politique du « déficit zéro » au profit des entreprises et de l'État.

Depuis, les centrales peinent à développer des réponses à la hauteur des attaques subies par le mouvement ouvrier. Elles se portent tout au plus à la défense de leurs membres au détriment des luttes et gains nécessaires pour que la « vie bonne » soit accessible à toutes et à tous. Bon nombre de salarié-e-s qui n'ont pas la possibilité de se syndiquer en viennent « à croire que les syndicats défendent les intérêts particuliers des syndiqué-e-s, au lieu de se battre pour les intérêts de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses¹¹ ».

Les intérêts du Capital et du Travail ne sont pas convergents, tel que certains le prétendent, ils sont stratégiquement opposés. Les syndicats ne doivent pas contribuer à niveler ces divergences, mais plutôt participer activement à l'émancipation des salarié-e-s. Comme l'avancent avec justesse les auteurs de *Renouveler le syndicalisme*¹² : « Un syndicat est à la fois une institution défendant les intérêts immédiats de ses membres sur leur lieu de travail, mais aussi le véhicule d'un projet de société que les syndiqué-e-s portent et défendent dans l'espace public ». Les luttes menées limitées au maintien des conditions de travail et des avantages sociaux de leurs membres ont fait perdre de vue aux syndicats la nécessité de se battre pour des programmes sociaux et des droits pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, syndiqués ou non, en emploi ou non.

La lutte pour le maintien des retraites à prestations déterminées pour tous est un bon exemple de cette dérive malsaine. Les syndicats avaient obtenu que la rente de retraite de leurs membres soit déterminée au pourcentage de leur salaire et du nombre d'années travaillées. Plutôt que de tirer profit de ce gain pour revendiquer une retraite décente pour toutes et tous, ils en sont venus à accepter

10 Ghislaine Raymond, *Le « partenariat social ». Sommet socio-économique de 1996, syndicats et groupes populaires*, Mont-Royal, M éditeur, 2013.

11 Jim Stanford, « When in doubt, blame unions », *The Progressive Economics Forum*, juin 2009, <www.progressive-economics.ca/2009/06/29/when-in-doubt-blame-unions/> (notre traduction).

12 Philippe Crevier, Hubert Forcier et Samuel Trépanier (dir.), *Renouveler le syndicalisme. Pour changer le Québec*, Montréal, Écosociété, 2015, p. 16.

que les nouvelles personnes syndiquées ne soient pas couvertes par les mêmes avantages que les personnes déjà en emploi et à valoriser les investissements pour la retraite dans les fonds de travailleurs et travailleuses qui sont des fonds spéculatifs intégrés au capitalisme financier qui dicte ses règles et contraintes aux États et aux entreprises, au détriment des syndiqué-e-s qu'ils représentent et de l'ensemble de la classe des salarié-e-s.

Mais alors ?

La démocratie est un élément indispensable à la vie associative. Pour que les militantes et les militants ainsi que les membres à la base fassent leur cette organisation, ils doivent pouvoir y être actifs. Les salarié-e-s doivent pouvoir orienter les stratégies et les actions de leur syndicat, non seulement dans chacune des unités de travail, mais dans toutes les sphères de l'activité syndicale. Des liens doivent se tisser avec les autres unités syndicales qui partagent des luttes et revendications semblables, de même qu'avec les organisations populaires qui poursuivent des objectifs semblables.

Des espaces démocratiques méconnus existent. La mission du syndicat telle que définie dans les statuts du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval en témoigne :

La mission du syndicat est l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et professionnels de ses membres, particulièrement la négociation, l'application des conventions collectives ainsi que la promotion des intérêts des travailleuses et travailleurs et l'appui à toute organisation ayant des buts et des intérêts similaires à ceux du syndicat¹³.

Des expériences qui vont en ce sens sont en place sur une base régionale et permettent que des espaces démocratiques, de mobilisation et d'actions s'enracinent. Ainsi, en 2016, le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM)¹⁴ a amorcé une réflexion porteuse d'espoir dans le cadre des États généraux régionaux du syndicalisme. La démocratie syndicale a été l'objet de débats en ateliers en février 2017; les jeunes syndicalistes qui y participaient identifiaient clairement l'écart qui existe entre leurs revendications, les luttes qu'elles et ils sont prêts à mener et l'appareil syndical. Ce dernier tend à contenir leur fougue et à instrumentaliser leurs revendications, en les tenant loin de

13 Syndicat de l'enseignement de la région de Laval, *Statuts du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval*, 2014, <<http://sregionlaval.ca/wp-content/uploads/2013/12/STATUTS-3-juin-2014.pdf>>.

14 Depuis sa création en 1972, le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) se veut avant tout un regroupement des forces syndicales de la grande région du Montréal métropolitain (Montréal, Laval et Rive-Sud). Il intervient sur les enjeux syndicaux, mais aussi sociaux, économiques et politiques. <http://alliancedesprofs.qc.ca/fileadmin/user_upload/CIMM_2011%20pour%20Web.pdf>.

l'action, de l'information de pointe et des outils de réseautage essentiel au développement et à l'enracinement d'une lutte.

Il y a lieu d'inventorier ces lieux où la démocratie syndicale s'exerce, des lieux où les membres d'un syndicat peuvent jouer un rôle actif dans leur milieu immédiat de travail, leur syndicat ou leur centrale. Les syndicats sont porteurs d'une histoire, de luttes, de défaites et de victoires dont nous pouvons nous inspirer. Des espaces sont offerts pour permettre d'apprendre de ces luttes. L'atelier « Travailleuses et travailleurs contre l'État » tenu lors de l'université populaire des *Nouveaux Cahiers du socialisme* en août 2017 était de ceux-là. Des représentants des syndicats du Vieux-Port, de Radio-Canada et de Postes Canada y expliquaient la spécificité de leurs conflits, leur besoin de tactiques d'actions diversifiées essentielles pour enraceriner et développer les luttes et la vigilance requise pour débusquer les arnaques patronales. Le camp de formation de Lutte commune¹⁵ tenu en janvier 2017 faisait de même en favorisant des échanges entre militantes et militants où les principes de démocratie et de combativité dans les syndicats ont été mis au jeu.

Les expériences de solidarité régionale telle celle de COTON 46¹⁶, qui réseaute toutes les organisations syndicales du Suroît doivent être connues. Les expériences de luttes acquises au fil des ans par les militantes et les militants doivent être recensées. Les faits d'armes de ces luttes syndicales et ouvrières doivent être mieux connus pour que l'on puisse s'en inspirer. Les expériences de luttes et de solidarité menées au sein de Solidarité populaire Québec en témoignent. Une vive histoire des luttes syndicales permettrait qu'une juste critique des acquis et des faiblesses du mouvement syndical se développe et contribue à inventorier de nouvelles avenues à l'encontre des attaques portées aux droits syndicaux. De nouveaux espaces sont à créer comme les assemblées de travailleurs et de travailleuses (ATT) que propose Léo Panitch dans « Repenser le syndicalisme, s'inscrire dans le socialisme¹⁷ » qui permettraient de sortir du cadre syndical institutionnalisé. Ces regroupements d'individus insérés dans une communauté donnée et non d'organismes pourraient développer un nouvel agir politique qui redynamiserait les syndicats.

En ce sens, nous devons convenir que le rôle d'un syndicat n'est pas d'être garant de l'application de la convention collective. La convention collective est un minimum gagné qui permet à un moment donné de faire reculer l'arbitraire patronal. Les problèmes vécus au quotidien dans un lieu de travail ont plus

15 Lutte commune est un espace de convergence entre tous les groupes et toutes les personnes en lutte contre l'austérité et les politiques néolibérales, <<http://luttecommune.info/>>.

16 COTON 46, Fonds régional d'innovations communautaire, est un organisme sans but lucratif, fondé et incorporé en 1993 par une coalition d'organisations syndicales de la région du Suroît, <http://coton46.com/wp/?page_id=95>.

17 Leo Panith, Greg Albo et Vivek Chebber, *Quelle stratégie? Résurgence des mouvements sociaux, combativité et politique*, Ville Mont-Royal, M éditeur, 2013, p. 21-52.

de chance de se régler par une action directe lorsque le problème se présente que dans le suivi d'un grief qui désapproprie les membres de la résolution des problèmes rencontrés. Une telle approche permet de briser l'omerta qui entoure les réprimandes patronales, les réductions de traitement et permet de mettre à l'épreuve les potentats locaux. Pour y arriver, le syndicat doit former ses membres à la connaissance de leurs droits, encourager leur application et soutenir les résistances locales exprimées. La pratique syndicale nous enseigne en effet qu'un droit inscrit dans une convention collective n'a de portée que s'il est mis à l'épreuve.

Philippe de Grosbois, dans « Retrouver la force démocratisante du syndicalisme¹⁸ », ouvre une perspective intéressante lorsqu'il redéfinit le pouvoir au sein des organisations syndicales comme étant non pas un pouvoir à exercer sur l'organisation, sur les membres, mais plutôt le pouvoir d'agir, de transformer son unité de travail tout comme son environnement.

Des espaces de délibération et de prises de décision doivent permettre au plus grand nombre de membres de comprendre les enjeux derrière une décision à prendre, d'y réfléchir et de décider des actions à entreprendre. La logique patronale visant à conclure en urgence une négociation locale, sectorielle ou nationale sans laisser le temps aux représentantes et représentants syndicaux de retourner devant leurs instances doit être contrée. La démarche syndicale qui priorise la participation des membres à la résolution de questions qui les concernent selon un échéancier qui leur permette de participer doit être encouragée. Cette démarche doit favoriser la tenue de débats dans une perspective de « transformation sociale »¹⁹.

La démocratie syndicale ne peut être examinée ni restaurée en vase clos ni de la tête vers la base. Des caucus à l'intérieur des fédérations et centrales doivent s'appuyer sur un travail militant dans les syndicats locaux. Les points de vue dissidents doivent être entendus et la prise de parole favorisée. Il doit y avoir des débats sur les luttes à mener, sur les alliances à faire et sur les actions à inventer pour qu'elles répondent aux besoins des membres. Cette démocratie syndicale au cœur des principes syndicaux doit être ravivée. C'est dans l'action qu'elle peut s'exercer, que le mouvement syndical peut se redéfinir. Ce mouvement doit être souple, pluriel, invitant et inclusif.

En cela, les syndicats doivent en sus de leurs luttes pour une amélioration des conditions de vie et de travail de leurs membres, valoriser l'intangible, le « non

18 Philippe de Grosbois, « Retrouver la force démocratisante du syndicalisme », dans *Démocratie : entre dérives et recomposition, Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 17, 2017, p. 165-172.

19 David Camfield dans *La crise du syndicalisme au Canada et au Québec (op. cit.)* apporte une contribution majeure à cette réflexion en prônant un syndicalisme de transformation sociale qui cible une vie meilleure pour toutes et tous en élargissant l'action syndicale au-delà des relations de travail pour l'inscrire dans un projet de société émancipateur.

mesurable » telles la dignité, la solidarité, la protection de l'environnement ou de la culture. Une analyse étroite du fonctionnement de notre société segmentée interpelle la conscience de classe des syndicalistes, comme le dit Alain Deneault, « à savoir leur capacité d'agir en fonction de stratégies qui ne sont pas restreintes au contexte de leur entreprise, mais généralisées à l'échelle du monde, de façon à participer à l'élaboration du cadre social dans lequel on prend des décisions plutôt qu'aux décisions que ce cadre nous amène à prendre²⁰ ». La démocratie syndicale s'en trouvera vivifiée.

Bien qu'il ne réponde pas toujours aux attentes des militantes et militants, le mouvement syndical dans sa forme présente est nécessaire, malgré des dysfonctionnements évidents dans le respect des droits démocratiques des membres. Le pouvoir décisionnel doit revenir vers la base pour que reprenne vie un syndicalisme de transformation sociale. Le syndicalisme doit se transformer pour redevenir un agent de changement.



20 Alain Deneault, « Si le syndicalisme opérait un virage politique », dans *Renouveler le syndicalisme*, op. cit., p. 41.

Syndicalisme et mouvements sociaux : vers une recomposition des solidarités ?

CLAUDELLE CYR¹

Introduction

Les relations entre le mouvement syndical et les mouvements sociaux au Québec sont nombreuses et variées, et ce, depuis plusieurs décennies : que l'on pense par exemple aux participations conjointes à des coalitions contre des politiques régressives, à la construction de nouveaux services publics, ou aux appuis syndicaux à des luttes pour les droits sociaux. Sans refaire toute l'histoire des luttes sociales depuis les années 1960 jusqu'à aujourd'hui, notons tout de même que les mouvements syndicaux et sociaux ont été à la source de plusieurs transformations sociales : construction de nombreuses politiques sociales au tournant des années 1960 et 1970, féminisme, luttes étudiantes, droits des LGBTQIA2S+² et mouvement environnemental, pour ne citer que celles-là. S'il faut noter que le type de syndicalisme varie dans les différentes centrales comme dans les syndicats locaux (syndicalisme d'affaires, syndicalisme de transformation sociale, etc.), l'ensemble des syndicats a entretenu des liens avec l'un ou l'autre des grands mouvements sociaux québécois à un moment ou à un autre.

En cette période trouble de montée en puissance de la finance et des transnationales au détriment de l'État social et de l'environnement, la recomposition des solidarités pose des enjeux pour tous les mouvements sociaux, qu'ils soient syndicaux ou populaires. Comment arriver à lutter contre les politiques d'austérité imposées sous le couvert de la loi du marché et de la lutte au déficit ? Comment assurer une solidarité sociale et fiscale entre les citoyennes et les citoyens des différentes classes sociales ? Comment développer un rapport de force pour influencer de façon progressiste la politique québécoise ? Autant de questions sous-jacentes à toute réflexion stratégique sur les collaborations et les alliances entre les mouvements sociaux et syndicaux.

Nous tenterons ici de tracer un portrait contemporain des relations entre les syndicats et les mouvements sociaux et nous identifierons les pistes de convergence et les défis pour consolider les relations entre ces deux types de mouvement. Nous prendrons en exemple certaines des batailles sociales actuelles pour voir comment ces relations ont permis des avancées ou ont au contraire été des freins. Nous imaginerons également certaines pistes de recomposition des solidarités pour faire face aux impasses politiques actuelles. Soulignons que cette

1 Directrice du Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie et présidente du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA).

2 Acronyme pour lesbiennes, gais, bisexuels, trans, *queer*, intersexuels et autres.

réflexion, la mienne, est celle d'une intervenante du mouvement communautaire qui ne prétend pas détenir une connaissance exhaustive de tous les enjeux, mais qui possède tout de même une expérience de militantisme de plusieurs années dans diverses causes sociales et en politique.

Les luttes populaires au Québec en 2017 : des lieux de convergence avec les syndicats ?

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs mouvements populaires ont mené des luttes dans le but de faire avancer la solidarité envers les moins nantis et les personnes opprimées, en revendiquant la mise en place ou la réforme de politiques publiques. Dans certains cas, ce sont les mouvements de la société civile qui ont amorcé ces luttes, dans d'autres, ce sont les syndicats qui ont proposé d'ouvrir des batailles sur les fronts sociaux.

À travers quelques études de cas, nous tenterons de voir comment se sont déployées les relations entre le mouvement syndical et les mouvements sociaux et tenterons de cerner les enjeux de solidarité inhérente à celles-ci.

Lutte contre la pauvreté

Dans le cas de la lutte contre la pauvreté, les mouvements sociaux et les syndicats ont mené et porté cette préoccupation chacun à leur manière depuis des décennies. Rappelons les revendications du deuxième front de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) vers la fin des années 1960 qui portaient sur le salaire minimum et la question du chômage. Les principales batailles dans les dernières années ont été menées pour l'amélioration de l'aide sociale et pour un revenu minimum garanti. Sous la direction du Collectif pour un Québec sans pauvreté et des organismes de défense collective des droits, ces luttes ont surtout mobilisé sur le terrain des militantes du milieu communautaire. Les syndicats contribuent à cette lutte par leur affiliation au Collectif pour un Québec sans pauvreté et un soutien des actions menées par celui-ci ou d'autres organismes. Le relais des campagnes parmi leurs membres a permis de diffuser les revendications et d'augmenter l'appui populaire.

Le gouvernement québécois a récemment adopté malgré cela un règlement permettant d'imposer des pénalités importantes aux premières et premiers demandeurs d'aide sociale qui refuseraient de participer à un parcours d'insertion vers l'emploi, imposant des coupes drastiques aux prestations déjà faméliques. Ce débat sur l'emploi comme principal vecteur de sortie de la pauvreté est mené dans les milieux politiques et intellectuels partout dans le monde. Les défenseurs du droit à une protection sociale inconditionnelle arguent que l'obligation de suivre des parcours d'insertion est inacceptable, tandis que le gouvernement se sert de l'appui populaire et des préjugés contre les personnes assistées sociales pour imposer cette politique. Dans cette lutte idéologique et politique, les syndicats ont été moins présents. Comme ceux-ci sont attachés au concept du

travail, ils n'ont peut-être pas investi suffisamment cette lutte touchant une catégorie sociale qui en est exclue.

Salaire minimum à 15 dollars de l'heure

La lutte pour le salaire minimum à 15 dollars (\$) de l'heure a été amorcée au Québec par certains syndicats et des groupes de défenses des travailleuses et des travailleurs (le Centre des travailleurs immigrants, entre autres). L'ensemble des syndicats a immédiatement appuyé et porté cette revendication. Cette lutte s'inscrit en droite ligne avec les fondements du syndicalisme et les grandes batailles pour les personnes non syndiquées et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Pour les organismes communautaires et de défense collective des droits, cette campagne est devenue incontournable face à l'implacable constat que le travail salarié ne permet plus de sortir de la pauvreté, du moins pas sans une augmentation majeure du salaire minimum.

Cette alliance entre les deux mouvements est exemplaire, car elle n'est reliée à aucun intérêt corporatiste immédiat, mais plutôt à un impératif de solidarité avec celles et ceux qui sont au bas de l'échelle. Bien que la lutte n'ait pas encore produit les résultats escomptés au Québec, la pression politique s'accroît, alors que l'Ontario vient d'adopter une augmentation du salaire minimum à 15 dollars de l'heure dès 2019.

La bataille pour le droit à la santé avec la Coalition Solidarité Santé

Depuis 1993, des syndicats et des organismes communautaires ont décidé d'unir leurs forces dans la défense du système public de santé. Au fil des ans, la Coalition Solidarité Santé a été un lieu d'analyse et de convergence important pour établir un rapport de force contre le gouvernement qui, au fil des réformes, réduit de plus en plus les services publics universels et gratuits au profit d'une vision marchande de la santé. La convergence du mouvement communautaire et syndical a permis de coordonner certaines luttes, notamment celle pour un régime public d'assurance médicaments. Le point de convergence des mouvements syndical et communautaire dans la lutte pour le droit à la santé est celui des droits de la population d'avoir accès à des services publics de qualité. Les syndicats étant souvent taxés de ne défendre que les intérêts de leurs membres comme travailleurs, la participation du milieu communautaire à leurs côtés leur permet d'élargir la caution populaire de la lutte. Pour le milieu communautaire autonome, l'alliance avec les syndicats autour de la défense du droit à la santé leur donne un meilleur rapport de force en termes numériques et de moyens. On parle donc d'une collaboration gagnante, ce qui explique la longévité de cette coalition.

Cependant, plus récemment, certaines organisations syndicales se sont retirées de la Coalition, à notre avis principalement en raison d'un climat de concurrence provoqué par la dernière réforme en santé et services sociaux.

Chacune des organisations cherchant à préserver son cercle d'influence et de reconnaissance chez ses membres et auprès de la population, la Coalition en a été affaiblie. Du côté communautaire, le même genre de désaffection a été constaté, non pas à cause d'un manque d'intérêt pour la cause, mais en raison d'une concentration des énergies vers la recherche de financement et le combat contre les effets des compressions budgétaires. Les intérêts plus immédiats des organisations se conjuguent parfois difficilement avec les luttes sociales, malgré leur urgence et leur pertinence.

Droits des minorités : personnes racisées et LGBTQ+

Dans le cas des luttes pour la reconnaissance et la défense des droits des minorités, les mouvements populaires militants ont généralement pu compter sur les appuis du mouvement syndical qui a été souvent à l'avant-garde des avancées sociales significatives vers l'égalité des droits. Les luttes sont bien sûr principalement menées par les personnes concernées elles-mêmes, mais le mouvement syndical agit comme un catalyseur et un soutien en favorisant la transmission de ces enjeux parmi ses membres et en soutenant financièrement et politiquement les mouvements sociaux.

Ce type de luttes est souvent extrêmement difficile pour les personnes visées par les discriminations, que ce soit en milieu de travail ou sur la place publique. Comme ce fut le cas pour les droits des femmes, les syndicats ont favorisé l'avancement des droits dans leur sein même, en mettant sur pied des politiques internes et des comités de solidarité. Ils ont aussi fait des avancées dans les milieux de travail en faisant pression de l'intérieur sur les employeurs pour l'adoption de politiques et en défendant leurs membres contre les injustices le cas échéant.

Cela dit, les préjugés et les discriminations fondées sur la race ou l'identité continuent d'exister dans toute la société et chez les membres des syndicats. Beaucoup de travail reste à faire avec les mouvements sociaux pour que l'égalité en droits le soit en faits.

Coalition Main rouge : un enjeu de solidarité contre l'austérité

Un des principaux points de convergence entre les mouvements syndical et populaire a été la lutte contre les mesures d'austérité du gouvernement du Québec et leurs conséquences tant sur les services publics que sur la population en général.

L'idée d'un front commun syndical et social contre l'austérité pour contrer le programme gouvernemental a été à la base de la création de la Coalition contre la privatisation et la tarification des services publics, la Coalition Main rouge.

Depuis ses débuts, la Coalition a tenté d'unir dans un seul mouvement l'ensemble des forces progressistes du Québec pour développer un nécessaire rapport de force. À travers un travail de recherche (les alternatives fiscales réunies sous le titre *Dix milliards de solutions*) et des actions militantes populaires de

masse, cette coalition espérait pouvoir bloquer le chemin à la droite dont les politiques sont incarnées par les actions portées principalement par le Parti libéral du Québec.

Après plusieurs années de mobilisations et de manifestations, le mouvement s'essouffle. Parmi les causes de cet essoufflement, la difficulté pour chacun des membres de la Coalition de sortir de son propre ordre du jour devant les attaques sectorielles du gouvernement sur tous les fronts : diviser pour régner, dit le dicton. Par exemple, le maraudage syndical récent dans le secteur de la santé a créé un climat peu propice aux mobilisations unitaires. Dans le même ordre d'idée, la lutte du mouvement communautaire pour un meilleur financement a mobilisé la part du lion des énergies militantes disponibles, au détriment d'une lutte contre l'austérité.

Bien que chacun des membres de la Coalition soit conscient de la nécessité d'une lutte plus affirmée et large, faire mouvement contre l'austérité semble plus difficile que jamais. En 2011, les principales centrales syndicales et deux associations étudiantes, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), ont même décidé de créer leur propre véhicule parallèle, l'Alliance sociale, par volonté de s'inscrire comme acteur spécifique dans le débat public, mais aussi pour mieux contrôler le message médiatique et présenter une version plus modérée de certaines des revendications. Cette initiative a été vécue très difficilement par certains des membres de la Coalition qui avaient une volonté d'en découdre de façon frontale avec le pouvoir politique en place, en utilisant des moyens plus radicaux. Les

appels à la grève sociale n'ont pas été entendus par les centrales syndicales, jugeant les risques juridiques et financiers d'une telle stratégie trop élevés.

La collaboration entre les mouvements populaires et syndicaux dans la Coalition Main rouge a donc été un succès sur le plan communicationnel et intellectuel, en forçant un débat public au Québec sur l'austérité, mais n'a pas permis de faire reculer le gouvernement sur un ensemble de réformes : le rapport de force reste à consolider.



Syndicalisation et conditions de travail du milieu communautaire

S'il est un chantier qui reste à ouvrir dans la convergence entre les syndicats et le milieu communautaire, c'est bien celui de l'amélioration des conditions de travail dans ce secteur. Selon la dernière étude menée par le Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-

ESAC), la moyenne salariale tourne autour de 18 \$ de l'heure³. La campagne de mobilisation *Engagez-vous pour le communautaire* soulignait quant à elle que « les organismes d'action communautaire autonome ne paient pas tous leurs travailleurs et travailleuses au-delà de 15 \$ de l'heure. Par exemple, 34 % des postes à temps plein et 59 % des postes à temps partiel dans les organismes communautaires ont un salaire inférieur à 15 \$ de l'heure⁴ ».

À l'heure des compressions successives en santé et services sociaux publics et d'une reconfiguration du rôle de l'État, l'appel au tiers secteur pour la livraison contractuelle de certains services semble être le mot d'ordre donné aux gestionnaires. Le recours au tiers secteur, composé d'organismes communautaires, de bénévoles et d'entreprises d'économie sociale, semble être une bonne affaire pour le gouvernement. La machine à institutionnaliser les initiatives communautaires, comme ce fut le cas entre 1970 et 1990, semble désormais brisée. Nous observons dorénavant deux tendances concurrentes : l'attrition graduelle des services publics et l'encadrement de plus en plus formalisé des services communautaires de substitution. Le milieu communautaire se retrouve donc avec des responsabilités de plus en plus lourdes et une pression vers la professionnalisation sans pour autant bénéficier d'un meilleur soutien de l'État. Loin de faire progresser les subventions publiques, l'État valorise désormais la notion d'entrepreneuriat social et l'appel au secteur privé et philanthropique pour le développement du « marché » des initiatives communautaires. Par exemple, le gouvernement canadien a récemment ouvert la porte aux obligations à impact social, une formule permettant aux investisseurs privés de financer des initiatives sociales, ces investissements leur étant remboursés avec profit par l'État en cas de succès. Notons également les positions de la ministre Lucie Charlebois qui déclarait en 2016, lors de la grève du communautaire, que « le gouvernement provincial ne peut soutenir financièrement à lui seul le milieu communautaire. La communauté doit davantage contribuer à son essor⁵ ». Cette affirmation a été contestée par les organismes.

Le secteur communautaire multiplie les campagnes de mobilisation et les pressions sur les élu-e-s dans l'objectif d'obtenir une légitime reconnaissance de ses besoins et de ses missions, mais les réponses demeurent partielles, ponctuelles et largement insuffisantes. Récemment, un nouveau mouvement

3 Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et action communautaire, *Les repères en économie sociale et en action communautaire*, édition 2015, <www.csmoesac.qc.ca/publications/etudes-enquetes/enquete-nationale-2015-panorama-secteur-main-oeuvre>.

4 Campagne de mobilisation *Engagez-vous pour le communautaire*, communiqué de presse, 27 avril 2017, <<http://engagezvousaca.org/2017/04/28engagez-vous-pour-un-salaire-minimum-a-15h/>>.

5 Radio-Canada Estrie, « Mobilisation dans le milieu communautaire : la ministre Charlebois s'interroge sur l'appui de la communauté », 8 novembre 2016, <<http://beta.radio-canada.ca/nouvelle/813459/mobilisation-greve-organismes-communautaires-ministre-charlebois-sante-publique>>.

de grève semble poindre à l'horizon, avec la campagne de mobilisation *Engagez-vous pour le communautaire*, mais le rapport de force demeure bien tenu en l'absence de véritable négociation avec la partie gouvernementale. L'autonomie du mouvement communautaire, composé de 4000 organismes de relative petite taille, est sa force, mais aussi sa faiblesse face à un État de plus en plus centralisé, établissant des contrats avec chacun des organismes sur une base individuelle.

La syndicalisation des organismes communautaires apparaît dorénavant comme une stratégie à envisager pour développer un nouveau rapport de force plus collectif face à l'État. Le mouvement syndical est préoccupé depuis longtemps par le démantèlement des services sociaux publics, mais n'a pas su proposer au mouvement communautaire une solution de syndicalisation adaptée au type de démocratie directe et participative valorisée dans le mouvement. Tel que le démontrait une étude réalisée en 1999 par Paquet, Deslauriers et Sarazin⁶, dans chacun des organismes pris individuellement, l'arrivée d'un syndicat est perçue comme un élément négatif par l'instauration d'une culture hiérarchique contraire aux valeurs du communautaire. Par contre, l'idée d'une organisation multiorganismes représentant les travailleuses et les travailleurs dans le but de négocier directement avec le gouvernement semble plaire davantage.

Il s'agirait donc de créer une nouvelle formule de syndicalisation, adaptée aux pratiques et valeurs du communautaire, qui permettrait de garder l'autonomie de chacun des organismes tout en collectivisant la négociation en vue d'obtenir de meilleures conditions de financement public, permettant une réelle progression des conditions de travail. Le modèle proposé pourrait être une forme d'hybridation entre une association professionnelle, un syndicat et un regroupement où demeureraient impliqués les conseils d'administration et les dirigeants. Il va sans dire qu'une telle stratégie ne saurait être envisageable et efficace sans une syndicalisation massive et simultanée d'un grand nombre d'organismes et l'établissement d'une base de négociation commune. Comme dans le secteur des centres de la petite enfance, une telle entreprise risque cependant d'exiger de chacun des organismes certaines concessions sur leur autonomie au profit d'un projet collectif ainsi que d'accepter une certaine normalisation pour répondre aux attentes de l'État.

En termes de solidarité, il nous semble cependant que le statu quo est la pire des situations, car tout le monde y perd : le système public, les travailleuses du communautaire et la population qui se voit brimée dans son accès à des services sociaux universels et de qualité.

6 Renaud Paquet, Jean-Pierre Deslauriers et Marc Sarrazin, « La syndicalisation des salariés du communautaire », *Relations industrielles*, vol. 54, n° 2, 1999, p. 337–364.

De nécessaires convergences pour recomposer les solidarités

Lors de sa conférence d'ouverture au 7^e congrès international de l'AIFRIS⁷ tenu à Montréal en juillet 2017, la professeure de philosophie Marie-Claude Blais rappelait à juste titre que : « Plus notre monde devient libéral, plus il valorise l'individu, plus il semble avoir besoin de la solidarité publique aussi bien que des solidarités émanant de la société civile⁸ ».

Dans ce contexte, l'action syndicale et celle des mouvements sociaux sont essentielles pour recomposer ces solidarités brisées par l'austérité et les réorientations de l'acteur public. Nos mouvements ne peuvent accepter de laisser pour compte nos concitoyennes et nos concitoyens dans ce jeu du marché, ne fonctionnant que pour une minorité. Mais comment mettre nos énergies en commun alors que nos programmes organisationnels ou stratégiques ne concordent pas toujours? Plusieurs pistes ont été explorées et d'autres demeurent à ouvrir. De nouvelles stratégies conjointes peuvent être imaginées entre les membres du mouvement syndical et ceux des organisations des autres mouvements sociaux. La solidarité se construit avant tout dans le contact humain et dans l'action. Voici quelques propositions de stratégies à réaliser conjointement :

- *Collaborer dans nos campagnes d'éducation populaire et syndicale*

Travail acharné et constant, les campagnes d'éducation populaire, syndicale et politique ont tout avantage à permettre les rencontres entre les membres de la base des organisations syndicales et des mouvements populaires et communautaires. Ces rencontres permettraient de dépasser le strict cadre de nos plans d'action respectifs et d'ouvrir les actions sur des perspectives différentes.

- *Des États généraux de la société civile*

À l'instar du mouvement Solidarité populaire Québec initié dans les années 1980, la crise sociale et écologique actuelle commande la réunification des différentes forces de la société civile pour établir une riposte appropriée. Les grands forums sociaux internationaux ont apporté une partie des réponses à l'échelle transnationale, mais il est temps que l'on évalue la situation québécoise pour se redonner une nouvelle vision commune et des pistes concrètes d'action.

- *Préparer une stratégie électorale conjointe*

Sans entrer de plain-pied dans l'action politique partisane, les mouvements syndicaux et populaires réunis constitueraient une force politique que

7 Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale, <www.aifris.eu>.

8 Marie-Claude Blais, *Solidarités aujourd'hui. Entre obligation morale et principe politique : quelles reconfigurations?*, conférence inaugurale du 7^e congrès international de l'AIFRIS, cahier de présentation du congrès, Montréal, 2017, p. 72.

les gouvernements devraient prendre en considération. Nous pourrions facilement imaginer une plateforme de revendications conjointe axée sur la solidarité et le rôle de l'État en plus des revendications déjà établies sur la justice sociale et la fiscalité, à travers la Coalition Main rouge. Les programmes des différents partis pourraient être évalués à cette aune.

Conclusion

Le Québec a la chance d'avoir des mouvements sociaux relativement bien organisés et des syndicats puissants, mais chacun des mouvements fait face à des défis importants pour faire progresser ses propres revendications et plus largement pour la construction d'une société plus solidaire.

Depuis une vingtaine d'années, le « modèle québécois », basé sur la concertation entre les mouvements de la société civile et l'État, tend à s'effriter pour faire place à une gestion gouvernementale beaucoup plus autoritaire. Le mouvement syndical a d'ailleurs été frappé de plein fouet par cet autoritarisme en santé et en éducation. Les difficiles négociations du secteur public en 2015-2016 nous ont permis de constater à quel point l'État a su profiter des discours antisyndicaux pour améliorer en sa faveur le rapport de force. Les mouvements sociaux sont également ostracisés par ces mêmes courants de droite, s'opposant systématiquement aux revendications collectives.

Les mouvements sociaux ont besoin du mouvement syndical pour appuyer et soutenir leurs luttes et favoriser les rencontres avec les syndiqué-e-s, permettant ainsi de dépasser la solidarité naturelle ou communautaire, vers une solidarité plus large et sociale. Les syndicats ont quant à eux besoin de la solidarité des mouvements sociaux pour aider à défendre la légitimité de leurs actions et pour ouvrir un espace de convergence nécessaire à l'établissement d'un nécessaire rapport de force avec le patronat et l'État lui étant actuellement inféodé. Si le mouvement syndical a pu faire seul certaines avancées dans les dernières décennies, il nous semble que les avancées soient plus difficilement envisageables sans élargir les solidarités. En multipliant les espaces de rencontre et de débats entre les deux mouvements, nous réussirons à desserrer le frein qui limite nos capacités d'actions vers une véritable transformation sociale et politique.

Les initiatives parasyndicales : pour ou contre le syndicalisme ?

PHILIPPE BOUDREAU ET RACHEL SARRASIN¹

De quoi l'apparition récente de groupes et réseaux parasyndicaux au Québec est-elle la conséquence et quel potentiel de transformation du syndicalisme porte-t-elle ? À l'heure où de nombreuses voix appellent à dresser un état des lieux du syndicalisme québécois² et où la question du renouveau syndical préoccupe les grandes centrales³, nous nous proposons dans ce texte de réfléchir aux contributions des réseaux parasyndicaux pour la revitalisation de l'action collective en milieu de travail.

Nous entendons par groupes et réseaux parasyndicaux les regroupements de travailleuses et de travailleurs qui s'organisent de manière indépendante des organisations syndicales officielles et s'inscrivent dans la perspective autonome au sein des mouvements sociaux. La démonstration prend appui sur quelques-unes de ces expériences militantes parasyndicales, soit Profs contre la hausse, le Syndicat industriel des travailleurs et des travailleuses - Industrial Workers of the World (SITT-IWW) et Lutte commune. Elle repose en partie sur notre propre cheminement militant au sein de certains de ces réseaux, de même que sur nos parcours respectifs dans les instances des grandes centrales syndicales à titre de travailleuse et de travailleur syndiqué du milieu collégial québécois.

Si les initiatives parasyndicales sont en partie le fruit d'une critique du syndicalisme tel qu'il est pratiqué dans les grandes centrales syndicales, elles n'en demeurent pas moins des espaces d'action complémentaires – plutôt que concurrents – à ces instances officielles. Le texte invite à aborder le

1 Professeur et professeure de science politique respectivement au cégep Ahuntsic et au cégep Gérard-Godin et membres du Collectif de recherche interdisciplinaire sur la contestation (CRIC).

2 Les contributions au présent numéro témoignent de ce souhait, tout comme les textes sur le syndicalisme publiés dans des revues comme *À bâbord!* ou sur la tribune *Presse-toi à gauche*, ou dans l'ouvrage *Renouveler le syndicalisme. Pour changer le Québec*, sous la direction de Philippe Crevier, Hubert Forcier et Samuel Trépanier (Montréal, Écosociété, 2015).

3 Les grandes centrales syndicales sont la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Ces centrales ainsi que le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) ont appelé, au cours des dernières années, à la tenue d'États généraux sur le syndicalisme québécois. Pour donner suite à cette proposition, le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) a entamé une démarche de réflexion sur l'action syndicale en plusieurs étapes, dont les plus récents événements ont eu lieu à l'hiver et au printemps 2017.

parasyndicalisme comme une contribution au renouvellement du syndicalisme, ce renouvellement apparaissant inéluctable à l'aune des effets délétères du néolibéralisme sur l'action collective et de l'importance du développement de pratiques autonomes au sein des mouvements sociaux récents.

Quelques pistes d'explication du phénomène parasyndical

Les analyses du phénomène parasyndical dans la littérature spécialisée présentent des pistes de réflexion complémentaires sur le contexte d'émergence de ces initiatives. On explique, dans un premier temps, l'apparition de ces acteurs par un besoin de formation politique éprouvé par des militantes et des militants syndicaux, auquel une certaine culture syndicale en vigueur dans les organisations officielles ne permettrait plus de répondre. Dans cette perspective, « c'est la culture syndicale – privilégiant la hiérarchie et l'opacité, refusant de faire des alliances solides avec les autres mouvements sociaux, et cherchant à tout prix à éviter le conflit politique et idéologique avec le gouvernement – qui pose elle-même les conditions de ses échecs⁴ ».

Dans cette optique, les réseaux et groupes parasyndicaux trouveraient une part de leur raison d'être dans le développement du savoir-faire et des compétences syndicales qu'ils permettent, par exemple en offrant des sessions de formation sur le travail militant combatif, des outils d'analyse critique des enjeux du monde syndical et, plus largement, de nouvelles perspectives stratégiques⁵. Ces espaces militants joueraient le rôle de matrices propices à l'éclosion d'expériences permettant d'acquérir une capacité de lecture politique de nature à générer l'engagement en faveur de la transformation sociale, tandis que la formation offerte par les organisations syndicales serait déterminée par des préoccupations davantage techniques (défense de griefs, négociation, administration, etc.)⁶.

À l'ère de la concertation et du lobbying, les syndicats seraient ainsi moins aptes à dresser le pouvoir ouvrier contre le néolibéralisme, en transmettant aux membres l'héritage du registre protestataire des luttes passées ou en enseignant les rudiments de l'économie politique⁷. Les membres chercheraient donc à l'extérieur du syndicalisme officiel les sources inspirant leur formation militante et politique, d'autant plus que les intellectuels critiques auraient délaissé le mouvement syndical⁸. « Il n'y a plus d'intellectuels à la CSN » tranchait

4 Louis-Raphaël Pelletier et Fanny Theurillat-Cloutier, « Autopsie d'un rendez-vous manqué », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 16, 2016, p. 196.

5 Mark Brenner, « Reformers resurgent ? A survey of recent rank-and-file uprisings », *New Labor Forum*, vol. 22, n° 2, 2013, p. 78-84.

6 Steve Early, *Save Our Unions. Dispatches from a Movement in Distress*, New York, Monthly Review Press, 2013.

7 Lire à ce sujet Ruth Needleman, « Going back to school: what should union education be about ? », *New Labor Forum*, vol. 13, n° 2, 2004, p. 100-110.

8 Mona-Josée Gagnon, « Les intellectuels critiques et le mouvement ouvrier au Québec: fractures et destin parallèle », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 34, 2000, p. 145-176.

catégoriquement une figure dirigeante de l'organisation⁹, soulignant au passage que des années 1950 jusqu'aux années 1980, la centrale était politiquement animée et stimulée par des Gérard Picard, Jean Marchand, Marcel Pepin, Madeleine Parent, Michel Chartrand et autres Pierre Vadeboncoeur.

Cause ou symptôme de cette désertion intellectuelle, la perception de plusieurs est que les organisations syndicales semblent s'être peu à peu dépolitisées. La culture syndicale qui les habite serait devenue institutionnelle, voire corporative, si bien que de l'extérieur – que ce soit par certains chercheurs en sciences sociales¹⁰, des *think tanks* de gauche, les universités populaires ou des OSBL spécialisés dans la formation politique¹¹ – on appelle à leur re-politisation, à leur réinscription dans une trame de transformation sociale, en solidarité avec les autres mouvements sociaux. « Si le syndicalisme n'est pas mort, il n'est pas en très bonne santé, et cela en partie par sa propre faute. [...] le syndicalisme se meurt lorsqu'il n'est plus animé par un dynamisme militant. Il devient une institution sclérosée, une suite de services à la carte dont on ne voit plus la dimension politique », affirme Christian Nadeau dans son récent essai sur la démocratie syndicale¹².

De nouvelles formes de lutte syndicale auraient ainsi été créées pour combler partiellement les lacunes des organisations officielles, dans un contexte général de crise du syndicalisme¹³. Parlant de la situation française, Michel Vakaloulis écrit : « La crise du syndicalisme n'a pas seulement laissé derrière elle un paysage dévasté, elle a aussi entraîné dans son sillage des engagements qui, par défaut, ont pris la forme associative¹⁴ ». Ces nouveaux acteurs s'engageraient à défendre des catégories de travailleuses et de travailleurs traditionnellement délaissées par le mouvement officiel ou encore à amener des catégories déjà syndiquées à réorganiser leur vie associative.

9 Dans le cadre d'un entretien de recherche accordé à P. Boudreau en 2011, après qu'elle ait pris sa retraite du monde syndical.

10 Voir notamment Pierre Bourdieu, *Contre-feux 2 : pour un mouvement social européen*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 57-67 et Sophie Bérout, « Un renouveau de la critique syndicale ? », *Mouvements*, n° 24, 2002, p. 39-45.

11 Au Québec, dans les années 1970, le Centre de formation populaire (CFP) jouait à cet égard un précieux rôle.

12 Christian Nadeau, *Agir ensemble. Penser la démocratie syndicale*, Montréal, Somme toute, 2017, p. 13-15.

13 Voir, en outre, David Camfield, *La crise du syndicalisme au Canada et au Québec*, Montréal, M éditeur, 2014; Christian Lévesque, Gregor Murray et Stéphane Le Queux, « Transformations sociales et identités syndicales: l'institution syndicale à l'épreuve de la différenciation sociale contemporaine », *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n° 2, 1998, p. 131-154.

14 Michel Vakaloulis, « Syndicats, mouvements et dynamique d'émancipation : le défi de la nouvelle radicalité », *Actuel Marx*, n° 46, 2009, p. 83.

À l'échelle de l'Amérique du Nord, la crise du syndicalisme est expressément invoquée pour expliquer l'émergence d'initiatives syndicales indépendantes, autorisant l'expression d'une forme de lutte à même de jeter les bases d'un renouveau par le biais d'une réappropriation de l'action militante. Cette apparition procéderait d'une prise de conscience chez des travailleuses et des travailleurs : compte tenu de leur état actuel d'atrophie ou de repli, les organisations officielles parviendraient difficilement à remplir leur mandat, d'où la nécessité d'outils inédits de mobilisation qui soient plus combatifs¹⁵.

L'examen des trajectoires militantes, très populaire en France, met pour sa part en lumière la filiation entre, notamment, la génération de mai 1968 et la création d'un nouvel acteur syndical plus horizontal et démocratique, l'Union syndicale Solidaires, dont est membre le syndicat SUD-PTT¹⁶. Ce syndicalisme d'un genre nouveau a été animé en outre par des cohortes militantes ayant un riche passé d'engagement social et politique, issues d'horizons variés, mais apparentées à diverses déclinaisons de ce qu'on pourrait appeler la gauche radicale (anarchistes, ex-maoïstes, ex-trotskyistes, soixante-huitards restés « à gauche de la gauche », etc.). Ce syndicalisme a activement contribué à l'essor – parfois même à la création – de nouveaux acteurs associatifs, notamment sur le terrain de la défense des sans-emploi et celui de la résistance à la mondialisation néolibérale¹⁷.

Au Québec, l'émergence de groupes et réseaux parasyndicaux peut être expliquée également par un examen des trajectoires militantes. Le cycle de mobilisation altermondialiste, conjointement avec les développements qu'a connus le mouvement étudiant à partir de 2001, est ici identifié comme un terreau favorisant l'apparition de nouveaux acteurs qui se seraient impliqués subséquentement dans des causes diverses, dont le militantisme syndical en périphérie des organisations établies. En ce sens, « le vécu sociohistorique de différentes cohortes de militantes et de militants ne doit pas être négligé » pour comprendre le mode de fonctionnement des initiatives parasyndicales¹⁸.

Partant de ces quelques pistes d'explication éclairantes sur le phénomène parasyndical, nous nous attarderons à la dimension « capacitante » des pratiques

15 Micah Uetricht, « Reviving labor from below. An interview with Kim Moody », *Jacobin*, 4 octobre 2014, <www.jacobinmag.com/2014/04/reviving-labor-from-below>; Rose Hackman, « Alt-labor: a new union movement or the same old song ? », *The Guardian*, 1^{er} mai 2014, <www.theguardian.com/money/2014/may/01/low-wage-new-union-walmart-fast-food>.

16 Yvan Sainsaulieu, « SUD-PTT, un nouveau syndicalisme “politique” ? », *Industrial Relations / Relations industrielles*, vol. 54, n° 4, 1999, p. 790-814.

17 Christophe Aguiton, Daniel Labbé et Hubert Landier, « Du mouvement ouvrier au mouvement antimondialiste », *La brèche numérique*, 12 janvier 2009, <www.preavis.org/breche-numerique/article612.html>.

18 Philippe de Grosbois, « Deux cultures démocratiques se rencontrent », *Le blogue de la Rédac, À bâbord!*, 5 octobre 2013, <www.ababord.org/Deux-cultures-democratiques-se-1700>.

que permettent de mettre en œuvre les espaces parasyndicaux. Dans cette optique, nous mettrons en lumière le projet politique autonome porté par ces initiatives et qui contribue au développement d'un pouvoir d'action et d'un sentiment d'appartenance chez les militantes et les militants.

L'autonomie dans les mouvements sociaux

La perspective autonomiste dans l'étude des mouvements sociaux apparaît utile pour caractériser les groupes et réseaux parasyndicaux contemporains au Québec, de même que pour comprendre la portée du projet politique qu'ils proposent pour le renouvellement du syndicalisme. Elle s'inspire notamment de l'ouvrage du sociologue George Katsiaficas, *The Subversion of Politics*¹⁹. L'ouvrage publié en 1997 a contribué à rendre visibles les formes de contestation qui se déploient en marge des mobilisations portées par des organisations structurées sur un mode plus formel, comme les partis politiques ou les syndicats. La réflexion de Katsiaficas sur l'autonomie est construite à partir de l'étude des groupes et initiatives autonomes en Europe au cours des décennies 1960-1990, principalement en Italie et en Allemagne. Il montre que dans ces années l'autonomie a été une caractéristique importante de mobilisations diverses, dans les luttes environnementales, dans celles contre le racisme et le fascisme, dans celles pour le logement social et sur les questions qui touchent l'immigration et le mouvement féministe, etc.

Selon cet auteur, l'autonomie est non seulement un attribut individuel, mais également collectif. En ce sens, l'autonomie collective est à la fois une tactique, un mode d'organisation et un mode de changement social et politique. Elle est d'abord une tactique qui promeut l'action directe, exercée sans intermédiaires par les groupes eux-mêmes, dans le cadre d'une approche stratégique critique de l'État et des formes de mobilisation portées par des organisations centralisées ou visant à prendre le pouvoir. Elle est aussi un mode d'organisation fondé sur des pratiques qui visent la construction de sujets politiques individuels et collectifs aptes à agir en dehors du cadre des pouvoirs institués et soucieux de reconfigurer, par la « décolonisation de la vie quotidienne », des relations interindividuelles fondées sur des rapports égalitaires et non discriminatoires. Enfin, l'autonomie collective vise le changement social et politique en transformant nos modes d'interaction et en alimentant la création d'espaces permettant l'autodétermination et l'autoorganisation des communautés.

L'un des apports majeurs du travail de Katsiaficas à la lecture du parasyndicalisme repose sur son analyse du caractère politique de l'autonomisme, fondé sur la subversion du paradigme dominant faisant des institutions formalisées et de la démocratie représentative les seuls modes de structuration légitimes de la vie collective. Le projet politique autonomiste est construit sur

19 George Katsiaficas, *The Subversion of Politics. European Autonomous Social Movements and the Decolonization of Everyday Life*, Oakland (CA), AK Press, 2006.

une conception large du pouvoir désigné comme l'espace qui lie les individus les uns aux autres dans la mise en œuvre d'un projet commun, plutôt que dans une perspective le définissant comme la capacité d'un groupe à en dominer un autre.

Une autre contribution originale du travail de Katsiaficas réside dans sa proposition voulant que la propagation des initiatives autonomes soit en partie liée à un processus d'identification affective. Ce que l'auteur nomme l'effet *éros* désigne le sentiment de résonance que provoquerait la diffusion de l'identité collective véhiculée par l'autonomisme, portée par la liberté comme sens profond de l'expérience humaine et de la solidarité comme vecteur de l'action. Par cette proposition, Katsiaficas nous invite à porter attention à la dimension émotive de la mobilisation, cette dernière s'expliquant non seulement par l'adhésion rationnelle à une cause, mais également par le développement d'un sentiment d'identification et d'appartenance à une forme d'action collective.

L'apport de Katsiaficas présente une pertinence d'autant plus forte actuellement dans la mesure où plusieurs constatent la résurgence de l'autonomie dans les mobilisations contemporaines. En effet, avec la mobilisation d'*Occupy* et du mouvement des Indignés notamment, on a documenté ce recours à l'autonomie dans les mouvements sociaux²⁰. Au Québec, on retrouve une telle tendance dans les initiatives militantes qui forment le mouvement antiautoritaire²¹. Ce mouvement s'est consolidé au cours de la première décennie du XXI^e siècle, à la suite de la mobilisation contre le Sommet des Amériques à Québec en avril 2001. Organisés autour d'une variété d'enjeux de lutte, les collectifs et groupes qui forment ce mouvement ont en commun un projet politique fondé sur l'autonomie collective, construit par des pratiques qui permettent l'autodétermination et l'autoorganisation des militantes et des militants. Inspirées de la démocratie directe, de la décentralisation des pouvoirs et de la déconstruction des rapports hiérarchiques, les pratiques autonomes qui caractérisent ces initiatives vont de pair avec des positions politiques critiques de l'État, du capitalisme et des différentes formes de domination. La perspective autonome, notamment portée par le mouvement antiautoritaire au Québec, a ainsi contribué à l'actualisation d'un discours axé sur la lutte des classes et alimenté par une analyse intersectionnelle qui a graduellement élargi la position anticapitaliste de départ à la prise en compte d'une pluralité de rapports d'oppression.

Au cours des années qui ont suivi la mobilisation de 2001, l'analyse et les pratiques inspirées de l'autonomisme ont essaimé dans diverses luttes sociales

20 Voir, entre autres, Marcos Ancelovici, Pascale Dufour et Heloïse Nez (dir.), *Street Politics in the Age of Austerity. From the Indignados to Occupy*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2016.

21 Rachel Sarrasin, Anna Kruzynski, Sandra Jeppesen et Émilie Breton, « Radicaliser l'action collective: portrait de l'option libertaire au Québec », *Lien social et politiques*, n° 68, 2012, p. 141-166.

au Québec. Dans le milieu de l'éducation, on assiste durant cette période à la redéfinition d'un syndicalisme étudiant combatif par la nouvelle Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). En proposant le développement de pratiques syndicales étudiantes axées sur la souveraineté des différentes associations membres, l'ASSÉ témoigne de son enracinement dans cette perspective autonomiste. La grève étudiante de l'hiver 2005 prendra également appui sur cet héritage et y contribuera à son tour, renouvelant ainsi la politisation de nouvelles générations militantes selon l'approche autonome.

Des initiatives parasyndicales autonomes

Cette dynamique de diffusion de la perspective autonome au Québec se retrouve également dans le champ syndical, à travers des initiatives développées en parallèle des centrales syndicales officielles. En témoignent éloquentement trois expériences parasyndicales imprégnées par les caractéristiques des mobilisations autonomes, soit Profs contre la hausse (PCLH), le Syndicat industriel des travailleurs et des travailleuses (SITT) et Lutte commune.

Profs contre la hausse

Dans la lignée des trajectoires militantes décrites précédemment, « PCLH [...], notent Anne-Marie Le Saux et Philippe de Grosbois, est la création de militantes et militants issus de l'altermondialisme du tournant des années 2000 (particulièrement le Sommet des Amériques) et de la grève étudiante de 2005²² ». Cette initiative a donné naissance à un réseau d'enseignantes et d'enseignants mobilisés dès mars 2012 en appui à la grève étudiante. Le réseau a ainsi regroupé profs d'université, profs précaires et permanents du milieu collégial, chargé-e-s



PHOTO : YANIK CREPEAU

22 Anne-Marie Le Saux et Philippe de Grosbois, « Profs contre la hausse. Le renouvellement de l'action politique enseignante », *À bâbord!*, n° 46, octobre-novembre 2012, p. 30.

de cours universitaires et de la formation continue au cégep, profs des niveaux d'enseignement primaire et secondaire, ainsi que retraité-e-s du milieu de l'enseignement dans de mêmes espaces de rencontre autour des enjeux soulevés par la lutte.

S'ils étaient interpellés en raison de leur statut professionnel commun lié à leur emploi dans le système d'éducation québécois, les individus qui se sont rassemblés dans le réseau des PCLH s'y retrouvaient en réponse à une invitation de militants qui proposaient de se faire entendre davantage dans cette lutte contre la hausse des droits de scolarité. Les nombreuses rencontres du réseau au cours du printemps 2012 ont ainsi permis d'approfondir les affinités politiques des militantes et des militants autour de positions contre la marchandisation de l'éducation, pour la gratuité scolaire, ainsi que pour la reconnaissance du droit de grève des étudiantes et des étudiants, notamment. Plus globalement, cette mobilisation a permis de donner corps à l'idée que si la grève était étudiante, la lutte devait être populaire²³.

Le réseau PCLH s'est constitué à partir de principes d'organisation inspirés de l'autonomisme. Indépendant des regroupements syndicaux formels, même si la vaste majorité des militantes et militants y étaient syndiqués, le réseau ne possédait pas d'effectif officiel, ni de représentante ou de représentant élu. Souple dans son fonctionnement, ses frontières étaient poreuses et la participation dans les rencontres variait en nombre selon les disponibilités des personnes interpellées. Des délibérations avaient lieu en assemblée plénière, sans pour autant que le consensus ne soit nécessaire pour décider des diverses modalités d'action. Les militantes et militants s'investissaient plutôt dans différents comités de travail permettant l'autoorganisation, qui pour écrire une lettre ouverte, qui pour produire une capsule vidéo, organiser une action symbolique dans un lieu public ou développer les liens avec d'autres syndicats et acteurs sociaux²⁴.

Différentes interventions publiques ont été organisées par les PCLH selon l'évolution de la conjoncture, par exemple pour lire une déclaration en appui à la grève ou organiser une conférence de presse dénonçant la répression policière et politique de la lutte. Ces interventions étaient librement endossées par les militantes et militants du réseau ou, encore, signées par « des profs contre la hausse » pour signifier cette adhésion volontaire. En effet, l'adhésion individuelle apparaissait plus légitime dans le cadre du fonctionnement des PCLH, mais les positions pouvaient être relayées par les militantes et militants dans leurs instances syndicales respectives qui demeuraient des espaces de mobilisation complémentaires aux activités du réseau.

La structure des PCLH encourageait ainsi l'expression d'une diversité de points de vue et un partage de l'information de manière horizontale, directement

23 *Ibid.*

24 Philippe Boudreau et Fanny Theurillat-Cloutier, « Les Profs contre la hausse en quête d'un renouveau syndical », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 9, 2013, p. 198-206.

entre les membres réunis en assemblées ou par l'intermédiaire de plateformes de communication numériques, plutôt qu'à travers un mandat donné à des représentantes ou représentants élus. Le mode d'organisation du réseau, tributaire de la tradition militante autonome, a donc permis l'investissement actif de toutes et tous, permettant aux militantes et aux militants de créer eux-mêmes les moyens de la lutte et de prendre personnellement en charge l'organisation des actions. Ce mode d'organisation a contribué à la formation et à la capacitation des individus impliqués. Le réseau est d'ailleurs demeuré actif plusieurs mois après la fin de la grève, notamment par la diffusion de textes d'analyse des enjeux qui touchent l'enseignement supérieur²⁵ et l'organisation des Journées de l'éducation²⁶.

Syndicat industriel des travailleurs et travailleuses (SITT-IWW)

Les principes fondateurs du SITT, faisant la promotion de l'action directe en milieu de travail et du renversement révolutionnaire du capitalisme, ont été établis en Amérique du Nord dès 1905. C'est à l'aube du XXI^e siècle toutefois que le syndicat connaît sa véritable renaissance. La première apparition de l'Industrial Workers of the World (IWW) au Québec en 2001 a permis d'établir la section francophone du syndicat. Le SITT a ensuite gagné en notoriété en 2016, lorsqu'il a fait publiquement savoir qu'il était parvenu à syndiquer les employé-e-s d'un restaurant Frite Alors! à Montréal.

L'événement, qui a joui d'une certaine couverture médiatique²⁷, a levé le voile sur un syndicalisme manifestement atypique, de par sa perspective autonomiste et autogestionnaire. Le syndicalisme industriel vise à regrouper les travailleuses et travailleurs de différents corps de métiers en un seul syndicat qui les regroupe. La création du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Frite Alors! (STTFA) s'est réalisée en faisant fi du Code du travail, donc en dehors d'une perspective de soumission à la loi et d'obtention de l'accréditation syndicale. Dans la tradition de l'IWW, ce sont les salarié-e-s, donc les membres du syndicat, qui détiennent *de facto* le pouvoir syndical. Ils et elles peuvent l'utiliser contre la partie patronale

25 La plateforme des Profs contre l'austérité, toujours active aujourd'hui, est un bel exemple de lieu de diffusion de ce type de texte.

26 Les Journées de l'éducation sont des événements organisés par les PCLH pour permettre une réflexion approfondie sur les enjeux touchant le monde de l'éducation et les suites de la grève étudiante. Deux éditions ont été réalisées, en 2012 et en 2013.

27 Voir notamment Mathieu Houle-Courcelles, « Vous avez dit IWW? », *La Presse*, 5 septembre 2016; Caroline Brodeur et Richard-Alexandre Laniel, « Frite Alors! Petite histoire d'un syndicalisme solidaire et combatif », *À bâbord!*, n° 67, décembre 2016 - janvier 2017, p. 6-7; Nick Driedger, « Organizing to win: direct action wins at Frite Alors! », *Canadian Dimension*, 9 décembre 2016; Ethan Cox, « IWW strikes back, and wins, in fight with Montreal restaurant », *Ricochet*, 5 septembre 2016, <<https://ricochet.media/en/1377/iww-strikes-back-and-wins-in-fight-with-montreal-restaurant>>.

quand bon leur semble, du simple fait d'avoir conscience de leur force collective et pourvu que la solidarité anime les rapports entre employé-e-s.

Dans ce qui témoigne d'un souci d'horizontalité, le SITT se soumet lui-même à des règles exigeantes quant à son fonctionnement : il n'y a pas de prélèvement des cotisations à la source (les membres remettent leur cotisation volontairement à une personne désignée à l'échelle locale), les élu-e-s sont révocables en cours de mandat et n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions au nom des membres (leur seul pouvoir est celui nécessaire à l'exécution des instructions des membres). De plus, aucun officier ou officière ne peut être élu pour plus d'un an à la fois; le renouvellement de mandat est limité de façon à ce que l'élu-e ne puisse siéger plus de trois ans²⁸.

Toujours active aux États-Unis, cette organisation compte quelques milliers de membres là-bas. Elle y mène une activité dans une variété d'États et de secteurs du marché du travail, insistant chaque fois sur l'extrême importance du contrôle des salarié-e-s sur leur syndicat²⁹. Elle a ainsi rouvert des pistes jusqu'ici délaissées par le syndicalisme officiel, en privilégiant notamment l'action directe sur les lieux de travail, la capacitation des membres (par la formation notamment) et leur souveraineté quant aux modalités de l'exercice de leur tâche et quant à l'environnement de travail.

La « démocratie industrielle » sur laquelle insiste le SITT est l'horizon en vertu duquel les salarié-e-s peuvent et doivent imposer le respect de leur dignité par la partie patronale. Cela passe par une prise de possession de l'action syndicale directement par les membres, à travers un processus de longue haleine qui doit receler un fort potentiel d'autoactualisation. L'action syndicale doit ainsi réduire l'aliénation des membres non seulement face à l'employeur, mais face à l'organisation syndicale; cela est envisageable dans le cadre d'un désir d'accomplissement de soi doublé d'une quête d'autonomie à l'égard des pouvoirs institués³⁰.

Lutte commune

Lutte commune est un regroupement de travailleuses et travailleurs, syndiqués ou non, mis sur pied en 2015 « afin de favoriser l'action intersyndicale et citoyenne dans une perspective de lutte [...] sociale contre le démantèlement des services publics et la transformation néolibérale de l'État québécois³¹ ». Cette année-là, la négociation du secteur public battait son plein et Lutte commune

28 SITT-IWW, *Un syndicat pour tous et toutes* (8^e éd.), 2001, p. 18-20, <http://iww.ca/wp-content/uploads/2012/06/OBU_French_Un_syndicat_pour_tous_et_toutes.pdf>.

29 James Pruitt, « The Industrial Workers of the World: a West Coast perspective », *Perspectives on Work*, vol. 10, n° 2, hiver 2007, p. 42-44.

30 Jon Bekken, « The Industrial Workers of the World at 100 », *Perspectives on Work*, vol. 10, n° 2, hiver 2007, p. 39-41.

31 Lutte commune, « Sur la nécessité de la grève sociale », 17 septembre 2015, <<http://luttecommune.info/2015/09/17/sur-la-necessite-de-la- greve-sociale/>>.

cherchait par divers moyens à réseauter les militantes et les militants par-delà leur affiliation respective afin que s'épanouisse au maximum une ligne combative dans le mouvement syndical. Le travail de Lutte commune s'organise en toute indépendance de la structure syndicale. Par contre, plusieurs de ses militantes et militants sont syndiqués dans les organisations officielles. De même, plusieurs d'entre eux et elles ont été impliqués dans d'autres initiatives parasyndicales comme PCLH ou Offensive syndicale.

En 2016, Lutte commune a entamé une nouvelle phase d'activités en programmant divers cycles de formation/politisation pour l'année 2016-2017. Ceux-ci s'adressent à « tout.e militant.e ayant à cœur les principes de démocratie et de combativité »; ils se veulent une occasion de briser l'isolement créé par les frontières des organisations syndicales, « d'outiller les militant.e.s tant sur le plan des idées que sur celui de l'organisation concrète » et de permettre des discussions de fond sur des questions souvent délaissées par les instances syndicales officielles.

Le coup d'envoi de cette nouvelle phase fut donné en août 2016, dans le cadre du Forum social mondial, avec trois activités publiques portant sur autant de thèmes (modèles d'organisation de la gauche syndicale aux États-Unis et en Grande-Bretagne, atelier d'organisation de la grève sociale, bilan des négociations du secteur public et leçons à en tirer pour la ronde de 2020). Très encouragée par ces débuts prometteurs, Lutte commune a enchaîné avec un important camp de formation en janvier 2017, qui a attiré 140 personnes, principalement des syndiqué-e-s.

Ce camp, qui a été organisé de façon bénévole et qui s'est tenu sans subvention ni frais d'inscription, a satisfait dans une large mesure les attentes des participantes et des participants³², notamment à cause de son format (propice aux interactions) et de l'esprit (horizontal) qui l'animait. Selon des commentaires recueillis sur place³³, il a permis de transcender partiellement certaines apories du syndicalisme officiel, comme le contrôle serré du message syndical par la hiérarchie, la passivité des membres (qui doivent surtout écouter) et le caractère chorégraphié des prestations, dont aucune ne doit choquer les médias ou l'opinion publique.

Les participantes et les participants ont pu assouvir leur soif d'échanger et d'apprendre, en participant à des ateliers à caractère pratique (infographie militante 101, initiation aux enjeux intersectionnels en milieu de travail, etc.) ou théorique (histoire critique du mouvement ouvrier et du syndicalisme, comment dépasser le capitalisme, etc.). Globalement, les activités de Lutte

32 Selon un sondage administré via Internet auprès des inscrits et inscrites, immédiatement après la tenue de l'activité.

33 Voir notamment Isabelle Bouchard, « Camp de formation de Lutte commune. Tout en équilibre », *À bâbord!*, n° 69, avril-mai 2017, p. 26-27; Valérie Beauchamp, « Pour un syndicalisme hors des sentiers battus », *À bâbord!*, n° 69, avril-mai 2017, p. 27-28.

commune sont une occasion pour les militantes et les militants de retrouver une liberté de parole et d'action de nature à tonifier leur implication syndicale, en développant une meilleure conscience politique des enjeux de pouvoir dans la société (et dans les syndicats).

Quelles contributions pour le renouvellement du syndicalisme ?

Le fait de situer les initiatives parasyndicales en lien avec l'approche autonome dans les mouvements sociaux permet de mettre en valeur leur originalité.

L'individualisme, alimenté par le *modus operandi* du néolibéralisme, est perçu comme une des principales contraintes à l'implication syndicale puisqu'il sous-tend une approche clientéliste basée sur l'attente de services fournis par les syndicats³⁴. Or, les initiatives parasyndicales proposent des façons de repenser la participation syndicale en construisant des pratiques internes inspirées de la démocratie directe et participative. Il s'y développe une culture démocratique qui diffère du centralisme démocratique qui a trop souvent cours dans les hautes instances syndicales, où se pratique la délégation du pouvoir aux élu-e-s syndicaux selon les mécanismes de la démocratie représentative³⁵. Les modes de délibération inclusifs des espaces parasyndicaux, de même que leurs modes d'organisation et d'action horizontaux, permettent une responsabilisation et une réappropriation du pouvoir politique par les militantes et les militants qui s'y impliquent de manière volontaire.

En permettant la construction des affinités politiques au sein même de leurs espaces, les initiatives parasyndicales sont des lieux de mobilisation qui permettent de transcender la fragmentation des identités et de faire émerger un sujet politique collectif. Les enjeux de luttes qui mènent à leur formation interpellent les militantes et les militants sur la base d'une appartenance citoyenne et pas seulement professionnelle, comme ce fut le cas avec les PCLH. Dans cet esprit, même lorsque la mobilisation prend racine dans les enjeux liés au travail, les espaces parasyndicaux permettent d'élaborer des liens intersectoriels et intersyndicaux, dépassant les clivages identitaires encouragés par les allégeances syndicales et la logique du maraudage. Cet engagement hors des balises d'identification sectorielles et organisationnelles traditionnelles du syndicalisme, par exemple dans l'expérience du SITT ou avec Lutte commune, est susceptible d'alimenter un sentiment d'appartenance sociopolitique large, car l'implication permet de dépasser les intérêts particuliers pour faire des ponts avec d'autres acteurs en lutte, voire y inclure les laissés-pour-compte du syndicalisme.

Les groupes et réseaux parasyndicaux ont néanmoins suscité de vives critiques chez plusieurs syndicalistes ou personnes proches des syndicats. Des craintes à

34 C'est notamment un des constats que fait la Commission spéciale sur le renouvellement syndical (CSRS) de la CSQ, dans son rapport de février 2015.

35 Philippe de Grosbois, « Deux cultures démocratiques se rencontrent », *op. cit.*

leur sujet circulent et sont parfois amplifiées à l'approche de grands rendez-vous syndicaux ; on accuse ces groupes et réseaux de vouloir miner l'existence même des organisations syndicales, de vouloir s'emparer de leur direction ou de chercher à les détourner de leur mission de défense des membres, par exemple. Or, le parasyndicalisme n'est pas un luddisme dirigé contre les organisations syndicales ! Il procède d'une logique tout autre : celle de la consolidation de la base militante et des orientations combatives.

Dans cet ordre d'idées, bien que nous les situons dans la perspective autonome chez les mouvements sociaux, les initiatives parasyndicales ne proposent pas l'isolement vis-à-vis de la structure syndicale établie. C'est plutôt dans leur relation dialogique avec les organisations officielles que les groupes et réseaux parasyndicaux trouvent une grande part de leur raison d'être. En effet, de par les idées, valeurs et pratiques qui les animent, ces acteurs entrent nécessairement en dialogue avec la structure syndicale, non seulement en soulevant des questions pertinentes à son sujet, mais en cherchant ultimement à exercer une influence sur elle, que ce soit à l'échelon local, régional ou national. Réciproquement, les collectifs ou réseaux parasyndicaux dépendent parfois, à des degrés divers, de cette structure ; il peut s'agir, selon le contexte, d'aspects matériels (ex. : ressources financières ou logistiques) ou techniques (ex. : expertise juridique), entre autres choses.

L'engagement pour la transformation sociale des militantes et des militants parasyndicaux ne peut donc être poursuivi sans entrer tôt ou tard en relation avec les instances syndicales. Au printemps 2015, par exemple, des profs qui s'étaient initialement organisés par l'intermédiaire de PLCH ont joué un rôle clef dans l'adoption, par une trentaine d'assemblées syndicales du niveau collégial, de votes de grève illégale d'une journée, le 1^{er} mai 2015. L'automne suivant, il en fut de même avec la diffusion dans les instances de Lutte commune de propositions à présenter dans les assemblées syndicales locales au sujet des modalités de contestation d'une éventuelle loi spéciale qui serait venue mettre fin aux négociations. Ce faisant, ces militantes et militants ont montré, avec la complicité de certains exécutifs syndicaux locaux, qu'il était possible, par une prise en charge autonome et locale de perspectives sociopolitiques stimulantes au plan régional et national, de redonner un sens au terme mouvement dans l'expression « mouvement syndical ».

Ce phénomène d'aller-retour entre deux types d'implication syndicale – parasyndical et dans les instances officielles –, bien qu'il soit exigeant en temps consenti, repose sur un espoir tout à fait légitime, celui de parvenir à fertiliser progressivement le mouvement. L'ouverture au parasyndicalisme reconduit en effet le constat selon lequel le savoir militant provient d'une variété de sources et d'acteurs, dont plusieurs sont situés à l'extérieur des institutions syndicales officielles. C'est ce qui a notamment fait la force de l'altermondialisme : une écologie de la connaissance qui laisse s'exprimer la multiplicité des savoirs et des cultures politiques, dépassant une conception de l'action sociopolitique

privilégiant les savoirs des acteurs organiquement associés aux institutions fordistes (État, partis, syndicats...). Cette écologie de la connaissance permet également de valoriser la diversité des espaces de mobilisation où elle s'enracine et ainsi d'accroître le rapport de force du mouvement syndical, chacun des espaces de mobilisation contribuant à la vitalité du mouvement par des dynamiques qui lui sont propres.

Enfin, ce dont témoignent les initiatives parasyndicales, c'est que pour mobiliser les travailleuses et les travailleurs – et éventuellement pour gagner des luttes – il faut créer des espaces d'expression et d'expérimentation novateurs. Dans le secteur public québécois par exemple, après l'amère déception de l'entente de principe de décembre 2015, il y a un considérable repositionnement à envisager, tant au titre des moyens de lutte à déployer qu'à celui de l'horizon stratégique à mettre de l'avant³⁶. Dans cette optique, les acteurs parasyndicaux constituent une force à ne pas négliger. Intégrer leur contribution potentielle au renouvellement du syndicalisme pourrait permettre de voir s'épanouir certaines des dispositions suivantes : une aptitude à écouter les militantes et les militants plutôt qu'à chercher à les convaincre ou à les encadrer, un désir de s'appuyer davantage sur l'échelon local (ou régional) plutôt que sur l'échelon national, une ouverture à l'affectation de ressources aux initiatives créatives d'éducation, de mobilisation et d'action syndicales, etc. L'ouverture au parasyndicalisme comme espace complémentaire aux instances syndicales officielles repose, en somme, sur une compréhension de la question du renouveau du syndicalisme, incluant l'idée de relève syndicale, comme un enjeu dépassant le renouvellement démographique de la base militante et relevant surtout d'un questionnement sur la culture et les orientations politiques des acteurs syndicaux.

36 Jean-Pierre Daubois, « Le renouveau du syndicalisme... Ça passe par l'action », *Presse-toi à gauche*, 13 juin 2017, <www.pressegauche.org/Le-renouveau-du-syndicalisme-Ca-passe-par-l-action>.

Pour un syndicalisme écosocialiste

YVES-MARIE ABRAHAM¹

Bonne nouvelle ! Les syndicats semblent plus que jamais résolus à s'associer à la lutte contre la destruction en cours de notre habitat terrestre. Sur le front écologique, où les batailles perdues ne se comptent plus, le soutien de ces acteurs politiques majeurs est crucial. Mauvaise nouvelle : les principales propositions syndicales pour mener à bien cette lutte sont telles qu'elles risquent finalement d'aggraver la situation plutôt que de l'améliorer. Quel est le problème et comment le résoudre ?²

Un danger gravement sous-estimé

L'écologisme syndical n'est pas une nouveauté. Défendre la santé et la sécurité au travail, ainsi que le cadre de vie des travailleuses et des travailleurs, relève de préoccupations écologiques. Mais à ces revendications anciennes s'en ajoutent d'autres, aujourd'hui, qui portent sur les problèmes plus globaux que posent, sur le plan environnemental, nos manières de produire et de consommer.

L'une des manifestations les plus récentes et les plus remarquables de cette évolution est venue de la Confédération syndicale internationale (CSI), principale organisation du genre, avec plus de 170 millions de travailleuses et de travailleurs représentés dans le monde. Dans un rapport publié en 2015, en prévision de la Cop 21 à Paris, la CSI affirmait en effet haut et fort : « Il n'y a pas d'emploi dans une planète morte ». Et d'ajouter : « L'action climatique est une question syndicale. Nous avons un rôle essentiel à jouer : il nous faut protéger les emplois dans les industries et sur les lieux de travail actuels en exigeant une transformation industrielle, organiser les travailleurs occupés à des emplois de qualité qui se créeront dans l'économie écologique naissante et lutter en faveur de mesures de transition juste qui veilleront à ce que personne ne soit laissé pour compte³ ».

Les syndicats québécois ne sont pas en reste – les plus puissants d'entre eux au moins. Relayant le slogan de la CSI, la Fédération des travailleurs et

1 Professeur à HEC Montréal, où il enseigne la sociologie de l'économie et mène des recherches sur le thème de la décroissance.

2 Je tiens à remercier ici Andrea Levy, bien meilleure connaissance que moi du mouvement syndical, pour ses suggestions de lecture et ses conseils concernant la rédaction de ce petit texte. Je reste évidemment seul responsable des erreurs éventuelles et des maladroites qu'il contient.

3 CSI, *Justice climatique. Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte*, Rapport Nouveaux fronts, mars 2015, <www.ituc-csi.org/rapport-nouveaux-fronts-justice?lang=fr>.

travailleuses du Québec (FTQ) a publié sur le sujet un document incisif, présenté lors de son congrès de 2016 et intitulé *Changeons le Québec, pas le climat*. On y trouve notamment la mise en garde suivante : « Pour éviter le pire, il faut dès maintenant opérer des transformations radicales à un rythme et à une ampleur encore jamais vus. L'humanité ne dispose que d'une trentaine d'années pour effectuer une transition vers une économie et une société sobres en carbone⁴ ». Dans un manifeste diffusé à l'occasion de son congrès de 2017, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) enfonce aussi le clou : « Le réchauffement climatique est la plus grande menace environnementale de notre temps. [...] Si nous ne changeons pas radicalement nos modes de production et notre consommation, nous allons infliger des torts irréparables à la planète, des blessures qui vont hypothéquer les générations futures⁵ ».

Il convient de saluer ces déclarations importantes, mais de remarquer également qu'elles ne portent, pour l'essentiel, que sur la question du changement climatique. Il s'agit certes d'une question cruciale, peut-être même de la manifestation la plus catastrophique du désastre écologique en cours. Il n'en reste pas moins qu'en procédant de la sorte, on ne se focalise que sur l'un des aspects d'un problème bien plus vaste et bien plus grave.

La notion d'« anthropocène » connaît depuis quelques années un certain succès dans les milieux écologistes et scientifiques. Elle vise à exprimer l'idée selon laquelle nous serions entrés dans une nouvelle ère géologique, caractérisée par le fait que l'espèce humaine y jouerait désormais un rôle déterminant. Cette notion n'est pas sans poser de problèmes, entre autres parce qu'elle met implicitement en cause l'humanité tout entière, alors qu'il conviendrait davantage de souligner dans cette affaire la responsabilité de l'Occident moderne et de ceux qui en sont les maîtres depuis plusieurs siècles : les capitalistes. Elle reste utile néanmoins pour insister sur deux faits majeurs.

D'une part, le mot « anthropocène » a le mérite de souligner que nous n'avons pas affaire à une « crise » écologique. Les perturbations dont il est ici question seront de très longue durée (des dizaines et même des centaines de milliers d'années), quoi que l'on fasse pour y remédier. Parler de « crise », c'est croire et laisser croire que nous pourrions, à l'échelle d'une ou deux générations, revenir à la « normale », c'est-à-dire à l'état de notre planète avant le début de l'ère industrielle ou avant la période des mal nommées « trente glorieuses », au cours desquelles on a assisté à une très forte accélération des dégradations écologiques. Ce ne sera pas le cas. En matière de géologie terrestre, rien ne sera plus comme avant, et nous devons en prendre acte.

4 FTQ, *Changeons le Québec, pas le climat. Déclaration de politique sur les changements climatiques, Dessinons l'avenir ensemble*, 31^e congrès de la FTQ, 2016, <<https://ftq.qc.ca/centre-documentation/changeons-le-quebec-pas-le-climat/>>.

5 CSN, *Manifeste « Voir loin, viser juste »*, 65^e congrès de la CSN, 2017, www.csn.qc.ca/congres/documents-65e/manifeste-voir-loin-viser-juste/.

D'autre part, le « problème écologique » est multidimensionnel. C'est l'ensemble de la planète, dans toutes ses composantes, qui est aujourd'hui affecté par l'expansion de la civilisation thermo-industrielle. Au dérèglement climatique s'ajoutent l'acidification des océans, la dégradation des sols, l'extinction massive d'espèces vivantes, la perte de biodiversité, la perturbation des cycles de l'eau, de l'azote, du phosphore, l'explosion aussi de maladies chroniques (diabète, cancers, problèmes cardiovasculaires, dépressions, etc.) due à notre mode de vie et, en particulier, à la soupe de particules chimiques dans laquelle nous baignons désormais à longueur de temps, en ville comme à la campagne... Interreliés, ces phénomènes risquent ni plus ni moins de produire l'effondrement de nos sociétés à courte ou moyenne échéance.

Dans ce contexte, ne se concentrer que sur les dérèglements climatiques, comme tendent à le faire les principaux syndicats actuellement (à l'instar des dirigeants politiques et économiques de nos pays) revient à minimiser le péril écologique et incite à n'envisager que des remèdes partiels aux problèmes que nous avons à affronter. Ces remèdes risquent alors de s'avérer au mieux, inutiles, au pire, néfastes.

Le piège de la « transition juste »

La plupart des syndicats se rallient aujourd'hui officiellement au projet d'une « transition juste », manière pour eux de reconnaître la nécessité de bâtir des économies moins consommatrices d'hydrocarbures, tout en exigeant que les coûts de cette transformation ne soient pas seulement assumés par ceux et celles dont ils défendent les intérêts. Comme l'explique Mathieu Murphy-Perron de la CSN :

La transition juste est un cadre d'action développé par le mouvement syndical qui propose l'adoption de mesures visant à sécuriser la qualité de vie des travailleuses et des travailleurs lors du passage vers une économie sobre en carbone. Sachant que plusieurs secteurs d'activité risquent d'être fortement ébranlés par les bouleversements provoqués par les changements climatiques au cours des prochaines décennies, le mouvement syndical revendique une place pour les travailleurs à la table, lorsqu'il sera question de la planification de la restructuration des modes de production et de l'organisation du travail⁶.

Les revendications syndicales les plus audacieuses et les plus cohérentes dans la perspective de cette « transition juste » débouchent sur le projet d'un « green

6 Mathieu Murphy-Perron, « À la recherche d'une transition juste », *Perspectives CSN*, n° 57, avril 2017, <www.csn.qc.ca/actualites/a-la-recherche-dune-transition-juste/>.

new deal» (GND)⁷. Il s'agit pour l'essentiel d'établir les bases d'un keynésianisme à saveur écologique, réclamant une intervention vigoureuse des États sous forme de politiques de la demande, mais orientées vers le développement d'activités sans carbone et la production de biens « verts ». Et pour que ce virage s'opère sans trop de dommages pour les travailleuses et les travailleurs, les États sont sommés de mettre en place des mesures de protection sociale supplémentaires, ainsi que des programmes de reconversion professionnelle. Enfin, les partisans de ce GND souhaitent la restauration d'un dialogue social tripartite, État-entreprises-syndicats, comme aux riches heures du fameux compromis fordien d'après-guerre.

Une chose frappe à la lecture de ces propositions : en dépit des appels à une « transformation radicale » évoqués plus haut, jamais les bases de nos systèmes économiques ne sont remises en question. Le capitalisme semble constituer un horizon indépassable. Pas question de chercher à en sortir. Il s'agit tout au plus de le rendre moins destructeur et injuste. Les seules différences notables entre ces revendications syndicales et le discours des partisans d'une « croissance verte » tiennent aux moyens employés – l'intervention de l'État plutôt que la régulation par les prix – et au souci de s'assurer que cette croissance soit « inclusive ». L'idée que la croissance économique puisse être non pas une solution, mais la cause des difficultés qu'il s'agit d'affronter est absente des programmes syndicaux.

Il est incontestable que nos sociétés, telles qu'elles sont bâties actuellement, ont besoin de croissance économique pour se reproduire. Lorsqu'il y a récession ou même stagnation, rien ne va plus. Le chômage tend à augmenter, les caisses de l'État se vident et les conditions d'existence d'une partie plus ou moins importante de la population se dégradent alors, au risque de voir se développer toutes sortes de problèmes coûteux pour les personnes et pour la collectivité. Pour une part (pour une part seulement), les politiques d'austérité que nous subissons actuellement dans plusieurs pays occidentaux sont la conséquence de la « stagnation séculaire » dans laquelle nos économies semblent plongées. Dans ces conditions, on comprend fort bien que les organisations syndicales établies soient favorables à des politiques favorisant la croissance⁸.

7 Je n'évoque ici bien sûr que les prises de position les plus avant-gardistes sur ces questions. Le mouvement syndical n'est pas homogène et certaines des organisations qui en font partie sont parfois encore très loin de se préoccuper de transition écologique. Que l'on pense par exemple à celles qui défendent encore au nom de l'emploi des projets de pipeline potentiellement très destructeurs, ce qui est d'autant plus désolant que ces projets ne susciteront à terme qu'un nombre fort réduit d'emplois réguliers...

8 On le comprend d'autant mieux qu'historiquement les syndicats n'ont jamais été plus puissants qu'en contexte de croissance rapide. La demande de travail étant alors plus importante, leur pouvoir de négociation s'accroît. Ce qui favorise la syndicalisation. Reste à savoir si le capitalisme contemporain peut encore générer de la croissance. Bon nombre d'analystes en doute. Voir notamment à ce sujet les travaux d'Éric Pineault de l'UQAM.

Toutefois, force est de constater que le désastre écologique en cours, contre lequel ces mêmes organisations prétendent lutter, est une conséquence directe de la croissance économique exponentielle que nous avons connue en Occident depuis deux siècles et que nous observons aujourd'hui dans un nombre grandissant de pays. Il n'y a certes pas de lien de causalité linéaire entre ce phénomène et la dégradation de notre cadre de vie naturel. Il reste que produire toujours plus de marchandises – définition minimale de la croissance – suppose tendanciellement de consommer toujours plus de ressources naturelles et de produire toujours plus de déchets. Les économistes orthodoxes peuvent bien prétendre qu'il est théoriquement possible de découpler ou de dissocier les deux phénomènes (par des gains de productivité et des stratégies de dématérialisation). Jusqu'ici nous n'en avons jamais été capables et rien n'indique que nous puissions l'être à l'avenir.

Le résultat est connu : pas un jour ne passe sans qu'apparaissent de nouveaux indices du caractère insoutenable de notre mode de vie. Nous privons un nombre croissant d'espèces vivantes des moyens de se régénérer (extinctions massives, désertifications...), nous continuons à dépendre étroitement de ressources non renouvelables que nous ne savons pas remplacer (hydrocarbures, phosphore...) et nous ne laissons pas à notre « environnement » le temps d'absorber nos déchets (gaz à effet de serre, particules chimiques...). À cela s'ajoute que notre manière de vivre est en voie de s'imposer à l'ensemble d'une espèce – la nôtre – qui compte désormais plus de 7,5 milliards d'individus. Un incroyable et effroyable processus d'autodestruction est donc en marche.

Continuer à défendre la nécessité de la croissance, en espérant sauver à la fois l'emploi et la planète (comme on dit), constitue un piège funeste pour le mouvement syndical. Au mieux peut-être, cette « transition juste » permettra de « polluer moins pour polluer plus longtemps ». Mais au bout du compte, nous risquons de perdre et l'emploi et les conditions de possibilité de la vie humaine sur terre. Cette éventualité est d'autant plus probable que la notion de « transition juste », comme celle de « développement durable », est suffisamment vague et consensuelle pour permettre aux puissants de ce monde de ne rien changer d'essentiel à un système qui leur profite, tout en nous promettant le contraire. Les injustices et les destructions inhérentes à ce système peuvent ainsi plus aisément se poursuivre, sans résistance véritable de notre part.

Revenir aux sources du syndicalisme

Comment le mouvement syndical peut-il se sortir de ce piège que constitue le *green new deal* dont il fait la promotion ? Il ne s'agit pas de choisir entre la défense des travailleurs et la protection de la vie sur Terre. De même que cela n'aurait pas de sens de se préoccuper d'emplois sur une planète inhabitable, la préservation de nos conditions biologiques d'existence ne peut être une fin en soi. Que vaudrait un mode de vie écologique sans justice ni liberté pour les humains concernés ? En ce sens, le projet d'une transition « juste » reste tout à

fait cohérent. C'est la condition *sine qua non* pour se protéger notamment des penchants technocratiques et autoritaires d'un certain écologisme scientifique, dont s'accommode fort bien le capitalisme. Comme le rappelait André Gorz, « Si l'on part [...] de l'impératif écologique, on peut aussi bien arriver à un anticapitalisme radical qu'à un pétainisme vert, à un écofascisme ou à un communautarisme naturaliste⁹ ».

La question est de savoir à quoi doit mener cette « transition juste ». Autrement dit, quel monde voulons-nous ? Or, ce que veulent manifestement les principaux syndicats occidentaux aujourd'hui, c'est la poursuite du capitalisme. Un capitalisme générant moins de dégâts et d'injustices, mais un capitalisme tout de même. C'est là que ce projet de transition devient incohérent. Pas seulement parce que le capitalisme est une forme de vie sociale intrinsèquement destructrice, comme on l'a rappelé plus haut – le « capitalisme vert » est un oxymore, une contradiction dans les termes. Mais aussi parce que cette forme de vie sociale est foncièrement injuste. Caractérisée par le fait qu'une minorité d'êtres humains y contrôlent les moyens de production, c'est-à-dire les moyens de vivre, elle contraint la majorité d'entre nous à vendre sa force de travail à cette minorité pour obtenir, sous forme d'un salaire, de quoi subvenir à ses besoins. Et ce salaire n'est reçu que dans la mesure où le travail réalisé contribue effectivement à augmenter le capital accumulé par la minorité dominante. Comme l'a montré Marx, cela suppose pour le salarié ou la salariée de fournir davantage d'effort que celui que requiert la seule reproduction de son existence – il y a nécessairement surtravail.

Rapport social fondateur du capitalisme, le salariat est donc doublement injuste. C'est un rapport contraint : la plupart d'entre nous n'avons le choix que de vendre notre force de travail à un capitaliste, qui peut alors en disposer à peu près librement. C'est un rapport d'exploitation : dans cet échange, le salarié ou la salariée reçoit toujours moins que ce qu'il ou elle donne ; c'est la condition même de l'accumulation capitaliste. Il y a donc contradiction manifeste avec les deux valeurs essentielles – la liberté et l'égalité – que se sont données en principe nos sociétés. Les mouvements ouvriers du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle en avaient une conscience claire. Et c'est pourquoi ils ont été nombreux à lutter non pas seulement pour être mieux traités, mais pour abolir le capitalisme, ainsi que le rapport social sur lequel il repose.

Il est quelque peu gênant de rappeler ici de telles évidences. Mais trop rares sont ceux aujourd'hui qui reconnaissent cette contradiction fondamentale. Nous avons trop bien appris à considérer le salariat comme une condition acceptable et même enviable. Il est vrai qu'en contexte de chômage de masse, il est difficile de ne pas envisager « l'emploi standard » comme un privilège à défendre. Mais c'est sous la contrainte d'un dressage constant, opéré entre autres

9 André Gorz, « L'écologie, une éthique de la libération », *EcoRev*, n° 21, janvier 2006, <<http://ecorev.org/spip.php?article449>>.

par la scolarisation obligatoire, et à la faveur des gains matériels non négligeables obtenus dans le cadre du compromis fordien déjà évoqué, que la plupart des salarié-e-s ont commencé à ne plus percevoir les barreaux de la « cage d'acier » du capitalisme. D'ailleurs, les principaux syndicats ont cessé de critiquer le salariat en tant que tel au cours des années 1950 et 1960.

Le capitalisme a montré un visage nettement moins avenant depuis la révolution conservatrice des années 1980 et ses justifications néolibérales. Pourtant, la nette dégradation de la condition salariale des trente dernières années n'a suscité que marginalement des remises en question fondamentales de ce « système économique ». Le gros des critiques s'est concentré sur la financiarisation ou, plus récemment, sur l'ubérisation de nos économies, pour en appeler finalement à un retour au « bon capitalisme » d'après-guerre. Il y a urgence bien sûr à défendre la condition salariale, alors que la précarisation des travailleuses et des travailleurs se poursuit et que nous assistons à la mise en place de nouvelles formes de servage, sous couvert de « travail autonome ». Mais cette lutte défensive et circonstancielle ne peut suffire, aussi importante soit-elle.

De même qu'il n'y aura pas de croissance « verte », il ne peut y avoir de salariat « juste ». Le capitalisme ne vise pas le bonheur de l'humanité, mais l'accumulation sans fin ni finalité du capital. Dans ce processus, la force de travail des humains n'est jamais qu'une marchandise parmi d'autres, que l'on utilise lorsqu'elle est profitable et dont on se débarrasse quand elle ne rapporte plus rien. Dès lors, la seule « transition juste » qui vaille passe par une abolition du salariat et la sortie du capitalisme. Tel devrait être l'horizon de l'action syndicale aujourd'hui. Il s'agit en somme d'en revenir aux sources du mouvement syndical, ou au moins de retrouver l'inspiration de certaines de ses composantes originelles qui, tout en luttant pour l'amélioration immédiate de la condition ouvrière, n'ont eu de cesse de travailler à en finir avec ce mode de production qui tend à épuiser « en même temps les deux sources d'où jaillit toute richesse : la terre et le travailleur¹⁰ ».

Esquisse d'un programme

En premier lieu, il convient de donner un contenu précis et sans ambiguïté au projet d'une « transition juste ». Pour ce faire, le mouvement syndical aurait tout intérêt à inscrire explicitement son action dans la perspective de l'écossocialisme. Ce courant politique constitue :

une proposition radicale – c'est-à-dire s'attaquant à la racine de la crise écologique – qui se distingue aussi bien des variantes productivistes du socialisme du XX^e siècle (que ce soit la social-démocratie ou le « communisme » de facture stalinienne) que des courants écologistes qui s'accommodent, d'une façon ou d'une autre, du système capitaliste. Il est une proposition radicale qui vise non seulement à une transformation des rapports de production, à une mutation de l'appareil productif

10 Karl Marx, *Le Capital. Livre premier. Œuvres. Tome 1*, Paris, Gallimard, 1963 [1867], p. 998-999.

et des modèles de consommation dominants, mais aussi à créer un nouveau paradigme de civilisation, en rupture avec les fondements de la civilisation capitaliste/industrielle occidentale moderne¹¹.

Pour ce syndicalisme écosocialiste, l'objectif ultime devrait être de favoriser l'émergence de nouvelles formes de vie sociale à la fois plus soutenables, plus justes et plus émancipatrices. À défaut de disposer de modèles prédéfinis, ce travail de construction pourrait être mené en respectant trois principes essentiels : produire moins (pour arrêter le désastre écologique en cours), partager plus (pour en finir avec les inégalités qui fondent le capitalisme), décider vraiment (pour se libérer de la « tyrannie de la valeur », comme disait Marx).

La mise en application de ces principes implique le démantèlement ou au moins la marginalisation de l'institution centrale de nos sociétés, à savoir l'entreprise. Cette sorte d'organisation est en effet totalement incompatible avec les exigences de soutenabilité, de justice et d'autonomie qu'il s'agit de satisfaire. C'est une machine à produire des marchandises et des déchets, donc une machine de destruction de la nature. Elle repose sur le salariat, donc sur un rapport social fondamentalement injuste. Elle est soumise à la nécessité de créer de la valeur sous peine de disparaître, et prive donc les humains qui la font exister de la possibilité de décider librement de leur sort.

L'institution la mieux appropriée pour assurer la satisfaction de nos besoins essentiels, toujours dans le respect des trois principes formulés plus haut, est très probablement celle du « commun ». Résumé à sa plus simple expression, le « commun » est une exigence de démocratie radicale concernant l'administration de tout ce qui est nécessaire à la reproduction de nos existences. Concrètement, un « commun » est une ressource matérielle (eau, terre, outil...) ou immatérielle (savoirs, normes collectives...), considérée comme inappropriable et administrée collectivement par ses usagers et ses usagères, dans un souci d'équité et de durabilité. C'est une institution antiproductiviste, puisqu'elle n'a d'autre raison d'être que la satisfaction des besoins de ceux qui en font partie, et cela de manière équitable et durable. Elle est fondée sur le partage de nos moyens d'existence, interdisant qu'une minorité se les approprie aux dépens de la majorité. Enfin, elle favorise l'autonomie de ses membres, puisqu'elle repose sur des principes démocratiques.

Les obstacles ne manquent pas pour passer d'un monde dominé par l'entreprise capitaliste à un monde constitué de communs. La première difficulté est de reprendre le contrôle collectif de nos moyens d'existence (matériels et immatériels) qui, depuis les enclosures médiévales jusqu'à l'invention récente des droits de propriété intellectuelle, font l'objet d'une privatisation toujours plus agressive. Il faut également que les humains puissent reconquérir un tant soit peu cette autre ressource cruciale qu'est le temps, dont ils sont dépossédés

11 Michael Löwy, *Écosocialisme. L'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Paris, Mille et une nuits, 2011, p. 12.

actuellement par le salariat au profit de l'accumulation du capital. Enfin, et ce n'est pas le moindre des défis, nous devons réinstaurer une norme commune du « suffisant » en ce qui concerne la satisfaction de nos besoins, à l'encontre d'un capitalisme qui nous enjoint de désirer sans limites¹².

Même affaiblis par plus de 30 ans de politiques néolibérales, les syndicats disposent des moyens de soutenir cette triple réappropriation des ressources, du temps et du sens des limites. Leur pouvoir de contestation et de négociation, ainsi que les fonds financiers que plusieurs d'entre eux ont constitués au cours des dernières décennies, pourraient être mis au service d'une mise en commun progressive de nos moyens d'existence, matériels et immatériels. Pour ce qui est de permettre aux travailleuses et aux travailleurs de retrouver la maîtrise de leur temps, il s'agirait de relancer la vieille revendication syndicale d'une réduction du temps de travail ou de soutenir des projets de revenu inconditionnel d'existence, à condition toutefois que ces revenus soient vraiment inconditionnels et d'un montant suffisant pour qu'il soit possible de vivre sans avoir besoin de vendre sa force de travail sur le marché. Enfin, dans la mesure où ils rassemblent encore de grandes quantités de salarié-e-s, issus de toutes sortes de secteurs d'activité, les syndicats sont particulièrement bien placés pour contribuer à établir cette norme commune du suffisant sans laquelle il sera bien difficile d'assurer la pérennité des communs.

Voilà donc les grandes lignes d'un programme écosocialiste possible pour le mouvement syndical. Évidemment, ces lignes sont plus faciles à rédiger qu'à mettre en œuvre. Mais le programme qu'elles esquissent présente au moins le mérite d'être cohérent avec le double souci qu'exprime la notion de « transition juste » : stopper la destruction en cours de notre planète et continuer de défendre les intérêts des travailleuses et des travailleurs.

12 Sur cette question trop vite abordée ici, voir : André Gorz, « L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation », *Actuel Marx*, n° 12, 1992, <<https://collectiflieuxcommuns.fr/spip/spip.php?article264>>.

Le numérique et ses appropriations syndicales

PHILIPPE DE GROESBOIS¹

Dès sa genèse, le réseau Internet a été investi d'espoirs de grande envergure, notamment à l'égard de la démocratie qui en sortirait renouvelée. Sa structure décentralisée et ouverte, annonçait-on, permettrait d'éviter le contrôle de quelques grandes organisations sur la circulation de l'information. Il donnerait une plus grande voix au public, qui en viendrait à quitter une posture de réception du contenu médiatique pour entrer dans une dynamique plus participative.

Il est vrai que la manière dont Internet a été conçu a ouvert la voie à des avancées significatives sur le plan de la démocratisation des communications de masse. Cependant, la période actuelle montre bien qu'on aurait tort de tenir ces ouvertures pour acquises : celles-ci ne sont d'aucune manière inscrites de façon permanente dans le réseau. Comme le démontre le juriste étatsunien Tim Wu dans son excellent livre *The Master Switch*², la plupart des médias de communication qui ont émergé depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle se sont d'abord développés de manière ouverte et libre, et étaient l'objet d'espoirs considérables de rapprochement des peuples et d'approfondissement de la démocratie. C'est notamment le cas du télégraphe, du téléphone, de la radio et même de la télévision câblée. Cependant, Wu montre aussi que tous ces médias se sont progressivement centralisés et refermés (entre autres en raison d'une concentration économique) et n'ont donc pas réalisé l'utopie communautaire qu'ils annonçaient.

Est-ce à dire que les espoirs investis dans le « réseau des réseaux » n'étaient que chimériques ? En fait, cela vient surtout mettre en évidence que les potentialités démocratisantes des médias ne viennent pas s'imposer comme par magie aux sociétés qui les accueillent, bien au contraire : c'est par la lutte sociale que ces potentialités peuvent devenir un tant soit peu effectives. En d'autres termes, Internet et le numérique sont des outils très malléables, qui ouvrent la porte à une appropriation populaire importante, mais cette souplesse est très fragile. Les risques de centralisation et de contrôle du réseau (sans parler de l'appropriation de ces moyens de communication à des fins de harcèlement, d'intolérance et de

1 Professeur de sociologie au Collège Ahuntsic, membre du collectif de rédaction de la revue *À bâbord!* Il vient de publier (janvier 2018), chez Écosociété, *Les batailles d'Internet. Assauts et résistances à l'ère du capitalisme numérique*.

2 Tim Wu, *The Master Switch. The Rise and Fall of Information Empires*, New York, Knopf, 2011.

haine) sont maintenant de plus en plus apparents, tant chez les usagers et les usagers que chez les analystes³.

Ainsi, de nombreux modes de communication sont possibles avec un même médium, suivant une variété de conceptions politiques. Internet n'est pas une force automatique de démocratisation, pas plus qu'il n'est par nature un instrument de surveillance ou de contrôle. Si on souhaite se pencher sur l'utilisation du potentiel du numérique dans le mouvement syndical, il faut donc reconnaître d'emblée qu'il y a non pas une, mais plusieurs appropriations possibles, qui découlent souvent d'une variété d'approches politiques du syndicalisme dans son ensemble. Cet article a pour objectif d'offrir un tour d'horizon de quelques possibilités et écueils communicationnels qui se présentent au mouvement syndical – tant au niveau national que pour les syndicats ou les militantes et les militants qui souhaitent s'organiser de manière autonome et développer leurs propres analyses et campagnes. Nécessairement, ce panorama sera incomplet et n'aspire pas à l'exhaustivité. Je souhaite surtout démontrer que les appropriations syndicales des possibilités ouvertes par Internet découlent directement de la dynamique politique déjà présente de manière générale au sein des organisations syndicales.

Communications et politique

Pour tout mouvement social, les communications jouent un rôle central, et le numérique n'amène ici rien de nouveau (qu'on pense simplement au rôle des journaux ouvriers au XIX^e et au XX^e siècle, par exemple⁴). Ce qui s'est peut-être accru avec le numérique, c'est l'importance politique des communications au sein des mouvements. *Qui communique?* Quelles sont les décisions sur lesquelles s'appuie le *choix du contenu* diffusé ? Comment ce qui parviendra à un plus large public est-il *filtré* et selon quels critères ? Quel *véhicule* a-t-on choisi pour faire circuler l'information ? La diffusion se fait-elle à *sens unique* ou y a-t-il *dialogue* possible ? Ces questions sont inévitablement liées à la culture et aux pratiques démocratiques en cours dans une organisation syndicale. Explorons quelques exemples concrets pour illustrer l'importance de ces questions.

3 Voir par exemple Boris Beaud, *Les fins d'Internet*, Limoges, FYP Éditions, 2014; Dominique Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Paris, Seuil, 2015; Benjamin Loveluck, *Réseaux, libertés et contrôle. Une généalogie politique d'Internet*, Paris, Armand Colin, 2015; Astra Taylor, *Démocratie.com. Pouvoir, culture et résistance à l'ère des géants de la Silicon Valley*, Montréal, Lux, 2014.

4 Pour un historique intéressant du développement des médias militants tout au long du XX^e siècle, voir Dominique Cardon et Fabien Granjon, *Médiactivistes*, Paris, Presses de Science Po, 2010.

Images

Bien sûr, toute campagne de mobilisation comprend la production d'images (imprimées ou non) dans l'optique de marquer l'imaginaire et de susciter l'engagement. Il faut ici se demander à qui cette conception revient-elle : au service des communications de l'organisation syndicale, à une firme externe de communication, à des élu-e-s locaux qui savent manier (ou pas) le traitement de l'image ou à des membres inspirés sollicités pour l'occasion ? En d'autres termes, dans quelle mesure choisit-on de s'appuyer sur le dynamisme local et sur le caractère décentralisé d'Internet pour produire des outils de communication ?

Les images issues du mouvement de grève sociale des professeur-e-s de cégep, le 1^{er} mai 2015, illustrent les bénéfices potentiels d'une approche plus participative. Dans les semaines précédant la grève, Julie Dionne, alors à l'exécutif du Syndicat du personnel enseignant du cégep de Sherbrooke, a produit des graphiques très appréciés permettant de visualiser l'évolution des votes de grève à travers le réseau des cégeps. En prévision de la journée, des enseignantes et des enseignants de graphisme ont produit de magnifiques affiches qui ont marqué les profs.

Vidéos

Bien sûr, les mêmes questions se posent à propos des vidéos produites, mais à celles-ci s'en ajoutent d'autres : qui est « mis en scène » dans ces clips ? Choisira-t-on de reproduire le ton d'un reportage télévisé, avec une sélection des commentaires les plus consensuels de délégué-e-s locaux, le tout enrobé de remarques finales rassurantes d'un représentant national ? Les possibilités sont pourtant beaucoup plus vastes; un clip produit lors des dernières négociations du secteur public par le Syndicat Soins infirmiers et cardio-respiratoire (SICR CSN) de La Tuque en constitue un bel exemple. Pour dénoncer des offres patronales insultantes, le syndicat a repris la chanson *We're not gonna take it* de Twisted Sister (en la traduisant par « On prendra jamais ça »). La vidéo se termine par une cathartique mise au feu du document contenant les positions patronales... À ce jour, la reprise a été visionnée près de 120 000 fois⁵. Un soutien financier et logistique à des syndicats locaux ou régionaux pourrait les amener à produire leurs propres vidéos, plus propices à circuler de manière virale en raison de leur originalité et de leur plus grande authenticité.

La variété des productions graphiques et audiovisuelles est directement liée à l'attitude que le mouvement a développée à l'égard d'une parole autonome, décentralisée et multiforme. Autrement dit, si la grève étudiante de 2012 a su marquer les esprits par cette foisonnante production visuelle, ce n'est pas parce qu'Internet est « naturellement » libérateur, mais parce que le mouvement

5 Voir < <https://www.facebook.com/sandra.tremblay.98/videos/vb.100000501677933/1211476695545708/> >.

étudiant a fait le *choix politique* d'accueillir l'expression du plus grand nombre, expression qui s'est ensuite vue facilitée par Internet et les médias sociaux⁶.

Diffusion en direct

Une autre utilisation potentiellement intéressante de la vidéo pour le mouvement syndical est la diffusion en direct (*livestream*). Celle-ci est déjà utilisée à l'occasion lors de congrès ou conférences de certaines organisations, mais elle n'est pas encore très répandue : il est rare que des débats de fond soient diffusés.

On déplore souvent que la chose syndicale intéresse peu les membres. Une diffusion en direct des échanges devant mener à une prise de position d'une fédération ou d'une centrale syndicale sur des enjeux comme la charte des valeurs ou le salaire minimum à 15 dollars de l'heure aurait-elle pour effet d'augmenter cet intérêt ? La meilleure manière de le savoir est de mener des expériences. Ces initiatives pourraient intéresser davantage les membres au mouvement en jetant un éclairage plus poussé sur la mécanique concrète des prises de décision, au-delà des comptes-rendus trop souvent triomphalistes.

Ici aussi, de telles initiatives impliquent un changement culturel significatif à l'intérieur du mouvement syndical : la transparence y est régulièrement perçue comme étant néfaste parce que bénéficiant aux adversaires (le patron, le gouvernement ou des organisations syndicales rivales, selon le cas). Il est vrai que certaines discussions nécessitent un degré de secret et qu'il faut choisir les occasions avec justesse. Cependant, la logique « militariste » selon laquelle la transparence bénéficie à l'ennemi peut aussi être une manière de limiter la mise en lumière des faiblesses ou contradictions du mouvement syndical, qu'il est souvent nécessaire d'exposer si on souhaite s'y pencher collectivement et éventuellement y remédier.

Un mouvement qui dénonce – et à juste titre – les « négociations à portes closes » des accords de commerce international devrait démontrer par la pratique qu'il est possible de faire autrement. Durant les négociations de convention collective, peut-on aller plus loin que la seule publication de bulletins confondant souvent l'information avec la persuasion, voire l'autopromotion ? Serait-il possible de diffuser en direct les réunions d'instances syndicales restreintes, ou même des discussions avec la partie patronale ? On objectera peut-être qu'une transparence absolue est un vœu pieux et que les discussions risquent de se déplacer dans les

6 Voir Geneviève Côté et Philippe de Grosbois, « “À qui le web?” Médias sociaux et mobilisations du printemps 2012 » et Marie-Claude G. Olivier et Ève Lamoureux, « Artivistes en grève générale illimitée. “Désolé-e-s de vous déranger, on essaye juste de changer le monde” », tous deux dans Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri (dir.), *Un printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, Montréal, Écosociété, 2014; Maude Bonenfant, Anthony Glinoe et Martine-Emmanuelle Lapointe, *Le printemps québécois. Une anthologie*, Montréal, Écosociété, 2013.

corridors plutôt que sous le regard des caméras. J'y vois le sophisme de l'homme de paille à l'œuvre : il ne s'agit pas d'obtenir la transparence *absolue*, mais *davantage* de transparence, tout simplement.

Infolettres

À l'heure où le scepticisme croît à l'égard des algorithmes de Facebook et d'autres médias sociaux commerciaux – et avec raison!⁷ –, les infolettres (ces courriels acheminés aux membres à intervalles réguliers) semblent gagner en popularité dans le mouvement syndical, d'autant plus qu'on peut maintenant atteindre un niveau élevé de qualité visuelle avec peu de qualifications et de moyens.

La principale embuche aux infolettres est peut-être celle de l'accès aux adresses courriel des membres. Dans un milieu de travail où chaque employé-e se voit attribuer une adresse courriel et où la liste est fournie au syndicat, l'infolettre est une manière très commode de rejoindre l'ensemble des membres. Mais de nombreux syndicats n'ont pas accès à cette ressource⁸. Compte tenu de l'importance du courriel à des fins d'organisation syndicale, cela ne devrait-il pas être une lutte prioritaire, dans le cadre d'une réforme du code du travail par exemple ?

En attendant, serait-il possible de fournir une adresse courriel aux membres par le biais de serveurs syndicaux autonomes ? Alors que la surveillance des communications numériques est un enjeu de plus en plus connu, cette option a l'avantage de donner une plus grande sécurité aux membres qui craignent que l'employeur lise leurs courriels (bien que les communications syndicales devraient pouvoir être confidentielles et protégées par le droit d'association). Cependant, cette adresse risque d'être beaucoup moins utilisée par les membres que leur adresse principale, ce qui peut ralentir les communications.

Forums de discussion

Encore peu utilisés à des fins syndicales au début des années 2010, les groupes Facebook ont fortement gagné en popularité à la suite de la grève étudiante de 2012, ainsi que dans le contexte de la lutte aux politiques austéritaires du gouvernement Couillard et des négociations du secteur public de 2015. Il faut reconnaître que Facebook comporte de nombreux avantages à des fins organisationnelles : d'abord, son utilisation est très répandue, ce qui permet de rejoindre beaucoup de membres dans leur quotidien, sans parler de la population en général. De plus, la création de groupes de discussion, tant pour un syndicat

7 Voir Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes*, op. cit.

8 La plupart des associations étudiantes québécoises sont aux prises avec le même problème : la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants oblige les collèges et universités à fournir seulement adresses et numéros de téléphone des étudiantes et étudiants.

ou une fédération que pour un regroupement autonome ou parasyndical, y est très facile. Il y a par ailleurs de nombreux éléments problématiques autour de l'utilisation de Facebook qui ne doivent pas être négligés.

Une première série d'enjeux découle de la nature capitaliste de ce réseau. Les médias sociaux commerciaux aiment affirmer que leurs algorithmes sélectionnent les publications sur la base de nos préférences individuelles, pour nous offrir un contenu taillé « sur mesure ». En réalité, la sélection a surtout pour objectif de développer le caractère addictif du média social : il s'agit de faire revenir l'internaute le plus souvent possible dans son enclos et de le garder le plus longtemps possible, de manière à le – ou la – rendre disponible aux publicitaires. Sur Facebook, par exemple, sont favorisées les publications qui risquent d'entraîner le plus de « J'aime » et de commentaires, mais aussi les plus apaisantes, réconfortantes et gratifiantes, ce qui explique par exemple, qu'à l'été 2014, les vidéos du *Ice Bucket Challenge* circulaient plus aisément aux États-Unis que celles des manifestations dénonçant l'assassinat par la police de l'Afro-Américain Michael Brown à Ferguson⁹.

Plus on a recours à Facebook pour diffuser nos informations, plus on se plie à une logique médiatique sur laquelle on a peu de prise, et plus on nourrit une organisation qui tend à s'imposer comme agora privée ou espace « public-privé ». Cela pose des problèmes évidents en ce qui a trait à la collecte de données, mais aussi au pouvoir politique que développe Facebook. Imaginez un instant que Facebook ferme la page ou le groupe principal de votre organisation. Êtes-vous toujours capable de rejoindre les mêmes personnes par d'autres moyens ? En Turquie et en Syrie, cette question n'est pas une expérience de pensée, mais une situation réelle : des plaintes de citoyennes et de citoyens favorables au régime ont mené à la fermeture de pages d'organisation en faveur d'une plus grande démocratie¹⁰. Dans un contexte où des forces intolérantes et haineuses prennent de l'expansion, il est nécessaire de réfléchir à ces éventualités.

Une deuxième série d'enjeux se déploie autour des règles, explicites ou implicites, entourant la discussion sur une page ou un groupe Facebook. Dans une instance syndicale (assemblée, conseil, congrès, etc.), les règles de procédure entourant l'échange d'idées peuvent elles-mêmes être l'objet de débat : alternance homme femme, premier ou deuxième tour de parole, présidence de la réunion, etc. Il est largement compris par les militantes et les militants que ces questions ont une portée politique qui ne doit pas être prise à la légère. Qu'en est-il des règles de procédure dans l'espace numérique ? Par exemple, le groupe Facebook de l'organisation syndicale est-il « modéré » par des administrateurs ? Qui sont ces personnes ? Sont-elles redevables ? Quels sont les critères selon lesquels les publications sont filtrées ou les commentaires masqués ? Se limite-t-on à filtrer les propos haineux ou ferme-t-on aussi la

9 Voir Loveluck, *op. cit.*, p. 254-258.

10 Voir Jakob Gottschau, *Facebookistan*, ExpressTV-Produktion, 2015, 58 min.

porte aux critiques légitimes de l'organisation ? Ces questions sont hélas très peu soulevées, même si elles sont centrales : accepterait-on tout bonnement qu'un « administrateur » inconnu puisse fermer à loisir un micro dans une assemblée sans devoir rendre des comptes aux membres ?

L'analyse des militantes et des militants du logiciel libre est ici tout à fait pertinente. Dans une assemblée comme sur un forum de discussion, l'accès au code (qu'il soit informatique ou procédural) est essentiel à toute discussion véritablement libre et éclairée. Les espaces mis à disposition par les médias sociaux commerciaux sont très peu flexibles et modulables selon les besoins des organisations. Notons que des libristes¹¹ ont mis au point plusieurs systèmes ouverts de discussion et de prise de décisions¹². Cependant, avec la position quasi monopolistique de Facebook, il est encore difficile d'envisager une transition vers ce type de plateformes.

Wikis

Les wikis sont des plateformes axées sur la construction collaborative de pages Web par le biais de contributions multiples et souvent bénévoles. Malheureusement, le wiki est le parent pauvre de l'usage militant du numérique, à tout le moins au Québec. Pourtant, on peut identifier de nombreuses utilités à ce type de pages.

Prenons tout d'abord à la mémoire collective du mouvement syndical. Il existe quelques pages Wikipédia du mouvement syndical québécois¹³, mais celles-ci sont plutôt sommaires. Il y a là un espace considérable à occuper. Pour ne prendre qu'un exemple, l'historique détaillé des fronts communs déployés au cours des dernières décennies lors des négociations du secteur public reste largement à faire. Quels ont été les gains et les échecs ? Quelle organisation a signé une entente en premier ? Qui a résisté à une loi spéciale, et comment ? Quels étaient les pourcentages d'appui à la grève et aux ententes de principe dans chaque secteur ?

Utiles pour l'archivage du passé, les wikis le sont également pour le présent, notamment comme espaces facilitant le travail collaboratif entre syndicats locaux d'une même fédération ou d'une même région. La mise en commun des ressources et compétences développées localement peut donner une portée beaucoup plus large à un article d'un bulletin local particulièrement clair, une affiche percutante d'invitation à une assemblée syndicale, une proposition

11 Ce terme désigne des personnes attachées aux valeurs éthiques véhiculées par le logiciel libre et la culture libre en général (Wikipédia).

12 Voir Yannick Delbecque, « L'effet hacker sur la démocratie », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 17, 2017, p. 181-189.

13 Voir entre autres, « Mouvement ouvrier au Québec » pour une présentation générale, ainsi que les pages de la plupart des centrales et fédérations actives à l'heure actuelle. On trouve aussi des articles sur les lois spéciales 111 (1983) et 43 (2005), ainsi qu'un bref portrait du Front commun syndical de 2015, <<https://fr.wikipedia.org>>.



élégante ou inspirante adoptée par les membres, le diaporama d'une formation efficace concoctée par une ou un délégué, une liste de slogans créés pour une manifestation, un ensemble de photos libres de droits... Les possibilités sont multiples.

Contrairement aux forums, propices aux commentaires intempestifs et aux invectives gratuites, les wikis permettent généralement de concentrer les énergies sur des projets d'édification commune. Le wiki d'une fédération ou d'un conseil régional pourrait donner l'occasion de fonctionner de manière plus horizontale et décentralisée et de raffermir les liens entre les syndicats locaux, en mettant en lumière des occasions de collaboration au quotidien, entre les instances officielles. En ce sens, de tels espaces pourraient encourager un plus fort développement de l'autonomie des syndicats. Dans le cas de fédérations ou de centrales dans lesquelles l'information est l'objet d'une centralisation et d'un contrôle importants, de tels espaces de partage peuvent s'avérer très précieux.

Quelle(s) appropriation(s) ?

L'appropriation syndicale du numérique doit être envisagée à plusieurs niveaux. D'abord, le mouvement syndical doit développer des positions politiques visant à protéger le réseau Internet contre la mainmise privée d'Internet, contre la surveillance étatique et contre le harcèlement et les violences racistes, sexistes et homophobes qui prennent de l'expansion. La promotion d'un réseau pleinement contrôlé par la population implique un travail important d'organisation et de création de liens avec les mouvements qui travaillent sur ces questions. Il s'agit là d'un vaste chantier, qui demande aussi une analyse plus poussée des possibilités

offertes par le réseau, non seulement pour le mouvement syndical, mais pour les mouvements sociaux en général et la société dans son ensemble¹⁴.

Mais on peut également se demander en quoi le numérique peut constituer un instrument intéressant en vue de l'appropriation ou de la réappropriation du mouvement syndical par les membres eux-mêmes. En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement d'amener le mouvement syndical à investir les enjeux politiques autour du numérique, mais de savoir mettre à contribution les éléments les plus démocratisants du réseau Internet pour faciliter la tâche de celles et ceux qui souhaitent un mouvement syndical combatif et fortement démocratique. Comprise en ce sens, la lutte pour une appropriation démocratique des communications numériques n'est qu'un volet d'une bataille pour une réappropriation par les membres de leurs propres structures syndicales.

Par exemple, il est évident que la production autonome de matériel de communication par des militantes et des militants et des syndicats locaux pose de nombreuses questions sur le plan juridique, dans un contexte de judiciarisation des activités syndicales (atteinte à la réputation du patron, manquement au « devoir de loyauté », etc.). Or, la réponse à de tels problèmes ne doit pas mener à une dépossession des membres de leurs moyens de communication, mais être orientée de manière à leur donner les outils nécessaires pour une prise de décision éclairée. Dans l'espace numérique comme dans l'espace physique, c'est par des actions politiques (actions directes, désobéissance, etc.) qu'on peut lutter efficacement contre la judiciarisation et faire bouger le droit. Encore une fois, c'est l'approche politique qu'on développe autour du numérique qui doit se trouver au cœur des réflexions.

Bien sûr, Internet n'est pas une solution magique et ne dispose aucunement des échanges, débats et prises de décision effectuées en personne, que ce soit autour de la machine à café ou en assemblée. La sociologue turco-américaine Zeynep Tufekci soutient que si les médias sociaux ont grandement facilité l'organisation d'événements massifs, ils ont eu l'effet paradoxal d'amener à négliger les bénéfices qu'avaient les mobilisations « à l'ancienne », plus ardues, mais qui permettaient un ancrage plus profond et durable du mouvement dans une communauté¹⁵. Les interactions numériques et physiques ne doivent pas être pensées en opposition, mais en complémentarité. L'utilisation des possibilités participatives d'Internet constitue un élément, important certes,

14 L'Université populaire des NCS a d'ailleurs abordé la question de la « révolution numérique » en août 2017, en partenariat avec la CSN, <www.cahiersdusocialisme.org/la-revolution-numerique/>. On trouvera des synthèses des ateliers aux pages 226 à 239 de ce numéro. Voir aussi Yannick Delbecq, « Syndicalisme et informatique libre. Une rencontre possible? », *À bâbord!*, n° 63, février-mars 2016, <www.ababord.org/Syndicalisme-et-informatique-libre>.

15 Zeynep Tufekci, « After the protests », *The New York Times*, 20 mars 2014. <<https://www.nytimes.com/2014/03/20/opinion/after-the-protests.html>>.

mais un élément parmi d'autres, d'une stratégie plus globale de réappropriation démocratique du mouvement syndical.

De même, ces réflexions ne devraient pas non plus nous dispenser d'étudier de manière critique les stratégies syndicales à l'égard des médias de masse traditionnels (formatage des messages face aux journalistes, publicité syndicale, indifférence à l'égard de la formation d'un média grand public de gauche, etc.). Là aussi, l'approche syndicale des communications découle de choix politiques plus généraux. Gabrielle Brais-Harvey et Simon Tremblay-Pepin vont en ce sens lorsqu'ils soutiennent que « le peu de succès en relations publiques chez les syndicats n'est pas seulement tributaire de lacunes en communication », mais « le résultat de difficultés plus importantes qui nécessitent une réflexion en profondeur du mouvement syndical sur ses pratiques globales¹⁶ ». Les débats sur l'approche du mouvement syndical à l'égard des médias, traditionnels ou non, sont donc tout à fait en phase avec les autres réflexions ayant actuellement cours sur les défis à surmonter pour le syndicalisme québécois.

16 Gabrielle Brais-Harvey et Simon Tremblay-Pepin, « Parler au monde : comment le fossé médiatique s'est creusé entre les syndicats et le monde ordinaire », dans Philippe Crevier, Hubert Forcier et Samuel Trépanier (dir.), *Renouveler le syndicalisme. Pour changer le Québec*, Montréal, Écosociété, 2015, p. 55-70. Par ailleurs, la réflexion générale de Brais-Harvey et Tremblay-Pepin n'est pas pensée en termes d'appropriation des médias par les membres, mais de manière à ce que dirigeantes et les dirigeants syndicaux et professionnels des communications parviennent à percer le mur des médias traditionnels. Or, il faut à mon sens non seulement trouver des manières de « parler au monde », mais en venir à ce que « le monde parle ».

Parcours militant



Entrevue avec Alain Proulx, militant syndical à l'Alcan d'Arvida

RÉALISÉE PAR SUZANNE-G. CHARTRAND



NCS – Alain, je te rencontre pour que tu me racontes ton parcours militant afin de nous aider à réfléchir sur notre engagement. Est-ce que tu te considères comme un militant et penses-tu que tu as eu un parcours militant ?

A.P. – Oui, pas mal, parfois un peu trop, j'ai de la misère avec la mesure... Même à la retraite, je suis encore très actif. C'est pas facile de se calmer, car l'époque nous rentre dans le corps, on a l'impression que tout ce qu'on avait acquis, qu'on croyait être des acquis resterait. Eh bien non, on recule à plein de niveaux, pas juste sur le plan syndical. Moi, ça m'affecte beaucoup.

NCS – Comment es-tu devenu militant ?

A.P. – Chez nous, on était huit enfants et mon père a été impliqué syndicalement une bonne partie de sa vie : il était électricien de l'Alcan à l'usine d'Arvida et était délégué syndical, puis responsable de l'éducation au Conseil central de la CSN (Confédération des syndicats nationaux) pendant des années, mais pas libéré à plein temps. D'ailleurs, mon père connaissait ton père, qui est venu lors de la grève de 1957 ; mais je pense que c'est autour des élections fédérales de 1958 dans Lapointe (Jonquière), où Michel [Chartrand] s'est présenté pour le CCF (Co-operative Commonwealth Federation), qu'il l'a rencontré. Mon père m'amenait aux réunions syndicales quand j'avais 10-11 ans. Ma mère, qui était une « veuve syndicale », devait lui dire « débarrasse-moi d'un ou deux enfants »,

alors il m'amenait et j'écoutais les hommes. C'est sûr que ça m'a influencé. Par papa, on a appris c'était quoi, la militance.

Je suis parti jeune de la maison, la première fois à 16 ans, puis je suis revenu un petit bout et suis reparti pour aller au cégep de Jonquière. À l'époque, on parlait tôt et sans rien ; il ne nous venait pas à l'idée de demander à nos parents de payer nos études. Je voulais m'inscrire en sciences de la santé parce que je voulais devenir vétérinaire, mais comme je n'avais pas les prérequis, finalement je me suis retrouvé en arts et lettres et, comme je n'avais pas fait assez de sciences, ayant fait mon cours classique, je n'ai pas réussi à entreprendre ces études.

NCS – Quels ont été tes premiers engagements militants ?

A.P. – Mon premier emploi a été dans un café culturel à Arvida ; ma démarche de militance a d'abord été dans le milieu culturel communautaire. On organisait des spectacles, des formations artistiques et je m'occupais du cinéclub où on passait entre autres des films québécois à caractère social. Au bout de deux ans, la Ville a fermé notre café parce qu'elle trouvait qu'on était trop turbulents... Après, avec un ami, on a ouvert une librairie, *En train d'être*, avec deux volets, l'un contreculturel et l'autre social, dont je m'occupais. C'est comme ça que je suis entré en contact avec des groupes progressistes de Montréal où j'allais pour acheter des livres. Après, j'ai travaillé au S.C.R.A.M., un groupe de vidéo communautaire ; j'y ai été embauché après le départ de Bernard Émond, qui était venu travailler dans la région et avait réalisé le film *L'Alcan, c'tune vie*¹. L'objectif de ce groupe était de produire et de diffuser des vidéos. Alors, j'ai participé à leur diffusion auprès des ouvriers de l'Alcan et dans toute la région ; on faisait des réunions de cuisine pour en discuter. On a produit aussi une vidéo sur les négociations du secteur public et parapublic de 1975-1976 à la demande de la CSN de la région, *L'État employeur*, et on en a fait la diffusion dans les syndicats et partout. On a fait aussi une vidéo sur Provigo où il y avait eu une grève dans la région. On était en lien avec tous les groupes populaires et culturels de la région, dont la radio communautaire et le centre des femmes de Jonquière. On travaillait sérieusement, on faisait des bilans de nos activités, on était très sévères envers nous-mêmes.

Dans cette démarche-là, on s'est questionnés, comme beaucoup de militants au Québec à cette époque. On faisait des interventions pour que le monde se prenne en main politiquement et s'organise, mais à un moment donné, on en voyait les limites et on se disait : « C'est beau faire tout ça, mais qu'est-ce qu'on fait après ? ». À ce moment-là, les groupes M.-L. (marxistes-léninistes) commençaient à Montréal. C'est nous qui les avons fait venir, deux ou trois. On avait fait un questionnaire et finalement plusieurs, dont moi, ont adhéré

1 Bernard Émond, *L'Alcan c'tune vie*, long métrage documentaire, vidéo, Production S.C.R.A.M., 1974, 85 min.

à la Ligue marxiste-léniniste du Canada, d'abord comme sympathisants, puis comme membres. Ça n'a pas été facile, car on était divisés, certains n'étaient pas d'accord. Aujourd'hui, je dirais qu'ils avaient raison. Je pense que cela nous a éloignés de la réalité et des préoccupations de ceux avec qui on voulait changer les choses.

Comme tu sais, une des stratégies de la Ligue était l'implantation en usine. Avec mes amis, je diffusais le journal *La Forge*, mais je ne le diffusais pas à l'Alcan, car j'y avais postulé pour un emploi. Je ne devais pas me faire voir là. Finalement, en 1978, à 25 ans, j'ai été embauché à l'Alcan après une entrevue où j'ai fait le niais, prétendant que je ne connaissais rien aux manifs, etc. Cela a marché. Ma période PCO (Parti communiste ouvrier, qui a succédé à la Ligue) n'a pas duré longtemps ; on a sabordé ça quelques années après parce qu'on trouvait que ça n'allait nulle part. Mais je ne voulais pas vraiment travailler à l'Alcan, c'était plus une décision politique, mais aussi avec le temps je me suis rendu compte que je devais gagner ma vie. Après six mois, je suis allé voir le vice-président du syndicat et lui ai dit que je voulais devenir agent de griefs. Il m'a recommandé d'attendre d'avoir ma permanence, sinon ils allaient me mettre dehors, c'était un sage conseil...

NCS – Comment ton père a-t-il réagi à ta décision de travailler à l'Alcan comme lui ?

A.P. – Cela m'a surpris. J'avais étudié, alors il pensait que j'allais faire autre chose que lui, il connaissait les conditions de travail à l'usine... il ne m'a pas encouragé. Il était peut-être déçu. Comme je n'avais pas de métier, j'ai été embauché comme opérateur de filtration à l'usine d'alumine Vaudreuil du complexe d'Arvida. C'était routinier, on ne se cassait pas la tête, mais les conditions de travail faisaient dur. On travaillait sur des quarts de travail de huit heures, par exemple de 8 h à 16 h, et ça, durant sept jours en ligne, puis on avait un congé de 72 heures et on reprenait deux autres quarts de sept jours, soit de 4 h à minuit, puis de minuit à 8 h. Ça fait qu'on avait une fin de semaine de congé toutes les six semaines ; tu imagines la vie comme ça, avec une blonde ou une famille... C'était vraiment difficile et on était vraiment écœurés. On faisait des semaines de 56 heures; ils nous mettaient des heures en banque qu'on pouvait prendre en congés intégrés à notre horaire. J'ai passé une partie de ma vie sur différentes tâches de production à l'Alcan à l'usine d'alumine Vaudreuil, mais aussi dans les salles de cuves Soderbergh, là les conditions étaient encore pires.

NCS – Raconte-moi la première grève où tu as été impliqué comme ouvrier.

A.P. – En 1979, on est sortis en grève durant trois mois et demi. Moi, à cette époque, j'étais un M.-L. reconnu et à la première assemblée syndicale, mes

camarades M.-L. m'avaient dit : « Alain, il faut que tu prennes la parole ». J'ai un an d'ancienneté et, au micro, j'engueule les dirigeants de mon syndicat en les traitant de collaborateurs, devant plus de 2000 travailleurs réunis à l'aréna ; les jambes m'en tremblaient. Je n'ai pas été hué ; mon intervention a même été assez bien reçue. Faut dire que le président de notre syndicat et de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA), Jean Halley, qui était un libéral reconnu, n'était pas particulièrement aimé des travailleurs qui étaient péquistes pour un bon nombre.

NCS – Comment es-tu passé du PCO au militantisme syndical ?

A.P. – Au début des années 1980, on a fait une grosse campagne de mobilisation pour changer l'horaire de travail. On avait mis sur pied des comités, dont un pour voir ce qui se faisait dans le monde du travail continu. Au début, j'étais pour un horaire avec une semaine de travail de 37 heures et un tiers comme dans les usines de papier, car ça créait de l'emploi. Finalement, c'est une proposition d'horaire de 12 h de travail pendant trois jours et une fin de semaine de congé sur deux qui a passablement amélioré nos conditions de vie.

NCS – Le syndicat des ouvriers de l'Alcan a connu diverses allégeances syndicales. Pourquoi as-tu tant désiré sortir de la FSSA et comment cela s'est-il passé ?

A.P. – Au départ, le syndicat des travailleurs de l'aluminium d'Arvida était à la CSN, mais en 1972, il est parti avec les « trois D » (J. Dion, A. Daigle et P.-É. Dalpé) qui disaient que les syndicats ne devaient pas faire de politique et qui ont fondé la Confédération des syndicats démocratiques (CSD). Mais, peu de temps après, à la suite d'une mésentente avec les trois D, Jean Halley a fondé sa propre fédération, la FSSA, qui comptait plusieurs syndicats dans les alumineries du Québec et les secteurs connexes.

Mais, moi et plein d'autres, on se disait qu'on était une fédération indépendante, en dehors du mouvement syndical organisé, alors qu'on faisait face à une multinationale : on n'avait pas de force. De plus, nous étions plusieurs à critiquer le style de négociation prôné par les dirigeants de la FSSA, la « négociation raisonnée ». Ça durait des mois pendant lesquels les travailleurs n'étaient ni informés ni mobilisés. Alors, on s'est battus pour changer ça.

Au fil des ans, je suis élu à des postes syndicaux : au comité du journal, au comité d'éducation. En 1992, je deviens vice-président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA) qui comptait cinq accréditations, et mon ami Jean-Marc Crevier devient président. On était libérés à plein temps.

NCS – Faisons une petite parenthèse, la *négociation raisonnée* se pratique de plus en plus, est-ce un piège, qu'en penses-tu ?

A.P. – Je ne l'ai jamais pratiquée, je l'ai subie et je peux témoigner que l'on a beau raisonner comme on veut, si les membres ne sont pas consultés régulièrement sur l'avancement de ces négociations, raisonnées ou pas, et surtout si, parallèlement, on ne mobilise pas nos membres, il est très clair que l'employeur va en sortir gagnant. La force des arguments et la raison ne peuvent suffire. Peut-être que cela peut marcher dans de petites entreprises où il y aurait une très grande transparence de leur situation financière, mais sûrement pas dans de grandes entreprises où on ne réussit jamais à avoir le portrait précis de la situation financière. Par expérience, j'ai appris que l'écoute était beaucoup plus grande à la table de négociation quand on a réuni la grande masse de nos membres en assemblée générale. La veille, on nous écoutait poliment avec nos arguments tous bien raisonnables, mais après nos assemblées, les patrons prenaient des notes et prenaient nos arguments pas mal plus en considération.

Pendant des années, on a fait régulièrement des interventions pour convaincre les travailleurs de la FSSA de l'importance de rallier une organisation d'importance au Québec, pas nécessairement la CSN, mais une organisation d'envergure pour qu'on ait un meilleur rapport de force. J'étais souvent sollicité par des gens de la FSSA et d'autres groupes pour faire des recherches sur la multinationale. Et les réponses à nos questions, je les trouvais entre autres à la CSN parce que, là, il y avait des gens libérés à plein temps pour faire des recherches, des économistes, etc. C'est donc plus vers la CSN que mes compagnons et moi, on voulait aller parce qu'on venait de là et qu'on pensait qu'une organisation syndicale devait se préoccuper de la politique et intervenir politiquement, comme le préconisait alors la CSN. À partir de 1994, on a fait voter des résolutions dans les assemblées générales des syndicats de la FSSA et aux congrès de la FSSA à l'effet de cheminer vers le ralliement à une organisation syndicale au Québec. Ceux qui n'étaient pas d'accord pour changer d'allégeance ont mis des conditions pour le choix d'une autre organisation, qui bien entendu écartaient la CSN, entre autres à cause du coût des cotisations. La FSSA avait réussi à survivre en accaparant les intérêts du fonds de défense professionnelle pour son fonds d'administration.

On a finalement été associés, pour un mandat fixe, au Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (Métallos) durant quelques années. Quand l'échéance est arrivée, on est allés voir tous les syndicats qui étaient dans l'industrie (CSN, Métallos, SCFP, TCA) avant de décider à qui s'affilier. En 2002, le congrès a finalement adopté une proposition pour « que l'ensemble des membres de la FSSA se prononce lors d'un référendum dans les 12 mois sur l'intégration de la FSSA avec une organisation syndicale ». C'est en mars 2004 que, finalement, a eu lieu l'accord de fusion avec les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), entre autres parce que ce syndicat avait pris position sur la

reconnaissance du droit à l'autodétermination du Québec et, pour nous, c'était important parce qu'il avait des liens avec le secteur de l'aluminium. C'était aussi parce qu'il avait un fonds de défense professionnelle, une nécessité en cas de grève ou de lockout, qu'il avait un fonctionnement démocratique et parce que le type de syndicalisme qu'on y préconisait nous ressemblait.

NCS – Quel est l'essentiel du travail du dirigeant-militant syndical, d'après toi ?

A.P. – Je le résumerais ainsi : on va voir les travailleurs régulièrement, on les informe des enjeux, on suscite et organise la mobilisation, on se bat ensemble. En 1992, quand j'arrivai à la vice-présidence, notre syndicat d'Arvida comptait environ 3800 membres, mais les gens étaient peu mobilisés ; certains officiers disaient que ça ne servait à rien de faire des assemblées générales (AG), parce que le monde ne venait pas. Nous, on s'est dit : on va aller voir notre monde pour régler nos problèmes. On faisait nos conseils syndicaux, puis nos exécutifs et, là, on se faisait un plan de match et on allait à plein temps dans les usines ; c'est comme ça qu'on vivait notre militantisme. On ne faisait pas juste du travail de bureau, des règlements de griefs, on était régulièrement dans l'usine pour mobiliser notre monde.

On n'aurait jamais pu faire ce travail si on n'avait pas été libérés, car comment rencontrer 3500 travailleurs qui travaillent sur des quarts de travail dans des lieux de travail immenses ? Les huit ou neuf élus libérés, on se divisait l'usine, on rentrait dans les salles à manger, on faisait des réunions. Ça nous prenait une semaine et après on convoquait une AG. On a rassemblé à ma souvenance jusqu'à 1400 membres dans une seule assemblée. On n'avait même pas de salles assez grandes pour faire nos AG. On a développé un rapport de force sérieux, ce qui a été capital pour les négos de 1995. À Arvida, on a bâti un syndicat de lutte, extraordinaire !

NCS – Quelles ont été les principales luttes menées ?

A.P. – On a continué à se battre pour obtenir des horaires de travail convenables, mais aussi sur la question de l'emploi, à cause des changements organisationnels, de la sous-traitance et aussi parce que l'Alcan avait ouvert une nouvelle usine à Laterrière. Comme le marché de l'aluminium était très bon, ils ont continué à faire fonctionner les vieilles salles de cuves à Arvida. Mais après, ils les ont fermées et cela a entraîné tout un mouvement de personnel avec, finalement, 500 mises à pied. On a mobilisé les gens mis à pied, 150-200 personnes sur une base permanente. On leur a dit : « Si vous ne vous occupez pas de vous autres, l'Alcan va vous oublier, alors arrangez-vous pour ne pas vous faire oublier ! » On se rencontrait sur une base régulière et on a travaillé sur le concept de *temps partagé*. Un des syndicats d'Alcan (Syndicat de l'énergie de Shipshaw) avait développé

le concept de 40/38 : on travaillait 40 heures, mais on n'était payés que pour 38 et, avec les heures accumulées, on avait deux semaines de plus de congés par année. Quand 20 travailleurs adhéraient volontairement à ce système, ça permettait de faire rentrer au travail un travailleur mis à pied. L'Alcan a accepté ça pour le petit groupe, mais pour le grand groupe d'Arvida, elle refusait, alors on s'est mobilisés. Chaque semaine, on faisait des réunions avec les gars mis à pied, des manifs dans les rues, on se faisait voir et on faisait parler de nous. Et on rencontrait les travailleurs dans l'usine et en assemblée pour les inciter à adhérer au travail partagé.

En même temps, on luttait contre les heures supplémentaires. Ça, c'était très dur, car on ne s'est pas fait juste des amis ; une partie de ceux qui nous aimaient avant, là, ils nous aimaient moins. Nous, on disait : il faut partager. On ne peut pas être heureux dans son milieu de travail s'il y a du monde dehors. Ça a été une période très difficile.

NCS – Comment avez-vous pu faire travailler les travailleurs mis à pied par l'Alcan ?

A.P. – Par leur mobilisation, l'éducation et la forte solidarité entre nous, parce qu'on ne peut pas être heureux quand nos camarades sont dehors. On n'a pas cessé de mobiliser notre monde pour revendiquer le travail partagé, la fin des heures supplémentaires obligatoires et pour la sécurité d'emploi, et cela dans le contexte des fluctuations du marché de l'aluminium. En 1995, on a présenté un projet de convention collective mais le patron l'a refusé ; alors on est sortis en grève, ça a duré 10 jours. À l'usine de Laterrière, le mandat de grève n'avait pas passé, mais quand on est sortis à Arvida, les travailleurs se sont ralliés. L'usine de Laterrière a fermé, mais comme il n'y avait pas d'expérience de ce nouveau type de cuves, elles ont gelé et ça a coûté 100 millions de dollars à la compagnie ; ça leur a fait très mal. L'Alcan a accepté finalement nos demandes. On a fini par faire adhérer la majorité au 40/38 avec l'obligation de reprendre en temps les heures supplémentaires. Cela a permis de faire travailler pas mal tout notre monde. Mais aussi on s'est battus pour faire transférer les mis à pied dans les usines autres que celle d'Arvida et, là, ça provoquait des résistances dans d'autres syndicats où certains voulaient protéger leur monde. Aussi, la compagnie a muté certains hauts dirigeants qui avaient rejeté notre proposition de règlement. On a réglé positivement, mais l'Alcan nous attendait au tournant.

Peu avant l'échéance de la convention de 1995, un peu avant 1998, les plus hauts dirigeants de l'Alcan au Québec sont venus nous rencontrer et ils ont admis leur erreur de ne pas avoir voulu négocier sur la base de notre projet en 1995. Ils nous ont proposé de négocier le prochain contrat sur une nouvelle base qu'ils appelaient la « stabilité opérationnelle ». Bref, c'était un concept de *partenariat*. Ils ont réussi à vendre ça aux travailleurs avec de belles promesses. Moi, je n'y croyais pas ; j'étais certain qu'on allait se faire avoir et j'ai décidé de

ne pas aller à la table de négociation, car je ne pouvais pas y faire une bonne *job*, n'y croyant pas. Mais j'ai gardé mon poste de vice-président. J'ai écrit un texte pour m'expliquer à l'AG ; faut croire que ça a été compris, car j'ai été élu président sans opposition en 1999.

NCS – Tu as été très impliqué dans la campagne électorale de Michel Chartrand contre Lucien Bouchard, est-ce que cela a été une parenthèse dans ton militantisme syndical ?

A.P. – En 1998, Michel Chartrand, qui a alors 82 ans, m'informe qu'il veut se présenter contre Lucien Bouchard aux élections provinciales dans Jonquière. À ce moment-là, j'étais conseiller syndical à la FSSA et on était associés avec le syndicat des Métallos. Raymond Labonté, alors président de la FSSA en attendant sa dissolution, m'a libéré à ma demande de certains mandats pour travailler à la campagne de Michel. Plusieurs des militants syndicaux de mon syndicat ont travaillé à cette campagne. Nous avons fait environ 45 assemblées dans la région, dans des salles paroissiales, communautaires, au cégep, etc., durant cinq ou six semaines. Michel faisait même la tournée des centres d'achats. Il était tellement connu et aimé dans la région qu'il pouvait aller partout et remplissait les salles. C'est durant cette campagne qu'il a expliqué, entre autres, le revenu de citoyenneté. Je me souviens même qu'on a fait entrer clandestinement Michel dans l'usine d'Arvida pour parler à des travailleurs dans une salle à manger pleine à craquer. Il a obtenu 15 % du vote, cela contre le premier ministre du Québec et une candidate libérale de poids. Pendant la campagne, Michel demeurait chez nous. On a développé une grande amitié et je peux dire qu'il nous manque énormément ces temps-ci.

NCS – Comment avez-vous pu faire face à Alcan, une multinationale, à cette époque ?

A.P. – Face à la multinationale Alcan, se posait la question de l'unité syndicale ; chaque syndicat de la FSSA négociait sa convention au niveau local et les clauses centrales étaient négociées à une table centrale pour la FSSA. Alors, on a fait une démarche disant : « Si on veut être plus forts, il faut être ensemble ». On a mis sur pied une table intersyndicale Alcan pour regrouper tous les syndicats des employés de l'Alcan de la FSSA au Québec, mais aussi des syndicats qui n'étaient pas dans la FSSA, qui étaient affiliés ailleurs comme aux Métallos ou à la CSN. On s'est donné une structure qui nous unissait et qui faisait que l'Alcan ne pouvait plus jouer l'un contre l'autre, ce qu'elle avait toujours fait. Cela a été une grande victoire pour nous. Cela nous a permis de développer nos revendications pour la négociation de 2002 qui portait surtout sur le fonds de pension.

Parallèlement, on a organisé la mobilisation de tous les retraités d'Alcan sur notre régime à prestations déterminées. Pour la négociation de 2002, on a dit à l'employeur, on veut un représentant des retraités à la table de négo. Il a refusé. On lui a dit : « Alors il n'y aura pas de négo ! » On a réussi à imposer le président du comité des retraités à la table. On faisait des assemblées, alternativement celle des actifs où le président des retraités était présent et celle des retraités où j'étais présent comme président du syndicat et porte-parole des actifs. On était au minimum entre 1000 et 1500 personnes chaque fois ; la plus grande salle du centre d'achats était pleine. Les retraités venaient de Beauharnois et de partout dans le Québec et manifestaient en ville. Cette mobilisation a permis des gains importants pour les deux groupes. Par exemple, on a négocié une formule d'indexation automatique, mais surtout on a exigé que notre fonds de retraite (environ un milliard de dollars à cette époque) soit géré par un comité paritaire (syndicat et employeur). On est encore un des seuls comités paritaires de gestion de fonds de pension dans tout le mouvement syndical. Cela grâce à une formidable solidarité entre les actifs et les retraités et à leur mobilisation de 1999 et 2002.

NCS – Comment as-tu vécu la conciliation entre ta vie syndicale et ta vie de couple et de famille ?

A.P. – C'est sûr que militer, cela a eu un impact sur la vie familiale, mais j'ai toujours essayé de garder un équilibre. Ma blonde, Doris [Langevin], a été une militante syndicale aussi, elle comprenait le travail que je faisais et était d'accord. Elle aurait peut-être aimé que j'en fasse moins des fois, mais je pense que je n'aurais pas pu faire autrement. Doris m'a toujours accompagné quand on avait des activités syndicales à l'extérieur, dans les congrès par exemple. Mes enfants ont compris ce que je faisais, ne m'ont jamais reproché mon engagement, au contraire. D'ailleurs, elles ont un peu suivi le chemin de la recherche de la compréhension des enjeux de société. Avec ma femme, j'ai sûrement contribué à en faire des militantes, des femmes engagées dans leur travail et leur milieu.

NCS – L'Alcan avait des responsabilités quant au développement régional, mais ne les assumait pas ; en quoi cela vous concernait-il ?

A.P. – De 1980 à 2004, près de 50 % des emplois de l'Alcan ont été perdus seulement au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour nous, il était clair que le pacte entre Alcan et le gouvernement québécois, qui avait épargné la compagnie de la nationalisation de l'électricité en 1962, n'existait plus. Il fallait intervenir sur le plan politique pour qu'on renégocie cette entente afin de protéger nos emplois. Le syndicat d'Arvida a donc voté une somme d'un million de dollars pour mobiliser l'ensemble de la population et, avec les TCA, on a mené une

vaste campagne d'information et de communication publique nommée « On y va » sur le thème *Nos ressources naturelles, nos emplois*, en réponse à la demande d'Alcan qui invitait les travailleurs à faire des choix pour « rentabiliser » ses centres d'affaires qu'elle prétendait non rentables... Disons qu'on a replacé pas mal d'affaires. La question de l'emploi, ça ralliait toute la population, pas juste les syndiqués.

Depuis des décennies, la compagnie faisait ce qu'elle voulait dans la région et ne respectait pas le pacte social qui lui donnait des avantages gigantesques par rapport à ses compétiteurs. Elle recevait un cadeau du gouvernement de plus de 500 millions de dollars par année. Car l'électricité, c'est le tiers des coûts dans la production d'aluminium. Il nous semblait que ces avantages, ça méritait au minimum une responsabilité de développement régional. On se battait contre une multinationale qui possède un immense département de relations publiques et qui a les médias et presque tous les élus à sa solde. Nous, avec moins d'argent, mais avec du travail de recherche et surtout avec la mobilisation du monde, on a réussi à démontrer à la population qu'Alcan était sacrément avantagée et que c'était inadmissible qu'on n'ait pas le contrôle de nos ressources naturelles, qu'on continue à perdre des emplois comme on en perdait et allait en perdre encore, on s'en doutait bien.

En fait, comme on affrontait une multinationale soutenue par l'État, on était nécessairement sur le terrain politique, ce qui nous permettait d'avoir une couverture médiatique, car on brassait de la politique. On a mené cette campagne qui a entre autres réussi à convaincre les représentants régionaux de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de tenir un référendum lors des élections municipales du 6 novembre 2005 dans toutes les municipalités de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La question était la suivante : « Acceptez-vous de donner à votre municipalité le mandat de conclure une entente avec le gouvernement du Québec sur la gestion de nos ressources naturelles basée sur les deux principes suivants : Que nos ressources naturelles (territoire, forêt, eau et mines), de même que les redevances payées pour leur exploitation et les emplois publics reliés à leur gestion, soient gérés par la région et que toute l'énergie privée, produite dans la région à des fins industrielles, serve exclusivement au développement industriel et à la création d'emplois au Saguenay-Lac-Saint-Jean ? » Le résultat : 92,5 % de la population a voté OUI à cette question. Ce fut un référendum historique.

NCS – Comment les travailleurs ont-ils vécu la vente d'Alcan à Rio Tinto ?

A.P. – En 2006, Alcan est dans la mire de compétiteurs, nous sommes très inquiets et on fait plein de représentations avant la vente pour exiger qu'on établisse un plancher d'emploi en considération des avantages hydroélectriques consentis par l'État. On apprend que le gouvernement a négocié en cachette avec Alcan une entente de continuité, mais sans aucune consultation des élus

à tous les niveaux et encore moins des syndicats. Finalement, c'est Rio Tinto, une compagnie australo-britannique, qui a acheté Alcan avec la bénédiction du gouvernement Charest et l'accord des conservateurs de Harper.

Malgré le vote du référendum régional de 2005, les élus politiques n'ont pas été capables de s'opposer à ça. Cela en dit long sur la faiblesse des instances démocratiques dans notre société : elles n'ont aucun pouvoir réel sur le développement régional. La seule continuité après la vente d'Alcan à Rio Tinto a été la poursuite des suppressions d'emplois et celle des avantages hydroélectriques que la compagnie a eus sans respecter ses engagements, avec la complicité du gouvernement.

NCS – Tu es maintenant retraité, mais tu poursuis ton militantisme auprès des retraités de l'Alcan, pourquoi ?

A.P. – Les retraités, c'est une force immense, si on les mobilise. Aux dernières négociations de notre fonds de pension en 2015, les syndicats étaient divisés, il y avait deux tables de négociation. Les retraités ont été complètement écartés de la table ; on nous a informés plusieurs mois après la signature des contrats de travail des résultats où nous avons subi des reculs importants. J'ai critiqué cela à l'assemblée en signifiant aux dirigeants syndicaux que nous avions tout à gagner en utilisant la force de mobilisation des retraités. Ça nous a motivés à mettre sur pied la première association de retraités syndiqués de toute allégeance syndicale chez Rio Tinto Alcan au Québec en 2016. On est environ 600 membres, mais on veut atteindre les 3000 retraités, car nous nous refusons à reculer sur ce que nous avons gagné par notre mobilisation passée. Faut se battre, encore et encore ! À l'heure actuelle, je constate que c'est de plus en plus difficile. Rien de ce qu'on pensait acquis ne l'est, nulle part, dans aucune sphère de la société. Alors, on ne peut pas baisser les bras, c'est pour ça que je continue de militer.

NCS – Quelle leçon tires-tu de ton parcours militant comme dirigeant syndical à l'Alcan ?

A.P. – Si on veut gagner, il faut avoir un rapport de force. Or, ce dernier vient de la mobilisation des travailleurs conscients des enjeux actuels et futurs. Il faut donc aller voir son monde fréquemment.

Si on veut représenter des gens, il faut s'assurer d'aller les voir, régulièrement, pas juste pour leur parler, mais pour qu'ils nous parlent. Il faut leur demander : êtes-vous d'accord ; si vous ne l'êtes pas, dites-le-nous, sinon notre travail n'a pas de poids. Quand j'ai commencé au syndicat, on était 200 aux AG, puis 500, puis 700, puis 1000 et plus. Rendu là, tu ne peux plus prendre de décisions sans aller consulter ton monde, sinon ce sont eux qui te ramènent. La seule façon de travailler pour le monde, c'est d'être avec le monde, et cela à tous les niveaux.

Dans l'action syndicale, il peut y avoir des différences et des différends entre nous, les militants ; il faut en débattre, se dire nos façons de penser, ne pas avoir peur de se critiquer, de s'engueuler. Mais après, on va prendre une bière et on a du fun. Arrivés devant le boss, on est un bloc soudé. Pour tenir, il faut sentir la fraternité, avoir du plaisir entre nous, sinon c'est trop dur.

NCS – Pour toi, il semble évident que poursuivre la lutte est une nécessité...

A.P. – Devant l'évidence qu'il n'y a plus aucune équité entre les immenses avantages consentis à Rio Tinto Alcan et les emplois créés et maintenus d'une part, et d'autre part quand on constate comment cette multinationale étrangère reporte constamment ses minimales engagements et continue à exiger encore et encore de nouveaux avantages, il est clair qu'on ne peut baisser les bras.

On ne peut être en marge de notre avenir collectif : être retraité du travail salarié, ça ne veut pas dire être à la retraite de la société. Pour ma part et pour beaucoup d'entre nous, on est rendus à exiger du gouvernement qu'il mette fin aux privilèges hydroélectriques de la multinationale et à penser que seule la nationalisation de l'énergie permettra un réel partage de nos richesses naturelles. Mais on ne peut pas faire ça en étant divisés ; on va devoir travailler avec les syndicats pour bâtir la plus grande unité possible et construire la mobilisation citoyenne nécessaire pour obliger le gouvernement à agir pour l'ensemble de la collectivité.

Perspectives



Les défis du féminisme autochtone

Entretien avec Widia Larivière

RYOA CHUNG¹

*Je suis la lune la terre la mer
ma mémoire
mes entrailles mon sang
un tremblement territoire
un grondement d'ancêtres
le cœur les matrices vidées
Je heurte
un tambour immense
asséché.*

Natasha Kanapé Fontaine²

Melissa Mollen-Dupuis, d'origine innue, et Widia Larivière, d'origine algonquine, ont coorganisé la première marche *Idle No More* au Québec à laquelle ont participé 400 personnes autochtones et non autochtones en décembre 2012 à Montréal. Dans le sillage d'Ellen Gabriel et de Viviane Michel, les deux jeunes femmes sont devenues la figure visible d'un féminisme autochtone incontournable. Selon Widia : « Le féminisme a été associé au monde occidental compte tenu du colonialisme. Mais c'est devenu indispensable aujourd'hui d'avoir une perspective féministe sur les questions autochtones. Le racisme et le sexisme prennent des formes de violence particulière envers les femmes autochtones. La surexploitation des terres ancestrales sans le consentement des peuples autochtones est une nouvelle forme de colonialisme qui empire les conditions d'existence des femmes. On n'a qu'à regarder ce qui se passe à Fort McMurray, par exemple. L'exploitation des sables bitumineux provoque une augmentation des prix du loyer, la marginalisation des plus démunis, l'itinérance, la traite à des fins d'exploitation sexuelle, des problèmes multidimensionnels qui menacent les femmes autochtones. »

La recherche comme enjeu

Pour Widia, si les féminismes autochtones ont connu un développement plus significatif dans le monde intellectuel anglo-américain (notamment grâce à de

1 Professeure au département de philosophie de l'Université de Montréal.

2 Natasha Kanapé Fontaine, *Manifeste Assi*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2014.

nombreux travaux et écrits de penseuses autochtones³), « il faut se réapproprier le féminisme, en particulier dans les milieux autochtones francophones, pour réfléchir aux conditions d'existence des femmes autochtones et la reprise du pouvoir par les femmes. On ne peut tout simplement pas penser la gouvernance autochtone sans un processus plus égalitaire ». Widia souligne l'importance des recherches d'Annie O'Bomsawin-Bégin et de Suzy Basile⁴. Sans dénigrer la valeur à la fois universitaire et sociale des chercheurs non autochtones, il est regrettable que si peu d'Autochtones aient accès à ces statuts d'autorité en raison des critères de validation des systèmes universitaires qui récompensent les diplômes, les subventions de recherche et « les publications écrites au détriment des expériences réelles et de la transmission orale du savoir », selon Widia Larivière.

Injustices épistémiques

En philosophie, la notion d'« injustice épistémique » désigne les inégalités d'accès au savoir et à la production de connaissances, les inégalités d'accès aux positions d'autorité épistémique ainsi que les diverses formes d'ignorance ou d'oppression épistémiques qui sont maintenues au sein des sociétés. Ces injustices sont reproduites, soit de manière délibérée, ou de manière plus ou moins consciente, mais elles sont toujours déterminées par des inégalités socioéconomiques, politiques et culturelles, genrées et racialisées. Selon plusieurs témoignages, certaines personnes souffrent d'un déficit de crédibilité en raison des préjugés qui pèsent sur leur identité. Combien de femmes autochtones ont témoigné contre les abus de pouvoir, les agressions sexuelles et la brutalité policière dans l'indifférence généralisée, avant que la société québécoise ne s'en alarme suite à un reportage réalisé par des journalistes non autochtones et que le gouvernement ne mette en place une commission d'enquête ? Lors de son allocution à l'ouverture des audiences à Val-d'Or (juin 2017) de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec, Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec, exprimait dans un cri du cœur le découragement et l'épuisement qui guettent les Autochtones devant sans cesse sonner l'alarme face à l'urgence chronique des injustices structurelles subies dans un contexte d'inertie généralisée. Les mécanismes par lesquels on maintient certaines formes d'ignorance sont parfois les résultats d'un contrôle politique délibéré, parfois les conséquences plus ou

3 Voir Joyce Green, *Making Space for Indigenous Feminism*, Halifax, Fernwood, 2007; Rauna Kuokkanen, « Self-determination and indigenous women's rights at the intersection of international human rights », *Human Rights Quarterly*, vol. 34, n° 1, 2012, p. 225-250; Cheryl Susack, Shari M. Huhndorf, Jeanne Perreault et Jean Barman (dir.), *Indigenous Women and Feminism. Politics, Activism, Culture*, Georgetown, University of British Columbia Press, 2011.

4 Annie O'Bomsawin-Bégin enseigne la philosophie au Cégep de Saint-Jérôme. Suzy Basile est la première Atikamekw à avoir reçu un doctorat à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

moins conscientes des actions collectives au sein des sociétés. Par exemple, le fait que les manuels d'histoire québécoise et canadienne aient oblitéré le récit violent de la colonisation et représenté une vision édulcorée de rapports entre les peuples européens et autochtones est une illustration perturbante de la force des injustices épistémiques auxquelles les luttes autochtones doivent se confronter.

Réinvestir l'espace politique

Le féminisme autochtone doit être compris dans une perspective historique, selon Widia. Même si à son avis la représentation significative des femmes autochtones au moment de l'essor de *Idle No More* n'était pas politiquement délibérée, elle reflète néanmoins une volonté de réinvestissement par les femmes des sphères décisionnelles au sein des mouvements sociaux. En effet, autant il est vrai que les conséquences du colonialisme sont tragiques aussi bien pour les hommes que pour les femmes, force est de constater qu'elles ont également une dimension genrée. Non seulement « les visions traditionnelles de gouvernance autochtone précoloniale étaient plus égalitaires », mais on ne peut nier le fait que « le modèle patriarcal des cultures colonisatrices a eu un impact majeur sur les sociétés autochtones qui a mené à la Loi sur les Indiens, dont les conséquences néfastes sur la participation politique des femmes autochtones et leur droit de vote » ne peuvent être contestées. Loin de succomber à un féminisme occidental qui ne tient pas suffisamment compte des enjeux spécifiques liés au colonialisme, aux injustices épistémiques et structurelles qui affectent les femmes autochtones, « féminisme autochtone et autodétermination viennent nécessairement ensemble, car les réflexions et l'application du droit à l'autodétermination ne peuvent se faire sans la participation significative des femmes ». En ce sens, « tous les enjeux autochtones affectent les femmes de manière particulière et la gouvernance autochtone postcolonialiste devra nécessairement être plus égalitaire » selon Widia Larivière. « L'émergence d'un féminisme autochtone, qui a des répercussions réelles sur la mobilisation de la relève et des conséquences positives sur l'affirmation de notre identité », est ce qui continue de porter l'élan et la trajectoire persévérante, déterminée et courageuse des militantes engagées de *Idle No More*.



FANNY AISHAS

Syndicats et mouvements sociaux d'Amérique du Nord Coalisés contre l'ALENA !

JACQUES B. GÉLINAS⁵

*Depuis 1994, on assiste à une prolifération d'emplois mal rémunérés,
temporaires et précaires, ainsi qu'à une stagnation des salaires. [...] Ce modèle a échoué à améliorer les conditions de travail
et de vie des populations des trois pays⁶.*
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

En 1994, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) signé par *los tres amigos* (Brian Mulroney, Ronald Reagan et Carlos Salinas de Gortari) entre en vigueur. Cet accord pionnier devait servir de modèle aux multiples accords de néolibre-échange conclus par la suite à travers le monde. Aujourd'hui, Trump voudrait une refonte de l'ALENA dans une perspective de droite. Les organisations sociales d'Amérique du Nord veulent elles aussi remettre en cause l'ALENA, mais dans une perspective de gauche.

Bref rappel

Dans la décennie 1980, le vent du néolibéralisme souffle sur le monde, emportant avec lui le néolibre-échange. Au commencement, il y eut l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis, qui servira de brouillon à l'ALENA. Dès le début des négociations (février 1986) devant conduire à la conclusion de cet accord bilatéral, les centrales syndicales du Québec en pressentent les effets négatifs pour la société. Elles se mobilisent et créent la Coalition québécoise d'opposition au libre-échange qui regroupe la FTQ, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ, devenue CSQ) et l'Union des producteurs agricoles (UPA). Avec l'entrée en vigueur de l'ALENA en 1994, cette coalition élargit ses alliances pour devenir le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC). Aujourd'hui, le RQIC regroupe, en plus des centrales syndicales, une quinzaine d'organisations de la société civile, dont l'Association québécoise des organismes de coopération

5 Jacques Gélinas est sociologue et essayiste. Il a publié en 2015 *Le néolibre-échange* aux Éditions Écosociété.

6 Mémoire de la FTQ sur la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain, juillet 2017.

internationale (AQOCI), le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et ATTAC-Québec⁷.

Les grands perdants

Pour « vendre » l'ALENA à la population canadienne, Brian Mulroney promettait croissance et production de richesses. Cela devait se traduire par la création d'emplois bien rémunérés et donc par une augmentation des revenus et une meilleure qualité de vie pour tous et toutes. Depuis, les revenus ont effectivement augmenté dans les trois pays, mais ils n'ont pas été répartis équitablement entre le travail et le capital. Les multinationales, leurs gestionnaires et leurs actionnaires, en ont accaparé la plus grande part. Selon le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), on observe que la part du travail par rapport au capital, dans la répartition des revenus, a diminué dans les trois pays. Les travailleuses et les travailleurs en sortent perdants, mais plus au Canada qu'aux États-Unis, et beaucoup plus au Mexique que dans les deux pays du Nord. Aux États-Unis, la part du travail dans les revenus globaux a diminué de 2 %, au Canada de 4 % et au Mexique de 25 %⁸.

L'assaut contre les conditions de travail

On assiste de plus à la précarisation de l'emploi. Les délocalisations s'avèrent particulièrement pernicieuses, car elles mettent en compétition les travailleuses et les travailleurs du Québec et celles et ceux du Mexique, dans une sorte de concours pour les plus bas salaires : *a race to the bottom*. On note le même phénomène à l'échelle planétaire, car les gouvernements des 164 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce ont tous signé une trentaine d'accords concoctés sur le modèle de l'ALENA. Dans son bulletin de septembre 2017, le Fonds monétaire international remarque que, depuis 1994, « les travailleurs rapportent à la maison une pointe de plus en plus mince de la tarte ». Pendant que la part du travail dans les revenus diminue, le capital accumule une portion de plus en plus importante des revenus. Et comme le capital est concentré dans les mains des ménages les plus riches, cette concentration tend à aggraver les inégalités de revenus⁹. Cette perte de revenus des travailleurs découle des règles disciplinaires du néolibre-échange. La flexibilité du travail est l'une de ces règles, qui consiste à faire plier les travailleurs pour l'acceptation de salaires et de conditions de travail à rabais. L'entreprise dispose à cet effet d'un instrument

7 L'UPA s'est dissociée de ce réseau, car ses dirigeants se sont déclarés favorables à l'ALENA. Au risque de mettre en péril la gestion de l'offre et le modèle agricole québécois, l'UPA a jeté son dévolu sur la conquête des marchés extérieurs. Triomphe des exportateurs de porcs...

8 Scott Sinclair, Stuart Trew et Hadrian Mertins-Kirkwood, «The NAFTA renegotiation we need », *Monitor*, octobre 2017.

9 Maria Jovanovic, « Labor's losses. Workers are taking home a smaller slice of the pie », *Finance & Development*, vol. 54, n° 3, septembre 2017.

extrêmement efficace : la délocalisation ou la menace de délocalisation. « GM brandit la menace du Mexique », titre *la Presse canadienne* du 13 octobre 2017. General Motors a décidé d'en finir avec la grève qui sévit, depuis 25 jours, dans son usine d'Ingersoll, en Ontario. Et qu'est-ce qui rend si faciles les délocalisations ? La libre circulation transfrontalière des capitaux et des investissements, une autre des règles disciplinaires du néolibre-échange.

Opposition et ambiguïtés

En tant que membres du RQIC, les centrales syndicales affirment vouloir remplacer l'ALENA par « un nouveau modèle d'intégration, de coopération et d'échange entre les pays ». Et pourtant, dans leur lobbying auprès des gouvernements, certaines se montrent plus pragmatiques. La FTQ, par exemple, appuie l'idée du libre-échange dans la mesure où « cela n'entrave pas la capacité d'intervention de l'État¹⁰ ». La CSN soutient sensiblement la même position. Quelle rationalité sous-tend cette double position ? On suppose que la stratégie consiste, d'une part, à forcer le gouvernement à aller le plus loin possible dans la défense des droits des travailleurs et des travailleuses et du bien commun ; d'autre part, les centrales appuient les revendications du RQIC et des organisations sociales des trois pays pour un modèle plus équitable d'intégration et de coopération entre les peuples. Pour sa part, l'UPA refuse d'adhérer au front commun constitué par le RQIC, car elle ne veut ni réformer, ni remplacer l'ALENA. Les hauts dirigeants s'esquivent. Au siège social, des subalternes affirment que l'UPA a une « position équilibrée » : le contrôle des frontières pour certains produits, l'ouverture pour d'autres, comme le porc. Une position fourchue, diraient les vieux « habitants » du terroir.

La rencontre de Mexico

Les 26 et 27 mai 2017, les organisations sociales et syndicales des États-Unis, du Mexique, du Canada et du Québec ont campé à Mexico pour se concerter et élaborer une position commune concernant la renégociation annoncée de l'ALENA. La Déclaration émise à l'issue de cette rencontre condamne « ce modèle qui a gravement affecté le développement national, parce que contraire aux intérêts des peuples, de l'environnement et de notre système démocratique. [...] Les promesses de prospérité ne se sont pas matérialisées pour les travailleuses et travailleurs des milieux ruraux et urbains ». Les participants appellent donc à construire « un nouveau modèle d'intégration, de coopération et d'échange entre les pays ». La Déclaration de Mexico va au fond des choses en plantant sept jalons de développement et d'intégration continentale : la souveraineté nationale, une économie de proximité, le respect de l'environnement, la défense des droits du travail, la souveraineté alimentaire, la promotion d'une politique industrielle, l'élimination des privilèges des multinationales.

10 Mémoire de la FTQ, *op. cit.*

Rassemblement à Chicago

Les 19 et 20 octobre 2017 a eu lieu à Chicago un vaste rassemblement d'organisations syndicales, d'associations paysannes et de mouvements sociaux en provenance des trois pays d'Amérique du Nord, à l'appel des Travailleurs unis de l'électricité des États-Unis et de la Fondation Rosa Luxemburg. Ce rassemblement n'avait rien d'un sommet. Les dirigeants syndicaux n'y étaient pas. Il s'agissait plutôt d'une concertation des militantes et des militants de la base. Contre l'ALENA, la base a voulu mettre sur la table ses vraies préoccupations et sa propre vision d'un ordre socioéconomique équitable, démocratique et respectueux de droits sociaux et environnementaux. La rencontre s'est soldée par la mise sur pied de groupes de travail chargés d'assurer un suivi dans les domaines suivants : 1) la création d'une « alliance trinationale de solidarité » multisectorielle rassemblant organisations ouvrières et paysannes et mouvements sociaux de tous genres ; 2) la promotion de l'agriculture vivrière et de la souveraineté agroalimentaire ; 3) la protection des droits du travail et l'augmentation des salaires au Mexique ; 4) l'organisation d'une campagne pour les droits des travailleuses ; 5) l'élaboration d'une position stratégique commune pour une alternative à l'ALENA.

Aller de l'avant

La mise en compétition des travailleurs et des travailleuses des trois pays demeure sans doute un des effets les plus néfastes de l'ALENA. Abraham Garcilazo Espinosa, représentant du Sindicato Minero du Mexique, en donne un exemple frappant : « Au Mexique, les mineurs font le même travail que ceux du Canada et des États-Unis, avec le même degré de spécialisation et de formation, souvent pour la même compagnie, mais ils gagnent 5 fois moins ». D'outre-tombe, on entend Marx et Engels leur crier : « Travailleurs d'une même multinationale, unissez-vous ! » Le message de ces deux irréductibles défenseurs du monde ouvrier demeure d'actualité : « Les individus épars ne forment une classe que lorsqu'ils se trouvent dans l'obligation de mener une lutte commune contre une autre classe. Autrement, ils s'affrontent et entrent en concurrence les uns contre les autres¹¹ ». Les rencontres de Mexico et de Chicago constituent un pas significatif vers une prise de conscience des intérêts communs des classes laborieuses des trois pays d'Amérique du Nord.

11 Karl Marx et Friedrich Engels, *L'idéologie allemande*, 1845, Chapitre 1, section B 1, <http://classiques.uqac.ca/classiques/Engels_Marx/ideologie_allemande/ideologie_allemande.html>.

Entre retour et rupture : penser les révolutions...

BENOÎT COUTU¹²

Les révolutions arabes, les *Indignados*, les *Occupy* et d'autres mouvements d'émancipation apparus au courant des dernières années obligent à une réflexion sur les rapports entre crises, actes et situations révolutionnaires, pouvoirs établis, formes et lieux de résistance. Si, d'un côté, la révolution ne peut être réduite aux jacqueries, révoltes, rébellions, émeutes, organisations microsociales alternatives ou changements de régime éphémères, d'un autre côté, on doit se pencher sur les conditions sociopolitiques qui servent de terrain fertile pour leur apparition. À leur tour, ces différents contextes exigent un retour critique sur les diverses conceptions du phénomène révolutionnaire. Enfin, il est impératif de tenir compte de la réflexivité des acteurs et de la diversité des inscriptions sociohistoriques des agirs révolutionnaires dans des situations concrètes. C'est en cherchant à décortiquer les articulations et les contradictions qui émanent de ces différents éléments constitutifs du phénomène qu'il devient possible de repenser la révolution au XXI^e siècle, surtout que, si les éléments de la poudrière sont réunis, personne ne peut prévoir l'étincelle qui mettra le feu.

La dialectique de la révolution

Aurions-nous perdu le sens de la révolution comme le pensaient Bernard Friot et Cornelius Castoriadis¹³. Pour certains, cette « perte de sens » tiendrait en partie de l'ambiguïté liée à l'usage polysémique du concept, mais aussi des présupposés idéologiques qui lui sont rattachés : une révolution est nécessairement de gauche, progressiste, promeut une émancipation tous azimuts, etc. Pour d'autres, le terme de révolution semble avoir perdu de sa force sociosymbolique, politique et critique, devant un l'appareillage sémantique technoscientifique, financier et consumériste. Enfin, certains avancent que la difficulté contemporaine de penser la révolution proviendrait de l'application abstraite et universelle de ce concept, et pour laquelle la Révolution française fait office de modèle. L'hypothèse est qu'il manque aux analyses contemporaines une dialectique axée sur les conditions de possibilité et d'« impossibilité » de la révolution. Faire cela

12 Benoît Coutu a dirigé et est auteur de *Révolutions et contre(-)pouvoirs : réflexions sur l'agir politique en des temps incertains*, Montréal, Éditions libres du Carré rouge, 2017. Le texte publié ici intègre plusieurs extraits de cet ouvrage.

13 Bernard Friot, « Pourquoi avons-nous tant de mal à être révolutionnaire aujourd'hui ? », *RdL, La Revue des livres*, n° 7, 2012 ; Olivier Morel, *Un monde à venir. Entretien avec Cornelius Castoriadis*, juin 1994, p. 3, <www.les-renseignements-generaux.org/var/fichiers/textes/Tex_Casto_entretien.pdf>.

exige un retour aux sources. D'un point de vue sémantique et historique, si la révolution est conçue comme une remise en cause radicale d'un pouvoir, d'un ordre de domination, d'un état de fait issu d'une crise ou d'un conflit interne ou externe au système, elle sous-entend également un retour au commencement. La Révolution française, celle-ci associée aux idées de l'innovation et du progrès, est décrite comme une coupure avec un passé négatif, l'émergence de nouvelles institutions vers de nouvelles conditions économiques ou politiques.

L'enjeu

Toutefois, loin d'être en rupture avec la « tradition », la modernité libérale se pose en dialogue avec elle et ce n'est qu'avec l'exposition et la reconnaissance d'un passé qu'on peut faire une révolution (cf. Walter Benjamin et Hannah Arendt). Si la révolution est toujours soutenue par la volonté de restauration d'une communauté politique « corrompue » par les pouvoirs, c'est que l'enjeu de la révolution moderne n'est pas tant de faire rupture avec la société traditionnelle que « [...] d'instaurer un autre rapport à la tradition¹⁴ ». De cette considération découle une intuition : si nous avons tant de difficulté à penser la révolution aujourd'hui, c'est peut-être que nous avons perdu de vue cette dialectique entre retour et rupture, laquelle est pourtant inscrite, par la différenciation entre révolte et révolution (cf. Neil Davidson et Theda Skocpol), au cœur des débats contemporains sur le concept de révolution, mais paradoxalement sans qu'on la nomme et qu'on en tienne compte. Il faut alors retrouver le fil directeur où se pose l'enjeu de la révolution et de la contre-révolution, et ce, sous les distinctions entre modernité et postmodernité, théorie et pratique, stabilité de la fondation et création du nouveau, objectivisme et subjectivisme, révolte et action, construction et déconstruction. L'idée première de révolution, celle d'un « retour », n'a pas disparu avec l'avènement de la conception moderne de la révolution comme « rupture », et il est dès lors impératif de penser l'une avec l'autre.

L'art et la révolution

Il faut nous demander si le contexte de postmodernité dans lequel nous vivons est en soi contre-révolutionnaire, antirévolutionnaire ou une révolution permanente... ou les trois à la fois. Il faut alors théoriser l'articulation entre acte politique et Raison inhérente à la dynamique révolutionnaire, et ce, dans le sens que l'idéal révolutionnaire s'inscrit dans le travail de la Raison hérité de la condition sociohistorique dans laquelle elle se trouve. Selon Merleau-Ponty, une révolution peut aussi être contre-révolutionnaire. Il ne faut donc pas prendre la révolution pour un absolu, puisque c'est lorsqu'elle veut se stabiliser dans la permanence qu'elle se décline dans la Terreur. Selon Camus et Arendt, il

14 Cornelius Castoriadis, « L'idée de révolution a-t-elle encore un sens ? », *Le Débat*, vol. 5, n° 57, 1989, p. 219.

faut rediscuter la conception de la révolte et de l'action et de leur articulation possible dans la violence révolutionnaire. La révolution n'étant pas qu'un acte relevant du domaine politique, nous nous transportons dans le domaine de l'art : être ou ne pas être libre ? Servir ou ne pas servir la cause ? Quel est le rôle de l'art face à la propagande ? Quelle est la place de l'artiste, et plus précisément du poète Vladimir Maïakovski, dans une révolution ? L'art : entre les théories de la stabilité et de l'effervescence, produit l'incandescence révolutionnaire.

Le commun et la communauté

En partant d'une lecture sur la communauté comme espace et lieu d'information, de rencontres intersubjectives, d'expériences et d'élaborations d'initiatives, il faut étudier les conditions de l'action collective et surtout ses continuités dans l'après-coup de l'action. La problématique qui en découle est alors celle de faire communauté, et plus spécifiquement d'identifier le commun dans cette communauté. D'un autre côté, nous pouvons nous demander s'il est possible de faire communauté lorsque nous faisons face au rouleau compresseur de l'austérité néolibérale qui vient transformer les modes de citoyenneté moderne par la reclassification de catégories d'individus. De même, grâce à une lecture libertaire de l'éducation fondée sur Illitch et Foucault, il appert que, pour faire révolution et transformer le monde, il faut déjà avoir une présence positive, c'est-à-dire une inscription dans ce monde, d'où l'importance d'une éducation plus ouverte et libre qu'elle ne peut l'être d'un point de vue disciplinaire, et affronter la dépolitisation généralisée par une politique transformée en gestion entrepreneuriale des sociétés. À partir d'une perspective matérialiste, articulée des écrits du sociologue Michel Freitag, on peut questionner la prétention de certaines lectures féministes à promouvoir l'émancipation alors qu'elles semblent plutôt s'enfermer dans le discours identitaire qui soutient paradoxalement une conception asociale et sans sujet des rapports sociaux. Enfin, il faut davantage développer la réflexion sur l'impossibilité contemporaine de la révolution. Et ultimement, la question qui est posée est celle-ci : avons-nous la volonté individuelle et collective de faire le choix qui s'impose, pour la suite du monde ?

La leçon de Lénine

ÁLVARO GARCÍA LINERA¹⁵

Quelques mois avant octobre 1917, Lénine est en exil, loin de sa chère Russie. Néanmoins, il voit, il observe, la révolte, les soulèvements. Les soldats quittent les tranchées, les ouvriers organisent l'insurrection. De toute évidence, la société russe est enceinte d'une révolution. Pour comprendre ce qui se passe, Lénine va à contre-courant, contre les grands pontes marxistes de son temps, comme l'Autrichien Karl Kautsky et d'autres chefs de la Deuxième Internationale. Le principal débat, affirme-t-il, porte sur l'État. C'est ce qu'il explore dans un pamphlet qui marque l'époque, L'État et la révolution.

L'État

Dans la vision de Marx dont s'inspire Lénine, l'État est le produit des contradictions de classe. Dans sa construction, l'État semble être une entité qui se place au-dessus de la société, mais selon le jeune Marx, c'est une illusion, un jeu de figuration. L'État n'est pas « au-dessus » de la société, il n'est pas autonome. L'État n'est pas « au-dessus » de la société, mais il doit feindre de l'être, comme s'il parlait au nom du général, de l'universel. L'État doit avoir le monopole du pouvoir, et imposer celui-ci par la coercition. L'État est « réel ». Il a des structures, il produit des idées, il mène des forces armées, des forces de police, des tribunaux, une administration publique. C'est une structure concrète. L'État n'est pas seulement un fait purement virtuel, il a une structure réelle. L'État est l'instrument d'une classe, en l'occurrence celle qui est la plus forte. Tout l'État, toute l'organisation administrative de l'État, a un contenu, une nature de classe. C'est une organisation de domination. En dernière instance, l'État exerce le pouvoir par le monopole de la coercition. Certes, l'État est aussi un projet, une organisation, une culture. L'État repose sur des principes, des schèmes mentaux, mais en dernier recours, le facteur dominant, c'est la coercition. L'État, c'est la capacité de dominer, de décider, d'imposer un critère par l'usage monopolistique de la force.

La révolution

Une révolution, qu'est-ce ça fait ? Qu'est-ce que ça doit faire ? Lénine dit : « Je vais étudier l'État parce que je pense à la révolution ». Une révolution survient dans une société capitaliste lorsque le prolétariat s'empare du pouvoir de l'État. C'est une démarcation, une ligne de fracture. La position de Lénine

¹⁵ Linera est vice-président de la Bolivie. Le texte est extrait d'une présentation faite le 6 mai 2016 au ministère du Travail de Bolivie. Traduit de l'espagnol par Yves Laneuvill.

n'est pas négociable. Pourquoi faut-il prendre le pouvoir ? Il faut changer la vie, surtout la vie de la masse de la population, celle qui obéit, qui confronte la machine de l'État justement, qui demande des permis, qui paie ses impôts. On ne peut pas se « réfugier en dehors », dans un « ailleurs » de l'État. Pour Lénine, l'État est un fait : coercition, bureaucratie, lois, tribunaux, règlements, financement, décisions sur l'argent et les ressources, propriété. Alors, cette idée de changer le monde sans prendre le pouvoir, qu'est-ce que ça fait, sinon que de reproduire le vieux pouvoir des classes dominantes ?

La guerre

Il faut donc prendre le pouvoir de l'État. Mais attention ! Le travail ne s'arrête pas là. Non seulement il faut s'emparer de la machine de l'État, mais il faut briser celle-ci. Les révolutionnaires doivent s'emparer de cette machine, de cet État qui est un pouvoir de commandement politique et, à partir de là, démonter, détruire cette machine qui correspond à d'autres intérêts et il doit commencer à construire une autre machine d'État. Comment faire ? Il y a les pistes identifiées par Marx, à partir de la lutte de la Commune de Paris. C'est ce qui ressort de *La guerre civile en France* : suppression de l'armée régulière, élection des fonctionnaires avec la possibilité de les révoquer, imposition de salaires ouvriers pour tout le monde, fusion du pouvoir législatif avec le pouvoir exécutif. Lénine sait cela et il explique que la révolution doit aller dans ce sens. Mais ce n'est pas cela qui se passe au moment de la révolution. En effet, la réalité rattrape le rêve.



LÉNINE

Des armées de sept pays envahissent la Russie. Trotski met sa fameuse veste de cuir et embarque dans son train blindé pour reconstruire une armée disciplinée. Il recrute les anciens commandants de l'armée tsariste, qu'il fait « surveiller » par des commissaires rouges. Cette nouvelle armée est nécessaire pour faire face à l'invasion. Certes, il y a les soviets armés. Mais à eux seuls, estime Lénine, on ne peut résister et vaincre l'armée contre-révolutionnaire. Parallèlement, le pouvoir soviétique met en place le « communisme de guerre ». Tous les excédents alimentaires sont réquisitionnés par l'État. On supprime le commerce agricole. L'État militarise et étatisé les syndicats. Les échanges entre entreprises sont définis par l'administration centrale. Mais rapidement en 1918 et en 1919, la production chute dramatiquement sous le seuil de 1900. La famine tue des millions de personnes. C'est une débandade catastrophique.

L'autocritique

Alors devant cela, Lénine fait son autocritique : « Nous avons manqué notre coup en voulant implanter les principes socialistes de production et de distribution de façon trop directe. Nous réalisons maintenant que nous devons y aller graduellement en faisant des détours au besoin ». Lénine frappe fort. Qu'est-ce qu'il dit ? Ce n'est pas du socialisme que de nationaliser la banque, les industries, le commerce extérieur, de fixer un salaire uniforme. Lénine constate l'échec sur ce plan, car les usines, sans les spécialistes, cessent de fonctionner. En fin de compte, on s'aperçoit qu'on ne peut pas décréter l'abolition de l'État si facilement. L'État moderne, explique Lénine, c'est un système intimement imbriqué avec les banques et les entreprises. C'est un système qui effectue un travail de programmation et de contrôle, et qui ne peut pas être détruit, sinon tout l'édifice s'écroule. Dit autrement, l'abolition de l'État ne peut se faire par décret. La lutte pour détruire l'État, pour arriver à son extinction, sera très longue, probablement pendant plusieurs générations, affirme Lénine. Ce qu'il faut faire, c'est enlever le contrôle capitaliste, couper, rompre, détruire les fils par lesquels les capitalistes l'influencent, et subordonner cet appareil en fonction de la volonté des travailleurs et des travailleuses, pour lui donner un caractère populaire.

Le capitalisme d'État

Alors en attendant, que faire pour éviter l'implosion ? La première réponse est la nécessité de construire un autre capitalisme, un capitalisme d'État. Il faut procéder à la centralisation de la production et du commerce et tout simplement augmenter la production. La deuxième réponse est de renforcer l'alliance entre le prolétariat et les paysans. C'est ce qui est visé avec la *Nouvelle Politique économique*, la NEP. On remplace les réquisitions par l'impôt en nature. Le libre-échange entre les produits agricoles et les produits manufacturiers est rétabli. Les entreprises privées ont accès au crédit. Les entreprises de l'État peuvent vendre à l'État, seulement si leurs prix sont compétitifs. Le salaire est

modulé selon la productivité. Les services publics commencent à être payants et ne sont plus subventionnés. Le déficit fiscal est contrôlé. Les investisseurs étrangers sont invités à relancer l'exploitation des forêts, des terrains agricoles, des zones minières et pétrolières. Pour Lénine, il est impossible de se passer du capital étranger. Il faut accorder des concessions, garantir la propriété privée et interdire les nationalisations ou réquisitions. « De cette façon, explique Lénine, nous pourrions améliorer nos conditions économiques et garantir la stabilité du pouvoir soviétique ». On lui demande : « Est-ce que ces concessions n'aident pas au développement du capitalisme ? Oui, répond-il, mais ce n'est pas dangereux, parce que le pouvoir continuera à être aux mains des ouvriers et des paysans ».

La voie sinueuse

Quelque temps avant sa mort, Lénine modifie encore une fois ses perspectives. Tout en continuant d'accepter comme un mal nécessaire l'expansion du capitalisme d'État, il préconise un certain tassement de l'activité de l'État au profit des coopératives : « La coopération coïncide avec le socialisme. Plus que le capitalisme d'État, le portique du socialisme est la coopération, le travail associé, le travail coopératif ». Il admet qu'il s'agit d'un changement radical dans la façon de voir le socialisme. Ce travail coopératif ne peut pas se développer dans l'ombre de l'État. Il doit être mis de l'avant par la société elle-même, par l'action volontaire des ouvriers et des paysans. Croissance économique, pouvoir politique. Création des bases matérielles de la technologie, science, connaissance, stimulation des actions associatives communautaires, de production, de commerce. L'État peut aider à ce que la communauté progresse, mais ce n'est pas l'État qui crée la communauté.

100 ans plus tard

Aujourd'hui, où en est ce vieux jeune débat ? Dans nos processus de transformation en Amérique latine, nous savons que la clé des processus progressistes, c'est l'économie. On le sait, il faut assurer le développement économique, créer les bases matérielles du développement technologique, garantir que le commandement et le pouvoir soient aux mains des secteurs révolutionnaires, ouvriers, paysans et avancer dans le processus de socialisation de la production. C'est tout un défi ! Pour y arriver, il faut se sortir d'une conception étatisante du socialisme. L'étatisation, ce n'est pas du socialisme. Ça aide à centraliser, à améliorer la distribution de la richesse, mais ce n'est pas du socialisme. Le socialisme, c'est l'action associative, communautaire, pour les travailleurs et les travailleuses de la production, du commerce, du transport, de l'agriculture. L'État peut ouvrir le chemin, améliorer, appuyer, mais il ne crée pas la communauté. Et celle-ci, c'est une libre association de producteurs.

Se souvenir du Che

JAMES D. COCKCROFT¹⁶

L'année 2017 a marqué le 50^e anniversaire de l'assassinat d'Ernesto « Che » Guevara, commandé par la CIA¹⁷. À la lumière d'un regain récent des dénonciations du Che et de la révolution cubaine, il importe de départager les faits des fictions. Voici cinq points saillants dont il faut tenir compte.

- Il y a un cercle croissant de gens qui tapent systématiquement sur Cuba, et qui recherchent effectivement le renversement de la révolution cubaine, y compris chez certains qui se proclament de gauche. Dans leur exigence de la perfection, ils ont tendance à ne voir que les échecs de la révolution cubaine et de ses dirigeants. Ils déforment la vérité et fondent leurs arguments sur des mensonges, tels que qualifier le Che de « stalinien zélé », attaché aux « pratiques autoritaires », notamment celles des comités de défense de la révolution (CDR) taxés d'organismes « d'espionnage » et de « contrôle ». En réalité, les CDR étaient et demeurent des institutions clés de la démocratie socialiste et participative, en évolution et loin de la perfection, que les jeunes révolutionnaires¹⁸ cherchaient à établir en 1959, face à l'agression étatsunienne persistante soutenue par les partisans irréductibles de l'ancienne dictature de Batista. Aujourd'hui, cette agression continue par le blocus économique, la mainmise sur Guantánamo, des actions terroristes, des menaces militaires, une offensive culturelle orchestrée et les subventions aux « dissidents » (mercenaires), aux agents de la CIA et à certaines ONG à Cuba, sans compter les mensonges et la désinformation des médias de masse, également ceux de certains médias sociaux¹⁹.
- Che a compris la centralité d'une politique fondée sur l'éthique avec une prévalence des facteurs subjectifs, d'où découle la transformation de la société cubaine en une école géante pour reconquérir la culture et les valeurs éthiques du pays. D'où les campagnes d'alphabétisation et

16 Historien, activiste, poète, auteur de plus de 50 ouvrages, membre de la Table de concertation Québec-Cuba. Texte traduit par Marie Stewart.

17 CIA : Central Intelligence Agency (Agence centrale du renseignement) des États-Unis.

18 Au moment de la révolution, Fidel Castro avait 33 ans et le Che, 31.

19 Arnold August, *Cuba–U.S. Relations. Obama and Beyond*, Winnipeg, Fernwood Publishing, 2017.

de « travail volontaire », les progrès de l'enseignement, de la médecine, de la participation populaire, des réformes agraires, de la construction d'habitations, etc. Ces progrès ont transformé les objectifs idéalistes proposés à l'origine par Martí, Mella, Guiteras et d'autres révolutionnaires de l'histoire cubaine, en réalités sur le terrain alors qu'elles semblaient impossibles, même dans les rêves les plus fous !

- En refusant le recours aux méthodes capitalistes pour combattre le capitalisme, Che et Fidel ont mis en œuvre les méthodes dialectiques du marxisme-léninisme pour réaliser une révolution socialiste de libération nationale, transformatrice des institutions et des rapports sociaux et humains, par une *praxis* organisée et consciente qui – malgré les erreurs qu'eux-mêmes et leurs héritiers ont reconnues – perdure aujourd'hui.
- Comme on le savait à l'époque et ce qui a été confirmé dans ses écrits postérieurs à son assassinat, le Che a émis plusieurs avertissements quant aux périls venant des carences du « socialisme existant » et de la reprise mécanique des manuels et méthodes soviétiques²⁰. Il a observé qu'au « dogmatisme intransigeant de l'ère stalinienne a succédé un pragmatisme inconsistant... un retour au capitalisme ». Il a perçu les actions et propositions de la révolution cubaine comme « contraires à ce qu'on lit dans les manuels [soviétiques] » et a contribué aux critiques marxistes perspicaces des sociétés capitalistes et socialistes, et de leurs théories.
- Che, comme Fidel, était profondément engagé en faveur de la paix, mais malheureusement, il a dû prendre les armes pour que le monde se rapproche de cet objectif éphémère. Pour la possibilité d'un monde sans guerre, Che a donné sa vie, comme Fidel y a consacré la sienne. On a beaucoup à apprendre de leurs exemples.

20 Che Guevara, *Critical Notes on Political Economy*, Melbourne, Ocean Press, 2007 et Che Guevara, *Philosophical Notebooks. Writings on Marxism and Revolutionary Humanism*, Melbourne, Ocean Press, 2008.

Université populaire des NCS 2017

L'Université populaire des Nouveaux Cahiers du socialisme, après s'être tenue, en 2016, dans le cadre du Forum social mondial, a repris ses travaux en août 2017 à l'UQAM avec plus de 150 participantes et participants. Les débats ont été organisés autour de deux grands thèmes : d'une part, un « procès » de l'État canadien dont l'histoire et la réalité contemporaines restent marquées par le capitalisme, le patriarcat et le colonialisme, et d'autre part, une discussion sur la révolution numérique, en particulier sur ses impacts sociaux, politiques et économiques. Nous présentons ici un aperçu de cette riche réflexion.

Axe 1 - Le Canada, d'hier à aujourd'hui : capitalisme, patriarcat et colonialisme



Atelier

L'économie politique du capitalisme canadien

Avec Mathieu Perron-Dufour, Audrey Laurin-Lamothe et Ariane Gobeil

SYNTHÈSE DE PHILIPPE HURTEAU¹

Le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne a été l'occasion pour nos élites de rabâcher le récit libéral vantant ce « beau et grand pays », prétendument caractérisé par un esprit de tolérance et d'ouverture. Loin de ces âneries, une autre histoire du Canada se dessine lorsqu'on s'intéresse à l'économie politique. Le Canada perd du coup ses habits de « plus beau pays au monde » pour retrouver, plus légitimement, ceux d'un État qui s'est construit selon les intérêts de sa classe dominante.

Le Canada : une histoire de marchands

L'histoire du Canada est d'abord celle d'une succession d'empires visant le contrôle des ressources qu'offre le territoire. De la fourrure au bois, en passant par le blé ou les minerais, l'économie canadienne s'est construite pour satisfaire les besoins en ressources de puissances étrangères (France, Royaume-Uni, États-Unis) autour d'une classe dominante composée essentiellement de marchands et de financiers. Ceci explique pourquoi on y trouve une classe dominante si attachée au libre-échange : elle n'a jamais voulu miser sur le développement des capacités industrielles canadiennes afin que celles-ci contribuent au développement du marché national, mais a préféré plutôt les placer au service du marché mondial. Selon cette interprétation, la Confédération serait le fruit d'une négociation commerciale. Les ports du Haut et du Bas-Canada étant fermés six mois par année, les élites marchandes voulaient avoir à leur disposition un port libre de glace pour expédier leurs marchandises. C'est de cette nécessité qu'est né le projet de joindre la Nouvelle-Écosse à l'ensemble canadien pour bénéficier des avantages du port de Halifax.

Les incidences de la financiarisation

L'histoire du Canada peut donc être comprise comme celle d'un territoire soumis à des impératifs économiques se situant à mille lieues de l'intérêt des gens et des peuples y habitant. Cette dynamique, si l'on excepte quelques tentatives d'un développement centré sur le marché canadien insufflé par

1 Mathieu Perron-Dufour est économiste, enseigne à l'Université du Québec en Outaouais et est chercheur à l'IRIS. Audrey Laurin-Lamothe est chercheuse associée à l'IRIS. Ariane Gobeil est doctorante à l'Université du Québec à Chicoutimi. Philippe Hurteau est chercheur à l'IRIS.

les politiques du gouvernement Trudeau dans les années 1970, n'a jamais véritablement fléchi. Avec la financiarisation, cette dépossession tend même à s'accélérer. Si les impératifs de satisfaction du marché extérieur demeurent, ceux-ci sont désormais soumis aux mécanismes voulant que seule la valorisation actionnariale puisse être retenue comme critère d'évaluation d'une firme. Une conséquence de la financiarisation est d'amener les entreprises à se recentrer sur une seule activité afin de simplifier le jugement financier porté sur leurs affaires. Le développement d'une entreprise qui travaille à diversifier ses activités pour pérenniser son développement devient ainsi chose du passé. Pour permettre aux gestionnaires de portefeuilles de limiter leur prise de risques, c'est tout le développement économique qui se réduit à n'être évalué que selon la valeur des actions.

La spéculation sur les terres

Cette tendance à la financiarisation favorise l'essor de pratiques spéculatives dans le domaine agricole, un phénomène en expansion avec l'implication de grands groupes comme Pangea, Investerre, ou la Banque Nationale. Le tout prend place dans un contexte d'accaparement, soit l'acquisition des terres agricoles par des investisseurs étrangers ou par des gestionnaires de portefeuilles. Cette situation pousse à la hausse le prix des terres, favorise leur concentration et transforme les agriculteurs en locataires ou en simples salarié-e-s. Depuis 1867, le Canada s'est construit autour des intérêts de sa classe dominante composée de marchands et de banquiers. Cette logique a conduit à la Confédération et c'est toujours elle qui explique la réalité de ce pays ainsi que ses contradictions.

Atelier Colonialisme et apartheid

AVEC JULIEN VADEBONCOEUR, SHANNON CHIEF, MYRIAM THIRNISH
ET PIERRE TRUDEL

SYNTHÈSE DE GENEVIÈVE BEAUDET¹

L'anthropologue Pierre Trudel a d'abord rappelé que la rencontre se tenait sur un territoire non cédé occupé pendant plusieurs millénaires par des communautés autochtones.

La militante algonquine Shannon Chief (dont le nom traditionnel est la Femme-Ourse) a relaté les pénibles problèmes d'abus de pouvoir et de mauvaise gestion des fonds par les conseils de bande. Elle dénonce ces structures administratives non autochtones imposées par l'État colonial, qui provoquent, constamment, de la division parmi la communauté. Elle fait présentement des recherches, conjointement avec les Anciens (*Elders*) de sa communauté, sur la façon dont les Algonquins se dirigeaient dans le passé afin de proposer des alternatives à la situation présente. La déforestation et l'industrie minière incitent de même plusieurs chefs algonquins du Nord de l'Ontario à s'unir pour affronter ces problèmes.

Julien Vadeboncoeur, Innu enseignant au collège Kiuna², a expliqué la genèse de la Loi sur les Indiens (1876), qui a imposé aux « Indiens enregistrés » du Canada des règles contraignantes et avilissantes à leur mode de fonctionnement, à leurs pratiques culturelles, à l'éducation de leurs enfants, en plus de les déposséder de leurs terres. Au XIX^e siècle, l'État colonial prenait conscience qu'il n'avait plus besoin des Indiens. D'une part, le commerce des fourrures, qui nécessitait leur aide, était en déclin. D'autre part, après la guerre de 1812 contre les États-Unis, les Autochtones n'étaient plus utiles en tant que soldats de réserve et chair à canon. Au même moment, l'État canadien, suivant la tendance impérialiste britannique, instituait le régime de propriété privée sur le territoire, entre autres pour construire le train entre l'est et l'ouest du pays. Les Autochtones devenaient alors un obstacle au développement (du capitalisme), et le nouvel objectif était de les faire disparaître afin de s'approprier leurs terres.

Après la Confédération en 1867, l'État a utilisé pour les réduire une méthode d'assimilation radicale et à grande échelle en kidnappant des milliers d'enfants

1 Pierre Trudel est anthropologue et enseigne à l'UQÀM. Shannon Chief est une militante algonquine. Myriam Thirnish est chargée de projet au Centre culturel et communautaire Montréal autochtone. Julien Vadeboncoeur enseigne au collège Kiuna. Geneviève Beaudet est une militante pour la solidarité avec les Autochtones.

2 C'est un institut postsecondaire bilingue des Premières Nations situé à Odanak en Mauricie.

autochtones et en les envoyant dans des pensionnats où leur culture et leur langue étaient interdites. Cette déportation provoqua une déconstruction socioculturelle importante dans les communautés, qui perdure encore, ainsi qu'un génocide maintenant reconnu comme tel.

Pour Vadeboncoeur, il est important de dénoncer et de remettre en question l'historiographie nationale visant à présenter l'assimilation forcée des Autochtones comme une triste chose du passé et les invitant à devenir des « citoyens canadiens à part entière » dans un grand Canada multiculturel et uni, un des « meilleurs pays au monde ». Cette proposition, relancée par l'actuel gouvernement Trudeau, rejette toute idée de discussion réelle autour du partage du territoire, de Nation à Nation, alors que, selon lui, la négociation des revendications territoriales est la clé d'une véritable nouvelle alliance entre les peuples cohabitant sur le territoire canadien.

Myriam Thernish, Innue originaire d'Uashat sur la Côte-Nord, est chargée de projet au Centre culturel et communautaire Montréal Autochtone (MA). En plus d'y enseigner la langue innue, elle est porte-parole d'un projet dont le but est « d'autochtoniser » Montréal. Montréal constitue en effet la plus grande ville autochtone du Québec avec ses quelque 20 000 résidentes et résidents autochtones, mais elle est en retard par rapport à d'autres villes canadiennes. Dans un premier temps, MA a sollicité la communauté autochtone de Montréal et a reçu plus d'une centaine de projets, en lien avec la toponymie, les œuvres d'art public, la création d'emploi ou le logement social. Les projets en lien avec le logement social valorisaient un type de développement urbain dans lequel la qualité des espaces naturels et des espaces publics autour et à proximité du bâtiment était aussi importante que le bâtiment lui-même.

Plénière

Le nouveau projet républicain

AVEC RONALD CAMERON, NORA LORETO, EMILIANO ARPIN-SIMONETTI,
JEAN-MARIE VAN DER MAREN, NIKI ASHTON ET ANDRÉ FRAPPIER

SYNTHÈSE DE BERNARD RIOUX¹

Des dynamiques distinctes

La gauche sociale du « Reste du Canada » (ROC) est faible, fragmentée sur une base provinciale et concentrée dans les principales villes. Elle n'a pas de perspective globalisante. Pour cette gauche, la défense du droit à l'autodétermination se manifeste par un appui réservé aux Premières Nations, et son support à l'autodétermination du Québec reste marginal. Ce blocage repose sur le refus de tenir une réflexion et de prendre position sur la réalité du fédéralisme canadien. La dispersion et la fragmentation des luttes sociales et de cette gauche constituent la base matérielle sur laquelle repose cette attitude. Le Québec, pour sa part, est un maillon faible de l'État canadien en raison de son double statut de province et de territoire national d'un peuple opprimé dans cet État. Cette situation assure un cadre national à la résistance populaire qui facilite la centralisation, le renforcement et l'impact des luttes sociales. Au Québec, le mouvement souverainiste dirigé par le Parti québécois (PQ) qui a structuré le mouvement indépendantiste depuis 50 ans est en déroute. Il a repris à son compte les politiques néolibérales et la défense du libre-échange. Il s'est replié sur une politique identitaire faute de stratégie concrète de lutte pour l'indépendance.

Quelques pistes

La place de la lutte démocratique sur l'enjeu de l'indépendance du Québec reste au centre de la redéfinition d'un projet républicain tant pour le Québec que pour le ROC. La place des nations autochtones dans un tel projet doit aussi faire partie de la discussion. En effet, la réalisation de l'indépendance va ouvrir une crise majeure de l'État canadien. C'est pourquoi la lutte pour l'indépendance ne concerne pas uniquement le Québec, mais également l'État canadien. Cette crise peut déboucher sur une redéfinition des rapports entre les peuples dans cet État. La lutte pour l'indépendance et le projet républicain exigent donc des alliances au-delà du Québec. Finalement, la classe ouvrière canadienne va se

1 Ronald Cameron est coordonnateur du Réseau québécois sur l'intégration continentale. Nora Loreto est une militante syndicale et communautaire. Emiliano Arpin-Simonetti est secrétaire de rédaction de la revue *Relations*. Jean-Marie Van der Maren préside le NPD au Québec. Niki Ashton est députée du NPD. André Frappier est responsable élu des communications à Québec solidaire. Bernard Rioux est rédacteur à *Presse-toi à gauche*.

retrouver face à un choix : soit elle reconnaît le droit à l'autodétermination du Québec, soit elle décide d'appuyer sa propre bourgeoisie pour défendre l'unité canadienne. Le choix en faveur de l'autodétermination sera grandement facilité si la bataille pour l'indépendance s'inscrit dans une lutte pour un projet de société égalitaire et pour la défense du droit à l'autodétermination des peuples autochtones.

Souveraineté populaire

Pour gagner la majorité, la lutte pour l'indépendance doit aspirer à la souveraineté populaire. L'élection d'une assemblée constituante, qui pourrait être la concrétisation de cette exigence, aurait l'avantage de mettre le peuple en marche pour qu'il puisse dégager les bases de ses valeurs communes et donner à la diversité québécoise des institutions permettant le vivre-ensemble. Une constituante permettrait de se donner une constitution républicaine, fondement d'un État plurinational décolonisé où il y aurait une égalité des nations. Dans une démarche constituante, il faut lier la lutte pour l'indépendance et la réalisation d'un projet de société égalitaire : reconnaissance des droits sociaux, reconnaissance dans les faits de l'égalité des hommes et des femmes, démocratie économique. La participation des peuples autochtones sous la forme qu'ils choisiront est essentielle à la réussite d'une telle démarche.

Atelier**Canada-Québec : comment penser la convergence des gauches ?**

AVEC ANDREA LEVY, RICHARD FIDLER, CORVIN RUSSEL
ET ANDRÉ FRAPPIER

SYNTHÈSE PAR SERGE DENIS¹

Les travailleuses et les travailleurs, comme les mouvements progressistes et les syndicats, sont confrontés à l'État canadien et à ses agences qui servent à structurer et à institutionnaliser la domination du capitalisme sur le pays. Si les gauches du Québec et du Canada anglais s'entendent pour reconnaître cette réalité, les approches des dernières décennies n'ont pas permis de dépasser l'isolement dans lequel chacune a envisagé son action et même sa réflexion politique et stratégique. D'un côté, le mouvement national québécois a ébranlé les fondements de l'État canadien ; de l'autre, la gauche du Canada a eu une nette propension à s'identifier à cet État comme l'armature de sa résistance contre l'impérialisme américain. Alors que la montée populaire au Québec menaçait l'État du capitalisme au Canada, la gauche canadienne conférait à cet État un rôle central. S'il est vrai que depuis quelque temps un esprit critique face à l'État canadien apparaît dans la gauche canadienne, les ponts sont toujours peu développés. Cela dit, il est vrai que d'un côté comme de l'autre, on ressent davantage le besoin d'une réflexion conjointe et d'une coordination dans l'action, face à la montée de l'extrême droite, l'hégémonie politique et idéologique du néolibéralisme, les reculs sociaux multiples qui incitent à l'unité, aux rencontres et au travail en commun.

Cela dit, les difficultés héritées du passé sont profondes et remontent aux rapports d'inégalité étayés par l'histoire et l'architecture constitutionnelles. La gauche canadienne voit la question de la séparation du Québec comme un problème, alors qu'elle devrait être considérée positivement comme la clef du démantèlement de l'État canadien. Voilà pourquoi, d'ailleurs, la bourgeoisie au Québec, qu'elle soit de langue anglaise, française ou qu'elle soit étrangère, craint elle-même les effets d'un éventuel démantèlement de l'État au Canada. Il faut ajouter que la séparation du Québec pourrait contribuer à renforcer la position de la classe ouvrière au Canada vis-à-vis « sa » propre bourgeoisie.

La convergence entre les deux gauches aujourd'hui pourrait se réaliser autour de problèmes criants et concrets : dans la lutte contre les politiques d'austérité et les luttes pour sauver la planète, notamment. Un problème demeure néanmoins

1 Andrea Levy est une chercheuse indépendante et rédactrice à *Canadian Dimension*. Richard Fidler anime le site *Life on the left*. Corvin Russel milite avec les mouvements autochtones en Ontario. André Frappier est responsable élu des communications à Québec solidaire. Serge Denis est professeur émérite en études politiques de l'Université d'Ottawa.

récurrent dans toutes les actions unissant les deux gauches. Lors des réunions syndicales pancanadiennes, par exemple, il est courant que la masse des délégué-e-s de langue anglaise ne prenne pas la peine d'utiliser l'équipement d'interprétation simultanée mis à sa disposition, de sorte que les interventions des francophones souvent ne comptent pas ou très peu... Autre problème : au Canada, la gauche est éclatée, ce qui rend abstraite l'idée de convergence. Des militantes et militants canadiens songent présentement néanmoins à surmonter ce problème de la dispersion.



Atelier Le projet socialiste, 100 ans plus tard

AVEC COLETTE ST-HILAIRE, JONATHAN DURAND-FOLCO,
EMANUEL GUAY ET FANNY THEURILLAT-CLOUTIER

SYNTHÈSE PAR SERGE DENIS¹

Cent ans après la révolution soviétique, le projet d'un pouvoir exercé par le peuple germe à nouveau, dans les *barrios* de Bolivie, les assemblées municipales espagnoles, les luttes sociales au Québec... Que pourrait être un socialisme du XXI^e siècle ? À quoi pourrait ressembler l'exercice d'un pouvoir populaire ?

Le socialisme a existé comme mouvement social, historique, contre l'exploitation et la domination. La montée actuelle de l'extrême droite, comme dans les années 1930, fait peser sur le socialisme et les populations de graves menaces. Comme dans les décennies antérieures, l'extrême droite prétend échapper à la dichotomie gauche-droite et dit faire valoir les intérêts de tout le peuple. Les problèmes sociaux et économiques seraient aujourd'hui provoqués non pas par le capitalisme, mais par l'immigration.

Pour éviter de réinstaller des systèmes de gouvernement totalitaires et autoritaires, il faut poursuivre la reconstruction de la société à partir de la base et édifier le nouveau régime sur les piliers de la coopération consciente et volontaire, sur le principe de la codépendance autodéterminée, qui implique un retour constant à la réflexion de départ afin d'évaluer les pas franchis, corriger son évolution, modifier sa trajectoire au besoin. Il nous faut par ailleurs savoir que les moments d'une telle rupture se vivent dans l'enthousiasme et une grande volonté de participation ; le temps passant, toutefois, il arrive qu'il y ait « recristallisation » des rapports hiérarchiques, d'expertise et de pouvoir. Il sera donc nécessaire de contrecarrer, peut-être même, de renverser ce type de nouveaux rapports hiérarchiques.

Stratégiquement, on doit considérer aujourd'hui l'hypothèse du « municipalisme » afin de relancer l'objectif du socialisme et d'engager à nouveau l'évolution dans la direction d'une république des communes et des conseils, c'est-à-dire l'instauration du pouvoir du peuple. La municipalité pourrait être vue comme un « tremplin potentiel » vers « l'autogouvernement local », lui-même « pilier de la transition postcapitaliste ». En reprenant la leçon de la Commune de Paris (1871), il faut voir, disait Marx, que le « prolétariat ne peut pas se contenter de prendre tel quel l'appareil d'État et de le faire fonctionner à

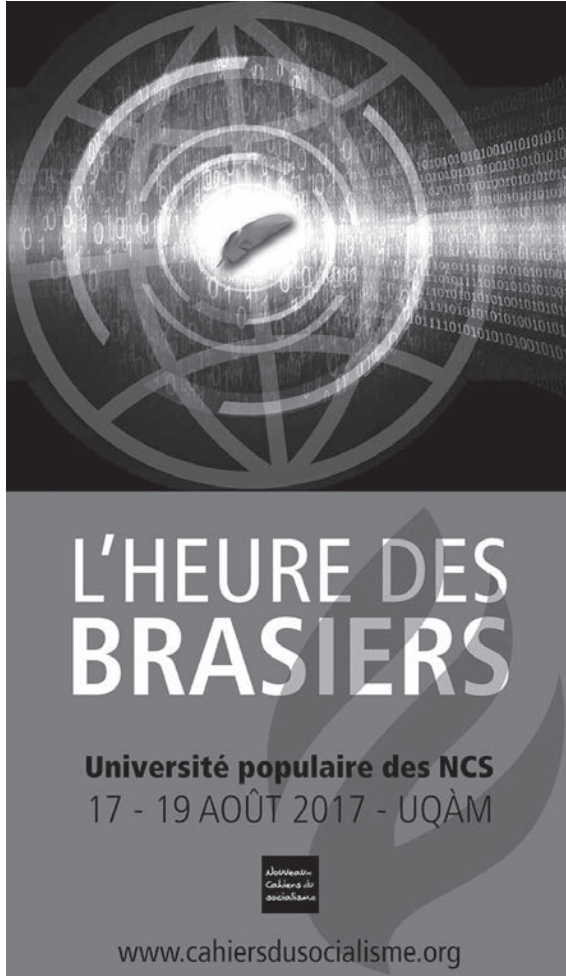
1 Colette St-Hilaire est sociologue et traductrice. Jonathan Durand-Folco enseigne à l'Université Saint-Paul. Emanuel Guay est doctorant à l'Université McGill. Fanny Theurillat-Cloutier est professeure de sociologie au cégep Marie-Victorin.

son propre compte » : il faut donc favoriser la création de nouvelles institutions politiques correspondant à l'exercice de l'autogouvernement populaire.



Université populaire des NCS 2017

Axe 2 – La révolution numérique et les enjeux pour les 99 %



En attendant la révolution numérique pour les 99 %

DOMINIQUE DAIGNEAULT¹

On commence à peine à prendre la mesure des changements liés à cette révolution numérique dans un grand nombre de secteurs d'activités et on imagine encore moins les liens qui se tissent entre la transformation des médias, l'ubérisation de l'économie, les prouesses technologiques rendues possibles dans les milieux de travail grâce à l'utilisation synergétique de la robotisation, de la numérisation généralisée des contenus et leur accès par Internet et de l'intelligence artificielle. Force est de constater qu'actuellement s'opère une transformation en profondeur de plusieurs fonctions et de grands pans de l'économie.

Au-delà des aspects techniques, il est fondamental de se demander quels sont les enjeux pour les 99 %. Car, pas besoin de chercher longtemps pour imaginer quels sont les enjeux et les objectifs des autres, le 1 % : recherche du profit à tout prix, augmentation de la productivité, contrôle social et j'en passe, bref, toutes les composantes du credo capitaliste. À cet égard, il y a fort à parier que cette révolution ne renversera pas la vapeur en ce qui a trait à l'accroissement des inégalités sociales entre ceux et celles qui possèdent les moyens de production, mais aussi entre ceux et celles qui ont accès à la connaissance, et les autres. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « pour réduire les inégalités dans la capacité à tirer profit des outils numériques, les pays doivent avant tout améliorer l'équité du système d'éducation. Le fait de garantir l'acquisition par chaque enfant d'un niveau de compétence de base de compréhension de l'écrit et en mathématiques est bien plus susceptible d'améliorer l'égalité des chances dans notre monde numérique que l'élargissement ou la subvention de l'accès aux appareils et services de haute technologie² ». L'enseignante en techniques de travail social que je suis, pourrait aussi élaborer longuement sur la nécessité de préserver et de défendre la valeur des activités relationnelles, des relations humaines, quel que soit l'environnement technologique ou son évolution.

Cette révolution numérique transforme également notre rapport à l'information et au politique. Le travail des journalistes s'est grandement transformé au travers des évolutions technologiques et, en parallèle, voire en simultané, les citoyennes et les citoyens deviennent des acteurs en la matière en portant eux aussi des informations sur la place publique. Quels enjeux se dessinent derrière ces transformations ?

Les médias sociaux permettent la prise de parole et la libre expression, mais jusqu'à quel point cette expression est-elle vraiment libre ? Dans certains régimes,

1 Présidente du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN.

2 OCDE, *Connectés pour apprendre ? Les élèves et les nouvelles technologies*, Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2015, p. 8.

elle est étroitement encadrée, quand elle n'est pas tout simplement interdite. Et même si la situation est différente chez nous, jusqu'à quel point cette liberté existe-t-elle ? Jusqu'à quel point sert-elle plus ou moins de propagande par manipulation algorithmique ? La sphère privée éclate au grand jour et les murs de l'intimité disparaissent au profit des relations numériques. Jusqu'à quel point sommes-nous sous surveillance, et ce, parfois même avec notre assentiment tacite ? Doit-on et peut-on réglementer tout ça ? Depuis les années 1980, les traités de libre-échange ont libéralisé les marchés et instauré des déficits démocratiques qui affligent déjà les États. En termes simples, comment contrôler des capitalistes qui contrôlent les choses à distance dans un monde atomisé ? Quelles stratégies mettre de l'avant non seulement pour ne pas se faire trop avoir, mais pour, au contraire, changer des choses, voire *les* choses à notre avantage, au service des 99 %, pour la réduction des inégalités sociales et de l'injustice, pour plus de démocratie ? Comme je le disais plus tôt, révolution ou pas, certaines choses ne changeront pas, si l'on ne change pas de système social ou politique.

L'intelligence artificielle : entre promesses et périls

MARIE-CLAUDE GOULET³

Montréal est devenue une des plaques tournantes de la recherche et du développement en intelligence artificielle (IA). Selon Yoshua Bengio, directeur de l'Institut des algorithmes d'apprentissage de Montréal (MILA), nous sommes « à l'aube d'une nouvelle révolution industrielle ». Les deux paliers de gouvernement ont ouvert les vannes avec des subventions importantes pour l'avancée des connaissances dans ce domaine. De grandes multinationales (Google, Microsoft, Facebook et Amazon) offrent des millions aux instituts travaillant au développement de l'intelligence artificielle. La promesse d'une meilleure vie où les machines aideraient les humains semble provoquer un intérêt généralisé. Comment poser un autre regard sur ce « progrès » annoncé ?

La critique de Miguel Benasayag

Benasayag, un philosophe et clinicien franco-argentin, propose dans un ouvrage percutant⁴ une thèse critique quant aux nouvelles connaissances sur le fonctionnement du cerveau et leurs différentes applications. « Le développement apparemment illimité des nouvelles puissances technologiques s'accompagne en effet paradoxalement d'un sentiment d'impuissance de plus en plus profond chez nos contemporains qui se sentent comme des feuilles dans la tempête, incapables de maîtriser le cours des événements, tant sociaux que personnels. » Cette rupture, Benasayag la qualifie de révolution anthropologique. En touchant au cerveau, on touche à la pierre fondamentale de l'édifice de la modernité. Mais, se demande-t-il, que va devenir cet édifice ? « C'est dans un monde de désenchantement où la croyance en l'avenir et les promesses historicistes et téléologiques d'un monde parfait à venir sont tombées que la technologie occupe anthropologiquement une place que nous nous sommes trop rarement attardés à penser. » Si l'entreprise de modélisation des mécanismes du cerveau libère une puissance et une connaissance immenses, elle nous plonge dans une grande perplexité. « Avec les avancées des technologies d'imagerie cérébrale ou de la connaissance de la chimie du système nerveux central, nous sommes confrontés à la tâche immense de penser la nouveauté que suppose ce sujet de la connaissance (le cerveau) qui décide d'entreprendre l'étude de lui-même ».

Technophiles et technophobes

Alors que les technophiles jubilent des promesses de puissances illimitées, les technophobes y voient plutôt une catastrophe à venir. Le philosophe nous convie à ne pas « faire de choix manichéen » puisque le monde nouveau est déjà là, mais

3 Médecin et enseignante à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

4 Miguel Benasayag, *Cerveau augmenté, homme diminué*, Paris, La Découverte, 2016.

plutôt à réfléchir aux différents possibles permettant de « développer un mode d'hybridation (homme-nature-technologie-culture) qui favorise la colonisation de la technologie dans l'intérêt de la vie et de la culture » et non l'inverse où nous sommes arrivés : l'humain au service de la technologie. L'exemple du téléphone portable parle de lui-même. L'humain est connecté en permanence et doit se soumettre aux nouveaux diktats imposés par cette technologie : accélération du temps, travail continu, connexion constante, informations illimitées, flou entre vie privée et vie publique, etc. Les différentes applications de nos téléphones – dits « intelligents » – ont modifié notre rapport au monde. « Tout ce que la technologie rend possible tend à se transformer en une obligation dans nos vies, puisque ces possibles sculptent le monde selon leurs caractéristiques propres. » La puissance technologique impose son rythme, sa logique et sa dynamique.

Un monde sans limites ?

Alors qu'on nous promet un monde sans limites, Benasayag y voit plutôt le triomphe d'un physicalisme réductionniste où les comportements de l'être humain sont analysés comme une série mécanique de mouvements surdéterminés par des lois physiques et chimiques. On assiste à une « déterritorialisation » et à une dislocation du sujet dans ses parties ; on transforme l'être humain en un être modulaire. Alors que le cerveau existe dans un organisme qui s'inscrit dans une histoire et des échanges, et qui ne pense ni ne s'adapte seul, puisque le corps pense aussi, l'IA tente de programmer une sorte de « cerveau sans corps » où l'on évacue le fait que le sens dépend de l'existence d'un organisme intégré et que les « limites de l'organisme sont la condition même de la possibilité de vivre dans un monde où existent le sens et la compréhension ». Contrairement à l'ordinateur, le cerveau participe d'une pensée où le corps s'inscrit dans une temporalité complexe avec des cycles et des rythmes. « Une machine sans limites thésaurise de l'information, tandis qu'un corps avec des limites produit un monde de sens. »

Qui va en profiter ?

Si elle ne prétend « cacher aucune idéologie », la technologie s'est transformée en une véritable fabrique de valeurs. Son enlacement aux intérêts néolibéraux de rendement, d'efficacité, de productivité, ainsi que son développement encouragé à coups de milliards de dollars par les grandes multinationales avides de capturer nos « temps de cerveaux » et nos temps de vie devraient nous alerter sur l'urgence de penser cette emprise. De notre rythme cardiaque à notre sommeil, de nos agendas à nos amis, de nos déplacements à nos photos, de nos questionnements existentiels à nos « maladies », tout doit être capturé par les machines. La complexité de la vie est réduite aux algorithmes et aux statistiques. Selon Benasayag, au nom de principes « d'efficacité » et « d'amélioration » de l'espèce humaine, le développement des nouvelles technologies a renoncé à réfléchir en

profondeur aux enjeux humains, éthiques, sociaux et environnementaux créés par cette colonisation de nos vies.

Dans quel monde voulons-nous vivre ?

Veut-on vraiment vivre dans un monde de plus en plus envahi par les ordinateurs ? Qu'est-ce qu'on y gagne et qu'est-ce qu'on y perd ? Est-ce un réel progrès pour l'humanité ? Nous ignorons les changements que ces nouvelles technologies qui se développent à toute allure produisent dans nos vies, nos cerveaux, nos corps, nos écosystèmes. La rapidité avec laquelle croît la « révolution numérique » nous empêche de la *métaboliser* comme l'humanité a pu le faire avec l'apparition sur le temps long du langage et de l'écriture. Questionné sur les futures applications de l'IA, Yoshua Bengio donne l'exemple des maisons intelligentes qui connaîtront nos désirs avant même que nous ayons le temps d'y penser. Elle saura qu'on veut un café à 7 h le matin, elle nous lira nos nouveaux courriels, elle devinera qu'on aime écouter un air de musique classique au retour du travail, elle tamisera nos lumières en soirée, etc. Nous n'aurons plus besoin de penser à toutes ces petites choses de la vie et enfin nous pourrions déployer notre efficacité pour ce qui « compte » réellement. Le meilleur des mondes quoi ! Si l'on peut se questionner sur la désirabilité d'un tel projet et sur ce à quoi servirait ce fameux temps « gagné », il est légitime de se demander qui aura les moyens de « profiter » de ces innovations alors que plus du tiers de l'humanité ne comble pas ses besoins minimaux en nourriture.

Aider la vie

Miguel Benasayag nous raconte la « petite » histoire de son patient de 90 ans. Celui-ci s'inquiète de sa perte d'autonomie puisqu'il lui faut plus de trente minutes le matin pour se préparer un café. Il se lève de son fauteuil, contourne les meubles pour se rendre à l'armoire où se trouvent les filtres, grimpe sur la pointe des pieds pour atteindre la boîte, en pose un dans sa cafetière, y verse de l'eau, moule les grains, prend une cuillère, mesure la bonne quantité de café moulu pour que son breuvage ne soit ni trop fort ni trop faible. Il dit un mot à sa compagne, se verse un café et écoute les oiseaux chanter et pense à ce qu'il va faire de sa journée. Benasayag lui dit alors : « Mais mon cher Monsieur, ne désespérez pas puisque cette demi-heure que vous prenez à préparer votre café le matin, c'est ce qui vous maintient en vie. Tout va bien ». À travers ce récit, le penseur nous invite à « aider la vie, pour éviter que par ignorance une supposée augmentation quantitative ne finisse par écraser les dimensions qualitatives propres à la vie, celles du sens et de la complexité. La tentation d'une puissance illimitée, la promesse d'une dérégulation totale s'opposent à l'essence même de la vie, qui n'est autre que la fragilité ».

Plénière Intelligence artificielle: faut-il craindre le pire ?

AVEC YOSHUA BENGIO

SYNTHÈSE DE JEAN TRUELLE⁵

Quelles formes prendra le capitalisme numérique, quels impacts sur le monde du travail et sur le syndicalisme ? Selon Yoshua Bengio, spécialiste de calibre international, les avancées récentes en la matière commencent à peine à s'introduire dans notre quotidien : voitures qui se conduisent toutes seules, puissants logiciels de reconnaissance vocale capables de soutenir des conversations rudimentaires et... même, un champion mondial de go battu par un ordinateur ! Comme les choses vont vite, on estime qu'entre 30 et 50 % des emplois seront touchés, d'ici 10 ans, par l'intelligence artificielle (IA). Cela dit, la recherche actuelle bute sur un écueil important. L'intelligence s'exerce, quel que soit le domaine, sur un substrat préalablement enregistré, soit sur une collection importante d'informations et sur une banque de liens permettant de les associer entre elles au profit d'une tâche particulière. Or, jusqu'ici, nous n'avons réussi à transmettre ce substrat aux ordinateurs que de manière « explicite », c'est-à-dire en « entrant des données » dans l'ordinateur. La capacité d'extraire du réel, de manière intuitive, de nouvelles connaissances ne fait pas encore partie des potentialités de la machine. En observant le réel, un enfant comprend intuitivement le concept de la gravité, ou le principe de l'action-réaction : les ordinateurs en sont pour l'instant incapables et n'apprennent pas encore par eux-mêmes.

Les enjeux

Difficile de ne pas imaginer que des avancées majeures seront faites sous peu dans ce domaine, ce qui soulève la question des enjeux liés aux applications qui vont découler de cette nouvelle génération d'ordinateurs. Le professeur Bengio estime qu'une vision anthropomorphique du développement des machines pensantes (un monde dont les ordinateurs auraient pris le contrôle, fiction reprise dans de nombreux de films) n'est pas vraiment fondée : il y a toujours un être humain derrière un logiciel... Les mauvaises langues diront que c'est bien ça le problème ! De telles peurs ne devraient pas nous distraire du véritable danger, soit un mauvais usage des nouvelles possibilités de l'IA. Si les retombées positives peuvent être importantes en termes de développement social, en

5 Yoshua Bengio est professeur titulaire au département d'informatique et de recherche opérationnelle de l'Université de Montréal et directeur du MILA, l'Institut des algorithmes d'apprentissage de Montréal. Jean Trudelle est professeur de physique au cégep Ahuntsic.

éducation et dans la santé notamment, on peut imaginer des domaines où, à l'inverse, l'utilisation de l'IA pourrait poser d'énormes problèmes éthiques. On pense notamment à une surveillance « mur à mur » de la vie des gens, et à l'utilisation qui peut être faite des données recueillies, dans le domaine des assurances par exemple, voire même dans le domaine politique. Bengio évoque à cet égard la possibilité de développer, sur la base d'une somme phénoménale de renseignements sur les comportements électoraux, de véritables publicités manipulatrices, ce qui constituerait un détournement direct de la démocratie. Les investissements dans le domaine de l'IA étant surtout de nature privée, on peut parier que les applications risquent de se développer sans que les tenants et aboutissants ne fassent, au préalable, l'objet de consensus sociaux. En attendant, les chercheurs et chercheuses ont peu de pouvoir sur l'utilisation des technologies qui résultent de leur travail. Bengio plaide pour des liens plus étroits entre décideurs politiques et sciences sociales, de telle sorte que la réflexion sur les enjeux puisse tenir compte des paramètres sociaux. Pour l'heure, dans un monde déjà « formaté à l'inégalité », tout indique que le développement de l'IA va enrichir ceux qui sont déjà riches, que ce soit les pays ou les individus !

Atelier L'effet Web

AVEC CHRISTOPHE AGUITON ET JOSÉE LAMOUREUX

SYNTHÈSE DE DAVID PATENAUDE⁶

De l'armée à Microsoft

Au tournant des années 1960, on assiste à la création d'Arpanet, une commande de l'armée américaine, qui pose les bases de ce qui allait donner l'Internet, et qui a la particularité de ne pas être facturé. Devant le succès de la micro-informatique, les grands joueurs de l'industrie adoptent ce modèle. De fil en aiguille apparaissent les incontournables PC. Au début des années 1980, Microsoft conçoit le système d'exploitation MS-DOS, ancêtre de Windows, et choisit de vendre le système d'exploitation aux fabricants de matériel informatique, et non pas en exclusivité avec le matériel. Toutefois, le fait d'offrir leur système d'exploitation sous forme de licence tarifiée provoque une réaction importante, qui a pour effet de paver la voie au logiciel libre. Puisqu'il est possible de munir n'importe quel ordinateur personnel du système d'exploitation de son choix, selon la faisabilité, des citoyens et entreprises produisent des logiciels libres, comme le système d'exploitation Linux.

L'effet Web

Le début des années 2000 marque un tournant important pour le numérique, en particulier avec le développement du Web. En effet, l'Internet peut se démocratiser et le citoyen et la citoyenne peuvent s'approprier le numérique. On assiste à l'arrivée de l'application Wikipédia, ce qui révolutionne notre façon de concevoir le numérique : on offre une entité, un produit gratuit sur le Web, conçu par et pour les utilisateurs et les utilisatrices, sans tarification. Apparaît en 2004 le Web participatif avec Facebook et Twitter, qui donne lieu à un mouvement entrepreneurial et à un mouvement social, avec une façon nouvelle de mettre les gens en contact. Les mouvements sociaux s'en servent abondamment pour la diffusion de leurs idées et pour les appels à la mobilisation citoyenne. Mais ce sont sur les outils du Web 2.0 que les participants et les participantes ont souligné leurs réserves, ayant peu confiance aux grandes entreprises, en particulier pour la confidentialité des données et le droit à la liberté d'expression. Il s'agit d'enjeux réels, à surveiller, mais pour les militants et

⁶ Christophe Aguiton est membre du conseil scientifique du mouvement altermondialiste ATTAC France et chercheur au laboratoire des sciences humaines et sociales de l'entreprise de télécommunications française Orange. Josée Lamoureux est économiste et conseillère syndicale à la CSN. David Patenaude est chercheur indépendant.

les militantes, le numérique demeure un allié des mouvements sociaux, car son ingénierie aide l'individu à s'approprier une place dans la société.

Atelier **Médias et communication de masse sur la brèche**

AVEC NORMAND LANDRY ET PIERRE ROGER

SYNTHÈSE DE BENOÎT GAULIN⁷

Disparition de journaux, perte et précarisation de milliers d'emplois, fragilisation du journalisme institutionnel, voilà à quoi se résument, pour le simple citoyen, les effets de la révolution numérique sur ce qu'on appelait « les médias de masse » au début de ce vingt et unième siècle, – avant l'arrivée des médias dits « sociaux ». Ce diagnostic est un peu court.

La grande transition

Le changement fondamental est celui du passage du modèle hiérarchique et oligopolistique de quelques producteurs et diffuseurs de contenu à celui des médias de masse individuels. Les citoyennes et les citoyens ne sont plus simplement des consommateurs d'information, mais aussi des producteurs et diffuseurs de contenu. Doublée d'une crise de confiance envers les médias, la crise des modèles d'affaires s'est faite au profit de nouveaux gros acteurs : les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) qui ambitionnent de tout ramasser. Bien entendu, Internet représente aussi une capacité de mobilisation accrue pour les mouvements sociaux mais, fondamentalement, les rapports de force n'ont guère changé et les sources d'inquiétude demeurent nombreuses : concentration des médias (d'où le problème de la diversité des sources d'information), concentration technologique et volonté de répression par les instances étatiques et les grands groupes privés. L'affaire Julian Assange en est l'exemple.

Dans le monde de l'information

Selon divers rapports⁸, l'accès facile et « gratuit » à l'information par l'entremise des plateformes numériques a changé la donne. Pensons, par exemple, à la « cannibalisation » des revenus des médias traditionnels par ces agrégateurs de

7 Normand Landry est chercheur à la TELUQ et Pierre Roger est syndicaliste, secrétaire général-trésorier à la Fédération nationale des communications de la CSN. Benoît Gaulin est professeur de sociologie au cégep Ahuntsic.

8 MCE Conseils, *L'avenir de la presse écrite et de l'information au Québec. Hypothèses de financement*, mai 2016, <www.csn.qc.ca/wp-content/uploads/2016/06/Rapport_financement-medias_juin-2016.pdf>.

contenu qui utilisent les infrastructures technologiques sans jamais contribuer à la fiscalité des États ni au financement des entreprises de presse et des activités de production ou de création. L'écosystème médiatique numérique qui se met en place n'est pas sans remettre en cause la liberté d'expression et le droit du public à une information de qualité (pensons à la disparition des hebdomadaires régionaux). Que faire donc devant cet état de fait ? D'abord, on peut s'inspirer des modèles d'aide à la presse développés ailleurs dans le monde : crédits d'impôt remboursables, développement de programmes afin d'appuyer le virage des entreprises de presse et leur capacité de mise en marché, etc. À plus long terme, et supposant une plus forte volonté politique à l'échelle nationale et internationale, citons l'imposition d'une taxe additionnelle sur les appareils électroniques ou aux fournisseurs de services ou aux entreprises de nouvelles technologies, tels Netflix ou Google.

Atelier

Le monde du travail devant les grandes mutations

AVEC CHRISTIAN CYR

SYNTHÈSE D'ARIANE BILODEAU⁹

À l'ère de la quatrième révolution industrielle, la robotisation, l'automatisation, l'intelligence artificielle, s'imposent partout, du champ de tomate à l'achat de la conserve à la caisse automatisée, mais également dans les médias, l'éducation et la santé. Ces technologies comblent cet éternel désir capitaliste d'efficacité et de productivité souvent déshumanisé et déshumanisant.

Ombres et lumières

Les syndicats doivent limiter les impacts négatifs de ces changements technologiques (stress, perte d'emploi, précarisation, augmentation de la sous-traitance, etc.) et trouver un équilibre entre l'implantation de technologies toujours plus performantes et l'adaptation des travailleurs et des travailleuses à cette nouvelle réalité. En Allemagne, où les syndicats sont partie prenante des décisions majeures, les entreprises qui passent à l'ère 4.0 impliquent les travailleurs. Certains syndicats québécois réussissent à adopter une stratégie proactive face à la technologie, ce qui facilite le maintien des travailleurs en poste grâce à la formation. Notons également l'impact positif sur la santé et la sécurité dans certains types d'emploi comme dans les mines, où ce sont les

⁹ Christian Cyr est coordonnateur du comité interfédéral du secteur privé à la CSN. Ariane Bilodeau est militante syndicale et travaille à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).

robots qui « travaillent » sous le contrôle des travailleurs. Mettre au jeu les travailleurs et les travailleuses n'est toutefois pas toujours garant du maintien des emplois. Amazon se vante d'être une compagnie créatrice d'emplois, alors qu'elle a éliminé plusieurs milliers d'emploi et de petites entreprises locales.

Les défis

Plusieurs changements majeurs – entreprises virtuelles, contrôle à distance de ces machines *high-tech*, multiplication des plates-formes de travail, ainsi que l'éloignement des travailleurs du centre de décision – remettent en question les accréditations syndicales par établissement, précarisent l'emploi, augmentent le stress et la pression psychologique, imposent le rythme de travail, et déséquilibrent le rapport de force entre syndicats et employeurs. Sur d'autres plans, les enjeux se multiplient. Le risque d'évasion fiscale augmente, mettant en danger l'avenir des services publics. Plusieurs clauses des lois du travail – droit de grève, droit à la syndicalisation – ne sont plus adéquates. Les entreprises, dans leur quête infinie d'une plus grande productivité, pourraient-elles alors croire que les robots seront les « travailleurs » de demain ? Doit-on valoriser à tout prix l'efficacité et la productivité au détriment de ce que nous sommes comme travailleurs et travailleuses ?

Atelier

Les impacts de la révolution numérique dans l'éducation

AVEC FLORENCE PIRON ET YANNICK DELBECQUE

SYNTHÈSE D'ANNE-MARIE LE SAUX¹⁰

Devant la marchandisation des savoirs à travers la fidélisation de « la clientèle étudiante » par les corporations invitant les institutions d'enseignement à utiliser leurs logiciels privés, la mise en commun des savoirs, la réappropriation des moyens de communication et la création d'espaces collectifs d'apprentissage sont autant de pratiques politiques citoyennes à explorer davantage.

En ce qui concerne les pratiques éducatives et le libre accès aux publications scientifiques, Florence Piron estime que l'utilisation des TIC dans le domaine de l'éducation au sein de la recherche offre de luxuriantes possibilités permettant de nous informer, de nous former et surtout d'échanger en groupe afin de trouver des solutions collectives et de nous réapproprier les savoirs souvent

10 Florence Piron est professeure au département d'information et de communication de l'Université Laval. Yannick Delbecque est professeur de mathématique au cégep Saint-Laurent et militant pour le logiciel libre. Anne-Marie Le Saux est professeure de sociologie au cégep de Maisonneuve

contrôlés par les grandes corporations. La publication de wikis¹¹ et de livres en libre accès ou encore l'utilisation de Zotero¹² demeurent des outils à notre disposition nous permettant de refuser la dépendance envers les corporations. Cependant, il importe de faire sortir les profs de leur soumission envers les éditeurs commerciaux. Cette sortie d'un cadre institutionnel d'assujettissement de la recherche aux intérêts des corporations se fait notamment par la science ouverte qui est orientée vers l'idéal du libre partage des connaissances, du travail collaboratif et de la science comme commun. La recherche ouverte regroupe plusieurs pratiques qui vont du libre accès aux publications scientifiques à la recherche-action participative et à la démocratie scientifique, en passant par la création de lieux alternatifs de recherche (laboratoires ouverts), l'ouverture et le partage des données de recherche et bibliographiques, l'écriture scientifique collaborative, le recours au Web 2.0 et aux réseaux sociaux pour valoriser les recherches, l'intérêt pour les savoirs locaux, les sciences citoyennes et participatives, la critique des pratiques conventionnelles d'évaluation par les pairs et la priorité accordée aux logiciels libres et aux licences ouvertes. Pour confronter la persistante fracture numérique entre le Nord et le Sud, il faut dynamiser le mouvement du libre, et créer une société globale du savoir comme alternative à l'économie du savoir.

Selon Yannick Delbecque, il importe de discuter un enjeu politique encore peu abordé au sein des institutions d'enseignement : le choix de plates-formes utilisées. Le choix des plates-formes ne fait généralement pas l'objet d'appels d'offres ou de consultations auprès du corps professoral, ce qui a pour conséquence que les institutions préconisent les plates-formes commerciales plutôt que les plates-formes libres¹³. Incontestablement, le choix des plates-formes a un impact sur les contenus enseignés et les façons d'intervenir auprès des étudiants et des étudiantes. En invitant ceux-ci et celles-ci à utiliser un iPad de telle ou telle compagnie en fonction de ses vertus pédagogiques, les professeur-e-s deviennent des promoteurs de compagnies privées. La surveillance des publications des professeurs et chercheurs demeure également un enjeu politique incontournable, dans un contexte d'assujettissement des institutions d'enseignement aux corporations; il devient difficile de s'adonner à la critique des décisions des institutions considérant que ces dernières sont redevables aux corporations par le biais de contrats.

11 Sites Web collaboratifs où il est possible de modifier ou d'ajouter du contenu. Le plus connu des wikis aujourd'hui est Wikipédia, encyclopédie participative sur Internet visant la mise en commun des savoirs.

12 Le blogue Zotero souhaite diffuser des compétences, actualités et outils relatifs au logiciel de gestion bibliographique libre et gratuit.

13 Au sein des institutions collégiales, l'utilisation d'un logiciel de correction grammaticale tel qu'*Antidote* n'a pas fait l'objet de consultation auprès du corps professoral. Notons qu'il existe un équivalent libre : *Grammalecte*.

Entre-temps, s'investir dans les mouvements de résistance citoyens demeure une démarche politique efficace et prometteuse¹⁴. La rédaction d'un guide syndical portant sur le droit d'auteur et les licences libres constituerait une solide base politique à partir de laquelle il serait possible de réfléchir collectivement afin de transformer nos pratiques institutionnelles. À nous, citoyennes et citoyens soucieux de la circulation élargie de la connaissance, d'occuper les territoires du libre afin de faire fleurir des communautés de pratiques innovantes et stimulantes.

Atelier Derrière l'ubérisation

AVEC PHILIPPE DE GROSBOIS ET LAURENCE AUDETTE-LAGUEUX

SYNTHÈSE DE BENOÎT LACOURSIÈRE¹⁵

Tout d'abord, Philippe de Grosbois émet une mise en garde : dans l'expression « l'économie du partage », « partage » est un terme frauduleux. Il faudrait parler d'économie, voire de capitalisme de plate-forme. Il faut lutter contre le fatalisme. Philippe rappelle que les applications telles qu'Uber et Airbnb ne sont pas gérées et générées d'elles-mêmes; des humains sont derrière et elles sont issues de rapports sociaux.

Qui est derrière ?

Les créateurs des applications adhèrent à « l'idéologie californienne » née en Californie durant les années 1990 et dans le contexte de la crise du fordisme. Cette idéologie défend des valeurs entrepreneuriales, favorise le travail autonome (et la précarité qui vient avec). Les salarié-e-s deviennent de « petits entrepreneurs ». S'inspirant des hippies, ils veulent refonder la communauté sur leurs bases. Ils voient dans Internet un outil central pouvant être un véritable marché libre de toute entrave. Certains sont empreints de darwinisme social (les meilleurs survivent, les autres sont éliminés) et adhèrent à la pensée libertarienne. Ils visent à court-circuiter l'État ou les marchés

14 L'organisme FACiL est à ce titre des plus stimulants. Cet organisme sans but lucratif se donne comme mandat de promouvoir l'adoption, l'usage et la démocratisation de l'informatique libre. Fondée officiellement en avril 2003, l'organisation est issue de l'évolution de Linux-Québec.org et de l'implication d'acteurs provenant de divers horizons.

15 Philippe de Grosbois est professeur de sociologie au cégep Ahuntsic et est membre du comité de rédaction d'*À bâbord!*. Laurence Audette-Lagueux est chercheuse à FACiL. Benoît Lacoursière est professeur de science politique au cégep de Maisonneuve.

établis. Ils se présentent comme des rebelles. Ils sont particulièrement présents dans le secteur des services.

Code is law

Le code informatique de ces applications est une création humaine qui peut traduire dans ses fonctions les valeurs de ses créateurs :

- la flexibilité : on exige des « salarié-e-s » une disponibilité permanente et les salaires peuvent varier;
- l'évaluation : elle est intrusive et permanente;
- le contournement des règles : comme on le voit avec Uber par rapport à la réglementation de l'industrie du taxi, ou Airbnb par rapport aux règles du logement locatif ou de l'aménagement urbain.

Pour Laurence Audette-Lagueux, l'ubérisation est la « mise en lien rapide via une plateforme ». Il y a retrait des intermédiaires classiques et la loi de l'offre et de la demande est très présente. À l'opposé, l'économie collaborative (plutôt qu'économie du partage) regroupe un ensemble de modèles, axés sur un fonctionnement horizontal. Elle repose sur cinq piliers : la consommation, la finance, la fabrication décentralisée (fablab), la gouvernance (qui prend les décisions et comment sont gérées les données personnelles) et l'éducation.

L'organisme et magazine *Protégez-vous* répertorie 290 entreprises en économie collaborative dont 90 % sont à but non lucratif (OBNL). Cela pose la question de l'avenir du travail, lequel reste souvent autonome. Il y a plusieurs initiatives en cours : FairBnB (location à court terme), Lasmart (coopérative de travail pour regrouper des travailleurs autonomes et diminuer leurs charges sociales), Inspirail (outils de gouvernance partagée).

Il faut explorer davantage des avenues alternatives, notamment la transformation et la création de coopératives, la syndicalisation, l'encadrement légal (en particulier sur le plan de la fiscalité) et la municipalisation.

Notes de lecture



Ludovic Lamant,
Squatter le pouvoir. Les mairies rebelles d'Espagne,
Montréal, Lux, 2016

JONATHAN DURAND-FOLCO

À l'heure de l'essoufflement du cycle progressiste en Amérique latine et de l'échec de Syriza en Grèce, la gauche radicale à travers le monde est à la recherche d'une source d'inspiration, d'un modèle permettant d'éclairer la voie de l'action politique émancipatrice. Si des figures « socialistes » populaires comme Bernie Sanders, Jeremy Corbyn et Jean-Luc Mélenchon servent parfois d'exemples, c'est du côté des mairies rebelles d'Espagne que le journaliste français Ludovic Lamant nous invite à regarder pour découvrir l'une des expérimentations politiques les plus innovantes du XXI^e siècle. Suite au mouvement du 15-M (qui débuta le 15 mai 2011 avec l'occupation massive de la Puerta del Sol à Madrid), le récit officiel veut que cette grande contestation populaire se soit rapidement essoufflée pour ensuite laisser place à l'ascension fulgurante du nouveau parti Podemos. Or, au-delà du succès initial de cette formation politique et de son leader charismatique Pablo Iglesias, Lamant souligne que l'héritage du 15-M représente beaucoup plus qu'un tremplin électoral pour un parti à l'échelle nationale.

Depuis 2011, [...] ma conviction s'est affermie : l'hypothèse municipale, telle qu'elle s'élabore depuis 2014, est l'une des plus puissantes. Elle est aussi la plus riche d'enseignements, pour les gauches en France et ailleurs. C'est là, à l'échelle des mairies du changement comme elles ont coutume de s'appeler, qu'un nouvel imaginaire politique se forge. C'est là, aussi, que de jeunes citoyens dégoûtés par la politique traditionnelle reprennent goût aux discussions « en commun » et que la « défiance » à l'encontre de la démocratie semble se résorber. C'est là, enfin, que des batailles contre les pouvoirs établis, des banques aux multinationales de l'énergie, sont en passe d'être gagnées. Si l'on veut comprendre l'originalité du laboratoire espagnol, il est urgent de sortir d'un récit trop linéaire centré sur l'irruption de Podemos et de documenter ce nouveau municipalisme encore méconnu hors d'Espagne (p. 22-23).

À travers un récit à la fois instructif, intimiste et non linéaire, Lamant brosse un portrait riche et complexe de cette nouvelle constellation qui prit naissance en juin 2014. Tout débuta lorsque Ada Colau, ex-porte-parole énergique de la Plateforme contre les expulsions immobilières (PAH), lança le manifeste *Guanyem Barcelona* en invitant les mouvements sociaux, associations et partis politiques de gauche à constituer une plateforme citoyenne pour prendre d'assaut la mairie lors des prochaines élections municipales. Un an plus tard, non seulement elle réussit son pari en devenant mairesse de Barcelone, mais sa stratégie de

« confluence citoyenne » se diffusa comme une traînée de poudre, en permettant aux plateformes municipalistes de s'emparer de nombreuses mairies dont les plus notables sont celles de Madrid, Cadix, La Corogne, Saragosse et Valence. Si la crise économique et sociale qui sévit en Espagne depuis 2008 constitue un contexte favorable, les mouvements sociaux et la gauche politique n'avaient jamais encore réussi à traduire l'indignation en changement politique, c'est-à-dire à passer du stade du « processus destituant (de protestations sociales et de dénonciation) à un processus constituant (visant à occuper les institutions) » (p. 42). Comment expliquer alors ce sursaut démocratique à l'échelle municipale ?

Lamant appelle cette stratégie originale « l'art de confluer », c'est-à-dire un processus complexe « où l'on inventait, au-delà des slogans, une autre manière de faire de la politique : un patient travail de brassage des gauches croisant des acteurs des mouvements sociaux, des activistes du 15-M, mais aussi des militants des "vieux" partis » (p. 60). Il ne s'agit pas pour autant d'un « bouillon de sigles », c'est-à-dire d'alliances purement électoralistes négociées entre appareils de partis. Il s'agit plutôt de dépasser les clivages habituels entre partis, syndicats, mouvements sociaux et « simples citoyens », en rassemblant une pluralité d'acteurs autour d'une plateforme électorale commune, à la fois radicale, inclusive et centrée sur des objectifs concrets. Des projets politiques adaptés à chaque ville étaient élaborés par des réunions participatives de voisins, des assemblées populaires de quartier, des équipes techniques et des outils numériques afin de faire participer des milliers de personnes à la prise de décision, reprenant ainsi l'esprit du « mouvement des places » dans l'arène politique.

Une fois que les plateformes locales furent adoptées, il fallait encore sélectionner des candidatures citoyennes et populaires pour les porter. « C'est ici qu'intervient un autre ingrédient clé des confluences : des primaires, organisées sur Internet, ouvertes à n'importe quel électeur. Là encore, chaque ville s'est prise à sa façon » (p. 65). Or, ce processus de démocratie participative et directe élargie se combine souvent à un fort leadership et à une stratégie de communication particulièrement efficace, comme en témoignent les figures d'Ada Colau à Barcelone ou encore celle de Manuela Carmena, l'ex-juge antifranquiste de 70 ans qui gagna la mairie de Madrid en 2015. Comme le souligne Lamant, « c'est l'une des contradictions de la plupart des confluences, qu'elles n'ont toujours pas résolues une fois au pouvoir : l'extrême personnalisation de ces structures qui se prétendent horizontales » (p. 63). Comment peut-on concilier cette tendance à la centralisation du pouvoir dans les mains des « vedettes », puis l'impératif démocratique des assemblées populaires, l'horizontalité organisationnelle et la présomption de la capacité de « n'importe qui » à pouvoir gouverner ?

C'est alors que Lamant met en relief les « techniques de profanation », c'est-à-dire des garde-fous démocratiques et innovations institutionnelles pour éviter la concentration du pouvoir. « Toutes les nouvelles mairies ont tenté d'élaborer

des règles et des mécanismes pour ne pas perdre leur âme dès la prise du pouvoir. Avec des fortunes diverses, elles ont tenté de profaner l'institution, c'est-à-dire, pour reprendre les mots de Giorgio Agamben, de désactiver les dispositifs du pouvoir et les restituer à l'usage commun » (p. 118). Quelques exemples ? Plafonnement du salaire des élu-e-s, publication en ligne de leur agenda personnel, limitation à deux mandats consécutifs, transparence complète sur les allocations de dépenses et les décisions prises, etc. Autant d'idées rassemblées dans un « code d'éthique », élaboré soigneusement par chaque plateforme citoyenne locale, que chaque candidature doit s'engager à respecter pour faire partie de la liste électorale. L'idée est que chaque personne voulant accéder à une charge publique soit responsable, redevable et révocable à tout moment. Ada Colau insiste : « Virez-nous si nous ne faisons pas ce que nous avons dit que nous ferions », manière d'actualiser le slogan des luttes zapatistes des années 1990, « gouverner en obéissant » (p. 34).

Ces codes d'éthique s'accompagnent d'engagement à développer une foule d'outils de transparence, des plateformes collaboratives, ainsi que des dispositifs de démocratie directe et participative. Par exemple, sur le site *Web Decide Madrid*, « n'importe quel citoyen est libre de déposer une proposition liée à l'avenir de la capitale. Et si 50 000 habitants (soit 2 % des Madrilènes de plus de 16 ans) valident le projet – il suffit de cliquer pour approuver – un référendum local doit être organisé » (p. 120). On peut également penser à des assemblées publiques fréquentes où la mairesse peut « gouverner en écoutant », ou encore à des rencontres ciblées avec des groupes vulnérables et marginalisés, ou encore des budgets participatifs. Il peut également y avoir des forums de participation à l'échelle des districts, ou encore des *Vó Vés*, sorte de porte-paroles de quartier qui peuvent porter les revendications locales vers les plus hautes instances du conseil municipal. « La stratégie du nouveau municipalisme espagnol se dessine : forger des outils de participation [...] pour dépasser [...] une démocratie représentative à bout de souffle. À ce stade, c'est sans doute encore loin d'être suffisant. Patience : on saura si ces mécanismes fonctionnent le jour où les mouvements sociaux s'en empareront et bousculeront les mairies en place » (p. 129).

Évidemment, le municipalisme « réellement existant » est encore très éloigné de cette promesse d'émancipation générale, car les mairies du changement doivent fonctionner dans un système où la majorité des pouvoirs ne sont pas à leur disposition. Elles doivent faire face à des contraintes légales d'équilibre budgétaire, des mesures d'austérité des paliers de gouvernement supérieur, même si elles doivent également s'occuper d'une foule de responsabilités sur le plan social et économique.

Néanmoins, les villes rebelles n'ont pas dit leur dernier mot, car même si elles ont des bâtons dans les roues, elles utilisent leur imagination et une série de moyens d'action, que ce soit des consultations publiques, des audits citoyens de la dette, de l'urbanisme participatif et d'autres astuces pour déjouer les contraintes des élites. Colau pose d'importants moratoires sur les projets de développement hôtelier et les projets immobiliers de luxe, mais doit faire quelques compromis.

Carmena avait promis de « remunicipaliser » la gestion de l'eau et la collecte des ordures, mais a décidé de renouveler un contrat de quatre ans avec le secteur privé, « le temps, dit-elle, de préparer la suite » (p. 142). Malgré un discours radical aux accents révolutionnaires, les mairies rebelles demeurent en quelque sorte « réformistes », en essayant tant bien que mal de faire des avancées sociales dans un contexte difficile.

Par exemple, un revenu de base municipal fut lancé à La Corogne en 2016 afin d'aider les plus pauvres :

Au moins 532 euros mensuels par foyer, pour une mesure qui devrait bénéficier à une fourchette de 500 à 1000 familles parmi les plus démunies de la ville. [...] À Barcelone, la nouvelle mairie est parvenue à sécuriser le financement du très coûteux chantier d'extension d'une ligne de métro pour relier le centre et la zone franche, un secteur industriel et populaire à proximité du port. En parallèle, l'exécutif veut faire baisser d'un cinquième le trafic automobile, en redessinant le damier de certains quartiers de la capitale où près de 60 % des rues, à terme, pourraient être rendues aux piétons (p. 144).

Autrement dit, les choses bougent, mais pas toujours à la vitesse souhaitée. D'autres problèmes peuvent encore surgir, comme la récupération des franges actives des mouvements sociaux, ou l'institutionnalisation rapide du municipalisme par la réalité du pouvoir. Lamant pose donc le diagnostic suivant :

Le bilan des mairies indignées se résumerait-il à une série de compromis progressistes et de retraites tactiques pas toujours reluisantes ? Il est encore trop tôt pour évaluer les effets de politiques publiques qui s'enclenchent à peine, dans un contexte politique national instable et contre la résistance des pouvoirs traditionnels qui s'accrochent plus que jamais. Mais les plateformes peuvent revendiquer, d'ores et déjà, des succès très concrets, qui prouvent aux sceptiques qu'il est possible de remporter des batailles significatives à l'échelle locale (p. 143).

Pour conclure, le livre de Ludovic Lamant est un ouvrage incontournable sur les mairies rebelles d'Espagne, lesquelles constituent, à plusieurs égards, l'un des principaux laboratoires du renouvellement de la gauche radicale au XXI^e siècle. Le municipalisme, loin d'être une simple idée, est un mouvement effectif et vivant qui réinvente déjà le projet émancipateur, son imaginaire, ses méthodes d'organisation et ses perspectives stratégiques, en jetant les bases d'une nouvelle société qui existe déjà, en germe, dans certaines villes rebelles.

Arnaud Theurillat-Cloutier,
*Printemps de force. Une histoire engagée du mouvement étudiant
au Québec (1958-2013),*
Montréal, Lux, 2017

BENOIT LACOURSIÈRE

On attendait avec impatience la publication promise il y a quelque temps par Arnaud Theurillat-Cloutier. Depuis la grève étudiante de 2012, plusieurs contributions portant sur le mouvement étudiant ont été publiées, mais jusqu'ici une seule avait eu l'ambition de faire un portrait global de l'histoire du mouvement étudiant et elle était le fruit de l'un des détracteurs du Printemps érable, le professeur d'histoire (à la retraite) Marc Simard. Cette fois, comme le titre le précise, nous avons affaire à une histoire engagée du mouvement, pensée et écrite par une personne qui a milité dans les associations étudiantes.

Theurillat-Cloutier nous livre, dans cette solide brique de 500 pages, une excellente synthèse historique. En fait, il s'agit de plus qu'un ouvrage sur le mouvement étudiant. L'auteur en profite pour faire un résumé de l'histoire politique du Québec des 70 dernières années et présenter sommairement l'évolution du système d'éducation québécois.

L'ouvrage est constitué de six chapitres portant les grandes « ères » de l'histoire du mouvement social des étudiants et des étudiantes. L'auteur a non seulement consulté la documentation produite par le mouvement étudiant, mais également la couverture médiatique dont il a fait l'objet. Le travail est également enrichi d'entrevues accordées à l'auteur par certains acteurs et actrices du mouvement.

Dans son introduction, Theurillat-Cloutier met en place certains concepts appropriés à l'étude du mouvement étudiant québécois. Ainsi, il relate l'existence en son sein d'une dichotomie entre une approche dite « combative » et une autre dite de « concertation ». À la fin de l'introduction cependant, le lecteur ou la lectrice reste sur sa faim. Que cherche à démontrer l'auteur ? Sa thèse aurait ainsi pu être plus clairement exprimée.

Le premier chapitre porte sur la naissance du mouvement étudiant et son inscription graduelle dans un courant de changement social plutôt que de « divertissement ». Si les études supérieures sont réservées à l'élite de la société canadienne-française, il faut reconnaître l'influence de la jeunesse étudiante catholique (JEC) et du personnalisme chrétien dans la transition que vit le mouvement étudiant.

Le deuxième chapitre porte sur l'organisation proprement syndicale du mouvement étudiant. On note alors l'importance des journaux étudiants dans le développement du militantisme. Naturellement, l'auteur rapporte les éléments menant à la création de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), de la grève de 1968 et à la dissolution de celle-là en 1969. Theurillat-Cloutier

décrit justement le piège dans lequel les militantes et les militants sont tombés dans leur analyse des résultats de 1968 dont « “l’échec” [...] a mené tant à une radicalisation politique qu’à une démobilisation étudiante » (p. 77), analyse dont on constatera malheureusement la récurrence dans les années à venir.

Le chapitre 3 porte sur la naissance de l’Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEEQ, fondée en 1975) autour de la grève contre les tests d’aptitude aux études universitaires (TAEU) et sur les prêts et bourses (1974). Il relate les débats qui animent l’ANEEQ durant la fin des années 1970, tout comme l’influence des groupes marxistes-léninistes au sein de l’organisation.

Le chapitre 4 s’intéresse à une période faste du mouvement étudiant. L’auteur relate les débats entourant la scission du Rassemblement des associations étudiantes universitaires (RAEU) de l’ANEEQ et la création de la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec (FAECQ). Ces deux organisations vont concurrencer l’ANEEQ durant le milieu des années 1980. Elles défendaient une vision plus concertationniste ainsi que plus technocratique du militantisme étudiant. Elles rejetaient plus ou moins la mobilisation pour y substituer le lobbying. Pour la FAECQ, « le temps des grèves est maintenant révolu » (p. 155). Toutefois, la grève étudiante de 1986 contre le dégel des frais de scolarité a démontré l’inefficacité de ces stratégies, et ces organisations sont dissoutes dans les mois qui suivent. Cette période est caractérisée par l’adoption de la loi 32 portant sur la reconnaissance des associations étudiantes. On comprend, à la lumière de la loi 12 de 2012, les déchirements de l’ANEEQ quant à l’opportunité de cet encadrement ; il est maintenant difficile de concevoir des capacités à s’organiser en dehors de cette législation (p. 162). Le chapitre se conclut par l’analyse du débrayage de 1988 sur l’aide financière aux études, dont l’interprétation est encore aujourd’hui l’objet de débat. Nous sommes en accord avec Theurillat-Cloutier lorsqu’il affirme que l’« ANEEQ a peut-être [...] péché par excès de confiance [...] » (p. 186).

Le cinquième chapitre rend compte de la période hégémonique du courant concertationniste du mouvement étudiant avec la création de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et leur place dominante à la suite de la dissolution de l’ANEEQ. Après les déchirements au sein de l’ANEEQ sur la question linguistique (le conseil central de l’organisation étant en décalage face aux associations membres) et l’incapacité du mouvement étudiant à lutter contre le dégel des frais de scolarité, l’ANEEQ est dissoute autour de 1994. Le Mouvement pour le droit à l’éducation (MDE), né en 1995, a bien tenté de renouer avec une approche combative, comme en témoigne la grève réussie de 1996 contre le dégel des frais de scolarité. Cependant, cette organisation meurt en 2000 sous des pressions financières et des clivages idéologiques profonds. Le MDE a néanmoins nourri la critique du néolibéralisme et mis sur pied une structure organisationnelle particulièrement démocratique.

Le dernier chapitre est le plus intéressant de l'ouvrage. Il prend pour point de départ la naissance de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) en 2001 dans le contexte du boycottage de la « taxe à l'échec » dans les cégeps et de la mobilisation contre le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) promu lors du Sommet des Amériques à Québec en avril 2001. L'auteur rend également compte de la grève étudiante de 2005 contre les compressions dans le régime d'aide financière aux études. Face au dégel des frais de scolarité de 2007, il faut considérer que les militantes et les militants de l'ASSÉ, tout comme celles et ceux de l'ANEEQ en 1988, « semblent avoir été [pris] par un excès de volontarisme ». L'échec de la mobilisation générale en 2007 devant un gouvernement nouvellement réélu (mais néanmoins minoritaire) a enclenché une profonde réflexion au sein de l'ASSÉ.

Il faut saluer le travail d'Arnaud Theurillat-Cloutier dans sa description et son analyse du fonctionnement de l'ASSÉ, de la mobilisation ratée contre le dégel des frais de scolarité (2007) au déclenchement de la grève de 2012. Ainsi, la distinction entre deux factions au sein de l'ASSÉ, les « criticistes » et les « pragmatistes », nous permet de mieux saisir le fonctionnement de l'organisation, mais aussi le déploiement de celle-ci lors de la grève de 2012. Comme toute classification binaire, celle-ci a ses limites, mais elle permet néanmoins de saisir l'ampleur des débats qui ont eu lieu au sein de l'organisation la plus combative du mouvement étudiant. Ainsi, la tendance pragmatique a pu mettre en place une « stratégie d'action médiatique combative » (p. 297), opérer un « rapprochement stratégique avec les fédérations étudiantes » (p. 302) ainsi qu'un autre rapprochement avec les groupes populaires et les centrales syndicales. À l'opposé, la tendance criticiste, menée par les militantes et les militants de Force étudiante critique, craignait une « potentielle séparation entre l'exécutif et la base » (p. 312) et ainsi le risque d'éviction de la démocratie directe au sein de l'organisation (p. 313). Ce débat n'est pas sans rappeler les tensions qui existaient au moment de la dissolution du MDE au début des années 2000.

Pas moins de 75 pages sont consacrées à la grève étudiante de 2012, ce qui permet à l'auteur d'en faire un compte-rendu détaillé. Mais, ici aussi, les interprétations à donner sont multiples, variées et dépendantes des points de vue idéologiques. Theurillat-Cloutier a raison de mentionner que tant la tendance pragmatique que celle criticiste ont contribué à l'issue de la mobilisation. Ainsi, la première a entre autres permis « l'élargissement du mouvement » (p. 383), la propulsion dans les médias d'un discours à contre-courant et la création d'alliances (p. 384). Les criticistes ont de leur côté favorisé l'affirmation d'un courant affinitaire créatif et agi comme garde-fou à l'encontre de la direction de la CLASSE (Coalition large de l'ASSÉ) (p. 384). Quant au bilan à tirer de cette grève, il semble ici aussi que les pragmatiques voient une victoire là où bien des criticistes voient une défaite (p. 385). Dans une certaine mesure, on constate des similitudes avec les analyses des grèves de 1968 ou de 1988.

L'épilogue nous laisse sur une note pessimiste. La FEUQ a cédé la place à l'Union étudiante du Québec (UEQ). L'aventure qu'a constituée « Printemps 2015 » a affaibli l'ASSÉ. On se demande aujourd'hui si le mouvement étudiant québécois pourrait faire face à une attaque similaire à celle de 2012.

Il s'agit d'un très bon ouvrage qui permet de maintenir en vie et d'actualiser la mémoire du mouvement étudiant. Cependant, on regrette le choix de mettre en fin de livre les références (par ailleurs très abondantes – 76 pages), compliquant la lecture. Aussi, lorsque vient le temps de publier un tel ouvrage, il est inévitable de devoir « couper » comme de « tourner les coins ronds » sur certains aspects de l'objet étudié. Or, même dans ce contexte, on s'explique mal les maigres quatre pages (154-155 et 316-317) accordées aux luttes féministes au sein du mouvement étudiant. Espérons que d'autres auteur-e-s viendront combler cette lacune dans le futur.

Finalement, cette synthèse a sa place autant dans les bibliothèques des analystes des mouvements sociaux que dans celles des militantes et des militants.

François Morin,
*L'économie politique du XXI^e siècle. De la valeur-capital
à la valeur-travail,*
Montréal, Lux, 2017

PIERRE LEDUC

Pour comprendre et combattre les dérives du capitalisme financiarisé et globalisé, François Morin estime qu'on doit s'attaquer au paradigme néoclassique qui domine la pensée économique. Pour contrer l'ambition des économistes d'absorber les sciences sociales, il faut renouer avec l'économie politique et promouvoir une approche multidisciplinaire et pluraliste. Ce retour implique une réactualisation des concepts fondamentaux de travail, de capital, de monnaie et de propriété. La première partie de l'ouvrage propose un cadre théorique pour analyser et critiquer le capitalisme financiarisé et globalisé. La deuxième porte sur une refondation du travail, de la monnaie et de la démocratie.

Contre les néoclassiques qui ont évacué les notions de valeur-travail et d'exploitation, François Morin revient à la théorie marxiste de la valeur-travail qui explique le profit par l'exploitation des travailleurs. Le concept de valeur-capital, central dans son approche, s'inspire de l'analyse de la circulation et des métamorphoses du capital dans le livre II du *Capital*.

Selon Marx, le capital doit, pour se reproduire, parcourir trois cycles qui correspondent chacun à une « forme fonctionnelle » : le cycle du capital-argent, ou valeur-capital pour l'auteur, celui du capital productif et celui de capital-marchandise. Morin introduit l'idée nouvelle d'une « forme organisationnelle » qui encadre chaque cycle au plan technique et institutionnel permettant à chaque

forme d'accomplir sa fonction. Ces formes sont hiérarchisées et, depuis l'origine du capitalisme, la forme organisationnelle de la valeur-capital domine les autres formes en imposant sa finalité propre, le profit. De nos jours, la propriété actionnariale, celle des fonds d'investisseurs institutionnels en particulier, exerce d'énormes pressions sur les firmes en leur imposant des rendements insensés, ce qui a de graves conséquences pour les travailleurs et les travailleuses et sur les modes de gestion. Ces exigences obligent les firmes à se financer par l'endettement afin d'utiliser l'effet de levier qui augmente la rentabilité des fonds propres¹. Ce serait une des causes fondamentales de la financiarisation des firmes.

Les rapports de propriété, internes et externes, sont à l'origine de ces pressions. La propriété actionnariale joue un rôle, mais ce sont les rapports de propriété internes entre la firme mère et les filiales qui sont les plus déterminants. Le droit de propriété, à lui seul, ne confère pas un pouvoir de gestion. Pour la firme mère, c'est la prise de contrôle des filiales qui importe. Les firmes, pour satisfaire les exigences de rendement, sont forcées de recourir à l'effet de levier par l'endettement et au marché des produits dérivés, ce qui reporte le risque sur d'autres acteurs, en particulier, sur les travailleuses et les travailleurs qui sont précarisés.

À la financiarisation des firmes, il faut ajouter la globalisation des marchés monétaires et financiers, dont les « banques systémiques » sont les principaux acteurs. La libéralisation des marchés financiers a donné naissance, selon l'auteur, à un « oligopole bancaire » au pouvoir exorbitant. Les produits dérivés, dont l'objectif premier est de protéger les firmes contre l'incertitude des marchés, sont vite devenus des instruments de spéculation. La possibilité de créer de la monnaie par le crédit, donc de la privatiser, et la fusion des activités bancaires et des activités financières, qui autorise l'utilisation du levier que les dettes détenues par les banques lui fournissent, sont des instruments qui ont consolidé l'emprise des banques systémiques. Cette structure oligopolistique favorise la collusion et assure un énorme pouvoir de contrainte sur les firmes et sur les États, otages de la dette. Les montants assurés par les produits dérivés, qui restent hors bilan, sont dix fois plus importants que le PIB mondial. Ces produits, censés assurer la stabilité du système financier, créent en fait un risque systémique si grand que l'auteur estime que nous avons l'obligation morale, au-delà de l'indignation, de « réfléchir et d'agir pour un changement dont l'utopie soit, si possible réaliste » (p. 256).

Ce risque amène François Morin à proposer un cadre théorique pour penser les conditions du passage d'une économie soumise à la valeur-capital à un système fondé sur la valeur-travail. Une longue polémique autour de « l'erreur

1 Si le rendement d'une firme est supérieur au taux d'intérêt, elle obtiendra un rendement supérieur pour ses fonds propres si elle se finance par l'endettement. Ce qui constitue l'effet de levier : plus le financement par la dette est grand, plus l'effet de levier est grand (ainsi que le risque).

de Marx » à propos du problème de la transformation des valeurs en prix de production a conduit à l'abandon de la théorie de la valeur-travail². Le problème viendrait d'une incohérence entre le Livre I et le Livre III du *Capital*. Vincent Laure Van Bambeke³ a proposé une solution qui constitue, selon l'auteur, une « rupture épistémologique ». Cette solution endossée par François Morin explique la formation d'un taux de profit moyen par la *loi des transferts de valeur* d'une branche à l'autre, de sorte que les firmes les plus fortement capitalisées absorbent les plus-values produites ailleurs. Cette solution suppose que le travail est la seule source de la plus-value.

Sur cette base, Morin élabore une « théorie stylisée » sur la possibilité d'un cycle organique de la valeur-travail. Ce modèle implique l'inversion de la hiérarchie des formes organisationnelles afin de libérer la forme productive des contraintes imposées par la valorisation du capital et une refonte des rapports de propriété. La forme-marchandise et la forme-argent sont alors subordonnées au capital productif. Les firmes auraient pour objectif la valorisation de la valeur-travail dans une organisation coopérative qui pourrait concilier les intérêts des travailleurs, l'intérêt de la firme par sa pérennisation et ceux de la société par la satisfaction des besoins sociaux.

La refondation du travail, qui reposerait sur la promotion de l'économie sociale et solidaire, oblige à repenser la gouvernance des firmes. L'auteur propose d'introduire un « conseil d'administration du temps » qui priorise le temps long et une gestion coopérative et non hiérarchique. Les représentants de chacun des groupes impliqués, les « apporteurs » de fonds, les travailleurs salariés, les gestionnaires et ceux qui sont chargés de penser l'avenir de la firme siègeraient à ce conseil qui gérerait le temps passé (les capitaux), le temps présent (la production) et le long terme. Au plan personnel, la valorisation du travail se ferait par une gestion des temps de formation, d'activité productive et de développement, financée par des « droits de tirage » sociaux. Au plan collectif, il propose une refonte de la fiscalité qui remplacerait l'impôt sur le revenu par un impôt sur le patrimoine.

La monnaie doit redevenir un bien public pour que l'État puisse agir sur deux fondamentaux : les taux de change et d'intérêt. Pour cela, il faut briser l'oligopole bancaire en instaurant une véritable séparation des activités bancaires et en stabilisant le système monétaire par l'éradication des produits dérivés et le rétablissement d'une parité fixe entre les monnaies. Une réforme radicale du système monétaire international s'impose pour revitaliser la démocratie. Pour ce

2 Le prix de production d'une marchandise est égal, chez Marx, à la somme du capital constant, du capital variable et du profit moyen nécessaire à sa production. C'est la justification de la formation d'un taux de profit moyen, par le jeu de la concurrence, qui a été contestée.

3 Vincent Laure Van Bambeke, *Les méandres de la transformation des valeurs en prix de production. Essai de théorie économique rationnelle*, Paris, L'Harmattan, 2013.

faire, l'architecture du système monétaire devrait comprendre des « monnaies citoyennes » au niveau local, redonner à l'État sa souveraineté budgétaire et inclure une monnaie commune au niveau international⁴.

Pour la revalorisation institutionnelle de la démocratie, Morin reprend à son compte le principe démocratique mis de l'avant par l'association Sénat citoyen selon lequel, pour tout organisme qui détient un pouvoir constitué, il doit exister une « assemblée citoyenne tirée au sort qui questionne, fait des propositions et contrôle ce pouvoir⁵ » (p. 253).

François Morin propose une sortie du capitalisme qui repose sur la démocratisation du pouvoir de gestion, à tous les niveaux de la société. Même s'il s'inspire de Marx, sa « recette pour les marmites de l'avenir » tranche avec la vision habituelle du socialisme. Il ne propose ni la suppression de la propriété privée ni la nationalisation des entreprises. L'État, libéré des contraintes du capital, participe aux décisions économiques, mais il ne dirige pas une économie planifiée. Il n'est pas non plus voué à dépérir. La monnaie, les taux de change, les taux d'intérêt et le travail échappent au marché, mais il estime que la société a besoin du marché pour tout ce qui concerne la vente des marchandises produites.

La plus-value tirée du travail est redistribuée par des compromis politiques entre tous les acteurs du système. Les capitaux privés contribuent au financement des moyens de production, mais l'accumulation de la valeur-capital n'est plus possible. Cette proposition, peut-être utopique, repose cependant sur une réflexion théorique et pratique qui mérite notre attention.

Franck Fischbach,
Qu'est-ce qu'un gouvernement socialiste ?
Montréal, Lux, 2017

FANNY THEURILLAT-CLOUTIER

Dans son dernier ouvrage, Franck Fischbach, philosophe français, cherche à déterminer « ce qui est vivant et ce qui est mort dans le socialisme » au XXI^e siècle. L'angle de l'ouvrage est résolument universitaire, Fischbach passant en revue toute une série d'auteurs classiques de la philosophie et de la sociologie en vue de reconstituer les fondamentaux philosophiques du socialisme. Au travers de sa relecture de Durkheim, Dewey, Honneth, Hegel et Heidegger, pour ne nommer que les principaux, il développe une série de thèses qui cherchent à

4 Cette conception de la monnaie commune s'inspire du « bancor » proposé par Keynes au début des années 1940.

5 L'association Sénat citoyen regroupe plusieurs centaines de personnes qui réfléchissent sur la démocratie, et en particulier sur l'importance de l'assemblée citoyenne et du tirage au sort.

démontrer que le socialisme est non seulement un idéal, mais qu'il est aussi un possible inscrit dans l'ADN même des sociétés modernes.

Une mise en garde sur cet ouvrage : si certains chapitres sont plus accessibles – le premier par exemple –, d'autres sont d'un niveau d'abstraction assez élevé, malgré la grande capacité de synthèse de Fischbach pour résumer les idées d'auteurs classiques.

Un des principes au cœur de sa réflexion est un axiome de la sociologie, à savoir que l'être humain est fondamentalement un être social. Aristote soulignait déjà que les animaux peuvent être soit grégaires ou solitaires et qu'ainsi, la capacité à vivre collectivement et à s'organiser, autrement dit la capacité politique, n'est pas donnée à toutes les espèces. Or les êtres humains possèdent cette capacité autant que celle d'être égoïstes. Avec l'entrée dans la modernité, cette potentialité connaît un développement majeur.

En effet, une des caractéristiques typiques des sociétés modernes, selon Durkheim, est la complexification de la division sociale du travail dans le monde industrialisé. Les sociétés modernes complexes demandent une organisation et une coordination de plus en plus élaborées pour être fonctionnelles, mais pour l'heure, « l'état de concurrence » entre entités économiques les laisse non organisées. La modernité fait donc émerger un potentiel émancipateur, mais non encore réalisé : « l'idée fondamentale [du socialisme] est celle de l'association en vue de la coopération » (p. 49) – ce que Saint-Simon formulait déjà au début du XIX^e siècle. La dépendance accentuée par la modernité est encore « subie, inconsciente et non choisie », alors qu'il faudrait qu'elle devienne « volontaire, consciente, organisée ».

Cette ambition scientifique des pères de la sociologie doit être constamment, selon Fischbach, reliée à une forme de gouvernement démocratique visant l'élaboration des principes réfléchis de la société par elle-même. C'est la condition pour éviter les écueils rencontrés par les socialismes du XX^e siècle. Cela signifie étendre la forme démocratique à l'ensemble de la vie sociale. C'est là que Fischbach s'éloigne de Durkheim, auquel il reproche d'avoir conservé un modèle étatique républicain plutôt centralisateur dans sa conception du socialisme.

Fischbach fait donc intervenir John Dewey, philosophe américain pragmatiste dont les idées étaient proches du socialisme. Celui-ci aurait compris l'importance d'une conception dynamique de la démocratie, comme intelligence collective et organisée de la société. Ici encore, la critique du libéralisme de marché refait surface : un marché capitaliste est peut-être libre pour les producteurs en quête de profit, mais il ne l'est pas pour les consommateurs (et pour les travailleurs et travailleuses aurions-nous envie d'ajouter). L'interdépendance et la division du travail ne sont dans l'état actuel que des contraintes subies par les individus, parce qu'elles sont utilisées au profit de quelques-uns. L'égalité est donc un soubassement nécessaire à une organisation collective.

Dans un débat avec Axel Honneth (qui vient de publier en allemand un ouvrage sur le socialisme, qui devrait être traduit dans les prochains mois en français), Fischbach précise sa conception du socialisme, en l'opposant à celle du théoricien critique allemand qu'il taxera de « libérale ». Pourquoi le socialisme a-t-il échoué jusqu'à maintenant ? Pour Honneth, trois « fautes originelles » du socialisme sont à mettre en cause. La première : avoir eu une conception purement économique de la liberté, délaissant par le fait même les sphères politiques et privées. Cela a eu pour conséquence de négliger les autres formes de domination, en particulier celles liées au genre ou à l'ethnicité. Deuxième faute découlant de la première : cela a eu pour effet de ne voir qu'une seule tranche de la population, les travailleurs et producteurs comme étant le sujet porteur du socialisme. Troisième faute : voir dans les changements historiques une certaine nécessité, un enchaînement qui allait de soi, une téléologie.

Les corrections qu'un socialisme devrait apporter à ces erreurs pour être refondé sont donc, selon Honneth : 1) Rééquilibrer l'importance accordée aux autres sphères par rapport à la sphère économique. La réciprocité doit y être travaillée tout autant que dans la sphère de la production. 2) Les acteurs du socialisme, les citoyennes et les citoyens au sens large du terme, doivent tous être impliqués dans l'espace public démocratique. Il ne faut donc pas que le socialisme soit porteur d'intérêts particuliers, il faut qu'il représente l'universalité. 3) Il faut faire place à l'« expérimentalisme historique », autrement dit répertorier les expériences passées et actuelles qui peuvent servir d'exemples, les « utopies réelles ». Plutôt que de s'intéresser à *qui* les mène, il est plus important de savoir en *quoi* ces expériences peuvent mener au socialisme.

Fischbach critique cette posture de Honneth en arguant que ces éléments ne relèvent plus vraiment d'un socialisme, mais d'une démocratie sociale approfondie – ce qui n'est pas suffisant pour parler de socialisme et rentre plutôt dans la catégorie de « la gauche » que décrie Fischbach. Tout d'abord, lutter contre toutes les formes de domination extraéconomiques n'a rien de purement socialiste, le libéralisme s'en réclame déjà ouvertement dans sa défense des droits de tout acabit. Dans le même sens, l'élargissement du sujet du socialisme à l'ensemble de l'espace public revient aussi pour lui à une conception purement libérale. Quitte à avoir une définition plus restreinte de la portée du socialisme, Fischbach se refuse à abandonner la notion de classe sociale lorsqu'il est question de son sujet politique.

« [L]e socialisme est l'articulation spécifiquement socio-économique de la révolution démocratique – et reconnaître cela est le seul moyen de ne pas dissoudre le socialisme dans le démocratisme » (p. 113). Le socialisme est donc pour Fischbach spécifiquement situé dans les rapports de production et dans les rapports relevant du travail. Il ne doit pas avoir la prétention d'être un discours englobant, il doit préserver sa spécificité d'être un point de vue situé dans l'émancipation économique.

La sphère économique est un ancrage, une effectivité et un contenu à la quête d'égalité, d'association et de complémentarité. « [L]e socialisme avance que les droits fondamentaux ne devraient pas être conçus comme des droits propres à des individus désocialisés ou abstraction faite des rapports sociaux qu'ils entretiennent les uns avec les autres » (p. 122). La prégnance de l'économie sur toutes les sphères sociales est une réalité objective dans le monde contemporain, face à laquelle il faut travailler à l'horizontalité des rapports sociaux. La liberté doit donc *d'abord* se réaliser dans la sphère du travail.

Pourquoi se concentrer sur le travail ? Revenant aux fondements du social, Fischbach constate que la rationalité est sociale. Autrement dit, l'intelligence est toujours collective et historiquement déterminée ; ce sont les conditions entourant les individus qui leur permettent de développer leurs pensées, leurs innovations. L'intelligence individuelle n'est pas le point de départ, mais bien la fin, possible grâce à la maîtrise des conditions sociales (p. 151). Or le travail de l'universel, au sens de Hegel, c'est le travail qui consiste en une réelle coopération consciente – une conscience de participer à l'œuvre commune. « [I]l y a toujours déjà des formes de coopération à l'œuvre en toute formation sociale, mais [...] le socialisme est porteur de l'exigence de développer toujours davantage les lieux, les formes, les occasions et l'intensité de la coopération sociale » (p. 199). La coopération ne doit pas être limitée à la sphère politique ; et la démocratie doit s'étendre, « en tant que manière coopérative d'agir », à l'ensemble de la vie sociale, y compris le monde du travail, de la production et de la consommation (p. 199). L'atteinte de la liberté, dans sa conception socialiste, est donc beaucoup plus exigeante que dans sa mouture libérale, où la liberté individuelle est un préalable dont il faut s'assurer.

C'est par un dernier détour théorique par Foucault que Fischbach répond finalement à la question titre de l'ouvrage, à savoir ce que devrait être un gouvernement socialiste. Foucault a bien décrit selon lui la gouvernementalité libérale comme une gestion, elle est à la fois « omniprésente et autolimitée » ; elle se branche en effet sur la rationalité des sujets économiques qu'elle gouverne. C'est une rationalité qui s'occupe des moyens, une rationalité instrumentale au sens de Weber (p. 248). Or un gouvernement socialiste s'occuperait aussi des fins plutôt que de les laisser à la convenance des individus se percevant avant tout comme des acteurs économiques devant maximiser leurs intérêts personnels. Il y aurait donc au cœur du socialisme de Fischbach une conception de la vie bonne et non simplement de la vie juste (à la manière de la social-démocratie libérale rawlsienne). Cela suppose tout de même deux difficultés de taille : comment définir positivement quelles sont ces fins et comment ne pas retomber dans le piège du socialisme du XX^e siècle dans la forme démocratique donnée au projet socialiste ? Ces questions restent somme toute entières.

Victor Serge,
Essai critique sur Nietzsche,
 Montréal, Éd. de la rue Dorion, 2017

EMMANUEL CHAPUT

Fils d'exilés russes et penseur libertaire autodidacte, Victor Serge (1890-1947) fréquente dès sa jeunesse les milieux anarchistes en France avant de rejoindre la Russie en 1919 pour se mettre au service de la révolution bolchevik (ce que d'aucuns lui reprocheront d'ailleurs dans le camp libertaire). Dénonciateur de la première heure du stalinisme naissant, Serge se rapproche dans les années 1920 de Trotsky⁶. On lui doit de nombreux romans comme *S'il est minuit dans le siècle*⁷ où Serge dénonce, anticipant *Le Zéro et l'infini* de Koestler⁸, le régime pénitencier et paranoïaque de Staline.

Son *Essai critique sur Nietzsche* paraît initialement en 1917 dans le journal anarchiste espagnol *Tierra y Libertad* dans une période de repositionnement théorique. Serge cherche en effet à concilier sa conception individualiste du monde avec l'idéal d'un mouvement révolutionnaire collectif en plein essor en Russie. Comme l'écrit en effet Annick Stevens qui signe la longue présentation de l'*Essai* : « Au-delà de son rapport à Nietzsche, l'*Essai* apparaît comme une occasion de clarifier dans quelle mesure [l']individualisme [de Serge] est compatible avec le désir profond qu'il éprouve de participer aux mouvements historiques décisifs qui sont en train de se passer⁹ ».

Comment donc concilier l'idéal d'autonomie et d'affirmation de soi sur lequel s'appuie l'anarchisme individualiste tout en prenant part à un mouvement coordonné et organisé de manière hiérarchique ? Ce dilemme qui déborde la seule pensée de Serge et anime toute la mouvance anarchiste individualiste du début du XX^e siècle justifie d'ailleurs les réticences de certains anarchistes vis-à-vis l'idée de révolution. Comme l'écrivait Élisée Reclus : « Avant que la révolution ne descende dans la rue, il faut qu'elle s'accomplisse dans les cerveaux¹⁰ ». Stevens affirme d'ailleurs que : « Sans cette évolution préalable, la révolution lui semble [à Victor Serge] devoir prendre inéluctablement une forme autoritaire, remplaçant la domination de l'État et du capital par celle du parti ou du syndicat, ou plus exactement de leurs directions ou bureaucraties¹¹ ». Ainsi s'explique la méfiance

6 Il en a coécrit d'ailleurs la biographie avec la veuve de Trotsky, Natalia Sedova : Victor Serge, *Vie et mort de Léon Trotsky*, nouvelle édition, Paris, La Découverte, 2010.

7 Victor Serge, *S'il est minuit dans le siècle*, Paris, Grasset, 1976 [1939].

8 Arthur Koestler, *Le Zéro et l'infini*, Paris, Calmann-Lévy, 1966.

9 Annick Stevens, « Présentation » dans Victor Serge, *Essai critique sur Nietzsche*, Montréal, Éditions de la rue Dorion, 2017, p. 48.

10 Cité par Stevens dans sa présentation, *ibid.*, p. 52.

11 *Ibid.*, p. 28.

des anarchistes individualistes tant vis-à-vis du socialisme – qu'il soit parlementaire ou révolutionnaire – que de l'anarcho-syndicalisme¹². Les mouvements révolutionnaire et syndical peuvent-ils résister à leur bureaucratisation s'ils n'ont pas comme base des personnalités fortes et indépendantes plutôt que des individus soumis à l'aura d'un leader charismatique ? C'est dans ce contexte qu'un débat s'engage entre Serge et la pensée de Nietzsche.

Serge oppose à ce qu'il perçoit¹³ comme l'« individualisme d'oppression » (p. 89) ou « autoritaire » (p. 90) de Nietzsche un individualisme généreux capable d'allier l'idéal d'émancipation individuelle à celui d'une émancipation collective : « L'individualisme s'affirmera par sa propre valeur intérieure ou par la domination sur soi-même, par le culte de la pensée impartiale, par la générosité, le désintéressement, l'idéalisme qui sont les caractéristiques de l'égoïsme supérieur, par l'effort constamment tendu d'une volonté ardente et critique, tellement plus proche de la nouvelle noblesse » (p. 90). Comment concilier cependant un tel projet d'autonomie individuelle radicale avec l'altruisme généreux que Serge cherche également à défendre ?

La véritable opposition entre Nietzsche et Serge ne se situe ainsi non pas tant au niveau de la nature de leurs individualismes propres qui visent tous deux la production d'individualités avant-gardistes, autonomes et créatrices, mais au niveau de leur extension. Pour Nietzsche, seuls quelques-uns auront la force de devenir tels. Une hiérarchie devra ainsi toujours subsister entre ces esprits nobles et la vaste majorité d'esprits serviles. Le perfectionnisme individuel de Serge doit au contraire s'universaliser et c'est pour cela que tout ordre autoritaire doit tomber. Dans une formulation aux accents rancériens, Serge affirme ainsi que « [l']homme noble, l'homme supérieur de demain [...] ne commettra envers lui-même comme envers les autres ni le crime d'obéir, ni celui de commander » (p. 91-92). Impossible en ce sens d'accepter la position nietzschéenne selon laquelle il y aurait des esclaves naturels préférant, au dur labeur d'un perfectionnement de soi, la quiétude de l'obéissance.

Serge reste ainsi à mi-chemin entre l'idéal utilitariste – et en un sens socialiste – selon lequel le progrès devrait permettre le bien-être du plus grand nombre et l'idéal perfectionniste élitiste de Nietzsche. Alors que pour Nietzsche, bonheur et perfectionnement s'opposent l'un à l'autre comme le désir de se préserver dans son être et la volonté de puissance cherchant constamment à s'affirmer, pour Serge, l'autonomie, le développement d'une individualité forte et libre est une condition *sine qua non* au bien-être individuel : sans volonté de se dépasser, point de bonheur. Mais un tel but devrait pouvoir être à la portée de tous.

12 Le syndicalisme révolutionnaire ne fut d'ailleurs pas non plus complètement imperméable à l'influence nietzschéenne comme le montre bien la pensée de Georges Sorel que Serge mentionne à la p. 124.

13 À tort, comme le souligne Stevens.

À ce titre, Serge partage la critique nietzschéenne de la charité chrétienne (p. 22), mais c'est avant tout parce qu'une telle bienfaisance chrétienne cherche non pas la libération d'autrui, mais au contraire son maintien dans un état de dépendance. La critique de la charité est ainsi non pas tant une critique de l'altruisme comme tel, qu'une condition préalable à toute solidarité véritable. L'argument n'est au demeurant pas nouveau et constitue un lieu commun du mouvement ouvrier français au XIX^e siècle¹⁴.

Au-delà de sa tentative visant à dénoncer l'étrange séduction qu'opéra Nietzsche sur les milieux anarchistes français, Serge montre toute la difficulté de penser conjointement les modalités d'une émancipation sociale collective et celles d'une émancipation individuelle¹⁵. Tirillé entre l'incapacité des milieux individualistes à provoquer tout changement d'envergure et l'instrumentalisation des individus au sein des organisations syndicales ou révolutionnaires, Serge nous offre dans sa discussion de Nietzsche un bel exemple d'une pensée vivante cherchant désespérément à s'ancrer dans le réel. Peut-être plus qu'une étude sur la pensée de Nietzsche, c'est une véritable réflexion sur l'individualisme politique, anticapitaliste, voire révolutionnaire que Serge nous propose.

Bernard Émond,
Camarade, ferme ton poste,
 Montréal, Lux, 2017

JUDITH TRUDEAU

Ce livre ne s'adresse pas aux amoureux de Bernard Émond. Ceux et celles qui l'aiment pour ses œuvres filmiques (*La neuvaïne*, *Contre toute espérance*, *La donation* et autres legs incontournables pour cette société québécoise en mal de valeurs fondatrices liées à son histoire) n'apprendront rien de neuf dans ce recueil de textes engagés, presque enragés. Les thèmes chers de l'auteur s'y succèdent en un concentré de colère qui, loin de convaincre ses amoureux fidèles, finira par lasser les plus engagé-e-s. J'en suis.

Dans la première partie du livre, *Le monde comme il va*, c'est métaphoriquement l'esprit de Jeanne, le personnage principal de *La Neuvaïne*, qui ne rencontrera jamais François. Un monologue désespéré sans main tendue. Une sorte de testament. Le désert moral que dépeint Émond, sans être totalement dénué de prégnance réelle, passe par le saccage de la beauté, le désintérêt pour l'identité

14 Voir l'entrée « Assistance publique » dans Bernard Noël, *Dictionnaire de la Commune I*, Paris, Flammarion, 1978, p. 52.

15 Dans la mesure où l'émancipation individuelle doit souvent se faire aux dépens du conformisme et de la hiérarchie des organisations luttant pour l'émancipation collective.

québécoise, l'inutilité de nouvelles libertés individuelles et collectives soumises aux lois du marché.

Le thème de la perte traverse de part en part cet ouvrage. La perte de ce qui était sacré. La perte de l'autorité. La perte de ce qui était important dans un présent lisse et sans histoire. La perte de notre ancrage. L'amnésie.

« Pour la première fois peut-être, dans l'histoire des cultures humaines, les hommes sont libres d'en finir avec la mémoire [...] Peut-être choisirons-nous la légèreté, l'amnésie, la facilité, et ce que nous avons été ne sera plus. Un peuple peut survivre à des siècles d'oppression, mais il ne peut survivre à sa propre indifférence » (p. 35).

Entrer dans une église. Se sentir petit. Descendre le regard. Justement descendre ce regard pour comprendre que le monde ne s'est pas fait à notre naissance. *Nous* sommes les dépositaires d'une histoire et *nous* avons une dette envers les gens qui ont contribué à la façonner. Être à la hauteur de notre époque serait être à la hauteur de ce passé qui nous a formés et qui nous permettra de *nous* projeter dans un avenir plus lumineux ; plus substantiel dirons-nous. Tout à l'inverse des tags peints frénétiquement sur les biens publics qui suintent l'individualisme. Tout à l'inverse de la publicité d'un véhicule 4X4 affichant le slogan : « Faites vos propres règles ». Il s'agit de retrouver le commun.

« Il n'y a plus personne presque pour défendre les idées de nation et de culture commune. Que la droite néolibérale les combatte, rien de plus naturel, mais qu'une bonne partie de la gauche s'y oppose aussi sous prétexte d'ouverture à l'autre, cela me sidère. La mondialisation et l'ouverture des marchés et des frontières ont provoqué des maux sans nombre et il faudrait y ajouter l'ouverture culturelle, comme si elle n'était pas en voie de tout balayer sur son passage. Sur quoi fonderons-nous la nécessaire *common decency* si l'idée même de commun devient indéfendable » (p. 74).

Émond pointe ici une tension bien présente chez la gauche. Effectivement, celle-ci semble écartelée entre différents idéaux liés à l'intégration. Tantôt du côté économique, tantôt du côté identitaire, ce dernier volet divise la gauche entre les tenants du multiculturalisme et les tenants d'un renouveau nationaliste et progressiste, que l'on décrit maintenant comme des conservateurs. À ce titre, Émond se décrit lui-même comme un socialiste conservateur.

Dans la deuxième partie, *Écriture du temps*, c'est ici François qui tend la main à Jeanne, toujours en référence à *La neuvaïne*. Moins colérique, Émond parle avec brio des œuvres qui contribuent à le construire. Des *Écrits corsaires* de Pasolini à *La fin de l'homme rouge* de Svetlana Alexievitch, l'auteur n'est plus seul dans le désert mais y trouve une communauté fraternelle. Les textes situent plutôt une rencontre ; tantôt avec une inconnue qui l'aide à nommer l'admiration, tantôt en décrivant la petite bonté, ordinaire et sans idéologie. *L'humanité* que l'on aime tant chez Émond revient en force dans cette deuxième partie.

Émond le créateur est supérieur au dénonciateur. Si dans ses films se nouent les deux postures, dans ce recueil logeant des textes de conférences et des

publications, c'est le défaitiste, presque cynique qui prend le dessus nous faisant en quelque sorte la leçon. Ceux et celles qui le lisent sont également animés par cette indignation. Ce n'est pas à eux que cela s'adresse. Faites visionner un documentaire de Michael Moore à des gens de droite et ils crieront à la calomnie. Comment rejoindre ceux et celles qui, dans leur immonde certitude, auraient besoin d'être ébranlés par la colère de Émond ?

Didier Fassin,
Punir. Une passion contemporaine,
Paris, Seuil, 2017

EMANUEL GUAY

Le recours à l'emprisonnement est à la hausse à travers le monde depuis trois décennies, avec une trajectoire et une intensité qui varient selon le contexte national. Bien que le champion incontesté de la prison aujourd'hui soit les États-Unis (le quart de la population carcérale mondiale s'y trouvait en 2015¹⁶), le virage punitif sévit dans bien d'autres sociétés, et ce, indépendamment de l'évolution réelle de la délinquance et de la criminalité. Le dernier ouvrage de Didier Fassin, professeur de sociologie à l'Université Princeton, aborde ce virage punitif à partir de trois questions : qu'est-ce que punir, pourquoi punit-on et qui punit-on ?

Qu'est-ce que punir ?

Fassin commence son étude en évoquant une tension entre deux conceptions du châtement, l'une basée sur la compensation d'une dette par l'échange de biens et l'autre reposant sur la punition d'une faute par l'infliction d'une souffrance (p. 66). La première conception se serait estompée au cours du Moyen-Âge au profit de la seconde face à une restructuration du droit : « Le contentieux créé par le crime ne se règle plus directement entre individus, la victime pouvant dans ce cas se satisfaire de la réparation matérielle, mais indirectement par le truchement de l'État et surtout de l'Église, l'offense consistant dès lors dans la violation d'un principe général de la loi ou de la morale dont l'expiation passe par une peine infligée à l'offenseur » (p. 69-70). Fassin souligne, à partir du conflit entre ces deux conceptions, que rien n'oblige à associer directement la punition et l'infliction d'une souffrance, puisque le châtement a déjà été conçu comme la reconnaissance d'une dette à s'acquitter envers la victime plutôt qu'une souffrance infligée pour avoir contrevenu à l'ordre public.

16 Jean Bérard et Jean-Marie Delarue, *Prisons, quel avenir ?*, Paris, PUF, 2016, p. 71.

Pourquoi punit-on ?

Fassin critique ensuite la conception du châtement comme un acte qui relève seulement de considérations légales et rationnelles en indiquant au contraire que « l'indignation devant l'infraction et la jouissance dans l'administration de la sanction constituent la part occultée du châtement » (p. 155). Il illustre notamment son propos avec l'indifférence du public et le silence du monde politique devant les souffrances infligées aux détenu-e-s, au-delà de l'emprisonnement lui-même (harcèlement psychologique, violence physique, etc.), ce qui confirme leur statut de personnes moralement déclassées et indésirables (p. 101-109).

Cette conception de la violence infligée aux contrevenants comme une manière de confirmer publiquement – et de leur rappeler constamment – leur infériorité morale avait déjà été utilisée par Fassin dans son ouvrage *La force de l'ordre*, où la brutalité des forces policières dans les banlieues de Paris devenait une sorte de *savoir pratique*, un rappel de la place que les jeunes des quartiers défavorisés occupent dans la société française et du statut qu'ils y ont : « La brutalité de l'arrestation, la dureté du langage employé à leur égard, l'absence de justification du recours à la contrainte physique, l'impuissance ressentie face à la toute-puissance de la force publique constituent une forme d'*apprentissage accéléré* non seulement d'un certain ordre social dans lequel on vient de leur assigner une place, mais aussi de leur condition particulière de sujets qui n'ont d'autre issue que de se résoudre à l'accepter¹⁷ ».

Qui punit-on ?

Finalement, Fassin démontre que le virage punitif n'est pas réparti uniformément dans nos sociétés, mais cible plutôt les populations les plus affectées par le recul de l'État social et la montée des inégalités économiques. Il affirme en outre « qu'on punit de plus en plus indépendamment de l'évolution de la criminalité, qu'on pénalise les infractions moins en fonction de leur gravité qu'en fonction de ceux qui les commettent, qu'on sélectionne ainsi pour les sanctionner et souvent les enfermer les catégories les plus fragiles sur le plan socioéconomique et les plus marginalisées pour des raisons ethnoraciales, et qu'enfin tout ce processus rend la société à moyen terme moins sûre et à long terme plus divisée » (p. 147).

Ces différents constats sont appuyés par une vaste littérature sur le système carcéral et les inégalités économiques en Amérique du Nord. Katherine Beckett et Bruce Western soutiennent par exemple que la montée des taux d'incarcération depuis la fin des années 1970 aux États-Unis correspond à une transformation des régimes de gestion de la marginalité sociale – la révolution reaganienne aurait ainsi mené à une convergence des institutions sociales et pénales de l'État, les premières devenant moins généreuses tandis que les secondes gagnaient

17 Didier Fassin, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Seuil, 2011, p. 21 (je souligne).

en importance¹⁸. Dans une veine similaire, Loïc Wacquant affirme que l'incarcération de masse correspond à une nouvelle stratégie de gouvernement, visant à normaliser l'insécurité sociale qui accompagne l'abandon des mesures de régulation keynésiennes du marché du travail. Le néolibéralisme se voit alors défini par Wacquant à partir de quatre principaux piliers : la dérégulation économique, la recomposition punitive et clientéliste de l'État-providence, l'expansion de l'appareil pénal et l'extension des logiques individualisantes à toutes les sphères de la vie sociale¹⁹.

Avec un style rigoureux et de nombreuses références pour appuyer son propos, l'ouvrage de Fassin offre un regard critique sur le tournant punitif et permet d'en saisir pleinement les rouages et les conséquences. Quand on sait qu'au Canada le taux d'incarcération des Afro-Canadiens et des Autochtones est de 4 à 7 fois plus important que celui des Blancs²⁰ et que la population carcérale pour ces deux communautés a augmenté respectivement de 71 % et 45 % sous le régime Harper (2006-2015)²¹, on comprend bien que la prison, au Canada comme ailleurs dans le monde, ne se résume pas à un système neutre d'administration des peines, mais comporte également une *dimension politique*. Comme l'a indiqué éloquemment Fassin vers la fin d'un ouvrage dédié à la condition carcérale : « La prison offre une solution moralement acceptable (puisque l'on a affaire à des coupables, ou présumés tels, qu'il faut donc punir) pour mettre à l'écart plus ou moins longtemps des individus socialement indésirables (moins parce qu'on leur prête des habitudes déviantes, qu'on tolère dans d'autres milieux, que parce qu'on les rejette pour ce qu'ils sont et ce qu'ils représentent) [...] La fonction de la prison n'est par conséquent pas simplement de sanctionner des délits, mais d'apporter une réponse répressive à la question sociale en la fondant sur un argumentaire moral²² ».

18 Katherine Beckett et Bruce Western, « Governing social marginality : welfare, incarceration, and the transformation of state policy », *Punishment & Society*, vol. 3, n° 1, 2001, p. 55.

19 Loïc Wacquant, « Crafting the neoliberal state : workfare, prisonfare, and social insecurity », *Sociological Forum*, vol. 25, n° 2, 2010, p. 197-220.

20 Akwasi Owusu-Bempah et Scott Wortley, « Race, crime, and criminal justice in Canada », dans Sandra Bucerius et Michael Tonry (dir.), *The Oxford Handbook on Race, Ethnicity, Crime, and Immigration*, New York, Oxford University Press, 2014, p. 290-291.

21 Ivan Zinger, « Human rights and federal corrections : a commentary on a decade of tough on crime policies in Canada », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, vol. 58, n° 4, 2016, p. 611.

22 Didier Fassin, *L'ombre du monde. Une anthropologie de la condition carcérale*, Paris, Seuil, 2015, p. 500 (je souligne).

Élisabeth Kaine, Jean Tanguay et Jacques Kurtness (dir.),
Voix, visages, paysages. Les Premiers Peuples et le XXI^e siècle,
La Boîte Rouge VIF et PUL, 2016

PAR SUZANNE-G. CHARTRAND

Le magnifique et combien important livre *Voix, visages, paysages. Les Premiers Peuples et le XXI^e siècle* ouvre une fenêtre sur un monde qui nous est encore trop inconnu, celui des cultures autochtones dont nous partageons le territoire que nos ancêtres ont usurpé. Les textes sont les paroles de membres des Premières Nations et des Inuits. D'une grande sobriété qui n'a d'égale que la profondeur, ils dressent un autoportrait culturel de ces nations et le paysage des luttes à mener.

L'ouvrage regroupe les propos et les œuvres artistiques (photos, tableaux, œuvres d'artisanat) autour de cinq thèmes : 1. Notre passé encore présent ; 2. Les alliances manquées et leurs conséquences ; 3. Nos combats ; 4. Reprendre la place qui nous revient ; 5. Nos aspirations pour un futur basé sur la collaboration et la transmission culturelle.

Ce livre est une réalisation de La Boîte Rouge VIF. Créée en 1991, la BRV est un organisme culturel autochtone à but non lucratif qui a pour mandat la préservation, la transmission et la valorisation des patrimoines culturels communautaires par une approche de concertation et de cocréation. Elle vient de publier aux Presses de l'Université Laval *Le petit guide de la grande concertation : création et transmission par et avec les communautés* (2016) afin de promouvoir ce mode d'action qui vise à redonner aux groupes autochtones et allochtones des pouvoirs pour qu'ils posent eux-mêmes les actions qui améliorent leur bien-être. La Boîte Rouge VIF s'inspire des savoirs autochtones pour élaborer ses méthodologies collaboratives en création que ce soit par des expositions, des sites muséaux virtuels, des publications, des films, des sites Web. La concertation constitue une action collective entre tous les partenaires d'un projet où chercheur-e-s universitaires et porteuses et protecteurs des savoirs autochtones participent, en toute confiance à parts égales. Elle se retrouve à toutes les étapes d'un projet, de la conception à sa réalisation, et va au-delà du partage de l'information et des tâches.

Le projet de produire le livre *Voix, visages, paysages. Les Premiers Peuples et le XXI^e siècle* est né de cette grande concertation qui a eu lieu entre 2011 et 2013 par des rencontres d'une semaine dans dix-huit communautés des onze nations au Québec. La première étape de concertation consistait en un vaste travail de thématisation fondant les grands axes de l'exposition permanente du Musée de la civilisation de Québec, *C'est notre histoire : les Premières Nations et les Inuit au 21^e siècle* (en cours depuis 2013).

L'exposition ne représente qu'une partie de cette impressionnante banque d'informations colligées et sélectionnées : 250 heures de vidéos, 5000 pages de données écrites, des milliers de photographies. Somme toute, un moment microhistorique bien cadré sur trois ans qui peut faire envie à tout historien, à tout chercheur. Donc *Voix, visages, paysages. Les Premiers Peuples et le XXI^e siècle* vient non seulement combler des manques de l'exposition, mais surtout il libère l'individualité des paroles, la singularité des visages et l'étendue culturelle et spirituelle de ce concept qu'est le paysage. Le film *Indian Time* (2016) réalisé par Carl Morasse et produit par La Boîte Rouge VIF est monté à partir de ces 250 heures de vidéo et s'avère en quelque sorte une version autre, sonore et visuelle, de cette grande réalisation collective.

Pour l'équipe de La Boîte Rouge VIF, toutes ces activités se vivent comme un laboratoire de savoirs partagés où les partenaires, créatrices et créateurs autochtones sont les auteurs de cette base de recherches. Pour un non-Autochtone, ce type de travail prend fortement l'allure d'une autoethnographie, c'est-à-dire d'un regard distancié sur sa propre culture qui lui permet d'être plus attentif et ouvert à celle des autres et aussi de procéder à un inquiétant et critique retour sur soi et son ethnocentrisme. Pour plus d'informations sur l'ouvrage et sur La Boîte Rouge VIF, voir le site : <http://www.uqac.ca/design/#>.

Les auteur-e-s

- Yves-Marie Abraham est professeur agrégé au département du management de HEC Montréal.
- Geneviève Beaudet est une militante pour la solidarité avec les Autochtones.
- Pierre Beaudet est professeur au département de sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais.
- Ariane Bilodeau est militante syndicale et travaille à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).
- Philippe Boudreau est professeur de science politique au Collège Ahuntsic.
- Géraldine Bureau est finissante à la maîtrise en travail social à l'Université de Montréal et artiste.
- Emmanuel Chapat est doctorant en philosophie à l'Université d'Ottawa.
- René Charest est organisateur communautaire, chercheur et militant.
- Suzanne-G. Chartrand est didacticienne de français et professeure retraitée en sciences de l'éducation de l'Université Laval.
- Ryoa Chung est professeure au département de philosophie de l'Université de Montréal.
- James D. Cockcroft est historien, auteur, activiste, poète, membre de la Table de concertation Québec-Cuba.
- Benoit Coutu est sociologue et chercheur à l'UQAM.
- Claudelle Cyr est directrice du Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie et présidente du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA).
- Dominique Daigneault est présidente du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN.
- Serge Denis est professeur émérite en études politiques à l'Université d'Ottawa.
- Philippe de Grosbois est professeur de sociologie au Collège Ahuntsic.
- Mathieu Dupuis est professeur en relations du travail à la TÉLUQ.
- Jonathan Durand Folco est professeur à l'École d'innovation sociale de l'Université Saint-Paul à Ottawa.
- Barry Eidlin est professeur de sociologie à l'Université McGill.
- Hubert Forcier est conseiller syndical à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).
- Benoît Gaulin est professeur de sociologie au Collège Ahuntsic.
- Jacques B. Gélinas est sociologue et essayiste.
- Marie-Claude Goulet est médecin et enseignante à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.
- Emanuel Guay est étudiant à la maîtrise en sociologie à l'Université McGill.
- Philippe Hurteau est chercheur à l'IRIS.
- Benoît Lacoursière est professeur de science politique au Collège Maisonneuve.

- Konrad Lamour fut président du Syndicat des Employés-ées du Vieux-Port de Montréal de 2012 à 2017 et coordonnateur de la grève de 2016.
- Pierre Leduc est professeur de philosophie à la retraite du cégep de Jonquière.
- Anne-Marie Le Saux est professeure de sociologie au Collège de Maisonneuve.
- Álvaro García Linera est un ancien guérillero qui a rallié Evo Morales et le *Movimiento al socialismo* pour devenir en 2005 le vice-président de l'État plurinational de Bolivie.
- Ian MacDonald est professeur en relations du travail à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal.
- Kim Moody est cofondatrice de *Labor Notes* et auteure de plusieurs ouvrages sur le mouvement ouvrier américain.
- Pierre Mouterde est sociologue et essayiste.
- David Patenaude est chercheur indépendant.
- Ghislaine Raymond est politicologue et militante syndicale retraitée du secteur de l'enseignement de la région de Laval.
- Bernard Rioux est militant environnementaliste et rédacteur à *Presse-toi à gauche*.
- Louis Rivet-Préfontaine est étudiant au doctorat en sociologie à l'Université de Montréal.
- Rachel Sarrasin est professeure de science politique au cégep Gérard-Godin.
- André Savard est doctorant en sciences sociales à l'Université York de Toronto.
- Colette St-Hilaire est sociologue et traductrice.
- Fanny Theurillat-Cloutier est professeure de sociologie au cégep Marie-Victorin.
- Judith Trudeau est professeure de science politique au Collège Lionel-Groulx.
- Jean Trudelle est professeur de physique au Collège Ahuntsic.
- Catalina Villegas est employée syndiquée de la Société du Vieux-Port de Montréal.
- Carole Yerochewski est sociologue, chercheuse associée au Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale et syndicaliste.

Nouveaux Cahiers du socialisme

No 18, automne 2017, 262 pages



DOSSIER - AUTOCHTONES ET SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE - COMBATTRE ENSEMBLE

INTRODUCTION AU DOSSIER

PIERRE BEAUDET, MARIE-JOSÉE BÉLIVEAU, BRIEG CAPITAINE, DALIE GIROUX ET PIERRE TRUDEL

ENJEUX CONTEMPORAINS

- Pour que vivent nos nations, le capitalisme doit mourir
GLEN COULTHARD
- De quoi la Commission de vérité et réconciliation du Canada est-elle le nom ?
BRIEG CAPITAINE
- Y a-t-il des communautés métisses au Québec ? Une perspective juridique
DARREN O'TOOLE
- Comment vaincre. La bataille des sables bitumineux
CLAYTON THOMAS-MULLER
- Résilience, résistances et solidarités
ELAINE COBURN
- Le Québec n'est pas raciste, mais...
Confluctualités réelles et imaginaires sur la Côte-Nord
BRIEG CAPITAINE
- Les Algonquins de Lac-Barrière : une communauté de résistance
GENEVIÈVE BEAUDET
- La souveraineté du Québec et les peuples autochtones
PIERRE TRUDEL
- Québec solidaire et les Autochtones
GENEVIÈVE BEAUDET

HISTOIRE ET THÉORIE

- En finir avec le bon sauvage
TAJIAKE ALFRED
- Nationalisme et souveraineté dans les luttes autochtones contemporaines
DALIE GIROUX
- Québec, Baie-James et Premières Nations. Ou la décolonisation assujettie
JEAN MORISSET

- Sur la barricade à Oka/Kanehsatake
CLIFTON NICHOLAS ET PIERRE TRUDEL
- Le colonialisme canadien, d'hier à aujourd'hui
CORVIN RUSSELL
- Second regard sur l'histoire des Autochtones
PIERRE TRUDEL

RÉSISTANCES

- *Idle No More* : un mouvement non-mouvement.
Entrevue avec Melissa Mollen Dupuis
PIERRE BEAUDET
- *Neechi Commons* de Winnipeg, un lieu inspirant
GENEVIÈVE BEAUDET
- La lutte de Standing Rock. I - La leçon de Standing Rock
JULIAN BRAVE NOISECAT
- La lutte de Standing Rock. II - Les prochaines étapes
Entrevue avec Kandi Mossett
SARAH JAFFE
- La lutte des femmes autochtones pour les droits reproductifs
JULIE VAUTOUR
- Autochtones et environnementalistes : unis contre les sables bitumineux
MARIE-JOSÉE BÉLIVEAU
- Les Innus contre Iron Ore
AMÉLIE-ANNE MAILHOT
- Les minières canadiennes contre les peuples autochtones au Mexique
PIERRE BEAUCAGE

CULTURE

- Les mots des femmes. Pouvoir, identité et souveraineté indigène
PATRICIA A. MONTURE
- *Présence autochtone*, une saga à contre-courant
Rencontre avec André Dudemaine
ISABELLE ST-AMAND

PARCOURS MILITANT

- Un engagement féministe qui s'approfondit dans les luttes
Entrevue avec Alexa Conradi
SUZANNE-G. CHARTRAND

BILAN DE LUTTES

- Contrer les violences sexuelles à l'université : un maillage de résistance
SANDRINE RICCI
- De l'importance de la lutte contre l'exploitation sexuelle et les autres formes de violences des hommes envers les femmes
CAROLE BOULEBSOL
- Règlement P-6 : état de la lutte
JULIEN VILLENEUVE

PERSPECTIVES

- Le « nous » du Printemps québécois : entre récit national et solidarités internationales
CAMILLE ROBERT
- Cinq ans plus tard... Les étincelles d'espérance du Printemps érable 2012
PIERRE MOUTERDE
- Quel bilan pour le Printemps érable ?
ARNAUD THEURILLAT-CLOUTIER
- Le mouvement étudiant de 2015 : retour sur un échec
BENOIT COUTU
- La révolution soviétique : 100 ans plus tard
PIERRE BEAUDET
- L'État n'est pas un bloc monolithique, mais un champ stratégique
NICOS POULANTZAS

NOTES DE LECTURE



**Une revue engagée et pluraliste
Deux numéros par année**

**Téléchargez gratuitement les numéros 1 à 7 en
visitant notre site Web.**

**Abonnement par Internet ou en complétant le
formulaire de la page suivante.**

**Les NCS sont également disponibles en format
numérique depuis le n° 14.**

Pour un achat ou un abonnement : voir la SODEP.

**Les NCS sont aussi disponibles sur Érudit depuis
2015.**

www.cahiersdusocialisme.org

Nouveaux Cahiers du socialisme

ABONNEMENT

2 NUMÉROS PAR ANNÉE

	1 AN	2 ANS
Tarif régulier	40 \$	70 \$
ÉtudiantEs / sans emploi	35 \$	60 \$
International	50 \$	95 \$
Institution	50 \$	90 \$
Soutien	50 \$ et +	100 \$ et +

Nom :	
Adresse :	
Ville :	Province :
Pays :	Code postal :
Téléphone (facultatif) :	
Courriel :	
Date :	Abonnement à partir du N° :

Veuillez compléter ce coupon et nous le faire parvenir avec votre paiement
(chèque ou mandat postal en dollars canadiens) à l'ordre de :

Collectif d'analyse politique
CP 35062 Fleury, Montréal (Québec) H2C 3K4

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

BIENTÔT 15 ANS

D'ANALYSE SOCIOPOLITIQUE EN APPUI
AUX MOUVEMENTS SOCIAUX



SOUTENEZ LA REVUE, ABONNEZ-VOUS !

Commentez, échangez, suivez-nous

sur www.ababord.org

sur Facebook et Twitter @revueababord

à b!

POUR QUI VEUT
UNE SOCIÉTÉ JUSTE



**ABONNEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT!**

www.revuerelations.qc.ca

LA GRANDE TRANSITION

PRÉPARER LA SOCIÉTÉ **APRÈS LE CAPITALISME**

PRÉSENTÉ PAR: LES NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME | HISTORICAL MATERIALISM
CRITICAL SOCIAL THEORY AT MCGILL | L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ÉMANCIPATION

ÉCOLOGIE | DÉMOCRATIE | JUSTICE | FÉMINISME | ANTI-
RACISME | DÉCOLONISATION | ÉCONOMIE | STRATÉGIE
PROJETS | UTOPIES | THÉORIE | PHILOSOPHIE | CRITIQUE |
LUTTES | RÉVOLUTIONS | TRANSITION POST-CAPITALISTE

- AVEC -

ERIK OLIN **WRIGHT**
MARISTELLA **SVAMPA**
BHASKAR **SUNKARA**
NEIL **DAVIDSON**
HIMANI **BANNERJI**
JASON W. **MOORE**
DIANE **LAMOUREUX**
ALAIN **DENEALT**
JOHANNA K **BOCKMAN**
DAVID **MCNALLY**

KARI **POLANYI LEVITT**
CHRISTIAN **LAVAL**
ANNA **KRUZYNSKI**
KLAUS **DÖRRE**
JESSICA **GORDON NEMBHARD**
CLIFFORD **ATLEO**
SUE **FERGUSON**
CAROLINE **SHENAZ HOSSEIN**
PIERRE **DARDOT**
SHERRY **WOLF**

CONFÉRENCE INTERNATIONALE
17 AU 20 MAI 2017 | MONTRÉAL
INSCRIPTION SUR LAGRANDETRANSITION.NET

Achevé d'imprimer en février 2018 par les travailleuses et travailleurs
de l'imprimerie Gauvin, Gatineau, Québec

Syndicalisme : institution ou mouvement ?

DOSSIER

SYNDICALISME : INSTITUTION OU MOUVEMENT ?

Introduction au dossier

PHILIPPE BOUDREAU, RENÉ CHAREST, HUBERT FORCIER
ET FANNY THEURILLAT-CLOUTIER

Défis du syndicalisme contemporain

- À la recherche du deuxième front !
RENÉ CHAREST
- Limites et obligations de l'intervention syndicale dans le domaine de la finance
IAN MACDONALD ET MATHIEU DUPUIS
- Prendre en compte les femmes à bas salaires et racisées
CAROLE YEROCHESKI
- Nouvelle gestion publique : au-delà des conventions collectives
GÉRALDINE BUREAU

Le syndicalisme dans les Amériques

- Syndicalisme en Amérique latine : la difficile recherche de voies alternatives
PIERRE MOUTERDE
- Allier pouvoir et démocratie : pistes américaines pour renouveler le syndicalisme
ALAIN SAVARD
- *Labor Notes*, ou les mémoires d'une base ouvrière
KIM MOODY
- Crise de légitimité du mouvement syndical à l'ère de Trump
BARRY EIDLIN

Mémoire de luttes

- La grève comme force créatrice et rassembleuse. Témoignage
CATALINA VILLEGAS
- Patience, persévérance et courage. L'histoire de la grève des travailleuses et travailleurs du Vieux-Port de Montréal
KONRAD LAMOUR
- Dépanneurs Couché-Tard : les défis de la syndicalisation d'un secteur non traditionnel
LOUIS RIVET-PRÉFONTAINE
- Militer en Outaouais. L'expérience de Michel Quijada, président du Conseil central de la CSN
SERGE DENIS

Avenues à explorer

- Démocratie et syndicalisme
GHISLAINE RAYMOND
- Syndicalisme et mouvements sociaux : vers une recomposition des solidarités ?
CLAUDELLE CYR
- Les initiatives parasyndicales : pour ou contre le syndicalisme ?
PHILIPPE BOUDREAU ET RACHEL SARRASIN
- Pour un syndicalisme écosocialiste
YVES-MARIE ABRAHAM
- Le numérique et ses appropriations syndicales
PHILIPPE DE GROSBOIS

PARCOURS MILITANT

- Entrevue avec Alain Proulx, militant syndical à l'Alcan d'Arvida
SUZANNE-G. CHARTRAND

PERSPECTIVES

- Les défis du féminisme autochtone. Entretien avec Widia Larivière
RYOA CHUNG
- Syndicats et mouvements sociaux d'Amérique du Nord. Coalisés contre l'ALENA !
JACQUES B. GÉLINAS
- Entre retour et rupture : penser les révolutions...
BENOÎT COUTU
- La leçon de Lénine
ÁLVARO GARCÍA LINERA
- Se souvenir du Che
JAMES D. COCKCROFT

L'Université populaire des NCS 2017

Axe 1 - Le Canada, d'hier à aujourd'hui : capitalisme, patriarcat et colonialisme

- L'économie politique du capitalisme canadien
SYNTHÈSE DE PHILIPPE HURTEAU
- Colonialisme et apartheid
SYNTHÈSE DE GENEVIÈVE BEAUDET
- Le nouveau projet républicain
SYNTHÈSE DE BERNARD RIOUX
- Canada-Québec : comment penser la convergence des gauches ?
SYNTHÈSE PAR SERGE DENIS
- Le projet socialiste, 100 ans plus tard
SYNTHÈSE PAR SERGE DENIS

Axe 2 – La révolution numérique et les enjeux pour les 99 %

- En attendant la révolution numérique pour les 99 %
DOMINIQUE DAIGNEAULT
- L'intelligence artificielle : entre promesses et périls
MARIE-CLAUDE GOULET
- Intelligence artificielle : faut-il craindre le pire ?
SYNTHÈSE DE JEAN TRUELLE
- L'effet Web
SYNTHÈSE DE DAVID PATENAUD
- Médias et communication de masse sur la brèche
SYNTHÈSE DE BENOÎT GAULIN
- Le monde du travail devant les grandes mutations
SYNTHÈSE D'ARIANE BILODEAU
- Les impacts de la révolution numérique dans l'éducation
SYNTHÈSE D'ANNE-MARIE LE SAUX
- Derrière l'ubérisation
SYNTHÈSE DE BENOÎT LACOURSÈRE

NOTES DE LECTURE

ISBN 978-2-924554-08-1



9 782924 554081